HISTOIRE

HORS-SÉRIE

POINT DE VUE

Charlemagne, Hugues Capet, Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel, Charles VII, François Ier, Henri II, Charles IX, Louis XIII, Louis XIV, Napoléon Ier…

LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

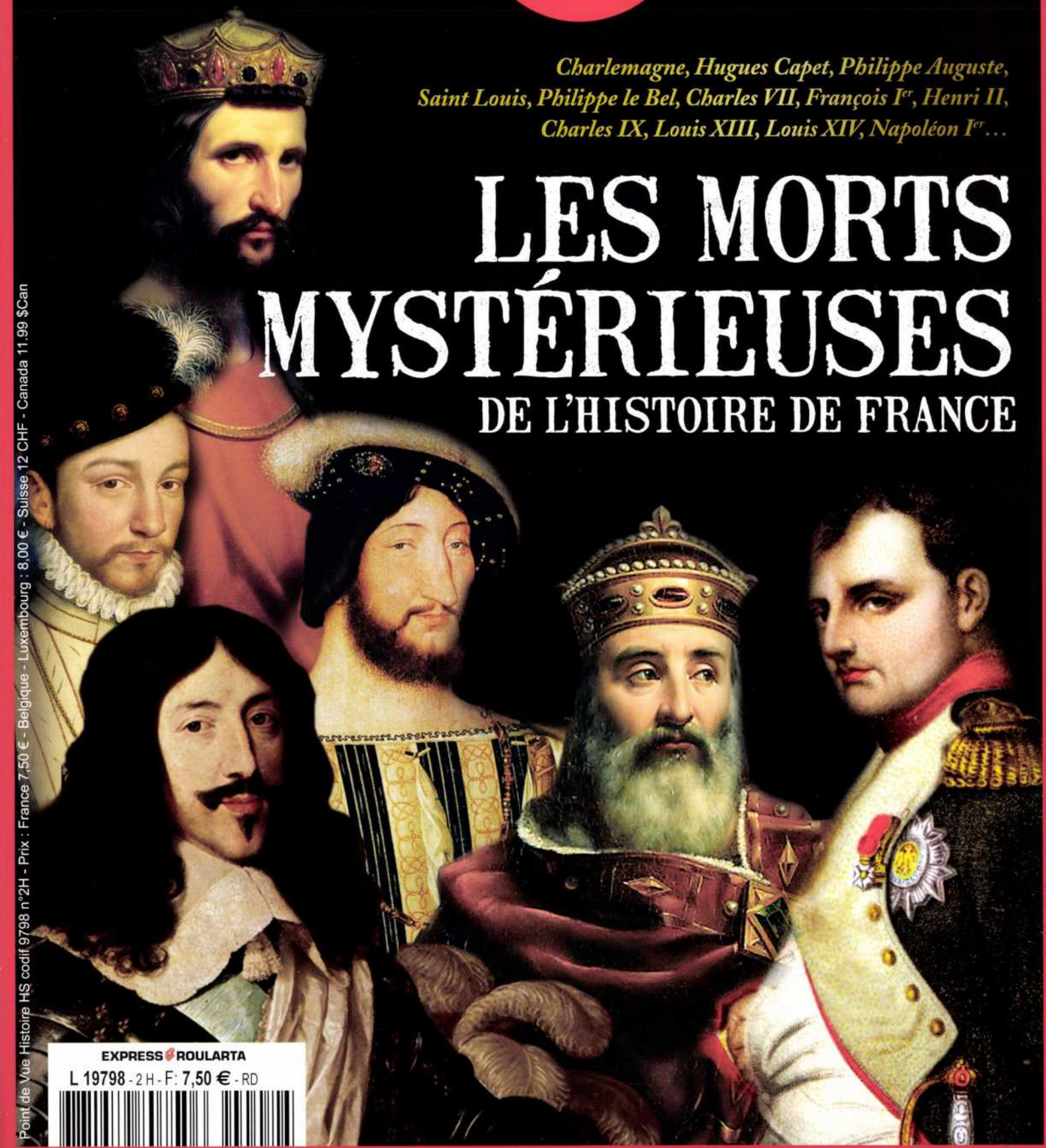

Point de Vue Histoire HS codif 9798 n°2H - Prix : France 7,50 € - Belgique - Luxembourg : 8,00 € - Suisse 12 CHF - Canada 11.99 $Can

EXPRESS ROULARTA

L 19798 - 2 H - F: 7,50 € - RD

ET SI L'HISTOIRE N'ÉTAIT QUE MENSONGES ET ABSURDITÉS...

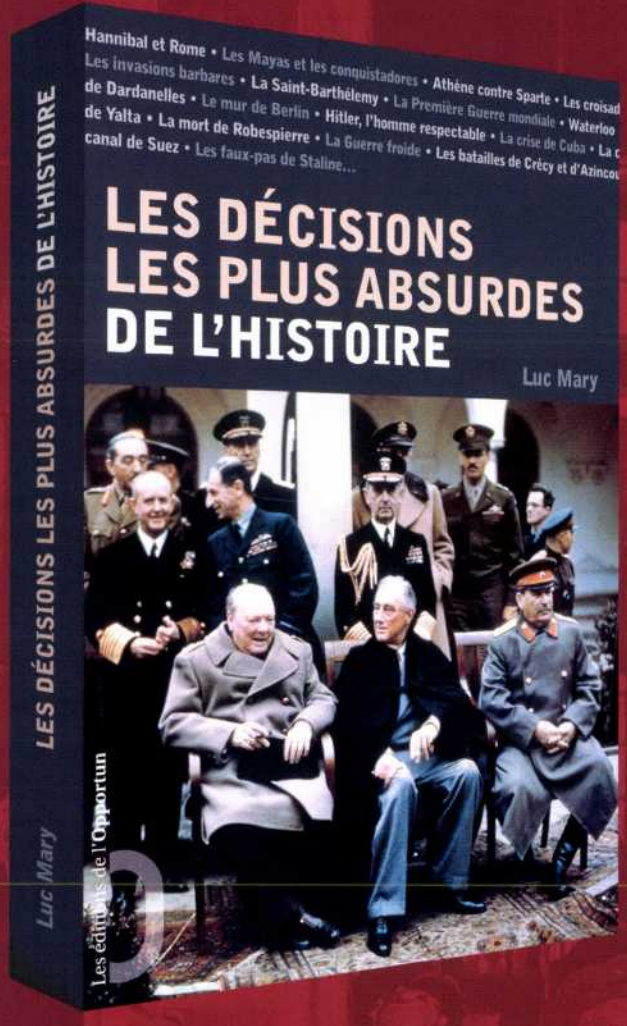

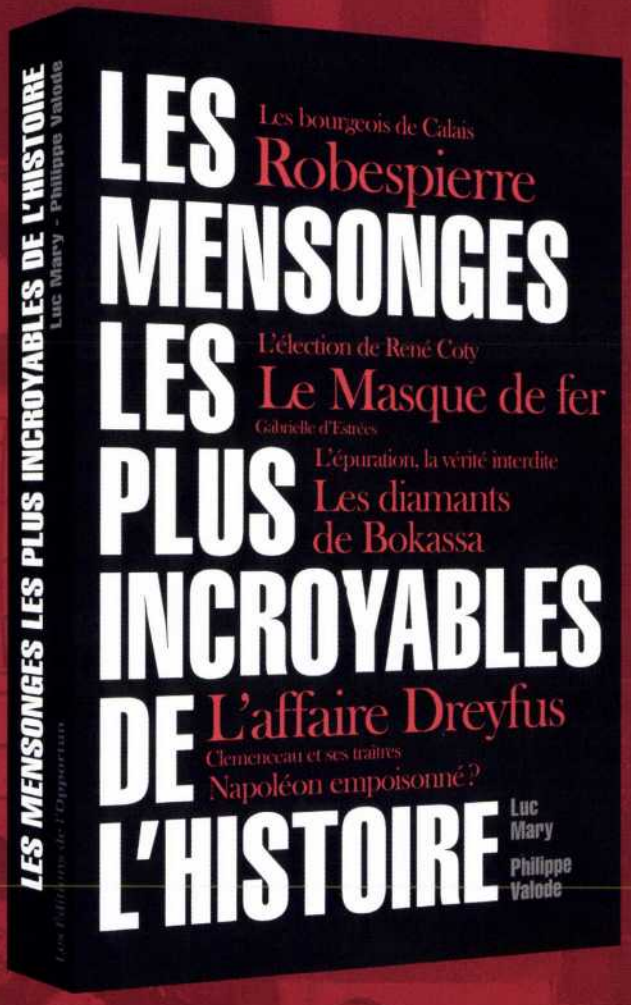

DISPONIBLES EN LIBRAIRIE

Les Éditions de l'**Opportun** - **www.editionsopportun.com**

Édito

Les morts mystérieuses font vibrer notre Histoire...

« **Le roi est mort, vive le roi !** » Les grands personnages de notre Histoire de France ne sont pas les patients les plus simples. Leurs bulletins de santé et leurs lentes agonies forment des récits hors du commun qui fascinent et poussent à l'investigation. Comment meurent les rois et les reines qui ont fait la légende de notre illustre patrie ? Ont-ils succombé à de petits bobos mal soignés ? Étaient-ils sujets à de graves maladies ? Quelle place occupent réellement empoisonnements et autres conspirations ? L'éminent docteur Augustin Cabanès n'a de cesse que de révéler avec talent la réalité crue et médicale, loin des convenances et des étiquettes. Disséquant les corps, les esprits et les vies de ces « intouchables », le docteur Cabanès ne nous épargne aucun détail sur les maladies royales et les mœurs des temps passés. De démystifications en révélations – parfois croustillantes, – le scalpel d'Augustin Cabanès revient sur les morts les plus suspectes. De Charlemagne à François Ier, de Louis XIV à Napoléon III, vous aurez accès aux minutes d'une véritable enquête qui dévoile l'Histoire dans toute son intimité et toute sa cruauté... Passionnant !

La rédaction

HISTOIRE HORS-SÉRIE POINT DE VUE

Point de Vue Hors série
est une publication éditée par
GROUPE EXPRESS ROULARTA
29, rue de Châteaudun 75308 PARIS Cedex 09
Capital social : 47 150 050 €
RCS 552 018 681 Paris

Principaux associés
ROULARTA MEDIA GROUP
Meiboomlaan 33 8800 Roeselare, Belgique

Directeur délégué : Sébastien Loison

Directrice de la Rédaction : Colombe Pringle

Directeur de la publication : Rik De Nolf

Dépôt légal : Novembre 2012
CPPAP : 0709K85179 - N°ISSN : 01261-825 X

Conception et réalisation
Editions de l'Opportun
16, rue Dupetit-Thouars 75003 Paris
www.editionsopportun.com

Rédaction en chef : Stéphane Chabenat, Clotilde Alaguillaume

Maquette : IDZine

Couverture : Philippe Marchand

Correction : Brigitte de Zélicourt

Sommaire

Charlemagne 4
Hugues Capet 6
Philippe Auguste 8
Louis IX 10
Philippe le Bel 14
Charles VII 17
Louis XI 22
François Ier 31
Henri II 32
François II 38
Charles IX 44
Henri III 50
Henri IV 54
Marie de Médicis 60
Louis XII 64
Anne d'Autriche 72
Marie-Thérèse d'Autriche 80
Louis XIV 84
Louis XV 90
Napoléon Ier 94
Louis XVIII 100
Charles X 106
Napoléon III 108

Charlemagne

742 ou 748 - 814

Charlemagne est mort le 28 janvier 814 de pneumonie. Les vacillations du pouvoir, l'existence éphémère des princes, la variation des récits sur les événements principaux donnent à la narration des historiens les plus exacts une ambiguïté qui rend pénible le soin de démêler la vérité à travers ces assertions contradictoires.

Pleurésie certaine ?

Du fondateur de la deuxième race, Pépin le Bref, nous ne rappellerons que l'épitaphe, remarquable par sa concision: *Cy gist le père de Charlemagne*. Tout ce que les historiens nous apprennent à son sujet, c'est qu'épuisé par les fatigues de la guerre, plutôt qu'accablé du poids des ans, Pépin, dans l'espérance de devoir sa guérison à l'intercession de saint Martin, se fit conduire sur son tombeau ; mais cette guérison ne s'opérant pas, il se fit transporter à Saint-Denis, où il mourut (24 septembre 768). La mort de Charlemagne fut la terminaison naturelle d'une affection aiguë, qui semble avoir été une pneumonie. La santé du monarque s'était maintenue bonne jusqu'à un âge avancé. Ce n'est que dans les quatre dernières années de sa longue vie qu'il ressentit les atteintes de la maladie : il eut des accès de fièvre passagers et des crises douloureuses de rhumatisme – ou de goutte.

On prétend que c'est en revenant de la chasse qu'il éprouva les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter. D'après la version la plus généralement acceptée, une pleurésie se déclara et le septième jour de sa maladie, le 28 janvier, à neuf heures du matin, après avoir reçu la communion, Charlemagne âgé de près de soixante-douze ans « rendit son âme à Dieu, qui lui avait confié sur la terre la plus grande mission qu'aucun chef d'État ait jamais accomplie ».

Pneumonie aiguë attestée ?

Le docteur Bougon ne partage pas l'opinion commune. « Ce fut certainement une pneumonie aiguë franche qui l'emporta en six jours », écrit notre confrère, et voici son argumentation. À cette époque, on ne savait pas encore ausculter et les médecins donnaient le nom de pleurésie à toute affection caractérisée par une douleur dans le côté (πλευρον en grec: d'où l'on a fait *pleuresis*, point de côté). Mais, aujourd'hui, il n'est pas possible de méconnaître une pneumonie dans une maladie qui se caractérise:

1 / Par une fièvre vive à début subit ;
2 / Par un point de côté qui se déclare consécutivement ;
3 / Par un affaiblissement progressif ;
4 / Par une fièvre continue, avec soif intense et perte d'appétit.

Il y manque, pourrait-on objecter, un symptôme : c'est l'expectoration. Mais, chez les vieillards, la pneumonie ne s'accompagne que très rarement de ce symptôme, pour ne pas dire exceptionnellement. Tous les pathologistes sont d'accord sur ce point. « Chez le vieillard, dont l'organisme réagit peu, écrit le professeur Dieulafoy, la première pneumonie est insidieuse, le frisson est insignifiant, et le point de côté peut passer inaperçu ; *la coloration du visage et la sécheresse de la langue sont quelquefois les seuls signes révélateurs ; c'est en vain qu'on attend les crachats rouillés, qui n'apparaissent pas…* en un mot, la pneumonie est défigurée par l'âge de l'individu. »

Si l'on veut bien se rappeler que Charlemagne était dans sa soixante-douzième année quand il a succombé, on acceptera que les observations précédentes s'appliquent de tout point à son cas. Des réserves doivent cependant être faites, étant donné l'insuffisance de la description clinique de la maladie dont nous avons cherché à interpréter les trop vagues symptômes. ■

Page de droite : **Statue équestre de Charlemagne (par Agostino Cornacchini, 1725).**

Ci-contre : **Carte de l'empire de Charlemagne, 1657.**

DR

Hugues Capet

939-941 - 996

Hugues Capet est mort le 24 octobre 996 à cinquante-cinq ans, d'une maladie éruptive ressemblant à la variole. Les conjonctures vont bon train sur la mort de ce roi de France. Des précisions manquent, mais l'hypothèse fondée sur les faits médicaux peut toutefois se dessiner.

Éruption cutanée

Une seule phrase, empruntée à l'un des biographes d'Hugues Capet qui méritent le plus de confiance, peut appeler le commentaire ; nous la citons dans son texte inaltéré : « *Hugo rex, papulis toto corpore confectus, in oppido Hugonis forte de Hugues, s'est éteint peut-être à cause de médecins juifs, de même que l'écrit Hincmarus au sujet de Charles le Chauve.* » Ce n'est pas, à la vérité, très explicite. Le roi Hugues, prétend son historien, avait une éruption de papules par tout le corps. Qu'est-ce à dire ? De

Cette maladie doit-elle être étiquetée *variole* ? Le mot n'existait pas encore dans la langue médicale. Cependant, quelle autre affection lui substituer ?

Judæis medicis fortasse [extinctus est], ut de Karolo Calvo Hincmarus scribit » : « Le roi Hugues, épuisé par des pustules qu'il avait sur tout le corps, dans la place

DR

Page de droite : **Statue d'Hugues Capet, château de Versailles.**

Ci-contre : **La tombe du roi Dagobert à la basilique Saint-Denis : illustre victime d'une des premières épidémies de variole qui fit des ravages en France vers 580.**

quelle maladie éruptive peut-il s'agir ? Les papules peuvent tirer leur origine de la variole, de l'érysipèle (infection bactérienne du derme), de la rougeole, de l'eczéma, du lichen, de la syphilis, du purpura papuleux, etc. Nous pencherions plutôt en faveur de la première hypothèse, la variole, et voici nos raisons. Sans chercher à déterminer si la variole a été ou non connue des Anciens, question encore très controversée, il paraît hors de conteste qu'elle a fait son apparition dans les Gaules dès le VI[e] siècle. Marius, évêque d'Avenche, en Helvétie, est le premier qui, dans sa *Chronique*, ait parlé d'une épidémie qui sévit en 570 dans l'ancienne Gaule et l'Italie ; mais son texte imprécis peut donner lieu à une double interprétation.

Épidémie royale

Ce n'est que quelques années après, vers 580, que Grégoire de Tours fait la description d'une maladie papuleuse et vésiculeuse, maligne, s'accompagnant de fièvre, de vomissements, de diarrhée *(morbus dysentericus)*, de fortes douleurs dans les reins et dans la tête, maladie qui semble correspondre assez exactement à notre petite vérole.

L'épidémie fit de grands ravages. Dagobert et Clodobert, fils de Chilpéric et de Frédégonde, succombèrent au mal, ainsi qu'Austregilde, l'épouse du roi de Bourgogne Gontrand. Grégoire fut atteint à son tour, mais eut la chance d'en réchapper. La variole ne reparut qu'un siècle et demi plus tard, avec l'invasion de l'Espagne et de la Gaule narbonnaise par les Sarrasins (742).

Faute de documents, nous franchissons deux siècles : en 934, une fièvre contagieuse, avec papules érysipélateuses, enlève un grand nombre de personnes aux environs de Reims. Est-ce de l'érysipèle proprement dit ou de la variole qu'il s'agit ? Il est malaisé de se prononcer ; c'était, en tout cas, une affection épidémique, fébrile, papuleuse. Presque dans le même temps (en 962) succombait à une maladie offrant les mêmes symptômes Baudoin, comte de Flandre. Or, nous sommes à l'époque où régnait Hugues Capet. Il ne sera donc pas trop téméraire de supposer, sans aller jusqu'à la certitude, que ce roi a très bien pu être atteint d'une maladie qui exerçait alors ses ravages et qui commençait à être bien connue, au moins dans sa symptomatologie, sinon dans sa thérapeutique.

Cette maladie doit-elle être étiquetée *variole* ? Le mot n'existait pas encore dans la langue médicale. Cependant, quelle autre affection lui substituer ? Quoi qu'il en soit, le problème est désormais posé, et, à ce seul point de vue, l'étude critique à laquelle nous venons de nous livrer n'aura pas été superflue. ■

DR

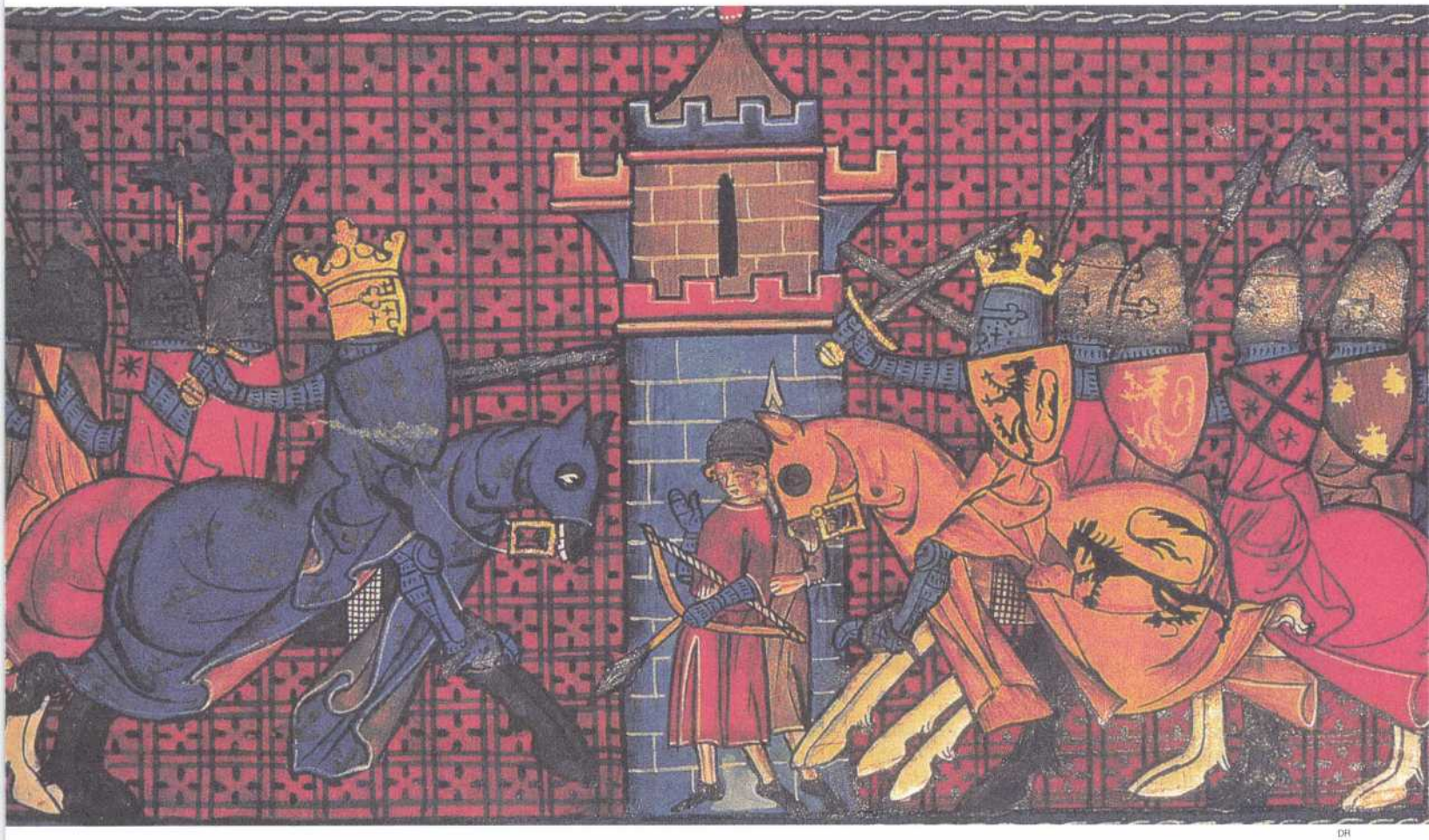

DR

Philippe II
dit Philippe Auguste
1165 - 1223

Philippe Auguste est mort le 14 juillet 1223 de cachexie palustre. Roi au caractère « difficile », il passa d'une maladie à l'autre...

Ci-dessus : La bataille de Gisors, 1198 : Philippe Auguste contre Richard Cœur de Lion, à droite (in *Chronique de Saint-Denis*, British Library).

Sensibilité exacerbée...

Les chroniqueurs nous présentent ce prince comme un roi de belle prestance, mais légèrement chauve, et d'un teint fortement coloré. Très porté sur les plaisirs de la bouche et les autres, quoi qu'en dise Rigord, historien trop officieux pour ne point être suspect, il eut, dit-on, des maîtresses et un bâtard, ce qui expliquerait la réserve excessive qu'il observa vis-à-vis de sa propre épouse. C'était un véritable type de névropathe, un « neurasthénique distingué », comme a dit le confrère Helme, en parlant de Louis XIII.

Très émotif, redoutant la mort, d'une irritabilité maladive, sujet aux impatiences et aux brusques colères, que son petit-fils, Saint Louis, ne se rappelait longtemps après qu'avec terreur.

« Prince à la fois dévot et fourbe, écrit de lui son biographe le plus accrédité (Petit-Dutaillis), emporté, dur jusqu'à la cruauté, jovial et sensuel. » Ses fonctions sensorielles étaient perverties : il avait des hallucinations de la vue. Son chapelain rapporte qu'assistant à la messe à Saint-

Léger en Yveline, dans la forêt de Rambouillet, il vit un enfant à la place de l'hostie !
Son odorat était particulièrement sensible. Quoi qu'il restât dans la limite des réactions normales, « cette délicatesse d'odorat, chez un homme de 1186, est pour étonner, si on la rapproche de la tolérance bien connue du nerf olfactif chez les primitifs – et sous ce rapport, l'homme du XII[e] siècle était aussi *hypo-osmique* que peut l'être le paysan russe d'aujourd'hui ».

Affaiblissement continu

La première maladie de Philippe Auguste qui nous soit signalée date de 1179. Cette maladie offrit quelque gravité mais fut de courte durée : elle ne se prolongea pas au-delà d'une dizaine de jours. En 1190, à Gênes, nouvelle atteinte morbide, sur laquelle on n'est qu'imparfaitement renseigné. En juin 1191, le roi éprouve, devant Acre, les symptômes d'une affection épidémique, fébrile, infectieuse, qui régnait dans le camp des croisés et qui l'atteignit en même temps que le roi Richard Cœur de Lion. Il s'agit probablement d'une scarlatine. L'affection avait duré trois semaines ; il n'en était pas encore tout à fait remis sept mois plus tard.
En juillet de la même année, seconde maladie infectieuse : à peine guéri de sa scarlatine, Philippe était attaqué par la dysenterie. En 1108, Philippe Auguste a une maladie assez grave pour l'arrêter dans sa campagne de Guyenne et le forcer à rentrer en France.
En septembre 1222, premier accès de fièvre quarte, et persistance de l'infection paludique jusqu'à l'année suivante. Saigné après un accès, Philippe meurt, au dire des chroniqueurs, des suites d'une imprudence diététique, mais plus vraisemblablement de l'*épuisement causé par la cachexie palustre*. Il était âgé de cinquante-huit ans. ■

« Prince à la fois dévot et fourbe, écrit de lui son biographe le plus accrédité, emporté, dur jusqu'à la cruauté, jovial et sensuel. »

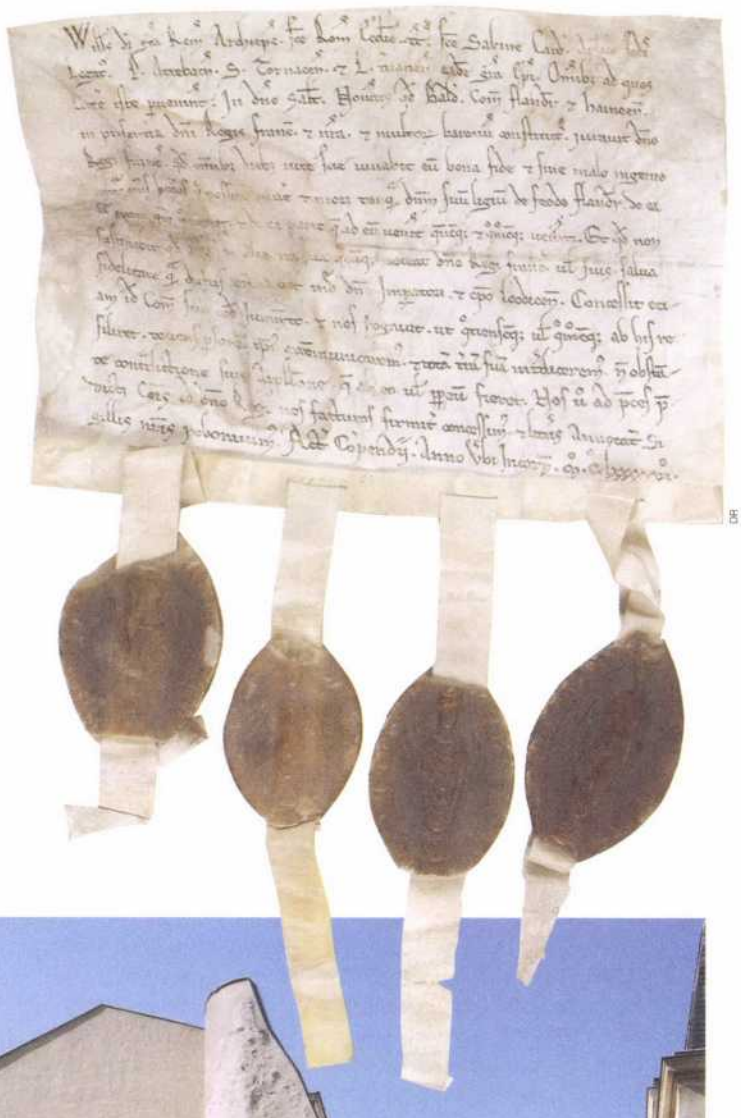
DR

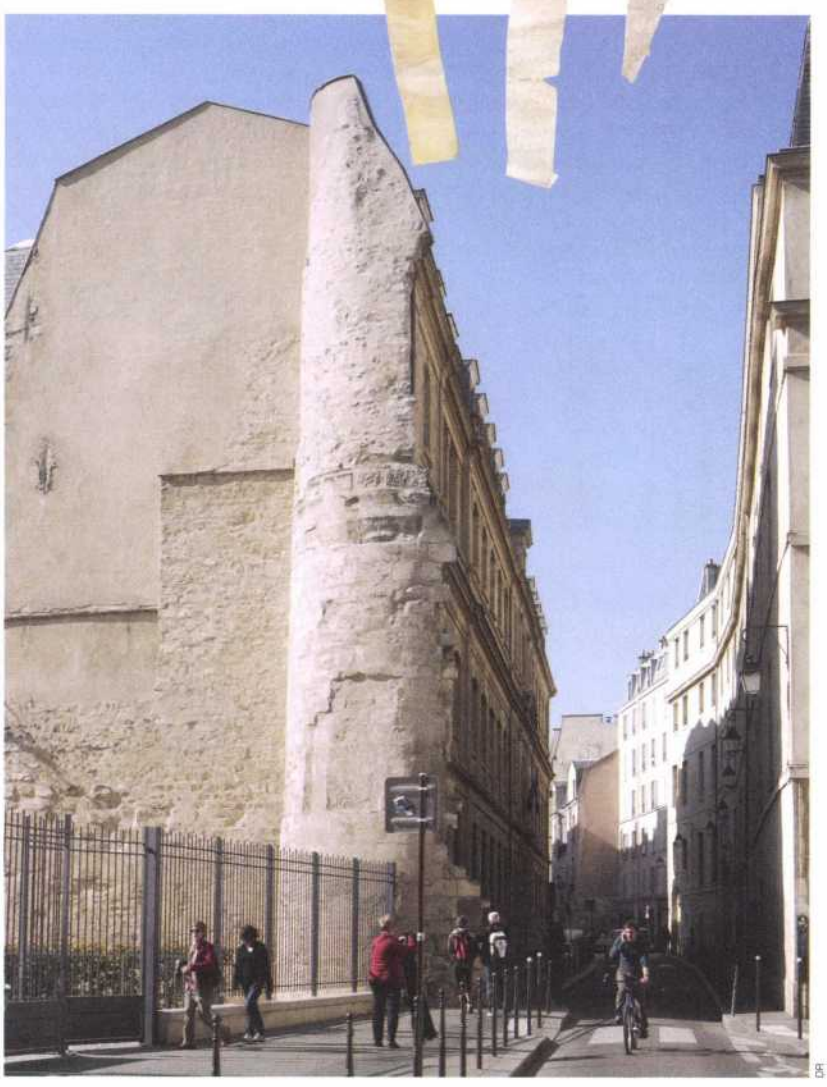
DR

Ci-dessus :
Hommage du comte de Flandre au roi Philippe Auguste a Compiègne en 1196, parchemin original.

Ci-contre :
La fameuse enceinte de Philippe Auguste, symbole de son règne à Paris, rue Charlemagne.

Louis IX (Saint Louis)

1214 - 1270

Saint Louis est mort en 1270 de cachexie palustre. Sa biographie pathologique peut se résumer en deux maladies chroniques, dont il est délicat d'établir l'origine infectieuse en raison d'une symptomatologie complexe, et plutôt impressionnante, et de constatations parfois énigmatiques.

Page de droite : Statue de Saint Louis à la Sainte-Chapelle de Paris.

Premières manifestations de l'infection

Sur les douze enfants de Louis VIII et de Blanche de Castille, sept sont morts en bas âge ; une fille, Isabelle, a dépassé l'âge adulte ; quatre fils ont joué un rôle plus ou moins considérable : *Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou, Robert d'Artois* et *Louis IX*.

Les chroniqueurs nous représentent le futur roi Saint Louis « frêle, mince, assez maigre, de haute stature » ; blond et rappelant par son teint plutôt son père, d'origine flamande, que sa mère. S'il fut de constitution maladive, il ne semble pas avoir eu de maladies caractérisées jusqu'à l'âge de vingt-sept ans. On trouve bien, avant cette date, dans les comptes du roi, une indication de saignée, mais on sait que la phlébotomie était, au Moyen Âge, une mesure de prophylaxie saisonnière, autant qu'une arme thérapeutique : on ne saurait donc rien induire de cette particularité.

Dès le mois de juillet 1242, le roi avait présenté les premiers symptômes de cette infection paludéenne.

La première était une *inflammation chronique des téguments*, caractérisée par l'enflure subite et douloureuse de la partie de la jambe droite comprise entre le mollet et la cheville, partie qui « devenoit rouge comme sanc ». Cette inflammation succédait à une période prodromique d'environ trois jours, marquée par des phénomènes généraux, adynamie, prostration : il ne pouvait de lui-même sortir du lit ; par des troubles sensoriels : il n'entendait pas ; par une insomnie persistante et douloureuse ; par de l'anorexie : il ne pouvait manger. Vers le cinquième jour, la défervescence commençait ; au septième ou au huitième jour, la guérison était complète.

Cent fois infecté !

La netteté de la symptomatologie indique une maladie infectieuse, assez analogue à l'érysipèle à répétition. Combien de fois cette affection reparut-elle chez Saint Louis, mort à cinquante-six ans ? Si l'on accepte comme chiffre annuel le chiffre donné par le confesseur du roi, et si l'on prend comme base une période de trente années, on voit que le roi n'a pu contracter l'infection moins de cent fois. Comment expliquer, chez le royal patient, la genèse de cet érysipèle ? Et d'abord, quelle est la nature de cette affection ?

Avant Pasteur, on ne considérait pas l'érysipèle comme une maladie infectieuse. C'était, croyait-on, un stigmate de scrofule. On est revenu à une conception plus scientifique et la démonstration de la nature infectieuse de cette affection n'est plus à faire. On sait moins bien pour quelle raison, après une première atteinte d'érysipèle, loin d'être immunisé, on est prédisposé à une ou plusieurs récidives. Peut-on établir un lien entre l'érysipèle à répétition et une maladie concomitante ?

Un médecin russe a fait à cet égard une remarque qui nous intéresse tout particulièrement, dans le cas qui nous occupe, celui de Saint Louis. Ce distingué confrère (Walter de Kiew) a cru pouvoir affirmer la réapparition régulière, chez certains paludiques, de l'érysipèle *consécutivement à l'accès malarien*. Il a même baptisé cette variété d'érysipèle *érysipèle malarique*. Nous ne savons ce qu'en pensent les spécialistes ; nous tenons en tout cas cette hypothèse pour très acceptable et, sans plus tarder, nous en ferons l'application au personnage dont nous dressons le bilan pathologique.

Le palu, ennemi intime du roi

Dès le mois de juillet 1242, le roi avait présenté les premiers symptômes de cette infection paludéenne, qui aboutira finalement à la cachexie palustre, et, comme ultime conséquence, à la mort. Au cours de cette année 1242, les troupes du saint roi guerroyèrent, en Poitou et en Saintonge, contre les Anglais ; elles furent décimées par les exhalaisons miasmatiques des marais ; le roi fut atteint à son tour. Rentré à Paris le 28 septembre 1242, Louis éprouve d'abord une amélioration passagère ; mais l'anémie, consécutive à l'infection, fait de tels progrès que le roi est obligé de recourir aux prières des moines de Cîteaux.

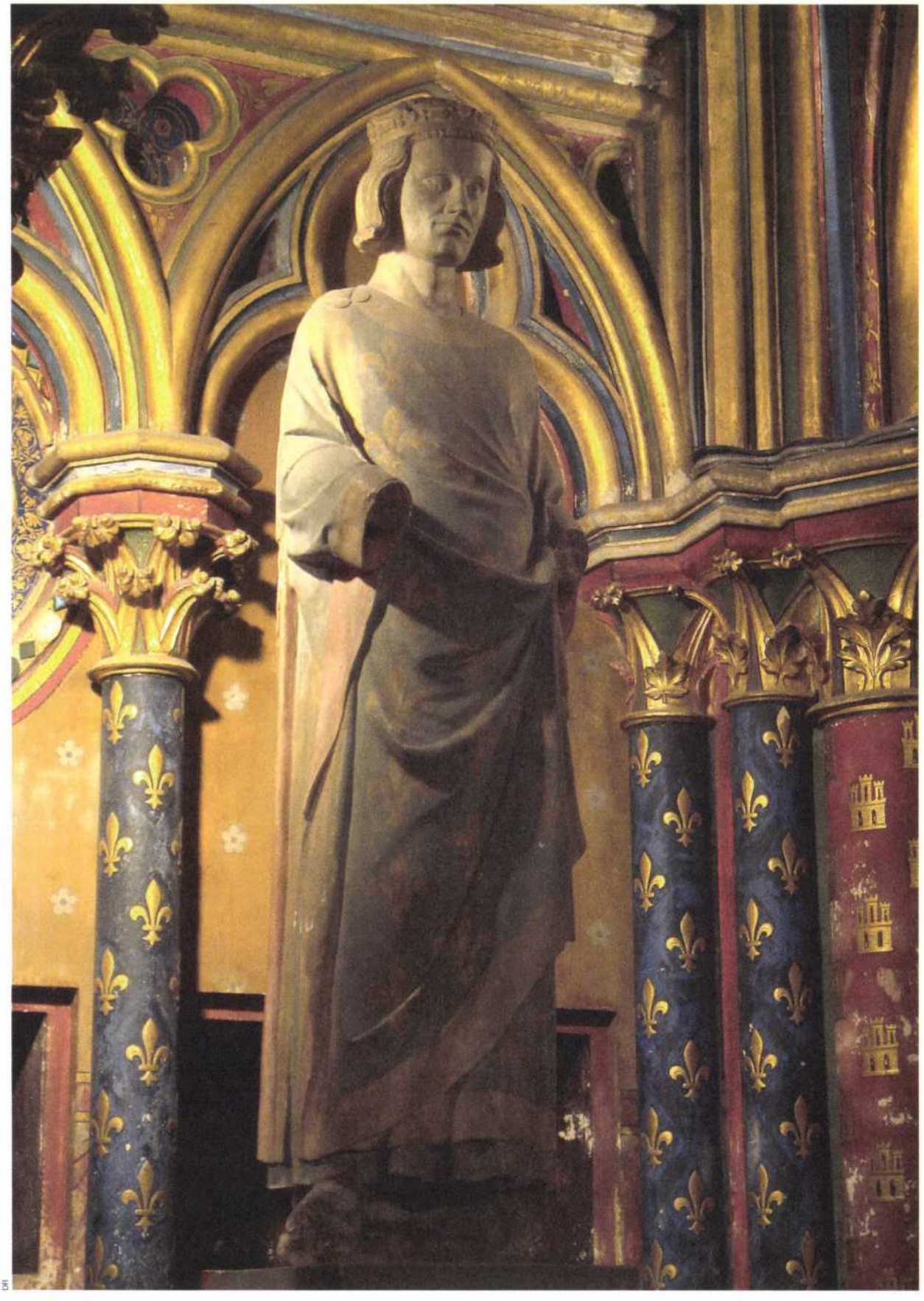

DR

Au mois de décembre de l'année suivante (1243), le roi subit une rechute de paludisme et pendant près de trois semaines il resta entre la vie et la mort. Il fut si fortement malade que l'on désespéra de sa vie, écrit le confesseur de la reine Marguerite. Il eut de la fièvre double tierce et de la dysenterie. Il tomba même un moment dans le coma. Le roi présenta, au résumé, un cas type de ce que les anciens auteurs ont décrit sous le nom de *fièvre malarienne à coma* ou *fièvre comitée palustre*, une des manifestations les plus dangereuses du paludisme.
Ces prémices posées, on déterminera mieux la véritable cause de la mort du roi. Étant donné ses maladies antérieures, il était à prévoir que, sous la moindre influence nocive, la malaria allait de nouveau reparaître.

La dernière croisade

À peine débarqué à Damiette (1249), c'est Joinville qui nous renseigne avec son habituelle précision, le roi a des accès de sa fièvre double tierce et plusieurs fois il tombe en syncope. Puis il est repris de son flux de ventre et maigrit à ce point « que les os de l'échine de son dos estoient merveilleusement aguz ».
Mais le roi n'était pas au bout de ses peines. Une épidémie de scorbut sévit sur le camp des croisés. Saint Louis ne tarda pas à présenter les symptômes de cette affection : le déchaussement des gencives ; l'ébranlement et la chute de toutes les dents, à part une seule ; des hémorragies cutanées ; des ecchymoses livides des membres inférieurs. Il en resta très meurtri, mais une amélioration survint et pendant sept ans, c'est-à-dire jusqu'en 1256, le roi n'éprouva pas de rechute.
En 1256, Louis tombe malade à Senlis : on ne sait pas au juste de quelle maladie il fut affecté. Même insuffisance de renseignements sur les étapes morbides de Fontainebleau (1259), Creil (1260) et Pont-de-l'Arche (1264). Le roi part pour la huitième croisade, le 16 mars 1270 ; à ce moment il a grand-peine à monter à cheval, tant il est affaibli. Sa faiblesse est telle que Joinville doit le transporter, dans ses bras, de l'hôtel du comte d'Auxerre aux Cordeliers. Le 17 juillet, il arrivait devant Tunis ; le 3 août, il était repris de dysenterie et de fièvre. Un moment on le croit mieux ; mais bientôt les symptômes de la cachexie palustre réapparaissent, la fièvre redouble d'intensité et le roi succombe, le lundi 25 août, âgé de cinquante-cinq ans.

Les restes de Saint Louis : dispersion de reliques

Après la mort du roi, ses entrailles furent inhumées en l'abbaye de Montréal, près de Palerme, et ses os transportés à Saint-Denis. Lors des exhumations, faites en 1793 dans la célèbre abbaye, on trouva, à côté du tombeau de Louis VIII, celui dans lequel on avait déposé les ossements de Saint Louis ; il était plus court et moins large que les autres. Sous le règne de Louis-Philippe, on a érigé une chapelle à l'endroit où l'on présume que Saint Louis est mort.
Après la conquête d'Alger, un des articles du traité avec le bey de Tunis stipulait qu'il protégerait les prêtres catholiques nommés pour desservir une chapelle dédiée à Saint Louis et bâtie sur les lieux témoins de sa mort. Le 15 mai 1843, tandis qu'on s'occupait de la restauration de la Sainte-Chapelle, des ouvriers, en levant une dalle au centre de l'abside de la chapelle haute, trouvèrent une boîte d'étain renfermant un cœur. Ce monument funéraire ne portant aucune inscription, une longue et confuse discussion s'engagea parmi les archéologues au sujet de ce viscère, que les uns prétendaient être celui du roi Saint Louis, ce que d'autres niaient non moins énergi-

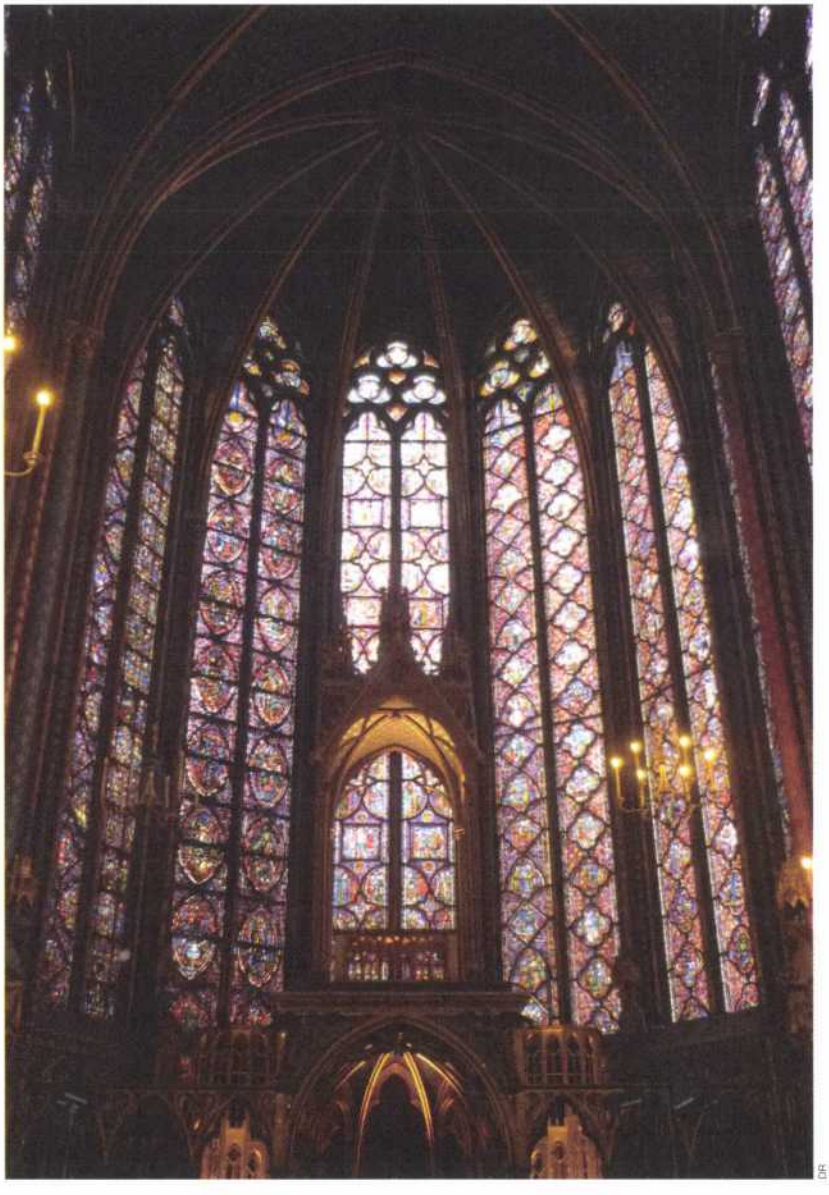

DR

Intérieur de la Sainte-Chapelle où repose le corps de Saint Louis, Philippe le Bel ayant fait exhumer son corps de Saint-Denis pour le transférer dans ce lieu sacré.

DR

Intérieur de la cathédrale de Montréal à Palerme, en Sicile, où furent placés le cœur et les entrailles de Louis IX.

quement. Il est assez généralement admis, à l'heure actuelle, que le cœur du saint roi repose, comme nous l'avons indiqué plus haut, à Montréal, près de Palerme ; et, par suite, que le cœur trouvé dans la Sainte-Chapelle ne saurait être attribué au roi Louis IX ; mais le champ des controverses reste toujours ouvert, car tous ne s'avouent pas vaincus.

Le monastère royal de Saint-Louis de Poissy fut fondé par Philippe le Bel, qui ordonna en mourant de déposer son cœur dans l'église de l'endroit, laquelle possédait également dans son trésor la partie supérieure de la tête de Saint Louis. Le trésor royal de Saint-Denis conservait aussi un reliquaire de vermeil doré, où était enchâssée la mâchoire inférieure, ou menton, de Saint Louis. Deux petites statues, représentant Philippe III et Philippe le Bel, supportaient la relique. La tête de Saint Louis a longtemps été conservée au Palais de justice, et l'on y gardait aussi, dit-on, le dais sous lequel le monarque avait siégé en la chambre du Châtelet. L'abbaye de Saint-Victor possédait une de ses côtes.

L'hommage de Philippe le Bel

En 1298, Philippe le Bel fit exhumer de Saint-Denis le corps de son saint aïeul, pour le transférer dans la Sainte-Chapelle de Paris. À cette époque, plusieurs de ses ossements durent être distribués à diverses églises, monastères, corporations et personnages marquants ; d'autres en possédaient déjà. Ainsi, une côte de Saint Louis existait à l'abbaye de Saint-Victor, dont l'abbé, Raoul (mort le 8 novembre 1247), avait été l'ami du monarque. Ce prince, ayant été gravement malade à Saint-Germain-en-Laye, Marguerite s'engagea sur les Évangiles, en présence d'Adam de Chambly, évêque de Senlis, d'Eudes, abbé de Saint-Denis, et de Raoul, abbé de Saint-Victor, qu'elle mettrait à exécution de point en point le testament du roi son époux.

Le cœur et les entrailles de Saint Louis furent, comme nous l'avons dit plus haut, déposés dans la cathédrale de Montréal, la plus belle église de la Sicile. Un monument sépulcral, situé dans une des chapelles du chœur de l'église, renferme cette précieuse relique. Une statue d'or, érigée à Saint Louis par ordre de Philippe le Bel, était conservée dans la Sainte-Chapelle. Cette statue, où le monarque était représenté les yeux fermés, a servi de type à celle qu'on exécuta pour l'église des Carmes de la place Maubert. Le chœur renfermait des peintures ordonnées par Philippe le Long et par Jeanne, sa femme, fondateurs de cette maison, en 1317 ; et l'on y retrouvait Saint Louis et sa famille, en habits de cour.

Une autre statue de ce monarque, très estimée des connaisseurs, figura longtemps sur le portail des Cordeliers de Paris. Elle provenait de l'ancien portail de l'hôtel des Quinze-Vingts, rue Saint-Honoré, fondé par Saint Louis au retour de la croisade. Après la démolition de l'hôpital des Quinze-Vingts, les statues de Saint Louis et de Marguerite, qui se trouvaient placées sur ce portail, furent déposées, en 1781, dans la salle des antiques du Louvre.

En 1306, on fit la translation de la tête de Saint Louis à la Sainte-Chapelle de Paris. Il semblerait que les ossements de Saint Louis eussent été rapportés à Saint-Denis, car une seconde translation eut lieu en 1392, sous le règne de Charles VI, qui arriva au Moustier royal avec une châsse d'or de 252 marcs. Elle avait été commencée par Charles V. Les principaux personnages du royaume furent appelés à cette cérémonie. Le roi, en manteau royal, porta lui-même les os sur l'autel. Il en donna une côte à Pierre d'Ailly, pour le pape Clément VII ; deux autres os au duc de Berry et à Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et un ossement à partager entre les prélats ; après quoi, il mit le reste dans la nouvelle châsse. ■

Le roi part pour la huitième croisade, le 16 mars 1270 ; à ce moment il a grand-peine à monter à cheval, tant il est affaibli.

DR

Philippe le Bel

1268 - 1314

Philippe le Bel est mort le 29 novembre 1314 d'une maladie indéterminée. Les interprétations les plus fantaisistes se sont succédé face à cette mort des plus mystérieuses. Accident de chasse, empoisonnement ou faiblesse due au chagrin ? Le mal inconnu qui frappa le roi laissa le corps médical perplexe. Retour sur un cas inexpliqué.

Mourir en pleine santé

« Au mois de novembre 1314, dans la résidence royale de Fontainebleau, gisait sur son lit de mort Philippe IV, dit *le Bel*, ayant à peine atteint sa quarante-sixième année. Que s'était-il donc passé pour que, dans la force de l'âge et lorsque de longs jours paraissaient lui être encore réservés, il lui fallût abandonner le pouvoir souverain dont il s'était montré si jaloux ? Succombait-il à une de ces affections graves que la science médicale n'avait

pu jusqu'alors combattre par des remèdes efficaces ? Hélas ! non : le pouls était bon et sans fièvre ; aucun mal visible ne se manifestait dans l'état du monarque, et cependant ses forces avaient insensiblement disparu et il touchait à la dernière heure. Une morne stupeur régnait parmi les médecins et tous les témoins de cette scène extraordinaire. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à défaut de cause apparente on cherchât à expliquer par toutes sortes de conjectures un événement si inattendu. » *(Bibliothèque de l'École des chartes).*

Ces quelques lignes posent très nettement le problème.

Philippe le Bel, dont la santé avait toujours été florissante, dont la vigueur physique faisait l'admiration de ses sujets, tombe subitement malade le lundi 4 novembre 1314 : le roi se plaint d'une douleur gastrique aiguë, suivie de vomissements et de diarrhée. Surviennent consécutivement de la sécheresse de la bouche, de l'anorexie et une soif que rien ne pouvait apaiser. La maladie dura quatre semaines. Les médecins du roi n'y entendaient goutte, mais ils ne le voyaient pas néanmoins en danger de mort, car il n'existait pas de fièvre (le pouls et l'urine étant normaux). Cette maladie avait-elle eu des prodromes ?

Hypothèses et controverses

Si l'on s'en rapporte au témoignage du frère du roi, la mort de Philippe le Bel avait été précédée d'une période de dépression mélancolique, dont la durée est restée indéterminée. Charles de Valois allait même jusqu'à faire retomber la responsabilité de la mort de son frère sur Enguerrand de Marigny, dont les malversations avaient causé à Philippe un si profond chagrin. C'est en se basant sur la déclaration de Charles à son neveu, Louis le Hutin, précisant cette accusation, que certains historiens contemporains, entre autres Lacabane, ont cru pouvoir affirmer que « la mort de Philippe le Bel devait être attribuée au chagrin ».

Nous ne nous arrêterons pas à un argument plus politique que scientifique et nous aborderons une autre version, qui semble jouir d'une plus grande créance, bien que sa base soit presque aussi fragile. On enseigne encore aujourd'hui, dans nombre d'histoires officielles, que Philippe le Bel aurait été victime d'un accident de chasse. Le roi était, en effet, grand chasseur devant l'Éternel. On apprend qu'il est tombé malade au cours d'une de ses chasses, et aussitôt la légende de s'établir qu'il a été blessé par un sanglier ; d'autres disent qu'il s'est fracturé la jambe en tombant de cheval. Même incertitude sur le lieu où se serait passé l'événement. Le roi chassait en forêt près de Pont-Sainte-Maxence, chef-lieu de canton de l'Oise, arrondissement de Senlis, probablement dans la forêt d'Halatte – à moins que ce ne fût dans la forêt de Bière (Fontainebleau), ou encore à Corbeil, d'où il aurait été transporté à Fontainebleau. Geffroi, Geoffroi ou Godefroi de Paris est le seul, parmi les historiens français contemporains, qui ait fait allusion à cet accident de chasse ; encore ne semble-t-il être que l'écho des bruits qui circulèrent alors dans le public. S'il faut en croire M. Funck-Brentano, on ne saurait accorder qu'une confiance médiocre à la chronique rimée de Godefroi de Paris. Voici ce qu'il nous en dit, dans une des érudites annotations de son opuscule sur *La Mort de Philippe le Bel* : « Elle [cette chronique] est, à vrai dire, *bourrée d'erreurs grossières* ; elle traduit, dans le langage d'un bourgeois de l'époque, bonhomme et gouailleur, les racontars qui couraient la ville sur les événements du jour. » « Godefroi de Paris, dit de son côté Léon Lacabane, qui fait cependant grand cas de ce chroniqueur, est, je crois, le seul de nos historiens français contemporains qui ait parlé de cet accident. Mais on s'aperçoit aisément que c'est un simple bruit qu'il tient à constater, plutôt qu'un fait qu'il ait l'intention de garantir. »

M. Lacabane opine que l'on fit courir le bruit d'un accident de chasse dont aurait été victime Philippe le Bel, dans le but d'atténuer, surtout à l'étranger, la mauvaise impression qu'aurait produite l'annonce d'une fin causée par les remords et le chagrin. Il remarque, à cet effet, que les chroniques françaises les plus sûres ne tiennent pas compte de cette rumeur ; alors que celle-ci était facilement acceptée par les historiens italiens à la solde ou à la dévotion de la papauté. Sans nous embarrasser d'une explication pour le moins superflue, au point de vue spécial où nous nous plaçons, nous pouvons conclure, sans trop de présomption, que *ce n'est pas à un accident de chasse qu'il faut attribuer la mort de Philippe le Bel.*

RUE DES ARCHIVES

Page de gauche :
Château de Courtrai, à Lille dont la construction fut ordonnée par Philippe le Bel en 1300.

Ci-contre :
Philipe IV le Bel et les attributs de la monarchie (gravure).

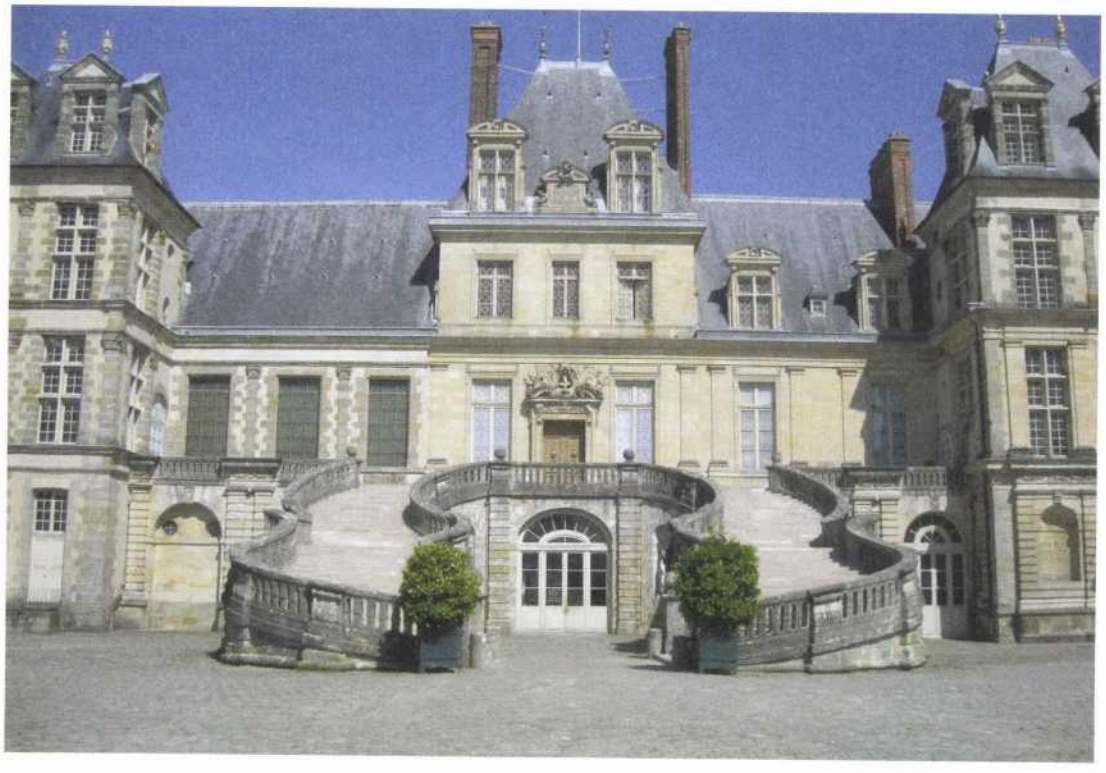

DR

Entrée du château de Fontainebleau, résidence régulière du roi Philippe le Bel.

Quand le traumatisme émotionnel crée le doute médical

Nous avons fait justice, peut-être un peu sommairement, de l'opinion qui attribue la fin du roi au chagrin. Nous y revenons pour dire que l'état de dépression très réelle qui a précédé l'explosion du mal a bien pu être une cause occasionnelle de celui-ci : les travaux des neurologues modernes sont tous concordants sur l'importance qu'il convient d'attribuer aux traumatismes émotionnels.

Mais ce mal qui aurait provoqué la mort du roi, quel est-il ? Nous comprenons l'embarras des médecins de Philippe, et nous sommes loin d'avoir l'assurance de ceux qui tranchent d'autant plus dogmatiquement les problèmes les plus controversés de la pathologie historique qu'ils sont moins compétents pour en décider. Quels symptômes objectifs avons-nous, qui nous permettent de poser un diagnostic plausible ? Aucun. Et comme signes subjectifs ? de l'anorexie et de la polydipsie.

En revanche, nous apprenons, d'une source qu'on ne suspectera pas (la chronique de Guillaume l'Écossais), que le royal patient n'a pas éprouvé la moindre sensation douloureuse, ni à la tête, ni au cœur, ni aux poumons, ni dans les flancs, ni aucune autre part. Au reste, il ne s'alite que trois jours avant sa mort ; et il meurt dans la plénitude de sa connaissance.

Deux jours auparavant, il avait mandé auprès de lui son fils, « qu'il entretint en tête à tête pendant longtemps » ce qui exclut définitivement l'hypothèse d'une aphasie consécutive à un traumatisme cranien, à la suite d'une chute de cheval. Pour qui connaît la taciturnité habituelle du roi, un mutisme durant quelques jours n'a rien, au surplus, qui doive surprendre.

Que conclure maintenant ? Philippe le Bel n'est certainement pas mort empoisonné ; il n'a pas davantage succombé à un accident de chasse : il est mort d'une maladie qui reste à déterminer.

Une obscure maladie

Que conclure maintenant ? Philippe le Bel n'est certainement pas mort empoisonné ; il n'a pas davantage succombé à un accident de chasse : il est mort d'une maladie qui reste à déterminer. « La maladie qui tua Philippe le Bel, écrit M. Funck-Brentano, semble être la fièvre typhoïde. » Et il ajoute aussitôt, pour se couvrir : « Tel a, du moins, été le sentiment des personnes compétentes que nous avons consultées à ce sujet. »

Ces conclusions sont discutables. Nous ne constatons, en effet, chez Philippe le Bel, ni céphalalgie, ni douleur iliaque, ni troubles urinaires, ni élévation de température. « Au XIV[e] siècle, dit encore M. F. Brentano, la médecine ne connaissait pas encore le typhus ; elle ne le connaissait pas davantage au XVII[e]. »

Sans doute il faut attendre jusqu'au médecin Louis pour que la fièvre typhoïde ait sa place reconnue dans le cadre nosologique ; mais, au Moyen Âge et peut-être même bien avant l'époque médiévale, on connaissait les symptômes des « fièvres continues », qu'on désignait sous différents noms. Dans son traité de médecine, classique au temps de Philippe le Bel, le *Lilium medicinæ*, Bernard de Gordon notait déjà… le gargouillement iliaque ! Il lui donnait, il est vrai, une valeur pronostique que nous ne lui reconnaissons plus. Si ce n'est pas de fièvre typhoïde que Philippe le Bel était atteint, ce n'est pas davantage d'une pyrexie infectieuse, quelle qu'elle soit, puisque, pendant tout son cours, sa maladie est restée apyrétique.

Alors ? Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'avec les renseignements imparfaits que nous possédons, nous entendons parler des renseignements d'ordre médical, tels, par exemple, qu'une observation clinique bien prise, il nous est impossible d'étiqueter l'affection à laquelle a succombé le roi Philippe IV. Et nous serions bien près d'être d'accord avec M. Funck-Brentano, quand il écrit que « le texte de Guillaume l'Écossais – le seul sérieux, en l'espèce – montre clairement que Philippe le Bel ne mourut ni de consomption, ni de langueur, ni de remords, ni de chagrin, comme le veulent ceux de nos historiens qui ne le font pas mourir d'un accident de chasse. » Il ne nous paraît pas possible d'arriver à plus de précision dans l'état actuel de nos connaissances historiques. Le problème reste à l'étude. ■

Charles VII

1403 - 1461

Charles VII est mort le 22 juillet 1461 de cachexie tuberculeuse. Au cœur de la guerre de Cent Ans, la légitimité du roi pour monter sur le trône est mise à mal... Que serait Charles VII sans Jeanne d'Arc ? Si ces aléas historiques sont plus que connus, la santé et les défaillances (physiques... et mentales) de Sa Majesté sont moins souvent évoquées. Elles éclairent pourtant l'homme et son règne.

Drôle de paternité

Des douze enfants que Charles VI eut, de son union avec Isabeau de Bavière, quatre succombèrent en bas âge : un, le jour où il vint au monde (Philippe) ; un autre, l'année de sa naissance (Charles de France, dauphin de Vincennes) ; un troisième enfant, une fille (Jeanne), à l'âge de deux ans ; un garçon (Charles de France, duc de Guyenne), âgé de huit ans. Le futur Charles VII était né le cinquième (le 22 février 1403). On a émis des doutes sur la légitimité de la naissance de Charles VII. On n'a pas oublié la scène de l'entrevue de Jeanne d'Arc avec le prince, où la vierge lorraine lui dit ces paroles, dont le sens a pu paraître mystérieux : « Je te dis de la part de Messire que tu es vray héritier de France et *fils du roy*. » Si, d'autre part, on se reporte au mois de la conception du cinquième enfant d'Isabeau de Bavière, c'est-à-dire au mois de mai 1402, on ne peut se défendre de certaines réflexions. En ce mois de mai (1402), quelques jours avant la Pentecôte (qui tomba cette année-là le 14 mai), Charles VI éprouvait un accès de folie. Le samedi après la Pentecôte (20 mai), Charles était encore dans sa crise, quand parut un édit du duc d'Orléans pour la levée d'une imposition générale.

Ce n'est que dans les premiers jours de juin que le roi recouvra la raison. Il éprouva une rechute au milieu du mois de juillet, se remit le 1er octobre, pour retomber le 3. Au commencement de février, il était rétabli. Si nous ouvrons les comptes de l'année 1402, nous voyons que la reine séjourne au mois de mai à l'hôtel Saint-Paul, résidence de Charles VI. Le 14, elle dîne au palais, soupe et *couche à Saint-Ouen* ; les 21 et 28 mai, elle est de nouveau à l'hôtel Saint-Paul, où elle reste pendant la plus grande partie de l'année, sauf quelques séjours à la Porte-Barbette. Ces dates peuvent jeter quelque lumière sur la question. Dans les cours étrangères, on était fixé, d'ailleurs, à cet égard. Il y a telle dépêche, dans les archives de Milan, qui est suffisamment explicite. Charles VI, faisant le plus souvent lit à part, ne prenait guère souci des infidélités de sa peu chaste épouse, la superstitieuse Isabeau.

Carte de l'Europe féodale à l'époque Philippe le Bel.

Enquête sur l'hérédité...

Cette découverte n'infirmerait, hâtons-nous de le dire, aucune des conclusions qu'on pourrait tirer de l'hérédité paternelle de Charles VII, même s'il était avéré qu'Isabeau de Bavière ait eu pour

Page de droite : Charles VII (peinture de Jean Fouquet).

Ci-dessous : Le château de Mehun-sur-Yèvre, résidence que le roi « affectionnait particulièrement ».

amant, en 1402, Louis d'Orléans, le propre frère de Charles VI. Charles VII ne pourrait, en tout cas, renier le legs maternel. Et s'il se présente au médecin psychologue comme un neurasthénique, sujet à des phobies multiples, il n'est pas téméraire d'affirmer que sa mère en est quelque peu responsable. Isabeau passe, en effet, sa vie dans des appréhensions continuelles, effrayée par le bruit du tonnerre, craignant Dieu et le diable, ne se trouvant nulle part en sécurité, n'osant rester longtemps sur un plancher, de peur qu'il ne s'écroulât, ni passer à cheval sur un pont de bois pour le même motif. Les antécédents collatéraux de Charles VII sont tout aussi utiles à connaître, pour expliquer certaines particularités du dossier pathologique de ce prince. Trois de ses frères au moins paraissent être morts tuberculeux :

1/ *Charles de France, duc de Guyenne,* mort le 11 janvier 1400, d'une « grave maladie qui l'avait réduit à un état de maigreur effrayante : son corps n'avait plus que les os et la peau ».

2/ *Louis de France, duc de Guyenne,* mort le 18 décembre 1415, également tuberculeux, à la suite d'excès de toute sorte. Dans les derniers jours de sa vie, il eut de la fièvre et de la diarrhée, qui hâtèrent sa fin. Cette mort fit naître des soupçons d'empoisonnement, d'autant plus qu'on l'avait tenue cachée pendant quatre jours.

3/ *Jean de France, duc de Touraine et de Berry,* que l'on dit avoir été empoisonné par Louis II d'Anjou, roi de Naples, mourut, en réalité, le 5 avril 1416, « jour de Pasques fleuries », d'un « apostume emprés une oreille, lequel se creva par dedans son col et l'estrangla » : nous dirions aujourd'hui otite moyenne suppurée, propagée au tissu cellulaire du cou, et qui le fit succomber par asphyxie, en comprimant le larynx ou la trachée. Ces otites suppurées sont presque toujours de nature tuberculeuse. On ne manqua pas de dire qu'il avait succombé au poison, parce que les médecins n'avaient rien connu à son mal. Donc, au résumé, Charles VII avait pour mère une dégénérée, panophobe; d'où ses tares psychiques : érotomanie, neurasthénie, etc. ; en outre, trois de ses frères étaient tuberculeux. Étant connus ses ascendants et ses collatéraux, il nous reste à étudier ses maladies acquises.

Un roi névropathe

Au début de l'année 1454, la santé du roi commence à s'altérer. Ses indispositions sont, à partir de cette date, assez fréquentes, et l'année suivante, il doit écrire à un de ses fidèles, pour le rassurer sur son état. Mentionnons, sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, un accident dont il avait failli être victime (le 11 octobre 1422), étant à La Rochelle, où il tenait conseil avec ses barons : le plancher de la chambre où l'assemblée se trouvait réunie s'écroula soudain, et plusieurs des assistants furent grièvement blessés ; Jean de Bourbon y trouva la mort. Le dauphin (futur Charles VII) resta dans sa « chaire » et ne fut que légèrement contusionné. Il garda longtemps le souvenir de cet accident, qui avait vivement frappé son imagination malade ; il lui en resta des terreurs, des défiances continuelles, et une mobilité de caractère et d'humeur, qui nous autorisent à le classer parmi ces névropathes qu'on nomme, plus précisément, des neurasthéniques, dans notre langue médicale actuelle.

Cette neurasthénie peut-elle être rattachée au précédent traumatisme ? Nous venons de voir qu'il n'avait reçu qu'une contusion légère ; encore sommes-nous peut-être allé un peu loin dans l'interprétation des textes, nous aurions dû plutôt dire une commotion. Quoi qu'il en soit de l'étiologie de cette neurasthénie, nous ne devions pas omettre de la signaler. A-t-elle lieu de nous surprendre chez le fils de cette Isabeau, dont nous avons révélé les tares psychiques ? Et serons-nous davantage étonné que Charles VII ait manifesté un goût, que l'on peut dire assez vif, pour les « damoiselles folles de leur corps » et les « grandes, belles et honnestes dames », qui devaient rechercher à l'envi les faveurs de ce roi, de physionomie agréable et de maintien gracieux ?

Un roi paranoïaque

Pendant quelque temps, il avait été sobre et chaste, ce qui contribua beaucoup à le maintenir en bon état de santé ; il fut rarement malade, tant qu'il observa fidèlement le régime que les médecins lui avaient prescrit. La vie licencieuse qu'il mènera plus tard ne sera pas sans avoir son contre-coup sur la santé : celle-ci qui, jusqu'alors, avait été assez florissante, s'altéra, et déclina rapidement. Dès l'automne de 1455, Charles VII avait été « un peu mal disposé d'un côté ». Cette indisposition n'eut pas de suite, mais, au mois de juin 1460, le roi tomba malade à nouveau et cette fois assez gravement pour que l'on ait pu craindre qu'il n'en reviendrait pas. Il avait une plaie à une jambe, qui lui causait de grandes souffrances. Cette plaie était-elle un ulcère variqueux, ou tuberculeux – ou bien un épithélioma (anomalie de l'épiderme qui forme des papules) ? Il est malaisé de le déterminer, avec les rares et peu significatifs documents que nous possédons. Nous pencherions plutôt vers la première hypothèse, nous référant à une fourniture portée dans le compte de l'argenterie, à la date d'avril 1459. Il y est question de « chausses à laceure », qui ressemblent fort aux bas élastiques, si souvent prescrits de nos jours, dans les cas d'ulcères consécutifs aux varices. Il est, toutefois, permis de mettre en doute ce diagnostic, si l'on se rappelle que le roi était de souche tuberculeuse. Celui-ci avait la conviction qu'il avait « le mal de son père », et on avait grande peine à le détourner de cette idée.

Il se rétablit, mais ne tarda pas à retomber dans son état maladif. À la fin de l'année 1463 et au commencement de 1464, sa santé donna des inquiétudes

LE TRESVICTORIEVX ROY DE FRANCE
CHARLES SEPTIESME DE CE NOM

DR

DR

constantes. Un agent de Sforza écrivait de Saint-Omer, le 8 mai, à son maître : « Les astrologues ont fait savoir au duc de Bourgogne que le roi est en péril de mort : il ne peut échapper que par miracle, et sa vie ne saurait se prolonger au-delà du mois d'août. »

En dépit de ce fâcheux pronostic, au mois de mai Charles VII recevait en audience solennelle les ambassadeurs des princes d'Orient et, à la fin de juin, il présidait encore les séances du Conseil. Il résidait à ce moment au château de Mehun-sur-Yèvre, résidence qu'il affectionnait particulièrement : c'est là qu'il avait été proclamé roi en 1422, c'est là qu'il devait terminer sa carrière. Voyant son mal s'aggraver, le roi perdit confiance dans ses archiatres. Grâce aux bruits malignement répandus par le dauphin, son fils, il s'imagina bientôt que ses médecins ne cherchaient qu'à hâter sa mort, en lui administrant du poison au lieu de remèdes. Il fit enfermer l'un d'eux, Adam Fumée, dans la grosse tour de Bourges.

Un de ses chirurgiens aurait eu le même sort, s'il n'avait pris la fuite : il se réfugia à Valenciennes, dans le voisinage du dauphin, semblant par là confirmer les soupçons portés contre lui. Au commencement de juillet, l'état du roi empira. L'inquiétude fut grande à la cour. On crut que la mort était proche, et le vide commença à se faire autour du souverain. Au bout de quelques jours, une amélioration survint : le roi put assister à la messe, et l'on se rassura.

Une dent contre le roi ?

Comment s'était manifestée la maladie du roi ? Quelle en était la nature ? Le mal avait commencé par la douleur d'une dent ; la joue et une partie du visage avaient enflé, et il s'était écoulé, peu après, « une grande quantité de matière. C'était un abcès (une fluxion dentaire, en apparence), qui s'était résolu. La dent avait été arrachée, et la plaie « curée ». La maladie avait débuté le 9 juillet ; elle devait avoir une évolution rapide. Dès les premiers jours, nous l'avons dit, le roi s'était mis en tête qu'on voulait l'empoisonner, et, au dire du chroniqueur officiel Chartier, il « ficha tellement ledit empoisonnement en son cœur que oncques puis n'eult joye ne santé ; il se des conforta tellement qu'il delaissa le mengier par l'espace de huit jours ou environ, pour ce qu'il n'osoit se fier à nul de ses gens ».

Le 21 juillet, ou le lendemain de grand matin, le roi consentit à ce qu'on lui servît un coulis : « et sur ce point, ayant une cuillier d'argent pour cuider prendre dudit coulise, *n'en put avaller* ». Malgré une faiblesse croissante, Charles VII avait gardé toute sa connaissance. Une des paroles qu'il prononça doit être recueillie : comme on l'exhortait à prendre quelque nourriture, disant que s'il se défiait de quelqu'un, il lui fît faire son procès et le fît tirer à quatre chevaux, le roi répondit : « Je remets la vengeance de ma mort à Dieu. » Charles VII expira le mercredi 22 juillet 1461, entre midi et une heure ; il avait cinquante-huit ans, cinq mois et un jour. On prétend qu'il ne dit pas autre chose en mourant que ces mots : « Par saint Jean, nous ne mangerons plus ! » Cette exclamation n'indique-t-elle pas que, jusqu'au bout, l'idée du poison hanta cet esprit troublé ? Cette obstination à refuser tout aliment, ce délire de persécution ne sont-ils pas des symptômes sinon de démence, au moins de ramollissement cérébral ? Comme le dit M. Jacoby dans ses *Études sur la sélection* : « On sait que cette crainte d'empoisonnement, et le refus de nourriture qui est le résultat de cette idée délirante, sont les symptômes pathognomoniques d'une certaine forme de la folie. » Il s'est trouvé néanmoins des historiens contemporains de Charles VII (tels que Zantliet et Thomas Bazin) pour laisser entendre que le roi avait été réellement empoisonné. C'est une assertion, qui n'est fondée que sur de vagues conjectures ; il faut chercher ailleurs, croyons-nous, la cause de cette mort royale.

DR

Comment s'était manifestée la maladie du roi ? Quelle en était la nature ? Le mal avait commencé par la douleur d'une dent.

Causes et effets : le mystère s'éclaire !

En réalité, le problème est des plus complexes. Notre confrère et ami le docteur Potiquet, qui a étudié avec une conscience rare le cas d'un des derniers Valois, celui de François II, était particulièrement qualifié pour donner une opinion autorisée. « Il n'y a pas (nous écrivait-il, après examen des pièces que nous lui avions soumises) à envisager que l'hypothèse du *noma*, [stomatite gangréneuse, consécutive le plus souvent à une maladie infectieuse], mais celle d'une *suppuration du sinus maxillaire,* d'un cancer, ou même de l'*actinomycose* [maladie bactérienne chronique due à une bactérie de la cavité buccale] ; mais il est, à mon avis, impossible de tirer du récit des contemporains autre chose qu'un diagnostic des plus hasardés. En tout cas, il paraît à peu près certain que ce n'est pas de bon gré que Charles VII est mort de faim, comme on l'enseigne dans nos lycées… »

Pour justifier l'hypothèse d'un cancer de la bouche, on a dit, mais a-t-on réussi à le démontrer, que la plaie de la jambe était, pareillement, de nature cancéreuse. La simple avulsion d'une dent ne suffirait pas à expliquer les désordres graves qui en étaient, dit-on, résultés ; à moins qu'il ne soit survenu un phlegmon qui, à lui seul, pouvait empêcher le roi d'avaler la nourriture. Nous croirions plutôt, en dernière analyse, que Charles VII est mort de *cachexie tuberculeuse* (ses antécédents héréditaires et personnels ne rendent pas, croyons-nous, cette hypothèse hasardée) et que le mal buccal n'a été que la cause incidente, et non déterminante, de sa mort. Quoi qu'il en soit, la mort du roi a été naturelle, et non point due à un empoisonnement, comme nombre d'historiens le maintiennent encore. Au lieu de dire qu'il ne voulait plus manger par crainte du poison, il est plus exact d'écrire qu'il ne le pouvait plus : ainsi tombe, l'accusation calomnieuse portée contre Louis XI, qui a la conscience assez chargée d'autres crimes. ■

1. Voici la formule d'un coulis pour malade, tirée d'un livre de cuisine du temps : « Prenez ung chapon et soit bouilly tant qu'il soit fort cuit et prenez le blanc ; broyez en mortier, coulez en une étamine ; salez ou sucrez et servez froit ou chaut. » Taillevent, *Le Viandier du roy*.

Page de gauche : **Statue de Jeanne d'Arc, figure pour toujours associée au roi Charles VII (basilique du Sacré-Cœur de Paris).**

Ci-dessus : **Le couronnement de Charles VII.**

Louis XI

1423 - 1483

Louis XI est mort le 30 août 1483 d'une hémorragie cérébrale. Et c'est bien de la tête que venaient tous les maux de ce roi tout à fait singulier ! Son tempérament lunatique et paranoïaque, ses bizzareries quotidiennes, ses ordres incongrus n'ont pas fini de faire couler l'encre des historiens. La médecine formule quelques interprétations utiles quant à ce cas presque risible de démence, mais tout ne s'explique pas...

Page de droite : Louis XI.

Fin de race

De l'union de Charles VII avec Marie d'Anjou, fille du roi de Naples Louis II d'Anjou, naquirent huit filles et quatre fils. L'aîné des fils, Louis XI, succéda à son père en 1461 (22 juillet). Pour expliquer l'état mental de Louis XI, on a recherché ses antécédents héréditaires, ce qui est justifiable, mais on a eu le tort de remonter jusqu'au bisaïeul (du côté paternel), Charles V, qui, dit-on sans autres preuves, « avait été empoisonné dans sa jeunesse et depuis lors était resté valétudinaire ». Nous n'avons pas à revenir sur une question déjà traitée, nous ferons seulement observer que le poison ou, pour mieux dire, certains poisons, attaquant les centres nerveux, peuvent bien provoquer un abâtardissement de la descendance, une dégénérescence de la race, mais de là à une folie maniaque caractérisée il y a un abîme, que les aliénistes, par suite d'un grossissement, d'une déformation assez ordinaire chez les professionnels, sont trop enclins à franchir. Combien plus avisés se montrent-ils quand ils nous rappellent que le grand-père de Louis XI, Charles VI, fut atteint d'une manie périodique, qui ne dura pas moins de vingt-neuf ans ; et que Charles VII, son père, comme nous l'avons établi, fit preuve, au moins sur la fin de sa vie, d'un dérangement d'esprit marqué. Nous serions assez d'accord avec ceux qui, judicieusement, estiment que le mal héréditaire, en se transmettant, pourrait avoir subi chez Louis XI une certaine transformation. C'est à cela, sans doute, que ce prince a dû de n'avoir pas été aliéné, comme l'avait été son aïeul, et d'être resté dans cette espèce d'état mixte qu'on nomme la *demi-folie*.

Nous devrons noter un détail qui nous servira à expliquer certains troubles pathologiques : le roi mangeait gloutonnement.

« Le goinfre couronné »

Les antécédents collatéraux de Louis XI ne nous fournissent que de vagues indications. Ses antécédents physiologiques ne nous apportent guère plus de lumière. Une phrase de Commynes, chroniqueur et historien de l'époque, nous autorise à reconnaître chez Louis XI les signes manifestes de la manie ambulatoire : « Le roy, depuis qu'il est venu à la couronne, a mis toute la peine qui luy a esté possible de mectre [à] garder et entre tenir son royaume en paix... et y a, grasçe à notre seigneur pené et travaillé, en visitant les parties de son royaume plus que ne fist oncques roy de France en si peu de temps, depuis Charlemagne jusques à présent... »
Si, après la motilité, nous examinons les fonctions de nutrition, nous devrons noter un détail qui nous servira à expliquer certains troubles pathologiques : le roi mangeait gloutonnement. Aussi ne sommes-nous pas surpris qu'en concédant aux moines de Saint-Claude des vignobles du domaine royal ce goinfre couronné, que l'on nous représente comme ayant réduit les dépenses de bouche de son prédécesseur, ait stipulé, dans les lettres patentes de donation à cette abbaye, que « les religieux... seront tenuz prier Dieu, Notre Dame... pour notre estat, prospérité et santé... et mesmement pour la bonne disposition de nostre estomac, pour que vin ne aultres viandes ne nous y puissent nuyre et que l'ayons toujours bien disposé... ».

Scènes de ménage

La légende de la continence du roi a fait également son temps. En dépit du serment que le roi avait fait de « jamais ne toucher à femme que à la royne sa femme », il ne se faisait aucun scrupule, quand l'occasion s'en présentait, de prendre des privautés avec des « filles ». Ces privautés allaient-elles bien loin ? Sans doute pas au-delà de l'intention (il dut recourir parfois aux aphrodisiaques) ; ce n'en était pas moins péché mortel, et le dévot monarque ne l'ignorait. Il est de notoriété que Louis XI faisait mauvais ménage avec sa femme Charlotte de Savoie et l'on est allé jusqu'à prétendre que le commerce des deux époux étant devenu impossible, le dauphin Charles (le futur Charles VIII) serait né d'une autre femme que la reine. Est-ce une calomnie ? À d'autres le soin de le rechercher.

ECOLE FRANÇAISE XVII^e Siècle
Louis XI

RUE DES ARCHIVES

Le type morbide que représente Louis XI est relativement aisé à déterminer. Ce roi monomaniaque, pantophobique, est un de ces arthritiques-herpétiques que notre cher maître le professeur Lancereaux réclamerait à bon droit pour son justiciable. Une dépêche d'ambassadeur, datée du 26 mai 1467, nous permet de fixer la première étape morbide du royal patient : une « fièvre continue », sans caractère bien précis, mais dont la courte durée exclut toute idée de fièvre typhoïde, ou d'une maladie infectieuse de symptômes à peu près analogues. Les maux les plus habituels dont souffrait le roi étaient des maux d'estomac et des douleurs dans la région du foie et de la vésicule biliaire ; au moins peut-on l'inférer de la nature des médicaments qui lui furent administrés. (Il prit surtout des tisanes de fumeterre, de houblon, qui avaient alors la vertu de guérir la jaunisse, etc. On lui appliquait, en outre, des pièces d'écarlate et de velours noir au devant de l'estomac.)

Le nombre des drogues que ses médecins infligèrent à leur précieux client fut vraiment considérable : pour en donner une idée, il fut payé à ses apothicaires, dans un seul trimestre, celui de novembre-décembre 1479 et janvier 1480, la somme de 651 livres 14 sols 8 deniers, c'est-à-dire environ 20 000 francs. Le registre du comptable qui a écrit cet article mentionne encore la dépense suivante : « A Guillaume Bertrand, poislier, demeurant à Amboyse, la somme de trente-deux sols, six deniers tournoys, qui deue luy estoit pour une poële d'airain, tenant environ deux seillées et une chare percée (chaise percée) pris et achepté de luy, au dict mois de febvrier, et livré à Jehan Moussignac, varlet de fourrière du roy, nostre Seigneur, pour servir à estuver ledit Seigneur par dessoubs durant sa maladie. »

Le château de Plessis-les-Tours, à Tours, où le roi Louis XI séjourna croyant être protégé dans « cette sombre demeure » des pseudo-conspirateurs qui le poursuivaient.

Hémorroïdes chroniques

Une matrone, Guillemette Duluys, fut aussi employée par Louis XI en qualité de chirurgienne, pour coopérer à la guérison de ses infirmités. Celles-ci étaient nombreuses ; parmi celles qui le tourmentèrent le plus, nous ne devons pas omettre de mentionner les hémorroïdes. Elles ont joué un si grand rôle dans la vie de notre sujet – les rois ne deviennent-ils pas nos sujets après leur mort ? – que nous les indiquons en passant. Louis XI a souffert, presque toute sa vie, des hémorroïdes ; elles ont été son tourment constant, et elles suffiraient, presque seules, à expliquer l'irritabilité de caractère, l'humeur agressive de ce sombre et maladif monarque, qui avait ses heures de gaieté – une gaieté de pince-sans-rire, mais qui n'allait pas sans une certaine causticité.

Il ira même jusqu'à demander une consultation à un médecin italien, par la double entremise du duc de Milan et de son ambassadeur à la cour ducale, et ce dernier sera chargé de faire la description des hémorroïdes royales. On peut s'étonner de cette désinvolture du médecin soignant à distance et par lettre ses malades. Mais cela est courant dans la seconde moitié du Moyen Âge.

Louis XI et le bon Samaritain

Avec l'estomac, l'intestin était une des parties faibles chez notre monarque, qui avait autant de mal à commander à son sphincter et à ses flatuosités qu'à l'armée la plus indisciplinée. Aussi tenta-t-il vainement de combattre ces dernières, à grand renfort d'anis, de cumin, de baies de genièvre, « des plus rouges » qu'on pût trouver. Le genièvre était alors employé contre l'anurie ; il entre, d'ailleurs, dans la composition de préparations diurétiques qui jouissent, encore à l'heure actuelle, d'une vogue méritée.

N'est-ce pas pour une dermatose analogue à celle qu'on décrit aujourd'hui sous

le nom de gale, que le roi fait rechercher certain fromage, qu'on assure souverain contre cette affection prurigineuse ? Est-ce par coquetterie ou par nécessité qu'il emploie de la « farine de pois lupins », excellente pour blanchir le teint et adoucir la peau ; ou qu'il fait acheter des serpents par son écuyer de cuisine, probablement des vipères, dont le bouillon et la gelée servaient à réparer les pertes et mortifications causées par les ulcères malins ? Le lait d'ânesse, la limaille d'or, l'or potable entrent aussi dans la confection du breuvage qu'on administre au roi malade ; toutes choses, produits naturels ou médicaments, qui à l'époque font partie de l'arsenal thérapeutique destiné à combattre les affections cutanées. Toutes ces drogues se montrant peu efficaces, l'infortuné souverain ne tarde pas à recourir aux empiriques.

En 1478, on annonce l'arrivée, à Lyon, d'un charlatan qui portait un nom prédestiné : Jean Mercure. On en donne avis à Louis XI, qui prescrit à ses plus habiles archiatres d'examiner les drogues dont se sert le médicastre. Sur le rapport qui est fait au roi que la science de cet homme était « plus qu'humaine », le prince demande à le voir. Le charlatan répondit sans embarras à toutes ses questions, et, en quittant le roi, il lui remit deux présents, deux talismans : une épée très riche, qui renfermait « cent quatre-vingts petits glaives ou couteaux », et un « bouclier, orné d'un miroir, qu'il disait contenir beaucoup de vertus secrètes ». Cet homme était si désintéressé, écrit un de ses biographes, qu'il distribua aux pauvres tout l'argent qu'il avait reçu du roi. Il ne demeura que quelques mois dans Lyon et disparut tout d'un coup sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Tout cela sentait l'imposteur, d'autant plus qu'il se vantait d'avoir découvert la pierre philosophale et de transmuer les métaux.

Entretien avec un vampire

De guerre lasse, le roi commanda six gros cierges de cire, pour être brûlés dans l'église de « Monseigneur Saint-Antoine de Viennoys ». Mais pas plus les cierges que l'anneau de saint Zanobi, que Louis XI avait prié Laurent de Médicis de lui envoyer, ne parvinrent à le préserver de ce que ses médecins prirent pour le *morbus sacer*, le sacré mal devrait-on dire, plutôt que mal sacré – ou, pour s'exprimer plus clairement, l'épilepsie.

Gravure de Voltaire, le philosophe qui jugea avec sévérité la superstition de Louis XI.

On a émis quelques doutes sur l'existence du haut mal chez le fils de Charles VII. C'est en 1480 que Louis XI aurait subi la première attaque du mal comitial. Après tout, il n'est pas extraordinaire, étant donné l'état de la science médicale à cette époque, que les médecins du roi n'aient pas vu clair dans son cas. Et quel singulier et horrible traitement lui infligèrent-ils !

« L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de Louis XI, et son imbécillité égale à sa tyrannie... »

Ceux qui avaient le soin de sa santé, écrit un chroniqueur, employèrent pour le guérir « de terribles et merveilleuses médecines... ». Quelle était donc cette médication dont on ne parlait qu'en se signant ? « Tous les jours de plus en plus estoyt Loys mallade et ne lui proffitoient les médecines prises en merveilleuses manières. Car vehement esperoyt acquérir santé par le sang humain qu'il beut et huma de quelques enfans » (Robert Gaguin). On choisissait pour cette opération, qui devait se faire de préférence au mois de mai, des « jeunes hommes bien sains, et dont les cheveux ne soient pas roux » ; mais, faute de jeunes gens, on prenait des adultes.

Thérapies saugrenues

Ce n'était pas encore le remède souverain, puisque le roi, au même moment, commandait de quérir en tous lieux des élans, dont « l'ongle du pied sert à guérir la maladie d'Hercule » ; du gui de chêne, spécifique certain contre l'épilepsie, selon les pharmacopées du temps, etc. Il n'y a que la *raclure de crâne humain*, que les médecins du roi ne paraissent pas avoir tenté d'expérimenter ; il suffisait d'en aspirer dans le nez, ou d'en appliquer sur les tempes ou au niveau des sutures du crâne, pour voir les attaques cesser. La singularité du remède n'était pas pour arrêter les archiatres, puisqu'ils allaient jusqu'à conseiller au roi de s'exposer à contracter la fièvre quarte, pour être guéri du mal caduc – une maladie chassant l'autre ! Et nos modernes médecins se flattent d'avoir découvert l'antagonisme des maladies.

« On a conservé, dit Voltaire, une de ses lettres [de Louis XI] à je ne sais quel prieur de Notre-Dame de Salles, par laquelle il demande à cette Notre-Dame de lui accorder la fièvre quarte : attendu, dit-il, que les médecins l'assurent qu'il n'y a que la fièvre quarte qui soit bonne pour sa santé. L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de Louis XI, et son imbécillité égale à sa tyrannie... » Sur la tyrannie de Louis XI on pourrait épiloguer : quant à défendre ses médecins, nous n'entreprendrons pas une aussi grosse tâche ; nous dirons seulement, à leur décharge, qu'ils ne faisaient que refléter la science très conjecturale de leur temps, et cette justification en vaut une autre. Nous ne saurions non plus leur en trop vouloir de n'avoir pas réussi à diagnostiquer la maladie du roi ; c'est la faute du siècle plutôt que la leur. L'anatomie pathologique des affections du cerveau ne remonte pas déjà si loin. Les médecins de Louis XI étaient donc fort excusables d'avoir pris des *ictus apoplectiques* pour des *ictus épileptiques*.

Superstitieux à en perdre la tête !

Nous avons mentionné la première de ces attaques, nous n'y revenons que pour en préciser quelques détails. C'est au mois de mars 1480 que l'accident survint. « Il perdit de tous poincts la parolle, et toute cognoissance et mémoire », narre Commynes. Survient alors Monseigneur de Vienne, « pour lors son médecin », qui lui fait « bailler un clystère, et ouvrir les fenestres et bailler l'air ». Aussitôt « quelque peu de luy revint, et du sens : puis monte à cheval et retourne aux Forges... ». Il ne pouvait s'exprimer que par signes, il arrivait néanmoins à se faire comprendre. « Il entendoit peu de ce qu'on luy disoit ; mais de douleur, il n'en sentoit point... il ne formoit guère de motz... Au bout de deux ou trois jours, la parolle luy commencea à revenir et le sens. » Ses défiances lui reviennent en même temps ; le délire des persécutions le reprend ; il s'imagine qu'on veut lui faire subir le même sort que jadis il infligea à son père.

Dans cette crainte, il chasse sur-le-champ tous ceux de ses serviteurs qu'il soupçonne tramer contre sa personne un complot. Il exige qu'on lui communique toutes les lettres qui lui sont adressées ; mais, ajoute Commynes, dont le récit équivaut à une véritable observation clinique supérieurement prise et rédigée, « l'on luy monstroit les principales... Il faisoit semblant de les entendre, et les prenoit en sa main, et faisoit semblant de les lire, combien qu'il n'eût nulle cognoissance, et disoit quelque mot, ou faisoit signe des responces qu'il vouloit qui fussent faictes... Cette maladie lui dura bien environ quinze jours, et revint, quant au sens et à la parolle, en son premier estat ; mais il demoura très faible, et en grand suspection de retourner en cest inconvenient : car naturellement il estoit enclin à ne vouloir croire le conseil des médecins. » N'était-il pas payé pour avoir perdu en eux toute confiance ?

Le roi, pourtant, se rétablit ; il passe une revue de six mille Suisses, qu'on avait fait venir de Normandie, et reprend le chemin de Tours, où il est saisi par une nouvelle attaque. De nouveau il perd la parole et reste étendu pendant des heures sur une paillasse, dans une galerie, sans mouvement, au point qu'on le croit mort. En désespoir de cause, on le voue à monseigneur saint Claude, le grand patron des épileptiques et, incontinent, « la parolle lui revint, et sur l'heure alla par la maison... ». Cette seconde attaque le surprit en 1481. Il tombe de nouveau malade à Argenton, puis à Thouars. Il entreprend alors le pèlerinage de Saint-Claude : une accalmie se produit, qu'il ne manque pas d'attribuer au saint.

Mieux vaut prévenir...

Le roi revient à Tours, c'est-à-dire à Plessis-les-Tours, qui lui semblait le seul asile où les conspirateurs ne pussent l'atteindre. Nul n'approchait, en effet, du Plessis, pas même les princes du sang, à moins qu'ils ne fussent expressément mandés. Quatre cents archers veillaient continuellement autour de cette sombre demeure. Dix-huit mille chausse-trapes en éloignaient toute cavalerie. De fortes chaînes dans les cours intérieures, attachées à des boulets, que le peuple, pour les désigner comme les instruments de ses jeux terribles, appelait gaiement les *fillettes du roi* ; des potences plantées en avenues, tels étaient les multiples moyens que Louis XI avait imaginés, pour se mettre

Page de droite : Intérieur de la basilique Saint-Denis, où le Parlement « se rendait processionnellement » pour des actes de foi qui devaient favoriser la guérison de Louis XI.

à l'abri d'une conjuration, fantôme dont s'épouvantaient ses esprits.
Dans son délire, il se figurait que son corps puait ; et, pour chasser la mauvaise odeur, il faisait un usage immodéré de parfums, de poudres odoriférantes et surtout de poudre de violette, pour laquelle il avait une préférence marquée. Pour l'égayer et l'empêcher de dormir, on faisait souvent de la musique, et comme il avait fort aimé la chasse et qu'il ne pouvait plus se livrer à cet exercice, on prit des rats et des souris que l'on faisait chasser par des chiens dans ses appartements. Rien ne parvenait à dissiper l'ennui qui l'envahissait de plus en plus : ni « les joueurs de bas et doux instrumens… ni les bergers de Poitiers… ni les bigots, bigottes et gens de dévotion… occupés sans cesse à prier Dieu qu'il permit qu'il ne mourût point, et qu'il le laissât vivre », écrit Berthevin. La Sainte Ampoule est apportée de Reims en grande pompe et sert à l'oindre une deuxième fois ; les moines de Cologne et d'Aix-la-Chapelle lui transmettent les débris des saints dont ils ont la garde ; l'empereur des Turcs lui offre de lui envoyer toutes les reliques trouvées en Grèce. À l'heure où il ne peut plus visiter les églises les plus renommées pour leurs miracles, il leur envoie des donations à profusion, ajoutant devant ses familiers ce mot qui peint bien sa rapacité : « Ah ! si je ne meurs point, je casserai les actes, car ils me ruineraient ! »

À quel saint se vouer ?

Ce n'est que sur ses instances multipliées que l'ermite François de Paule consent à se rendre auprès du roi. Le saint avait autant besoin du roi de France, en la circonstance, que Louis XI pouvait avoir besoin de l'ermite : François de Paule était malade des écrouelles, que Louis XI guérissait par privilège royal ; c'était entre eux un échange de vertus curatives. Ni l'un ni l'autre ne s'en trouva mieux, du reste. On conte que François de Paule, lors de sa première entrevue avec le roi, lui dit : « Sire, je vais prier Dieu pour le repos de Votre Majesté. — Oh ! priez seulement pour le corps, aurait répliqué Louis XI ; il ne faut pas demander tant de choses à la fois. » Encore un de ces mots apocryphes dont l'Histoire fourmille. Louis XI était trop superstitieux pour faire bravade d'impiété. Le même mot aurait été dit par le roi à son chapelain, qui invoquait un jour saint Eutrope, pour la santé de l'âme et du corps. « N'en

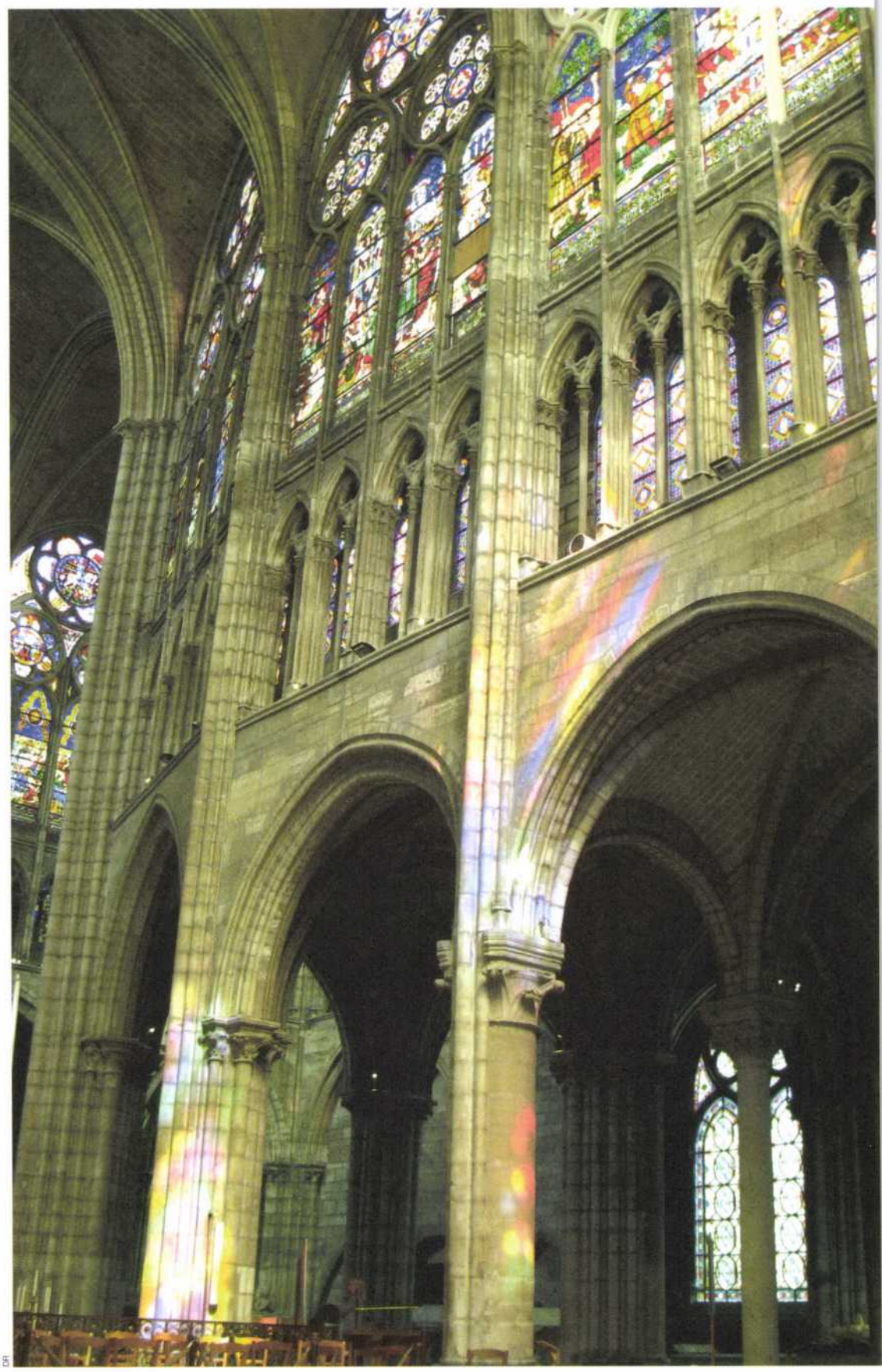

demandez pas tant, interrompit Louis ; vous troubleriez le saint. Ne priez que pour la santé du corps. »
Au mois de février 1483, le roi écrit à tous les états de Paris, pour qu'ils se transportent à l'abbaye de Saint-Denis, et qu'ils veuillent intercéder auprès de « nostre Sauveur Jésus-Christ, qu'il vouloit [veuille] permettre que le vent de bise ne courust point, pour ce que par le rapport de tous médecins avoient esté d'oppinion que ledit vent de bise, quant il venteroit, feroit moult de maulx à la santé des corps humains… et par l'ordonnance du roy, furent tous lesdit estatz de Paris à divers jours audit lieu de Saint-Denis faire procession et chanter les dictes messes. »
Le samedi 8 février, le Parlement se rendait processionnellement à Saint-Denis… et l'histoire ne dit pas si le *vent de bise* cessa. Le *vent de bise ou vent d'est* est comme le *mistral* du nord. Il a, paraît-il, une influence désastreuse sur les personnes atteintes de coliques hépatiques. Quoi qu'il en soit, l'état du roi ne semble pas s'être amélioré à la suite de cette manifestation nouvelle de sa foi. La verge de Moïse, voire celle d'Aaron, inestimables trésors conservés à la Sainte-Chapelle, restèrent pareillement sans effet. Il fallut qu'il « passât par où les autres ont passé », selon l'expression d'un chroniqueur.

Bizarre, vous avez dit bizarre ?...

La pensée de la mort lui était si pénible que, même dans les derniers jours de sa maladie, il avait défendu d'en prononcer le nom devant lui : « Quand je serai, disait-il, bien en danger, dites-moi : parlez peu, je saurai ce que cela veut dire. » L'instinct de la dissimulation ne le quitta qu'à son dernier souffle. Olivier le Daim ou Coictier, l'un ou l'autre, lui dit brusquement : « Sire, il faut que nous vous quittions. N'ayez plus d'espérance en ce saint homme [François de Paule], ni en autre chose ; car sûrement il est fait de vous. Et pour ce, pensez à votre conscience, car il n'y a nul remède. — J'ai l'espérance, répondit le roi, que Dieu m'aidera ; car, par aventure, je ne suis pas si malade que vous le pensez. » Le malicieux vieillard aurait trompé la mort même, s'il en avait eu le pouvoir. Enfin il mourut, dit Philippe de Commynes, « après de longues et de dures incommoditez de corps et d'esprit » ; c'est-à-dire, pour donner à ces paroles leur vrai sens, en proie à toutes les anxiétés, à toutes les défiances, à toutes les terreurs, qui caractérisent un état morbide que la science de nos jours désigne sous le nom de panophobie.
Au résumé, le roi Louis XI eut une série d'attaques d'hémorragie cérébrale, qui ont provoqué de l'hémiplégie droite avec aphasie, et finalement la mort. Il était âgé de soixante ans. Comme l'a dit l'aliéniste Moreau (de Tours), à qui nous emprunterons nos conclusions, on ne saurait nier que Louis XI n'appartienne, pour ainsi dire, *corps et âme* à la médecine. Qui parviendrait jamais sans cela à comprendre ce singulier personnage qui, comme on l'a dit, « se rendit autant considérable en ses vices comme en ses vertus, s'estant en l'un et en l'autre point attaché aux extrémités » ? Qui peut espérer de voir clair dans cette individualité bizarre, étrange, autant par les grandes choses qu'elle a accomplies que par les excentricités dont elle est pleine ; dans cet inextricable mélange des qualités les plus opposées, d'actes décelant tantôt une sorte d'ineptie, tantôt une intelligence de premier ordre, s'il ne s'aide du flambeau de la psychologie morbide ? Ses sombres et ridicules défiances, ses ruses, ses fourberies, son libertinage, ses superstitions, ses caprices, ses originalités, son excessive pusillanimité, ses terreurs continuelles, sa lâcheté d'enfant en face de la mort, etc., tout cela est-il autre chose que le reflet de la maladie ? Et partant, est-il possible de croire qu'une pareille situation mentale ait été sans influence aucune sur une foule d'événements mémorables qui ont marqué le règne de ce prince ? ■

Louis XI et sa cour.

RUE DES ARCHIVES

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

POINT DE VUE HISTOIRE tous les trois mois retrouvez les mille et une facettes de l'histoire.

IDM vous invite à voyager dans un monde de rêve où se mêlent passion, héritage et histoire.

Avec POINT DE VUE, partagez chaque semaine la vie exaltante de personnalités d'exception.

1 AN

131 €

Seulement

BULLETIN D'ABONNEMENT

AG14873

HPC1212

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :
Point de Vue - Service Abonnements - 17, Route des Boulangers 78926 Yvelines cedex 9

OUI, je profite de votre offre exceptionnelle pour m'abonner :

❑ **1 an** à 3 titres : **Point de Vue** (52 N°s) + **IDM** (6N°s) + **Point de Vue histoire** (4 N°s) **131 €.**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : _____

E. mail : _____

@ _____

Ci-joint mon règlement par :

❒ Chèque à l'ordre de Groupe Express-Roularta

❒ Carte bancaire

N° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Clé* |_|_|_|

Expire fin : |_|_| |_|_|

Date et signature obligatoires :

|_|_| |_|_| |_|_|

* Les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire (pour sécuriser votre paiement).

Offre valable jusqu'au 28/02/2013 pour un premier abonnement en France Métropolitaine. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en adressant un courrier à POINT DE VUE. Les informations nécessaires à la mise en place de votre abonnement pourront être cédées à des organismes extérieurs sauf si vous cochez la case ci-contre ❒.

GROUPE EXPRESS-ROULARTA SA AU CAPITAL DE 47 150 040 € - SIÈGE SOCIAL : 29, RUE DE CHÂTEAUDUN - 75308 PARIS CEDEX 09 - RCS 552 018 681 PARIS

François Ier.

RUE DES ARCHIVES

François Ier

1494 - 1547

François Ier est mort le 31 mars 1547 d'une fistule tuberculeuse. Le décès de ce grand monarque a fait, vainement et exagérément, parler bien des historiens. Les médecins de la fin du XIXe siècle ont tergiversé sur cette mort qui n'est finalement pas si mystérieuse. Explications.

Généalogie complexe

Avec Louis XII s'était éteinte la branche cadette des Valois, celle d'Orléans. Après ce roi, la couronne passera à la branche des Valois-Orléans-Angoulême, descendant de Jean d'Angoulême, cinquième fils de Louis d'Orléans, qui lui-même était le deuxième fils du roi Charles V, dit *le Sage*.

François Ier était donc l'arrière-petit-fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti ; le petit-fils de Charles, comte d'Angoulême, frère cadet du père de Louis XII ; le fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie. En effet, à peine âgée de douze ans, Louise de Savoie avait été mariée à Charles de Valois, mort le Ier janvier 1496, la laissant mère de deux enfants : Marguerite d'Angoulême, née le 11 avril 1492, et François d'Angoulême (le futur François Ier), né le 12 septembre 1494. Il épousa en 1514 la fille aînée de Louis XII, Claude de France, qui mourut dix ans après son mariage. Le 4 juillet 1530, François Ier s'unissait, en secondes noces, à Éléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint.

La légende

Il est aujourd'hui prouvé que, contrairement à la légende, le roi François ne succomba pas aux suites de la maladie dont il fut atteint, maladie que nos voisins appellent le mal français et que, par représailles, nous nommons le *mal napolitain*, à savoir la syphilis. Le savant spécialiste Cullerier a fait cette démonstration le plus lumineusement du monde, dans une substantielle brochure. (Tirage à part de la *Gazette hebdomadaire de médecine*, 1856.)

Contrairement à Cullerier, qui attribue la mort de François Ier à « une affection des voies urinaires, avec abcès dans les environs du canal de l'urètre, accompagné probablement d'une fistule urinaire » ; contrairement à Corlieu qui, après avoir parlé d'intoxication urineuse dans son ouvrage *La Mort des rois de France depuis François Ier*, de 1892, conclut que le roi a succombé ; « consumé à la fois par les embarras politiques, par les jouissances d'une vie de fatigue et de plaisirs de toute nature, à l'exception de ceux de la table », nous nous en tenons à l'opinion que nous avons déjà émise à une autre place, à savoir que le roi François est mort des suites d'une *fistule tuberculeuse*.

Au mois d'août 1526, il avait eu un abcès dans la région occipitale, qui s'ouvrit spontanément un mois plus tard. Cet abcès pouvait bien être de nature tuberculeuse, d'autant que, s'il s'est ouvert spontanément, il a très bien pu rester fistuleux. Il avait, à quelques mois près, le même âge que son prédécesseur au trône : cinquante-trois ans. ■

Il est aujourd'hui prouvé que, contrairement à la légende, le roi François ne succomba pas aux suites de la maladie dont il fut atteint.

Le château de Blois, avec l'escalier de l'aile François Ier.

DR

Henri II

1519 - 1559

Henri II est mort le 10 juillet 1559 de méningo-encéphalite traumatique. Le roi, blessé tragiquement lors du mariage de sa fille, décède d'un traumatisme spectaculaire après une torture interminable. La médecine du XVIe siècle ne fait pas de miracle, surtout quand la présence du médecin royal, Ambroise Paré, reste obscure...

Fatalité et prémonitions...

Les historiens ont fait la remarque, assez piquante, que le règne d'Henri II commença par un duel et finit par un combat singulier, où ce prince trouva la mort. Ils ajoutent que ce genre de mort avait été pronostiqué au roi par un certain Gauric qui, tirant l'horoscope du souverain, avait prédit que les années climatériques lui seraient funestes (les années climatériques sont toutes les septièmes années de la vie humaine et plus spécialement la soixante-troisième, particulièrement redoutable) ; en outre, que s'il passait la soixantième année de son âge, il n'arriverait certainement pas à la soixante-dixième. Le sieur Gauric ne se risquait guère ; aussi sa prophétie n'eut-elle pas de peine à se réaliser.

Le roi mourut, en effet, âgé de près de quarante-deux ans. D'ailleurs, dans ses fameuses prophéties, si longtemps prises au sérieux, et qui même de nos jours ont trouvé des adeptes convaincus, Nostradamus avait prédit la mort d'Henri II : « Le lyon jeune le vieux surmontera/En champ bellique par singulier duelle,/Dans caige d'or les yeux lui crèvera : /Deux classes une, puis mourir, mort cruelle. » Les contemporains crurent y trouver, très clairement prédit, l'événement où le roi trouva la mort ; il faut reconnaître que, pour cette fois, le hasard servit assez bien le prophète.

... Hasard et coïncidences

Ce que Montluc a rapporté des pressentiments du roi est (six fois sept) plus singulier. Voici la citation du paragraphe de ses *Commentaires*, où il raconte lui-même le songe qu'il eut en Guyenne, la veille du jour qui précéda le tournoi où le roi trouva la mort : « Je songeais, écrit Montluc, que je voyois le roi assis sur une chaise, ayant le visage couvert de gouttes de sang, et ne sembloit que ce fut tout ainsi que l'on peint Jésus-Christ, quand les Juifs lui mirent la couronne et qu'il tenoit les mains jointes. Je lui regardois, ce me sembloit, sa face, mais je ne pouvais voir autre chose que sang au visage, ne découvrant aucun mal. J'oyois, comme il me sembloit, les uns dire *il est mort*, les autres *il ne l'est pas encore*. Je voyois les médecins et chirurgiens entrer et sortir dans la chambre et cuide que mon songe ne dura longuement, car à mon réveil je trouvoi une chose que je n'avais jamais pensée, c'est qu'un homme puisse pleurer en songeant : car je me trouvoi la face tout en larmes et mes yeux qui en rendoient toujours ; falloit que je les laissasse rire, car je ne puis garder de pleurer longuement. »

Le roi perdit donc la parole et la connaissance aussitôt après l'accident. On a voulu y voir la preuve que le cerveau avait été touché.

Mézeray, historien et historiographe de l'époque, relate aussi, pour l'avoir appris de gens de qualité, qui le tenaient de Charles de Lorraine, gendre du roi, que la nuit qui précéda le tournoi une dame, logée près de la Bastille, avait vu en songe qu'Henri II avait été blessé et abattu par terre, d'un coup de lance dans l'œil, et que l'éclat en avait rejailli dans l'oreille du dauphin, qui en avait été renversé mort auprès de son père : ce qui marquait que le dauphin ne lui survivrait pas longtemps : or, François II succomba – bizarre coïncidence ! – à une affection qui commença par l'oreille. Même coïncidence anecdotique : étant dauphin, Henri II avait crevé un œil à son écuyer. Juste retour des choses d'ici-bas, il recevait à son tour, quelques années plus tard, une blessure mortelle dans la même région.

Noces de sang

Pour Henri II, le songe se réalisa pareillement. À l'occasion du mariage de la fille du roi, Élisabeth de France, avec Philippe II, qui eut lieu le 26 juin 1559, des tournois avaient été organisés. Une lice avait été dressée à l'extrémité de la rue Saint Antoine, sur une place assez vaste qui s'étendait entre le palais des Tournelles [au nord de l'actuelle place des Vosges] et la Bastille. On sait en quoi consistaient alors les tournois. Les deux champions, entièrement revêtus d'une solide armure, se tenaient l'un à droite, l'autre à gauche d'une barrière haute d'un mètre et demi environ, le long de laquelle ils devaient courir sans jamais la toucher du genou. Au bruit des trompettes et des clairons,

LA MORT DE HENRI II

(Par Tortorin et Périssel : extrait de MONTAUCON, *Monuments de la Monarchie française*, t. V.)

La mort de Henri II au palais des Tournelles en 1559.

ils s'élançaient l'un sur l'autre la lance en arrêt et chacun d'eux cherchait à désarçonner son adversaire. Si les deux lances se rompaient sans que ni l'un ni l'autre eussent chancelé sur leurs montures, les applaudissements éclataient de toutes parts.

Il y avait déjà quelques jours que duraient ces carrousels, lorsqu'il prit envie au roi, le 29 juin, de prendre part au tournoi (il y arriva ce jour-là, portant sur sa riche armure les couleurs de sa dame, de sa vieille maîtresse Diane, qui comptait alors près de soixante ans). Chacun des tenants du tournoi devait lutter successivement contre trois *assaillants*. Le duc de Savoie se présenta le premier contre le roi, le duc de Guise lui succéda, puis le jeune Gabriel de Montgomery, sieur de Lorges. Henri montra dans ces trois rencontres sa vigueur accoutumée. Il ne put se résoudre à abandonner si tôt la lice et, contre l'usage, il voulut fournir encore une course avec Montgomery. Celui-ci dut obéir. Au signal donné, les deux champions se précipitaient l'un contre l'autre. Leurs lances s'étant brisées, le roi, qui avait malheureusement la visière de son casque levée, fut blessé à l'œil d'un éclat de lance ; il chancela sur son cheval et, soutenu par ses officiers, fut transporté au château des Tournelles.

Coups et contrecoups

Mézeray a fait de l'épisode un récit qui n'est pas seulement dramatique mais qui est d'une précision dans les détails qu'il importe de souligner, pour les considérations dont nous le ferons suivre : « Il arriva, dit Mézeray, que ce seigneur [Montgomery] ayant rompu sa lance contre son plastron, l'atteignit encore du tronçon, qui lui restoit à la main, au-dessus du sourcil de l'œil droit. Le coup fut si grand qu'il le renversa par terre et lui fit perdre la connaissance et la parole ; il ne les recouvra jamais plus ; d'où l'on peut convaincre de faux tous les différents discours que les uns et les autres lui mirent à la bouche selon leurs intérêts et leurs passions. Toutefois il vécut encore près de onze jours et ne rendit le dernier soupir que le dizième juillet. »

D'après le récit de Mézeray, le roi perdit donc la parole et la connaissance aussitôt après l'accident. On a voulu y voir la preuve que le cerveau avait été touché : cela est exact, mais il peut arriver, même en ce cas, que le blessé ne perde

Isabelle de Valois, troisième épouse de Philippe II d'Espagne, et fille de Henri II (par Juan Pantoja de la Cruz, 1605, musée du Prado).

pas connaissance. Mackensie et d'autres auteurs ont insisté sur ce point, que, fréquemment, le blessé non seulement ne perd pas connaissance, mais fait quelquefois plusieurs kilomètres à pied après l'accident, avant de tomber mort presque subitement ; ou qu'il n'est pris que plusieurs jours après d'accidents phlegmoneux, méningitiques ou tétaniques, rapidement mortels, qui, d'autre fois, ne surviennent pas malgré une perte de substance cérébrale. La porte d'entrée est, du reste, quelquefois si petite que ni le blessé ni l'entourage, surtout dans une rixe, ne se rendent compte de la profondeur de la pénétration.

On doit donc toujours attendre, avant de formuler un pronostic, quel que soit l'état, parfois excellent, du blessé pendant les premiers jours : état général ou état local. On examinera aussi avec le plus grand soin l'état cérébral, vu la possibilité d'accidents méningitiques, quelquefois très tardifs. C'est ce qui est arrivé dans le cas de Henri II.

La méningite ne s'est déclarée que quelques jours après l'accident : on trouva un épanchement entre les membranes du cerveau, bien qu'il n'y eût pas de lésion extérieure apparente. Cet épanchement, d'abord sanguin, était devenu purulent. Il s'agit donc bien, comme l'a indiqué le professeur Lannelongue, exerçant à l'Institut, dans la remarquable consultation que nous donnons ci-après, de *méningo-encéphalite, consécutive à un traumatisme.*

Ambroise Paré, un médecin trouble…

Si les descriptions abondent sur l'accident royal (lettres privées, documents historiques variés), il n'en est pas ainsi pour ce qui a trait à la maladie elle-même ; ici tout est incertain et contradictoire. Les renseignements scientifiques qu'on croirait trouver dans Ambroise Paré, chirurgien ordinaire du roi, sont tellement insuffisants qu'on a le droit de se demander si Paré a réellement assisté le roi dans sa dernière maladie.

La plupart des récits concordent d'une manière suffisante pour faire admettre que l'accident a été immédiatement suivi de perte de la connaissance et de la parole. M. de Vieilleville, dont le témoignage a paru suspect à divers historiens, affirme cependant que le roi prononça, d'une voix faible il est vrai, quelques paroles, qu'il pardonna au

jeune comte de Montgomery, défendit qu'on lui infligeât aucun châtiment, et commanda à M. de Vieilleville de ne laisser pénétrer qui que ce fût dans ses appartements, sauf les médecins et les chirurgiens. Ces derniers, accourus en toute hâte, cherchèrent à sonder la plaie et malgré des expériences faites sur la tête de quatre suppliciés, ils ne parvinrent pas à se rendre un compte exact des lésions qui pouvaient exister. Chose incroyable, Paré, comme nous le verrons, ne donne aucun renseignement sur l'état du blessé, pas plus qu'il ne parle des soins qui lui furent donnés.

D'après une lettre d'Anne de Cossé à M. le maréchal de Brissac, une légère amélioration se serait produite dans l'état du roi ; mais ce renseignement, d'une bien minime valeur on le comprend, n'est même pas confirmé par M. de Vieilleville dans ses *Mémoires*, dont nous suivons le récit, à défaut du témoignage des médecins.

Le quatrième jour, la fièvre qui s'était montrée aussitôt après l'accident cessa ; le roi reprit connaissance, fit venir la reine, la pria de hâter les noces de sa sœur, et lui fit signer un brevet de maréchal de France pour M. de Vieilleville. Ses dernières recommandations terminées, il perdit de nouveau parole et connaissance, et s'éteignit sept jours après, le lendemain des noces de sa sœur avec le duc de Savoie. Telle est la version de M. de Vieilleville, version qui a trouvé bien des sceptiques, pour ne pas dire plus ; il suffit de se reporter à la citation de Mézeray, pour être édifié sur la valeur que la critique historique a accordée aux documents émanant de cette source.

Ambroise Paré n'était pas encore à l'apogée de sa réputation ; il partageait sa charge de chirurgien ordinaire du roi avec Jacques Le Roy et Jehan d'Amboise. A-t-il été appelé à voir Henri II dans cette circonstance ? Le simple raisonnement semble l'indiquer ; cependant le fait a été contesté, et malgré l'opinion de Malgaigne, qui se prononce d'une manière affirmative, on doit rester, selon nous, dans une réserve formelle, en l'absence de tout document capable d'entraîner la conviction.

L'étrange récit de l'illustre praticien

Dans son ouvrage sur les plaies de teste, Paré, faisant allusion à la blessure du roi Henri, remercie M. Chapelain de

Ambroise Paré, par David d'Angers, personnage trouble et médecin officiel de Henri II (musée David-d'Angers).

DR

RUE DES ARCHIVES

la considération avec laquelle il lui demandait parfois son avis à ce sujet, mais les termes qu'il emploie nous semblent indiquer qu'il n'assistait pas aux consultations. Dans le chapitre IX du livre X de ses œuvres, Paré est plus explicite et il semble donner une description *de visu* de la plaie ; mais qu'il y a peu de détails pour un fait de cette importance ! On peut en juger : « Le roy receut un très grand coup de lance au corps, qui fust cause luy eslever la visière, et un esclat du contrecoup luy donna au-dessus du sourcil dextre et lui dilacéra le cuir musculeux du front près l'os, transversalement jusques au petit coin de l'œil senestre, et avec ce plusieurs petits fragmens ou esquilles de l'esclat demeurèrent en la substance dudit œil sans faire aucune fracture aux os. Donc, à cause de telle commotion ou esbranlement du cerveau, il décéda l'onzième jour qu'il fut frappé. »

Rien non plus dans le passage suivant, qui a trait à l'autopsie, ne prouve que Paré en ait été le témoin oculaire : « On luy trouva en la partie opposite du corps, comme environ le milieu de la commissure de l'os occipital, une quantité de sang espandue entre la dure mère et pie mère, et l'altération en la substance du cerveau qui estoit de couleur flave ou jaunastre, environ la grandeur d'un poulce, auquel lieu fut trouvé commencement de putréfaction, qui furent causes suffisantes de la mort, et non le vice de l'œil seulement qu'aucuns ont voulu référer à cause de la mort. »

Paré relate avec un grand luxe de détails un accident analogue à celui du roi, arrivé à un simple valet (en citant les noms des médecins et chirurgiens appelés à lui donner secours) ; il est vraiment extraordinaire qu'il n'ait pas cru devoir donner une relation plus complète, plus précise, plus personnelle de la maladie et de l'autopsie du roi Henri II.

Le peu de précision des médecins dans cette circonstance, et de Paré en particulier, ne s'explique que par des suppositions. Serait-ce que, pour raison d'État, on ait caché pendant plusieurs jours la mort du roi, et que dans ce cas, les médecins aient pensé devoir garder le silence ; serait-ce que Paré ait été écarté pour un motif quelconque ? Quoi qu'il en soit, les documents que nous avons eus sous les yeux ne permettent pas d'affirmer la présence de Paré parmi les médecins appelés à donner des soins au roi après sa blessure.

Un autre fait, de nature à montrer lui aussi combien tout n'est qu'incertitude dans cette maladie, est relatif à Vésale. D'après de Thou, Philippe II, roi des Pays-Bas et gendre d'Henri II, lui aurait envoyé de Bruxelles l'illustre Vésale, son médecin ; mais ce dernier serait arrivé trop tard, un abcès s'étant déjà formé dans le cerveau du roi. En se reportant à la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, on voit que Philippe II, averti le deuxième jour de juillet de la blessure de Henri II, lui envoya deux chirurgiens très estimés, mais rien ne permet d'affirmer que Vésale fut l'un de ces deux chirurgiens. D'ailleurs Vésale, dans ses écrits, ne fait pas mention de ce voyage.

Une blessure énigmatique à jamais

Il est bien difficile d'établir, à l'aide de documents aussi insuffisants, la nature des lésions qui ont entraîné la mort du roi Henri II. On a incriminé, ainsi que le dit Paré, les désordres de l'œil. Dans l'hypothèse de petits fragments de « l'esclat » restés dans l'œil, on a pu supposer le développement d'une phlogose de l'œil et la propagation de cette inflammation aux méninges et au cerveau. Cette manière de voir ne s'accorde guère avec la marche de l'affection, avec la perte de connaissance, qui vraisemblablement n'a pas cessé un seul instant. Elle n'est pas justifiée non plus par les résultats de l'autopsie, qui, malgré leur regrettable brièveté, semblent bien indiquer que la mort doit être attribuée à une lésion traumatique des parties encéphaliques elles-mêmes : c'est d'ailleurs l'opinion de Paré.

Existait-il une fracture du crâne, fracture de la voûte orbitaire avec irradiation vers les parties postérieures ? Rien ne nous autorise à le dire, et les seuls documents que nous possédons à cet égard consistent dans le récit de Paré. Or, on se le rappelle, chez le roi blessé on ne constatait pas de signes de fracture et dans sa relation de l'autopsie, Paré ne fait pas mention de l'état du crâne : ce qui ne veut point dire qu'il n'y eût pas une fracture linéaire, qui a pu d'autant mieux passer inaperçue que la contusion directe des parties molles de l'orbite a pu masquer l'ecchymose sous-conjonctivale, ce signe important des fractures du crâne.

Un épanchement sanguin, nous dit Paré, s'était produit entre la dure-mère et la pie-mère, à la partie postérieure du crâne, au niveau de l'occipital, c'est-à-dire dans un siège opposé au point d'application du traumatisme ; de plus, au voisinage de cet épanchement, la substance cérébrale de couleur jaunâtre avait subi un commencement de putréfaction. Il n'est donc pas nettement question d'abcès. Les lésions précédentes, l'épanchement sanguin, de même que l'altération de la substance cérébrale elle-même doivent être rapportés à une contusion cérébrale.

Quant à la cause directe de la mort, tout porte à croire, en l'absence de données plus précises, qu'elle est due à une méningo-encéphalite, provoquée par un foyer de contusion cérébrale, avec épanchement sanguin dans les enveloppes de l'encéphale, au voisinage de ce foyer. Ce diagnostic du savant professeur est d'accord avec celui que nous avons nous-même formulé. ■

DR

Page de gauche :
Michel de Nostredame, dit Nostradamus, l'astrologue qui eut beaucoup d'influence auprès des puissants, notamment Henri II et Catherine de Médicis.

Ci-contre :
Tombeau et monument de Henri II et Catherine de Médicis à la basilique Saint-Denis.

François II

1544 - 1560

François II est mort le 15 décembre 1560 de méningo-encéphalite, consécutive à une otite suppurée. Voici un cas mortel de dysfonctionnement des végétations. Une banale anomalie, courante chez les petits enfants, devient source d'infection du nez, de la gorge et de l'estomac en passant par l'oreille. Une petite cause, de grands effets... Ce foyer infectieux ne laisse aucune chance au dauphin.

Le physique du roi ne présage rien de bon

Après neuf ans d'union stérile, Catherine de Médicis mettait au monde, le 20 janvier 1544, celui qui devait occuper le trône sous le nom de François II. Une pièce satirique, *L'Aigle qui fait la poule devant le coq*, publiée à l'époque de la naissance de l'enfant royal, nous fait connaître un détail intéressant : le nouveau-né, en venant au monde, présentait une procidence du bras droit, soit une descente du membre. Un historien contemporain a en quelques lignes, formulé la symptomatologie, aussi claire qu'on la puisse souhaiter, de l'affection à laquelle devait succomber le roi François II : « Le fils de Catherine de Médicis, écrit d'Aubigné, était de ceux qu'on appelle *mal-nez*, ne se purgeant ni par le nez, ni par la bouche, laquelle il portoit ouverte pour prendre son vent, dont se forma un abcès à l'oreille... » D'où provenait cet abcès ? Quel en était le point de départ ? À quelle affection ancienne était-il lié ? C'est ce qu'il nous sera facile d'établir, en prenant l'avis d'un spécialiste, très versé en ces matières, qui a fait du cas qui nous occupe une étude des plus consciencieuses, des plus approfondies. Notre confrère ne s'est pas contenté de reproduire des documents qui remontent à plus de trois siècles ; c'est un travail de reconstitution à la Cuvier que le docteur Potiquet a entrepris et il y a, disons-le tout de suite, réussi à merveille.

Il relève, tout d'abord, une phrase de Regnier de la Planche, confident du connétable de Montmorency, appelé à la cour vers 1560 par Catherine de Médicis. Durant son séjour, Regnier de La Planche a eu tout loisir d'examiner le rejeton princier. En quelques traits, il burine le portrait de son héros, et l'esquisse n'a nul besoin de retouche : « Ce prince malsain, écrit-il, et qui, dès son enfance, avait montré de grandes indispositions pour n'avoir ni craché, ni mouché, avait un visage blaffart et bouffi... comme aussi se formait une corruption en l'une de ses aureilles, qui faisait l'office du nez, lequel il auvait fort camus. » Pierre Mathieu, historiographe de France sous Henri IV, complète le tableau, en faisant observer que, chez François II, « l'obstruction du crible du cerveau le faisait parler du nez ».

« Ce prince malsain, et qui, dès son enfance, avait montré de grandes indispositions pour n'avoir ni craché, ni mouché, avait un visage blaffart et bouffi... »

Enfin, s'il faut un dernier témoignage, on n'a qu'à consulter l'émail de Léonard Limosin au musée du Louvre : le roi, qui est à l'âge de l'adolescence, a une physionomie presque enfantine. À ce jeune homme de seize ans on serait tenté de donner un cerceau et des billes. Les épaules, d'assez forte carrure, soutiennent une tête « poupine ». Un coup d'œil exercé ne s'y trompe pas. Pâleur du visage, béance de la bouche, arrêt de développement du nez, et physionomie restée infantine ; difficulté d'évacuer par le nez et la bouche les mucosités accumulées, voix nasonnée, inflammation de l'oreille moyenne, dureté de l'ouïe, ces signes ne sont-ils point ceux dont nous regardons le groupement comme caractéristique de la présence des végétations adénoïdes dans le pharynx nasal, et comment ne pas reconnaître là le *facies adénoïdien* [: faciès propre aux enfants ayant des végétations adénoïdes, c'est-à-dire arnomalement volumineuses] ?

D'Aubigné signale, il est vrai, la puanteur de l'haleine, le visage boutonneux ; mais la punaisie et l'eczéma, sans être inséparables de l'amygdale pharyngienne, sont loin d'être rares dans cette affection, dont l'histoire date d'hier. Certes, en matière de diagnostic rétrospectif, il convient de faire des réserves, puisqu'on n'a pas le sujet sous les yeux, mais faut-il renoncer pour cela à ce mode d'investigation médico-psychologique ? Pour ce qui est de François II, on ne saurait, selon nous, tirer une conclusion quelconque de ses portraits. Car les portraitistes de la cour connaissaient leur métier de courtisan et se seraient bien gardés de déplaire au souverain. Il suffit de regarder avec quelque attention les médaillons reproduits par le docteur Potiquet, pour constater que le jeune roi avait ce que nous appelons aujourd'hui le *facies adénoïdien*.

Page de droite : Le roi de France François II et sa femme.

RUE DES ARCHIVES

DR

La chambre de Catherine de Médicis au château de Chenonceau.

La maladie d'amour

Il est un autre point que relève avec raison le docteur Potiquet, et qui, en dépit de ses apparences frivoles, mérite d'être pris en sérieuse considération. Le 24 avril 1558, on célébrait le mariage de François II avec la reine d'Écosse, plus âgée que son époux de quelques semaines, « très avancée pour son âge, grande et belle », assure Mignet dans son *Histoire de Marie Stuart*. Le mari avait à peine quinze ans et n'était pas encore pubère, alors qu'il était fiancé avec « la fort jolie-petite fille » qui devait être sa femme. Il avait poussé le flirt jusqu'aux extrêmes limites, mais ses manières restaient d'une adorable gaucherie, et sa nature molle et timide ne le poussait pas à prendre l'offensive. Il était taciturne, peu enjoué, morose, d'une gravité que son âge ne comportait pas. Quelques vers rimés par un huguenot, peu de jours après la mort du roi, nous renseignent sur ce trait de caractère. C'est François II qui parle :

« Quant à mes mœurs, je fus froid
de nature,
Morne, hautain, parlant peu,
triste et quoy,
Non point enfant à ce que j'entendoy,
Ny mal croissant de taille et de
stature,
Sobre de vins, de Vénus et de vice,
D'oiseaux, de chiens, j'aimay fort
l'exercice. »

Tout cela est assez concluant. L'adénoïdien n'est-il pas, comme chacun sait, un enfant en retard, aussi bien au physique qu'au moral ? Mais, dira-t-on, on ne voit pas bien jusqu'ici la relation de tous ces symptômes avec cet abcès profond auquel succombera le jeune roi. Pouvons-nous raisonnablement demander aux médecins de François II et, à plus forte raison, à ses historiens patentés, d'être plus affirmatifs qu'on ne l'aurait été trois cents ans plus tard ? Les végétations adénoïdiennes ont été décrites il y a quelques années à peine, ne l'oublions pas ; nous n'avons donc pas le droit d'être trop exigeants à l'égard des contemporains de François II.

Il avait poussé le flirt jusqu'aux extrêmes limites, mais ses manières restaient d'une adorable gaucherie, et sa nature molle et timide ne le poussait pas à prendre l'offensive.

Si, aujourd'hui, nous jugeons avec indulgence ce pauvre roitelet, débile de corps et d'esprit, c'est parce que cette débilité ne nous apparaît que comme « la conséquence logique d'un mal qui, en raison de sa situation particulièrement abritée, devait pendant longtemps encore échapper aux investigations de l'art médical ». La raillerie doit faire place à la pitié ; l'historien doit lâcher prise : François II relève de notre domaine. Songez que, dès l'âge de trois ans et demi, au témoignage de l'ambassadeur vénitien Dandolo, l'enfant ressent les premières atteintes du mal qui doit abréger ses jours. Un an plus tard, il a la variole, dont il ne se remet que très lentement. À dix ans et demi, il présente un des signes les moins trompeurs de la présence de tumeurs adénoïdes dans le pharynx supérieur, à savoir la difficulté de se moucher ou l'impossibilité d'expulser par le nez toutes les mucosités que recèle l'arrière-nez.

Depuis, le temps a marché, mais les signes objectifs de la maladie restent les mêmes. Encore de nos jours, la négligence des parents, leur ignorance n'entretiennent-elles pas, comme à plaisir, une affection, qui, mieux dépistée, s'éteindrait progressivement ou tout au moins perdrait de sa fréquence et de sa gravité ? L'exemple de François II est suffisamment probant. Il atteste assez qu'une maladie, bénigne au début, peut faute de soins amener les plus périlleuses complications. La mort était le dénouement prévu, inévitable, de cet état asphyxique permanent, dont avait souffert toute sa vie durant le jeune monarque…

Meurtre ? Complot ? Réalité et fictions…

Vers la fin d'octobre 1559, la cour venait d'arriver à Blois, le bruit court que François II, dont le visage est couvert d'efflorescences de mauvais aspect est atteint… de la lèpre. On déclare qu'il n'y a qu'un moyen de le guérir, c'est de « le baigner au sang des petits enfants ». Cette lèpre, est-il besoin de le dire, était un vulgaire eczéma. Médecins et chirurgiens consultés ordonnèrent le grand air, c'est ce qui explique qu'un règne cependant si court se passa tout entier en voyages. Tout d'abord, c'est à Saint-Germain-en-Laye, à Nanteuil-le-Haudouin chez les ducs de Guise ; à Villers-Cotterets que le roi se rend. Après le sacre, il part en Lorraine, à Bar-le-Duc, puis à Fontainebleau. Les médecins conseillent ensuite au prince de passer l'hiver à Blois. Le séjour dans cette ville semble lui réussir. Mais la maladie s'aggrava et le climat aussi bien que les médecins restèrent impuissants.

Le dimanche 15 novembre (1560), le roi, qui assistait aux vêpres à l'église des Jacobins, est tombé subitement en syncope. On l'a emporté en toute hâte dans ses appartements. Revenu à lui, il se plaint d'une violente douleur dans l'oreille gauche. Les jours suivants, la fièvre redouble et la céphalalgie persiste. Une accalmie survient, mais de peu de durée. Le mal s'aggravant, un conseil de médecins et de chirurgiens discute l'opportunité du trépan. Mais cette opération semblant sans doute beaucoup trop hardie, on n'ose la tenter. Le 15 décembre, l'état du roi est désespéré : il meurt, étouffé, entre 10 et 11 heures du matin.

Le dauphin, futur François II (plaque de Limoges, émail sur cuivre, attribué à Léonard Limosin, vers 1553, musée du Louvre).

Page de droite : **Jules Michelet vu par André Gill (*La Parodie*, 1869).**

Des écrivains, inspirés par la passion plus que par l'amour de la vérité, ont cherché à accréditer une version d'empoisonnement qui ne supporte pas l'examen. La mort si rapide de François II fut regardée par les catholiques comme l'œuvre des huguenots. On sait, en effet, qu'au moment de sa fin le prince de Condé était prisonnier d'État à Orléans et sous le coup d'un arrêt de mort, par suite du complot d'Amboise. « Un valet de chambre, huguenot déguisé, empoisonna la coiffe de son bonnet de nuit, à l'endroit qui répondoit à son oreille, en le luy mettant sur la teste, ce qui auroit enflammé cette fistule et provoqué par ce moyen un abcès dans le cerveau de ce prince. » Cette imputation des catholiques est tout aussi fondée, tout aussi ingénieuse que celle des huguenots accusant la cour de la mort de Jeanne d'Albret. À cette époque de passions haineuses, les partis s'accusaient volontiers des crimes les plus odieux, sinon les plus invraisemblables.

Un catholique ardent, précepteur du duc de Lorraine, s'est fait l'écho complaisant de ce racontar. Il est même allé jusqu'à affirmer qu'Ambroise Paré, le chirurgien impeccable, aurait été le principal fauteur de ce crime monstrueux. Point n'est besoin d'aller chercher si loin une explication qui s'offre d'elle-même, quand on a lu attentivement l'étude du docteur Potiquet : François II non seulement mourut, mais vécut empoisonné. Les produits septiques, ne trouvant pas issue au-dehors, devaient naturellement s'écouler au-dedans. Sa mort était l'épilogue attendu de cette suppuration livrée à elle-même et que nul n'avait essayé d'enrayer. Comme le note M. Desjardins dans *Les Sentiments moraux au XVI^e siècle* : « Quelques-uns ont écrit que ce Roi [François II] étoit mort empoisonné, se fondant sur des bruits populaires et frivoles. On a toujours dit, surtout en des temps de confusion et de trouble, que la mort des princes et des grands hommes avait été avancée par le poison. Les sentiments furent divers là-dessus, suivant le penchant ou la haine qu'on avoit pour le roi de Navarre. Mais la faible santé du Roi dès son enfance et sa mauvaise constitution prouvent certainement que sa mort fut naturelle. »

Quand l'angine devient répugnante et mortelle

Nous avons nommé, au cours de cette étude, la lésion morbide qui fut le point de départ des accidents dont la mort devait être l'aboutissant fatal : ce sont les végétations adénoïdes du pharynx qui ont produit tous les désordres. L'amygdale hypertrophiée empêche, en effet, la respiration par le nez ; et avec la respiration par la bouche, surviennent les angines à répétition, la laryngo-trachéite, la bronchite. Les fosses nasales n'étant plus balayées par un courant d'air salutaire, des mucosités vont s'accumuler sur cette amygdale ; elles ne pourront être chassées, elles vont alors glisser peu à peu et silencieusement dans le pharynx. Or, les enfants ne crachent pas : voici bientôt les mucosités dans l'estomac. Cette morve, toute grouillante de microbes, quelle admirable cause d'auto-intoxication ! Et voici expliqués l'odeur mauvaise de l'haleine du pauvre sire, ces flux de ventre dont se plaignait amèrement François II ; expliquées aussi les vilaines rougeurs qui maculaient le visage de François, rougeurs si fréquentes dans les mauvais états gastriques symptomatiques d'une intoxication intestinale.

Cette morve, toute grouillante de microbes, quelle admirable cause d'auto-intoxication ! Et voici expliquée l'odeur mauvaise de l'haleine du pauvre sire.

Les angines vont hypertrophier les ganglions du cou ; la voix sera nasonnée, par obstruction du nez ; l'ouïe deviendra dure, soit par obstruction mécanique, soit par propagation de l'inflammation à la trompe d'Eustache. Et le malade aura des douleurs d'oreille, percevra des bruits insupportables ; puis, pour clore une si triste évolution, viendront la suppuration, la méningite, l'encéphalite et enfin la mort. Ce diagnostic de végétations adénoïdes comporte assurément quelques réserves, mais nous persistons à croire, malgré les remarques des docteurs Potiquet et W. Meyer, qu'il est celui qui se rapproche le plus de la vraisemblance.

S'agirait-il, par exemple, de syphilis, comme l'ont avancé maints historiens ? Un de nos confrères a résolu la question de telle façon qu'il n'y a pas à y revenir : « La maladie de François II n'est pas une manifestation hérédo-syphilitique, écrit le docteur Dusolier dans *Psychologie des Valois*. Les comtemporains [tel qu'Agrippa d'Aubigné] savaient bien que François I^er avait pris la vérole et peut-être ont-ils pensé à l'influence de cette vérole de l'aïeul sur le petit-fils, quand ils parlent de sang corrompu en toute masse ; mais Michelet dit beaucoup des fils de Catherine de Médicis en écrivant : *Dans leur enfance la bouffissure héréditaire se surenflait d'humeurs mauvaises, trop visiblement héritées des deux grands-pères : François I^er, malade dès seize ans ; Laurent, qui meurt à vingt ans, consumé jusqu'aux os. Ce mal épouvantable sautait parfois une génération. Indulgent pour Henri II et Catherine, il retomba d'aplomb sur les petits-fils, qu'il mina sous diverses formes ; il nous délivra des Valois.* »

Michelet visiblement exagère : ni François I^er, ni Henri II ne pouvaient donner ce qu'ils n'avaient pas, au moment où ils concevaient leurs enfants : la syphilis des pères était postérieure à la naissance de ces derniers. Cette affection se révèle par de tels signes qu'ils n'auraient pu passer inaperçus.S'il ne s'agissait pas de syphilis, il ne saurait davantage être question d'une rhinite fétide. Le malade avait-il des polypes nasaux ? Mais, outre que les polypes du nez auraient à la longue sailli à l'extérieur, il est rare de les rencontrer chez l'enfant. Les végétations adénoïdes, au contraire, sont des plus fréquentes dans la première et même dans la seconde enfance. Il y a donc toutes probabilités – à trois siècles et demi de distance on ne saurait affirmer avec certitude – que François II est mort d'une méningo-encéphalite, consécutive à une inflammation suppurée de l'oreille gauche, liée à des végétations adénoïdiennes.

Le corps et… l'esprit

Cette maladie peut-elle avoir exercé une influence sur l'état intellectuel du roi ? Sans aucun doute, il existe une relation entre une affection qui tient constamment celui qui en souffre dans un état voisin de la demi-asphyxie et le déve-

loppement des facultés du cerveau. Certains sens, notamment l'ouïe, l'odorat, sont atteints par propagation du mal de son point de départ aux régions du voisinage. Des documents de l'époque nous apprennent que c'était l'oreille gauche qui suppurait ; cet écoulement, joint à l'obstruction de l'arrière-cavité des fosses nasales, devait apporter une entrave sérieuse à l'audition : le roi, en effet, était dur d'oreille. On sait encore que François II parlait du nez. (Son frère Henri III était d'ailleurs atteint de la même infirmité, qu'il exagérait à plaisir. Cette infirmité, que ne tardèrent pas à imiter les courtisans, surtout les mignons d'Henri III, devint bientôt une façon de parler distinguée et de haut goût.)

Or, nos sens sont éducateurs. Et s'il est vrai que *Nihil est in intellectu, quod prius non fuerit in sensu, nisi intellectus ipse* – « rien de ce qui est dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans la sensation » – quelles immenses lacunes dans ce cerveau royal ! Il était sournois, triste, méfiant, hypocondriaque : un malade dur d'oreille ne s'imagine-t-il pas, en effet, quand il voit l'entourage rire, que c'est à ses dépens ? N'en arrive-t-il pas à se suggestionner insensiblement et à se persuader qu'une vaste conspiration s'organise contre lui : d'où parfois un délire des persécutions, qui ne reconnaît pas d'autre cause… qu'une amygdale végétante !

Mais n'y a-t-il, chez le roi François II, autre chose pour expliquer son infantilisme prolongé, c'est-à-dire l'arrêt de développement que nous avons signalé ? Ce jeune prince appartient à cette branche des Valois-Orléans-Angoulême où l'on ne compte plus les dégénérés, tant ils sont nombreux. Et ici, nous nous rallions pleinement aux conclusions du docteur Dusolier quand il écrit que les Valois ont disparu accablés sous le poids de leur hérédité, non pas de l'hérédité syphilitique – comme d'aucuns l'ont à tort pensé, – mais de l'hérédité nerveuse et psychopathique, grandie et accumulée en eux par tous leurs ancêtres. François II, « ce roy sans vices et sans vertus », nous apparaît maintenant sous son vrai jour : c'était un héréditaire dégénéré, atteint, par surcroît, d'une maladie qui le déprima, enraya son développement, le mina et finit par le conduire prématurément au tombeau. ■

Charles IX

1550 - 1574

Charles IX est mort le 30 mai 1574 de broncho-pleuro-pneumonie tuberculeuse. Le roi de la Saint-Barthélemy traîne une réputation d'homme violent, voire barbare, qui s'inscrit dans la légende noire du « règne » de la reine mère, Catherine de Médicis. Écrivains et historiens ne se lassent pas d'évoquer le « cas Charles IX » : Alexandre Dumas et sa reine Margot, – mariée de force à Henri IV par son frère devenu Charles IX – en sont le plus bel exemple. Cruel et (surtout ?) fou, il incarne pleinement la dégénérescence des Valois.

Que d'activités !

Charles IX avait dix ans quand il monta sur le trône. Un historien rapporte que, dans l'oraison funèbre qu'un frère prêcheur prononça devant le cercueil de ce roi, on trouve ce suggestif détail : qu'au moment de son sacre, le jeune prince versa d'abondantes larmes, parce qu'il avait de la peine à supporter les ornements royaux, trop lourds pour ses faibles épaules. Ce n'est pas tout à fait en accord avec ce que d'autres disent de l'énergie, de la résolution et de la volonté ferme du roi-enfant, qui aurait répondu à sa mère, le jour du sacre, lorsqu'elle lui avait demandé si toutes ces cérémonies ne le fatiguaient point : « Je ne refuseray jamais, Madame, une telle peine, et me sera très doux, toutes et quantes fois qu'un tel royaume se présentera à moi. »
La connaissance de l'éducation de Charles IX nous permettra de comprendre certains traits de son caractère futur. Il s'annonça de bonne heure tel qu'il devait être plus tard : coléreux, irrésolu, jaloux, cruel avec volupté. Les ambassadeurs vénitiens, accrédités à la cour de France, en font, au début de sa minorité, le portrait suivant : « Sa figure est belle, il a surtout de très beaux yeux, tout à fait ceux de son père. Il n'est pas robuste, il mange et boit peu ; il demande à être ménagé. Les exercices violents lui plaisent, il s'y fatigue et y perd toute sa respiration… »
Il se montre adroit à tous les sports, habile à tous les métiers. Il danse, joue à la paume, dresse des chevaux, mène à volonté le carrosse ou le chariot. Il connaît parfaitement le métier d'armurier, aussi bien que celui de canonnier. Artiste musicien, il s'occupe en outre de peinture, de ciselure, et lit beaucoup. Mais le jeu des armes l'emporte et l'exercice des chevaux, et le tumulte des chasses. La fougue qu'il montre à courir le cerf est d'autant plus surprenante qu'à le voir on n'imaginerait pas en lui une telle fièvre ni une telle ardeur.
Il veut à tout prix la fatigue ; il reste à cheval douze ou quatorze heures consécutives ; il va, chassant et courant à travers bois la même bête jusqu'à des deux et trois jours, ne s'arrêtant que pour manger, ne se reposant qu'un instant dans la nuit. Aussi a-t-il des mains calleuses, rugueuses, pleines de coupures et d'ampoules.
« Lorsque Sa Majesté mourut, dit l'ambassadeur italien Cavalli, il ne lui manquait plus qu'un mois pour avoir accompli sa vingt-quatrième année ; si elle n'eut point détruit sa complexion par les exercices d'une violence inouïe auxquels elle se livrait, peut-être eût-elle vécu davantage. C'est une chose à ne point croire, que les insupportables fatigues qu'elle prenait à la chasse, et quand elle n'y pouvait aller – c'était d'ailleurs bien rare – elle s'adonnait aux armes, à la paume. Bien plus, ce roi poussait la recherche des exercices violents jusqu'à battre une enclume trois ou quatre heures durant, usant d'un marteau énorme, forgeant un corps de cuirasse ou toute autre arme solide, et rien ne le rendait plus glorieux que de lasser ses rivaux. Lorsque l'un d'eux renonçait à la lutte, Sa Majesté ressentait à cette défaite un plaisir merveilleux. »

Il s'annonça de bonne heure tel qu'il devait être plus tard : coléreux, irrésolu, jaloux, cruel avec volupté.

Chasseur ou boucher ?

Dans les derniers temps de sa vie, Charles IX s'occupait d'écrire un livre sur la chasse au cerf, chasse où il avait acquis une très grande expérience. On parlait beaucoup entre gentilshommes de cet ouvrage ; l'ambassadeur Cavalli n'omet pas de le mentionner dans sa relation. *Le Livre du Roi Charles* nous autorise à dire que Charles IX était plutôt chasseur que roi.
Si nous avons insisté sur ce goût de Charles IX pour la chasse, c'est qu'il dénote, selon nous, des instincts de cruauté, qui avec l'âge ne feront que se développer. « Ce continuel acharnement après les bestes, écrit un chroniqueur

Charles IX, roi de France (atelier de François Clouet, musée du Louvre).

DR

Ci-dessous :
Le massacre des protestants par les catholiques à la Saint-Barthélemy à Paris, dans la nuit du 23 au 24 août 1572. Funèbre événement qui entache à jamais le règne de Charles IX et souligne sa tendance sanguinaire (gravure d'après François Dubois).

Danjou, le rendit sanguinaire, mais contre les seuls animaux ; car on ne remarque point qu'il ait jamais tué personne de sa propre main, mais bien qu'il couppa le col en présence de ceux de sa suite à quelques asnes qu'il rencontra en son chemin ; encore les payoit à ceux auxquels ils appartenoient. Il tuoit aussi des pourceaux, et sans épargner ses mains dans leur sang, leur arrachoit les entrailles, et les habilloit avec autant d'adresse qu'auroit fait un garçon charcutier. Un jour qu'il voulut aussi tuer le mulet du sieur de Lanssac, l'un de ses plus grands favorys : "Quel différend, Roy très chrétien, luy dit-il, peut estre survenu entre vous et mon mulet ?" » On voit se silhouetter le sinistre et falot personnage qui présidera aux massacres de la Saint-Barthélemy ; le cerveau faible et insensé, qui laissera, tout au moins, se consommer le monstrueux attentat, sans rien faire pour l'empêcher. Encore, s'il faut en croire un de ses contemporains, aurait-il eu un rôle plus actif qu'on ne l'a dit dans cette tragédie : ne prit-il pas une grande arquebuse de chasse pour tirer « tout plein de coups » sur les mécréants ? Et incessamment criait : « Tuez ! tuez ! » N'alla-t-il pas repaître ses yeux du spectacle des débris sanglants de ceux qu'on avait, par ses ordres, exterminés ? N'insulta-t-il pas, avec un air d'odieuse forfanterie, les restes de l'amiral Coligny ? Mais, tout cela, c'est de l'histoire connue. M. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne, note néanmoins que la part active qu'aurait prise Charles IX à la Saint-Barthélemy, en « giboyant aux passants » n'est qu'une légende.

Si nous avons insisté sur ce goût de Charles IX pour la chasse, c'est qu'il dénote, selon nous, des instincts de cruauté, qui avec l'âge ne feront que se développer.

Fou… amoureux

Un de ceux qui observèrent le jeune roi en 1564, l'ambassadeur Marc-Antonio Barbaro, fait cette observation, que « son teint tourne au pâle, son corps est bien pris, quoique maigre un peu trop. Ses jambes sont grêles et sans proportion avec le reste du corps ; il marche un peu courbé et sa pâleur est extrême. Il ne boit que de l'eau, et cependant le foie est malade et très attaqué. »

L'ambassadeur ajoute ce trait, qu'il convient de relever : « Le Roi avait coutume de dire que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans il voulait faire le fou, c'est-à-dire ne penser qu'à son bon temps. » Cependant, cet être à moitié sauvage s'humanisa un jour : il aima Marie Touchet, fille d'un apothicaire d'Orléans, qui « étoit fort belle et de bonne grâce » et de laquelle il eut deux enfants naturels : un enfant mort en bas âge, et Charles

RUE DES ARCHIVES

DR

Le profil sévère de Charles IX sur une pièce de monnaie de l'époque (1561, musée des Médailles).

de Valois, qui fut successivement grand prieur de France et duc d'Angoulême. Marie Touchet épousa en 1578 François de Balzac d'Entraigues, et en eut deux filles, dont l'une fut la célèbre marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV.

On dit qu'ayant vu le portrait de la reine Élisabeth, nouvellement arrivée en France, il dit en riant : « Cette Allemande-là ne me fait point mal à la teste. » Le roi étant allé la voir, dans un intervalle de sa longue maladie, le bruit courut aussitôt que, pour n'avoir pas été « en estat de l'approcher, ou pour avoir fait quelques excez » sa maladie empira, et que cette visite hâta sa fin.

Jusqu'en 1573, sa santé s'était maintenue relativement en bon état. On parle seulement d'une saignée que lui fit le médecin Portal, saignée qui fut suivie d'une syncope, dont les archiatres furent fort effrayés. Seul, Paré conserva son sang-froid en la circonstance ; c'est même à cette cure qu'on attribue généralement l'affection du roi pour son chirurgien. Mais, pour Brantôme, l'origine de cet attachement serait autre. Le malicieux conteur assure que le roi aurait été affecté du mal vénérien, pour lequel Paré le traitait encore au temps de la Saint-Barthélemy, et que c'est à cette circonstance que le médecin aurait dû son salut.

Le massacre de la Saint-Barthélemy : symptôme funeste

Il est certain que, sur l'esprit de Charles IX, la Saint-Barthélemy eut une répercussion manifeste. Son besoin d'activité devint plus grand ; sa physionomie prit un aspect singulier, qu'on ne lui avait pas encore connu.

Les deux ambassadeurs qui l'observèrent de près et dont l'un, Sigismondo Cavalli, demeura à la cour jusqu'à sa mort, survenue deux ans plus tard, ont rapporté sur lui ces impressions : « Ses regards sont devenus sombres. Dans ses entretiens et ses audiences, il ne regarde pas

RUE DES ARCHIVES

en face celui qui lui adresse la parole ; il baisse la tête, ferme les yeux, puis il les ouvre tout à coup, et, comme s'il souffrait de ce mouvement, il les referme avec non moins de soudaineté. On craint que l'esprit de vengeance ne se soit emparé de lui ; il n'était que sévère, on redoute qu'il ne devienne cruel. »

On sait, par les *Mémoires* de Sully, que le soir et le lendemain du massacre, le roi manda Ambroise Paré : il se plaignait de fièvre et d'hallucinations : « Ambroise, dit-il, s'adressant à son médecin, je ne scay ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours, mais je me trouve l'esprit et le corps grandement esmeus, voire tout ainsi que si j'avois la fiebvre, me semblant à tout moment, aussi bien veillant que dormant, que les corps massacrez se présentent à moy, les faces hydeuses et couvertes de sang. » Dès ce moment, il se livre à des exercices de plus en plus violents, pour fuir le remords et chasser les horribles visions. Les fatigues ne tardent pas à altérer profondément sa santé, et en 1573 commence la maladie à laquelle il succombera : « Il tomba malade au mois d'octobre 1573, lors du départ de Henry, son frère, pour le voyage de Pologne, d'une fièvre erratique qui le prit ensuite d'un mal de poulmon jusqu'alors ignoré, laquelle tantost se tournoit en quarte, tantost en continue, et ne le quittoit jamais que [Jean] Mazille, son premier médecin, ne le creut guéry. Son mal s'augmenta de l'appréhension et de l'horreur qu'il eut de deux conspirations qui se brassèrent contre lui pendant sa maladie. »

Dépravation fatale

Le mal évolua avec rapidité ; des hémoptysies [rejets de sang issus des voies aériennes] de la dyspnée survinrent. Le roi changea plusieurs fois de séjour, sans que se produisit l'amélioration qu'il espérait de ces déplacements, allant de Vitry à Saint-Germain, du faubourg Saint-Honoré à Vincennes. Au mois de mai 1574 survient une fièvre continue, qui bientôt se transforme en « tierce, quarte, puis erratique, avec frissons ». Désespérant de guérir et, d'ailleurs, très mal soigné par ses médecins, il se livre à des imprudences qui ne font qu'aggraver son état. « Aulcuns ont voulu dire, écrit Brantôme, que, durant sa maladie, il s'échappa auprès de la reyne, sa femme, et il s'y eschauffa tant qu'il abrégea ses jours. » Sauval va plus loin ; il ne craint pas d'affirmer que ce n'est pas avec sa femme, mais avec sa propre sœur, la reine Margot, que le roi se serait « échauffé ».

Toujours est-il qu'il alla de mal en pis, et qu'une consultation fut provoquée. Les archiatres ne se prononcèrent pas sur la nature de la maladie, ni sur le traitement qu'elle comportait. Le vendredi 28 mai, le roi fit appeler son premier médecin et le conjura de le soulager, s'il ne pouvait le guérir. Celui-ci répondit qu'il n'y avait plus d'espoir que dans la providence, ce qui ne l'engageait pas beaucoup. Le 30 mai (1574), jour de la Pentecôte, sur les trois heures de l'après-midi, Charles IX mourait au château de Vincennes, âgé de vingt-quatre ans

moins vingt-huit jours.
Le lendemain son corps était ouvert, en présence des magistrats de Paris, et on n'y trouva rien qui pût appuyer le fâcheux bruit qu'on avait fait courir que son frère ou sa mère l'avait empoisonné. Les mêmes bruits qui avaient couru à la mort de François II se renouvelèrent à la mort de Charles IX. Quelque incomplet que soit le procès-verbal d'autopsie, il résulte de sa lecture que Charles IX a succombé à une broncho-pleuro-pneumonie du poumon gauche ; il eut à la fin une vomique purulente qui, en se rompant, donna issue à une grande quantité de pus, envahit la trachée et produisit l'asphyxie.

Tuberculose et aliénation mentale : une lignée moribonde

Le diagnostic de tuberculose est incontestable ; le confirment, outre le procès-verbal d'ouverture du corps, l'ardeur sexuelle manifestée par le roi au plus fort de sa maladie, et aussi l'inconscience du danger imminent, si fréquente chez les tuberculeux. On a depuis longtemps remarqué que la scrofule, nous dirions aujourd'hui la scrofulo-tuberculose, va souvent de pair avec l'idiotie, avec l'aliénation mentale. « Aliénés, idiots, scrofuleux, rachitiques, en vertu de leur commune origine, de certains caractères physiques et moraux, doivent être considérés comme les enfants d'une même famille, les rameaux divers d'un même tronc », note Jacques Joseph Moreau de Tours.
L'aliéniste Esquirol a noté la fréquence de la phtisie chez les aliénés. Si on a eu la patience de nous suivre jusqu'au bout, on doit avoir son opinion faite sur l'état mental du roi Charles IX. Les hallucinations qu'il éprouva sont un suffisant indice pour le médecin aliéniste. Elles prouvent l'existence, chez ce prince, d'un trouble mental grave, d'une psychopathie, déterminée peut-être par l'émotion, mais dont la cause véritable gît dans son organisation vicieuse et dans la dégénérescence de sa race ; il est mort dans un état de folie complète.
Rappelons – autant de stigmates de dégénérescence ! – qu'il était hémophile (n'a-t-on pas dit qu'il avait eu des *sueurs de sang* ? Phénomène, plutôt rare d'ailleurs) ; qu'il avait le cou de travers (contracture) et des mouvements convulsifs de la face ; qu'il était voûté ; sans compter ses cruautés, son inversion sexuelle, ses excentricités, etc.
Des cinq fils d'Henri II, Charles IX fut le seul qui eut, outre un enfant mort en bas âge, un second bâtard, Charles de Valois, avec les deux enfants duquel s'éteint définitivement la race. Des cinq filles d'Henri II, deux meurent en bas âge ; Élisabeth a une postérité évidemment névropathique ; Marguerite, intelligente, mais débauchée et incestueuse, n'a que des bâtards, qui meurent tous en bas âge, sauf un, qui se fait capucin et meurt sans enfants. Des deux bâtards d'Henri II, l'un meurt, sans enfants, l'autre n'a qu'un fils stérile. À l'extinction des Valois, la maison de Bourbon accède au trône de France (1589).

Charles IX a-t-il été empoisonné ?

Michelet, qui croit à l'empoisonnement de Charles IX, dit que le 1er mai Catherine avait écrit que son fils était guéri, et il rapproche cette affirmation audacieuse de la date de la mort du roi, si rapprochée de l'autre. Qu'aurait donc pensé le grand historien, écrit M. Paul Robiquet *(Histoire municipale de Paris)*, s'il avait connu la lettre suivante, que Catherine adressait à la Ville le 28 mai ? « Messieurs, je vous assure que le roy Monsieur mon filz se porte bien, et espère avec l'ayde de Dieu que la médecine qu'il a prise ce matin, l'achèvera de guérir en tout de sa fiebvre tierce qui est bien diminuée à son dernier accez, et n'aiant quasi plus d'émotion ou si peu que ce n'est rien. *Ainsi signé : Catherine* et plus bas *Pinart*. Apportée le XXVIII mai 1574. »
M. Paul Robiquet a cru découvrir dans les termes de la lettre qu'il a pris soin de souligner une ambiguïté que nous avouons n'y pas trouver. « Il est impossible, écrit ce distingué historien, d'affirmer d'une manière absolue que Charles IX est mort empoisonné ; mais cette conclusion pourrait être appuyée sur des présomptions assez fortes. De Thou, après avoir insisté sur la constitution robuste du roi, rapporte que bien des gens croyaient qu'on avait avancé sa mort : l'autopsie, d'après le même historien, ne fit qu'augmenter les soupçons, car on trouva dans le corps des taches livides. D'Aubigné accuse Catherine d'avoir fait un étalage hypocrite de sa douleur, *pour arracher de la pensée des grands et du peuple l'opinion que presque tous avoyent qu'elle eust apporté de la fraude et de l'artifice à la mort de son fils.* Enfin Brantôme, qui nie les taches livides, confirme qu'on professait publiquement l'oppinion de la poison. »
Voilà, évidemment, quelques vagues présomptions, mais nous persistons, malgré tout, à nous en rapporter au document médico-légal et jusqu'à la découverte d'une pièce décisive, nous nous en tiendrons aux conclusions que nous avons adoptées, et qui ne diffèrent pas sensiblement de celles qu'avec sa haute autorité le professeur Brouardel a lui-même formulées. ■

Sauval va plus loin ; il ne craint pas d'affirmer que ce n'est pas avec sa femme, mais avec sa propre sœur, la reine Margot, que le roi se serait « échauffé ».

Page de gauche : **Affiche du film *La Reine Margot* de Patrice Chéreau avec Isabelle Adjani (sorti en 1993, d'après Alexandre Dumas père) : le long-métrage à succès qui immortalisa le règne de Charles IX et tous ses excès.**

Ci-dessous : **L'aliéniste Jean-Étienne Esquirol, dont les travaux sur la « phtisie » (la tuberculose) chez les aliénés éclaire l' « état mental » de Charles IX (hôpital Esquirol à Saint-Maurice, Val-de-Marne).**

DR

Henri III

1551 - 1589

Henri III est mort le 1er août 1589 d'une plaie pénétrante à l'abdomen. Homosexuel et psychopathe, quel tableau pour l'époque ! Henri III a souvent été considéré comme un personnage indigne et sa fin ne fait que confirmer la haine et le mépris qu'il pouvait faire naître chez ses sujets. L'autopsie ne révèle pas de grands secrets, quoique..., mais l'homme fascine bel et bien la médecine historique.

Page de droite : Vignettes chronologiques narrant l'assassinat du roi et ses conséquences : le moine Jacques Clément buvant une potion hallucinogène / l'assassinat de Henri III par le moine le 2 août 1589 / Henri III confirme Henri de Navarre comme son héritier / l'exécution de Jacques Clément (gravure par Frans Hogenberg, fin XVIe siècle, musée national du château de Pau).

Orgies en tout genre

Le plus intelligent, a-t-on dit, et aussi le plus dépravé des derniers Valois ; nous ajouterons, en notre qualité de clinicien, le mieux portant : s'il n'était pas mort d'accident, il est vraisemblable qu'il aurait fourni une longue carrière, à moins qu'il ne fût mort fou – il l'était déjà plus qu'à moitié – ainsi que l'avait pronostiqué son médecin Miron.

À l'encontre de ses frères, Henri était de tempérament robuste, et sans les débauches qui l'usèrent prématurément, il était organisé pour vivre très vieux (né le samedi 19 septembre 1551, à minuit trois quarts, Henri III n'avait que trente-huit ans au moment de sa mort). « Il faisait, dit l'historien de Thou, deux repas par jour, mangeait beaucoup et buvait du gros vin coupé avec trois quarts d'eau. Il avait beaucoup d'embonpoint, mais faisait quotidiennement un exercice modéré : il se maintenait en bonne santé. »

Cette santé commença à s'altérer à la mort de Charles IX. On sait que, pour se dérober à l'attachement importun des Polonais, il dut s'évader. Son retour à petites journées à travers les pays autrichiens fut marqué par une longue suite de fêtes : c'est au milieu de ces fêtes qu'il contracta la syphilis. Cet avertissement ne lui servit pas de leçon et il se livra plus que jamais à des excès de toute nature. Sans doute, ces excès auraient amené le dénouement que le poignard d'un assassin devait précipiter.

Reconstitution historique du crime

Le mercredi 1er août 1589, un moine jacobin, du nom de Jacques Clément, introduit auprès du roi sous prétexte d'importantes révélations à lui faire, lui communiquait un paquet de lettres supposées. Tandis que le souverain était absorbé dans leur lecture, le fanatique lui plongeait un couteau dans le ventre.

On prétend que le roi était sur la chaise percée, une simple robe de chambre jetée sur les épaules, quand il fut frappé par Jacques Clément. Il venait de se lever et n'avait pas encore ses chausses attachées, dit une relation du temps. Il avait endossé un pourpoint de chamois, sur lequel il mettait ordinairement un corps de cuirasse, sorte de corset baleiné. D'autres disent qu'il se retira dans une embrasure de fenêtre, pour lire les lettres qui lui étaient présentées, et que, lorsqu'il fit signe au moine d'approcher, les courtisans s'éloignèrent par respect. L'assassin, profitant de cette disposition bienveillante du prince, le frappa d'un coup de couteau dans le ventre, un pouce au-dessous du nombril, du côté droit, « si avant qu'il laissa le cousteau au trou pour y servir de faulcet (fosset) ».

Vivement le roi s'en saisit et d'une telle violence qu'« il en agrandit de beaucoup la playe, et au même instant l'ayant retiré, en donna un coup de la pointe sur le sourcil gauche du religieux. » La pointe du couteau, ayant rencontré l'os de la tête du moine, rebondit et le roi fut blessé à la main : d'autres prétendent que c'est en voulant détourner l'arme dirigée contre lui que la blessure se serait produite. Suivant un des témoins, le procureur La Guesle, le roi « tenait ses boyaux entre ses mains »,

Le plus intelligent, a-t-on dit, et aussi le plus dépravé des derniers Valois ; nous ajouterons, en notre qualité de clinicien, le mieux portant.

RUE DES ARCHIVES

ce qui serait en contradiction avec des versions déjà si différentes. Un gentilhomme du nom de Montferrier (le même qui donna le premier coup de poignard à monseigneur de Guise) tua d'un coup d'épée l'assassin d'Henri. Le moine mourut sur le coup. Son cadavre, après avoir été frappé de plusieurs coups de hallebardes, fut dépouillé nu jusqu'à la ceinture : on supposait que l'assassin était un soldat déguisé en moine et on voulait s'en assurer.

Ce qui avait donné lieu à cette supposition, c'est qu'on trouva, sur l'une de ses oreilles, une petite cicatrice, qui pouvait laisser croire qu'il avait reçu quelque blessure dans un duel. Le roi avait perdu beaucoup de sang. Mis au lit, il fut pansé par ses médecins et chirurgiens, qui n'osèrent point le sonder : conduite assurément très sage et qui, à notre époque, serait encore suivie.

On lui administra un clystère [: injection d'eau chargée (ou non) d'un médicament], qu'il rendit peu à peu après par sa plaie, ce qui fit porter aux médecins cet étrange pronostic : qu'il ne mourrait pas de l'accident ! Le blessé reprit lui-même espoir et assura le roi de Navarre, qu'on avait été chercher, qu'il n'appréhendait rien de fâcheux et s'attendait à remonter bientôt à cheval. Quand on enleva le premier appareil, la plaie fut trouvée « livide et en mauvais estat ». On lui appliqua un second « appareil » [pansement], et peu d'heures après, il ressentait les premiers signes d'une inflammation interne : une grande douleur, une forte chaleur, et enfin la fièvre, qui le prit pour ne le plus quitter. La nuit, les souffrances augmentèrent. Comme il se trouvait trop enfoncé dans son lit, il pria qu'on le plaçât plus haut sur l'oreiller ; mais il glissa de nouveau dans le lit, perdit connaissance, et continua à s'affaiblir jusqu'au moment fatal. Il succomba le mercredi 5 août 1589, environ vers les trois heures après minuit, selon le rapport d'autopsie.

Henri III, le roi coquet et élégant.

DR

Enquête clinique et criminelle

À l'ouverture du corps, on put se rendre compte du siège et de l'étendue de la blessure. C'était une plaie pénétrante de l'abdomen, qui avait atteint l'iléon, « percé d'outre en outre ». Le mésentère, un repli du péritoine, était également coupé en deux endroits, ainsi que les veines et artères mésaraïques : c'est cette dernière blessure qui avait provoqué, aussitôt le coup donné, l'abondante hémorragie externe dont nous avons parlé. Il s'était produit, en outre, une hémorragie interne : dans le péritoine furent trouvés de gros caillots en voie de putréfaction. La mort était inévitable à la suite d'un tel traumatisme et de ses graves complications.

Clément était âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, ou du moins il paraissait avoir cet âge, d'après ce que nous rapporte le procureur général au Parlement, qui l'avait introduit auprès d'Henri. Il était âgé seulement de vingt-deux à vingt-trois ans, d'après une autre relation du temps. Il s'était présenté à ce magistrat de la part du fils de l'un des chirurgiens du roi, Portail, conseiller à la cour, alors enfermé à la Bastille. Il avait fabriqué une fausse lettre, signée du nom de ce personnage et avait, par ce moyen, gagné la confiance du procureur La Guesle. Celui-ci l'avait même logé chez lui. La veille de l'assassinat, il soupa gaiement avec les gens du magistrat, et l'on fit plus tard la remarque qu'il avait taillé ses morceaux avec le couteau même qui devait être l'instrument du crime.

Fanatisme et/ou manipulation

On a prétendu que Jacques Clément avait été poussé à commettre son acte par des influences diverses. Ignorant, grossier, de culture médiocre et de plus libertin et dévot à l'excès, il était tout préparé à recevoir les suggestions d'un entourage intéressé à détruire le roi. On a supposé que son prieur, Bourgoin, lui avait fait absorber un breuvage « pour le faire rêver » et que, durant son sommeil, il lui avait fait entendre une voix, qui lui commandait de

RUE DES ARCHIVES

Une fête sous Henri III (à droite avec sa mère, Catherine de Médicis). Les bals masqués et les banquets en tout genre se succédaient avec frénésie à l'époque du roi « dépravé ».

tuer le roi. « Une nuit, écrit Palma Cayet, Jacques Clément étant dans son lit, Dieu lui envoya un ange en vision, lequel avec une grande lumière se présenta à lui et lui montra un glaive nud en lui disant ces mots : "Frère Jacques, je suis messager du Dieu tout-puissant, qui te viens accertener que par toi le tyran de France doit être mis à mort : pense donc à toi comme la couronne du martyr t'est aussi préparée". Cela dit, l'ange disparut. » Mais les visions, qu'est-ce autre chose que des hallucinations et qu'est-il besoin, comme en a judicieusement fait la remarque le docteur Régis, d'invoquer la complicité du prieur Bourgoin ou de la duchesse de Montpensier, qui, au dire de certains, se serait prostituée à Clément, pour achever de le décider ? Quoi qu'il en soit, le clergé presque tout entier glorifia bruyamment l'acte du moine assassin ; on osa même proposer de lui élever une statue dans l'église Notre-Dame ! Si, donc, le crime du moine régicide ne lui a pas été inspiré par les supérieurs de son ordre, parce qu'on n'inspire pas sa folie, ses hallucinations et son impulsion à un aliéné, ceux-ci n'ont pas caché, du moins, la joie qu'ils en éprouvaient.

Ce qui pourrait atténuer notre indignation à l'égard de l'acte commis par Jacques Clément, c'est que sa victime était aussi peu digne d'intérêt que possible. Dans ses *Études sur la sélection*, Jacoby a buriné, en traits ineffaçables, la physionomie de ce prince sans caractère et sans dignité : « Henri III, écrit ce savant psychopathe, est le type du caractère névropathique, tout de contradictions et d'extrêmes : brave et efféminé, esprit brillant et superficiel, rusé et insouciant, chevaleresque et assassin, dévot, incestueux et adonné à un vice infâme. » Ce vice, c'est l'inversion sexuelle, décrite parfois sous le nom d'uranisme. Aux yeux d'un moine fanatisé, débarrasser l'humanité d'un tel monstre était, certainement, faire œuvre pie. ■

À l'ouverture du corps, on put se rendre compte du siège et de l'étendue de la blessure. C'était une plaie pénétrante de l'abdomen.

Henri IV

1553 - 1610

Henri IV est mort le 14 mai 1610 d'une plaie pénétrante au poumon gauche. Si son assassinat par Ravaillac est un fait historique notoire, sa relation avec la médecine est moins connue. Homme éclairé qui écoutait les praticiens, il ne put échapper pour autant à son tragique destin.

Un patient exemplaire

Le premier roi de la branche des Bourbons ; fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Antoine de Bourbon fut tué d'un coup de feu au siège de Rouen ; on prétend qu'il fut atteint au moment où il satisfaisait à un besoin naturel. Quant à Jeanne d'Albret, il semble bien qu'elle n'ait pas été, comme on l'a prétendu, victime d'un empoisonnement. Pleurésie ou peut-être pneumonie, de nature tuberculeuse : tel est, après examen critique des différentes versions, le diagnostic auquel nous nous sommes arrêté. Henri IV était le deuxième fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon. Deux de ses frères étaient morts en bas âge : l'un Henri, duc de Beaumont, à l'âge de deux ans, par accident ; l'autre, Louis-Charles, comte de La Marche, mort au berceau, également par accident. Un troisième, Charles, mourut sans alliance. La sœur d'Henri, Catherine, épousa Henri de Lorraine et mourut sans postérité.

Il aimait à s'entourer de médecins et en faisait parfois venir de très loin ; il avait confiance en eux.

Dès sa naissance, on peut dire que le jeune Henri annonçait qu'il serait un « gaillard ». De fait, il n'eut, pendant sa vie, à part quelques accès de goutte, qui le tourmentèrent de temps à autre, que des indispositions bénignes, pour lesquelles il prenait volontiers médecine, ayant peu de goût pour les autres drogues ou remèdes. Avant d'aller voir ses maîtresses, il prenait également médecine, témoin ce curieux billet, adressé par le Vert-Galant à sa Gabrielle : « … Sy je me porte tant soyt peu bien je ne pranderé poynt médecine demayn pour vous voyr. Je vous donne encore un mylyon de besers. H. » (Ce billet a paru dans *Mes voyages aux environs de Paris,* par Delort.) Il aimait, pourtant, à s'entourer de médecins et en faisait parfois venir de très loin ; il avait confiance en eux, sans toujours suivre rigoureusement leurs prescriptions. D'après les médicaments qu'il consomma, on peut présumer la nature des incommodités qui l'assaillirent. Il souffrit de l'estomac, pour lequel on lui recommandait l'usage de l'absinthe et de l'aloès. Il croyait à la vertu des eaux thermales – voire à l'efficacité des bains de mer ! Il avait été blessé à Aumale, et se ressentit assez longtemps de cette blessure. Mais il se préoccupait moins des suites de cet accident, auquel il se savait exposé, que de sa gravelle ou de sa goutte. Encore mettait-il une certaine coquetterie à ne pas laisser paraître au dehors que cette dernière affection pût le rendre perclus et impotent. On ne saurait donc prétendre qu'Henri IV jouissait d'une santé excellente, quand le poignard de Ravaillac vint brusquement interrompre le cours de sa vie.

Flash back

On a pu reconstituer de façon très précise le drame dans ses moindres péripéties. Nous empruntons le récit de l'assassinat à M. Édmond Beaurepaire, qui s'est montré en la circonstance historien très scrupuleux et très exact, ainsi que nous avons pu nous en assurer en puisant aux sources. (L'article de M. Beaurepaire a paru dans *Le Petit Bleu*, du 8 juin 1899.) Au coucher du soleil d'une des premières journées du mois de mai 1610, ayant vainement cherché un gîte dans la ville, tout obstruée alors par la foule des étrangers qu'attiraient les fêtes du sacre de la reine, Ravaillac arrivait vers la porte Saint-Honoré, à la hauteur du numéro 163 actuel.

Un peu avant les Quinze-Vingts, notre rue de Rohan actuelle, il s'arrêta et, tentant un dernier effort, il entra dans une hôtellerie, où l'on ne put le recevoir encore. Un couteau à lame large et pointue était sur une table ; il s'en saisit, au moment où la servante qui venait de lui parler se retournait, et il sortit. Alors, pressant sous son vêtement l'arme dérobée, il franchit la porte et s'engagea dans le faubourg, tout peuplé de tavernes et de guinguettes s'accrochant au flanc de la butte Saint-Roch, que l'ouverture de l'avenue de l'Opéra a fait disparaître. Il n'alla pas loin : sur l'emplacement du numéro 197, faisant face à l'hôtel Gaillon, que le portail de l'église Saint-Roch a remplacé, se trouvait un cabaret, d'apparence plutôt modeste : les Trois-Pigeons. Ravaillac y heurta et l'hôtelier le reçut.

Le meurtrier passe à l'action

Le 14 mai au matin, il en sortait, et, à quatre heures un quart, rue de la Ferronnerie, exactement en face du numéro 8, il frappait mortellement le vainqueur d'Arques et de Vitry. Bizarre coïncidence ! On sait que ce fut à la faveur d'un embarras de voitures, causé par l'étroitesse de la rue, que le fanatique put approcher du carrosse du roi. Or, le 14 mai 1554, cinquante-six ans avant, le même mois et le même jour, Henri II avait signé des lettres patentes ordonnant l'élargissement de la rue de la

Page de droite : **Henri IV (statue équestre de François Frédéric Lemot, 1818).**

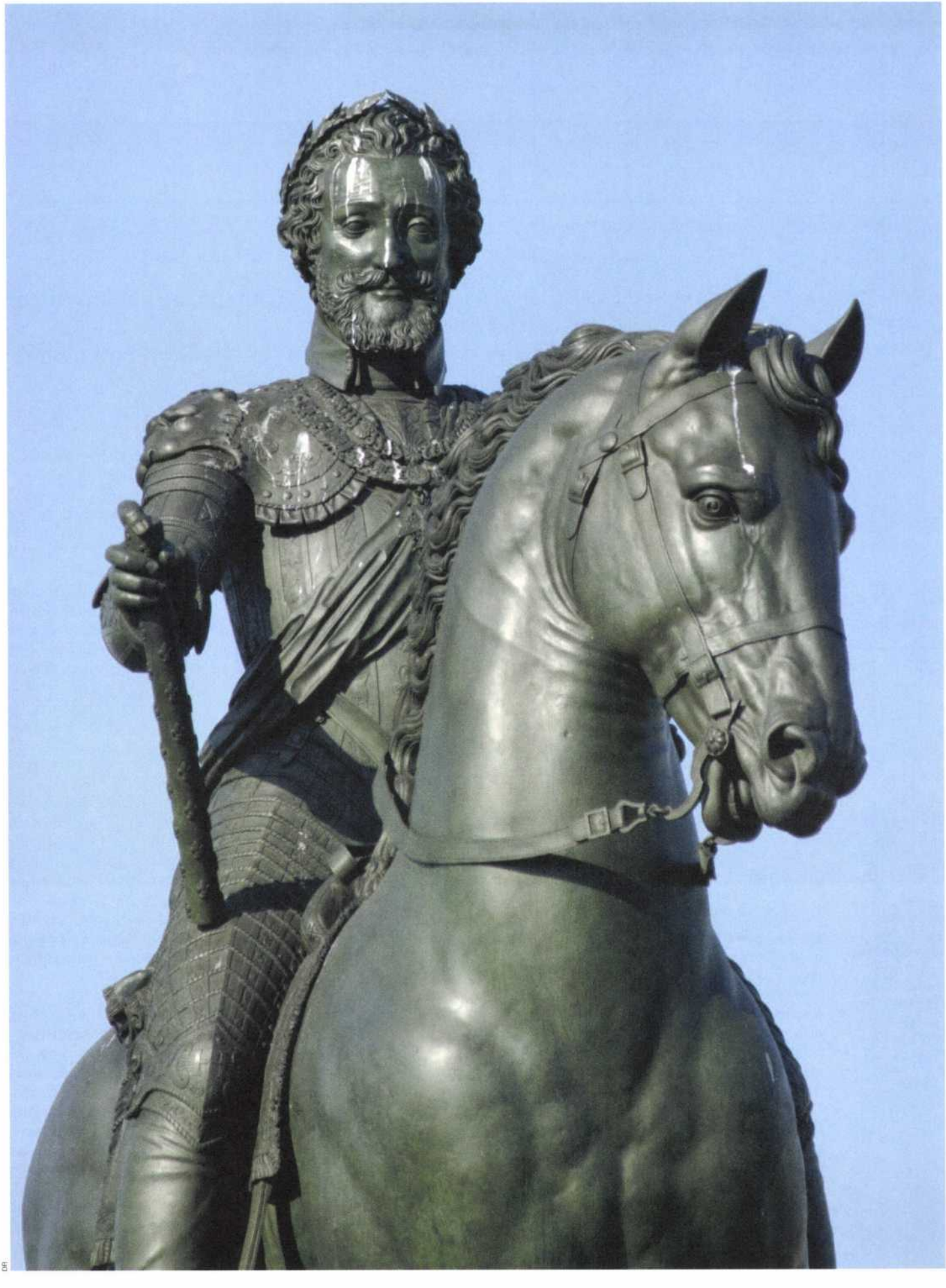

DR

DR

Le château de Chantilly, dans lequel est conservé précieusement une effigie de Henri IV.

Ferronnerie ! Ce n'est pas à dire, assurément, que Ravaillac n'eût point fait son coup ailleurs, si la rue eût été élargie ; et cependant… qui sait ? Ravaillac s'était glissé près du carrosse sans être vu et avait frappé le roi de deux coups de couteau. « Chose surprenante, dit Lestoile, nul des seigneurs qui étaient dans le carrosse n'a vu frapper le roi et si ce monstre d'enfer eut jeté son couteau, on n'eût su à qui s'en prendre ; mais il s'est tenu là comme pour se faire voir et pour se glorifier du plus grand des crimes. »

Le premier coup, porté entre la deuxième et la troisième côte, n'avait pas pénétré. Dans le second, l'arme, passant obliquement entre la cinquième et la septième côte, avait traversé le poumon gauche et coupé « le tronc de l'artère véneuse à y mettre le petit doigt un peu au-dessous de l'oreille (oreillette) gauche du cœur », comme le note le rapport de l'ouverture du corps d'Henri IV.

L'assassin était âgé de trente ou trente-deux ans. Il n'était pas marié. Il avait été successivement clerc et valet de chambre d'un conseiller nommé Rosière, et devint ensuite praticien, sollicitateur de procès et maître d'école. Comme Clément, c'était un halluciné, qui prétendait avoir des visions. Il ne paraît pas avoir obéi à des suggestions étrangères : c'était, comme nous dirions aujourd'hui, un *solitaire*. Il y avait plusieurs jours déjà qu'il cherchait à se mettre sur le passage du roi pour l'assassiner ; il a fallu un embarras de voitures, et un moment d'inattention du roi et des gentilshommes qui l'accompagnaient – le roi était en cet instant penché du côté du duc d'Épernon, le dos tourné à l'assassin – pour qu'il ait pu réussir son coup.

Les origines du mal

Henri IV pouvait s'attendre à succomber sous le poignard d'un assassin : il avait été l'objet de pas moins de dix-huit tentatives d'assassinat, sans compter les complots. On a voulu attribuer à Ravaillac une foule de complices : la maison d'Autriche, le duc d'Épernon, la marquise de Verneuil, Marie de Médicis, etc. La lecture des pièces du temps nous a permis de corroborer l'opinion que nous avons formulée quelques lignes plus haut, à savoir : que Ravaillac fut un fanatique, un mystique, sujet

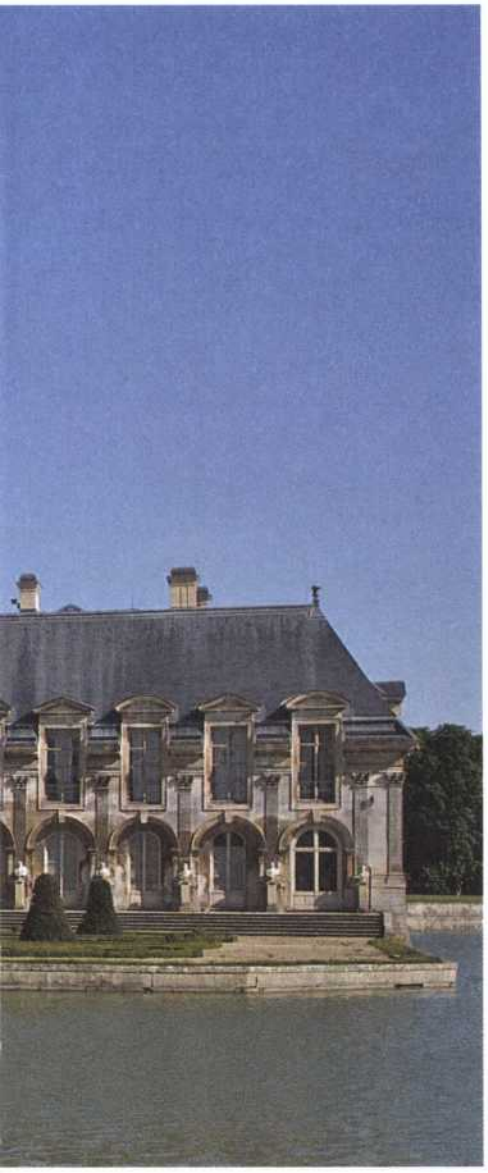

à des hallucinations, qui avait un projet peut-être généreux et logique, mais qui se transforma, par suite d'une autosuggestion, en une obsession morbide, en manie homicide et impulsive.
Tel est, d'ailleurs, l'avis d'un historien qui a fait du règne d'Henri IV une étude approfondie. « Ravaillac, écrit M. Poirson, est le seul auteur de l'assassinat du roi ; il a seul conçu le forfait qu'il exécuta. Il appartient à cette race d'hommes, d'un esprit à la fois étroit et passionné, d'une raison malade, d'une âme atroce, chez lesquels la religion, la philosophie, la liberté se changent en poison, l'État et les lois, deviennent le principe de crimes capables de ruiner, de déshonorer leur pays et leur siècle. »

« On ne comprend Ravaillac, écrit de son côté J. Loiseleur, que si on le laisse dans sa sombre solitude, dans l'ardeur de son exaltation personnelle, en tête à tête avec ses visions, avec ses hallucinations, avec la trompette de guerre qu'il croyait sentir à sa bouche et les hosties qu'il voyait des deux côtés de sa face. De tels criminels n'ont ni guides ni confidents ; on ne les dirige pas par l'intérêt ; on ne les presse qu'en exaltant leur aveugle fanatisme. »

Vengeance passionnée ?

Il s'est trouvé, néanmoins, des historiens pour déclarer que Ravaillac, en assassinant Henri IV, avait voulu venger l'honneur de sa sœur, que le roi avait « trompée et déshonorée ». C'est la thèse qu'a soutenue M. Marc Dufraisse dans *Le Collaborateur des Érudits et des Curieux*, du 15 janvier 1896 : « Je ne suis pas, dit-il, de l'école historique où l'on assigne les moindres origines aux plus grands événements. Toutefois, je ne puis m'empêcher de reconnaître que la guerre eut souvent de tristes causes. J'ai vu, disait Mirabeau, l'Europe incendiée pour le gant d'une duchesse trop tard ramassé.
Si l'on en croit l'abbé de Saint-Pierre, la rivalité de Colbert et de Seignelay, son fils, contre les frères Louvois et Le Tellier alluma la guerre de Hollande, en 1671. Tout le monde sait également que Henri IV, dans sa verte et galante vieillesse, tomba violemment amoureux de Henriette de Montmorency, et que, pour l'avoir à sa main, il maria la jeune personne, à la Cour, au prince de Condé. On sait que l'époux malappris résolut d'emmener sa femme hors de France. On sait encore que la fugitive fut longtemps poursuivie ou plutôt précédée sur la route, de relai en relai, par Henri le Grand, déguisé en postillon, avec un emplâtre sur l'œil gauche ; et qu'enfin sous prétexte de Julie de Clèves les régiments de France partaient déjà pour la conquête de la dame, quand le vieux satyre, ayant trompé et déshonoré une sœur de Ravaillac, cet exécrable vengeur de la sainteté de la famille arrêta d'un coup de couteau l'exécution d'un grand dessein… »
Malheureusement, M. Dufraisse ne nous indique pas ses références, et nous ne saurions faire état d'une simple assertion. Une hypothèse que rien ne justifie ne saurait ébranler la conviction que nous avons exprimée et qui nous est commune avec MM. Régis et Loiseleur, dont le sens critique et le solide jugement nous servent de garants.

Inhumation et fétichisme

Le corps d'Henri IV avait été, par les soins des gentilshommes de sa chambre, enfermé dans un cercueil de plomb, recouvert d'un autre cercueil en bois. Il resta dix-huit jours dans la chambre du Louvre ; après quoi, il fut descendu et porté dans la grande salle du Palais, et « mis dedans un chalit sous son effigie ». L'effigie resta exposée onze jours. Il en fut fait deux autres, qui furent vendues à de riches particuliers. Le musée Carnavalet s'est rendu possesseur de l'une d'elles, en 1899. L'autre se trouve au musée de Chantilly. Le corps du roi et son effigie furent transportés à Saint-Denis ; et la nuit qui suivit, l'effigie fut ôtée de dessus le cercueil.
Le 17 octobre 1793, les membres composant la municipalité de Franciade, alias Saint-Denis, ayant donné l'ordre d'exhumer les corps des rois et autres personnages qui avaient été inhumés dans l'abbaye, pour en extraire les plombs, les ouvriers mirent tout d'abord à découvert le corps de Turenne et aussitôt après celui d'Henri IV, tous deux en parfait état de conservation. Les traits du visage du roi étaient si peu altérés qu'il fut facile de mouler sur nature le plâtre, d'après lequel on a fait depuis tant de moulages. Le corps d'Henri IV fut transporté de là dans le cimetière dit des Valois, puis jeté dans une grande fosse, sur un lit de chaux. Le cadavre avait le crâne scié et contenait, à la place de la cervelle qui en avait été ôtée, de l'étoupe enduite d'une liqueur extraite d'aromates, qui répandait une odeur encore tellement forte qu'il était presque impossible de la supporter. Un soldat, mû par un subit enthousiasme, se précipita sur le cadavre, et après l'avoir longuement contemplé coupa avec son sabre une longue mèche de la barbe et se l'appliqua sur la lèvre supérieure en s'écriant : « Maintenant, je suis sûr de vaincre les ennemis de la France, et je marche à la victoire !… »
Cette moustache a sa légende, mais ce n'est pas le lieu de la rééditer. Disons seulement que, depuis l'exhumation de 1793, elle s'est à ce point développée, qu'on compte aujourd'hui presque autant de moustaches du roi Henri que de cannes de Voltaire, ou de mâchoires inférieures de Molière.

Gabrielle d'Estrées au bain. Représentation classique de la maîtresse « préférée » du roi, qui intervenait régulièrement dans la vie quotidienne de son bien-aimé et veillait à sa santé (École francaise, fin XVI[e] siècle, 1598-1599).

« Le service médical de la maison du roi »

Nous ne compterons pas ceux qui, du temps d'Henri IV, furent honorés du titre de premier médecin ou de médecin du roi, comme Nicolas Dortoman, Bonaventure de Médicis, Raphaël de Taillevis, La Mezière, etc. Nicolas Dortoman était professeur de l'École de médecine de Montpellier. La Chambre des comptes de Pau constate le payement fait à Laurent Dortoman de 11 000 écus dus à son père, Nicolas Dortoman, premier médecin du roi et professeur à la faculté de Montpellier. Le service médical de la maison du roi de Navarre était-il bien organisé ? Quand Henri fut malade à Pau, en 1582, au lieu de se contenter des médecins ordinaires, il fit venir de Lescar, petite ville voisine, un médecin nommé Dufresne, qui avait de la renommée, et il dut être satisfait de ses soins puisqu'il le paya 90 livres. L'état du roi parut un jour si grave qu'il fallut faire une consultation. On appela à Pau Dufresne de Lescar, Bertrand de Bazas, et d'Espagnet de Bordeaux. Henri aimait beaucoup certains de ses médecins, notamment le sieur de La Mezière. Il lui donna des gratifications diverses. En 1577, il lui accorda trente arpents de terre. Ces dons de terre faits à des médecins paraissent avoir été dans les usages des seigneurs du Béarn. La reine Jeanne avait eu à se louer, pour elle et pour son fils Henri, du sieur de Casaux, qui recevait des états 60 écus comme médecin du pays. Par lettres patentes de 1560, elle lui donna « 63 journaux de terre dans le bois et herms » à défricher. En 1563, la terre agrandie et défrichée fut ennoblie et la reine l'appela « Tout y croît » quand elle le concéda, rien n'y croissait, mais tout y pouvait très bien croître.

Des médecins de toutes sortes

Nous avons dit que si Henri avait à Pau des médecins, il aimait à en consulter d'autres. Il en faisait venir de loin, il en emmenait d'étrangers. En 1588, une somme est comptée à Daniel Poullet, chirurgien, pour accompagner le roi en Gascogne. Nous pourrions citer plusieurs noms de chirurgiens du roi. La Chambre des comptes fournit la note de nombreux payements faits à des chirurgiens, à Ferrand 30 livres, à Tausin 24 livres, etc. On distingue parfois le cas de guérison de celui de simples soins. Ainsi Nicolas Ferrand reçoit 10 écus *pour avoir soigné le roi*, et François Martel 1 200 écus *pour avoir guéri le roi* . Comme l'on ne précise pas le nombre des visites, il serait difficile de dire combien elles étaient payées par le roi. Dans les fors de Béarn* revisés par l'aïeul d'Henri IV, nous trouvons la rubrique des *médecins et apothicaires.* L'article V est ainsi conçu : « Les médecins, quand ils sortiront de la ville où ils font leur demeure, auront par jour 9. s. morlàas, et la dépense en sus. En ville ils auront par visite un sou 8 deniers morlàas et *per veder la urina* 4 deniers morlàas. » Il paraît qu'il en prenait des drogues, Henri IV ! Les apothicaires du roi sont souvent cités, et nous n'avons pas recueilli tous les noms. Il y en a un qui portait un nom sinistre Longuemort. Arnaud de Cassou recevait pour le service de la maison 24 écus. Une somme de 1 200 livres fut payée à Laluire. L'apothicairerie royale se trouvait au château même.

Après avoir parlé des apothicaires, disons un mot de l'*opérateur des dents.* C'était un chirurgien faisant partie du service médical de la maison du roi.

Absinthe.
Réd. au vingtième.

Nous trouvons qu'il a été alloué à l'argentier « 15 livres 15 sols pour un cautère d'or qu'il a fait faire pour cautériser les dents du roi, cautère pesant 5 écus, et la façon 15 sols lequel a été mis en mains de Me Pierre, chirurgien ». Les remèdes pris par le roi sont constatés dans les comptes de l'apothicaire. Au premier aspect, et en n'examinant que le total, il nous avait paru que les remèdes étaient chers et que l'on en prenait en quantité. En vérifiant les articles un par un, nous avons vu que les friandises, mêlées aux médicaments, étaient très nombreuses et très coûteuses.

La foi en la médecine

Les remèdes qu'Henri employait surtout, c'étaient la diète, les médecines et les eaux chaudes. Comme le roi se rendait souvent malade pour avoir trop mangé, on le condamnait alors à la diète. Si la Chambre des comptes fournit des détails sur ce qu'il mangeait, on ne s'attendait pas d'en trouver sur les jeûnes qu'il s'imposait, et cependant nous lisons qu'il a été payé à Étienne « choine, boulanger, 50 livres pour 25 livres de biscuits fournis au roi pendant la diète que Sa Majesté a faite au mois d'avril 1583 ». À Pau, le roi de Navarre soignait sa santé ; il prenait du lait d'ânesse ; une ânesse noire avait été achetée pour lui donner du lait. Il prenait des lavements laxatifs (à 20 sols pièce).

Dans ses lettres, il parle souvent de médecines dont l'usage lui était familier. Ainsi, dans une lettre il dit : « J'ai pris aujourd'hui une médecine qui m'a tant affaibli qu'il n'est pas possible de plus. » Nous n'entrerons pas dans l'examen de la nature des remèdes dont il avait l'habitude de faire usage. Il avait très souvent des douleurs d'estomac ; il prenait alors de l'absinthe ou de l'aloès. Il est question aussi de remèdes secrets. La Chambre des comptes ne répugne devant aucun détail. Elle cite le raccommodage de la chaise percée ; l'achat d'un urinal ; le prix de la façon d'un pot de chambre d'argent.

Le roi avait confiance dans la médecine et dans les médecins. Dans une de ses lettres, il dit qu'il veut se mettre entièrement dans les mains de son médecin. Il fit usage des bains de mer mais ce sont les eaux thermales qui lui plaisaient surtout. Elles ont des vertus merveilleuses pour la guérison des blessures et de la gravelle. Henri était atteint de cette dernière maladie et il fut aussi blessé en combattant. Nous aurions d'amples matériaux dans le détail que fournit la chambre des comptes, pour faire l'histoire des maladies secrètes du grand roi ; mais nous n'aborderons pas ce sujet.

La coquetterie du roi

Henri IV, dans une de ses lettres, parle d'une « fluxion au pied » dont il était incommodé ; mais il n'était pas satisfait qu'on le peignît à la cour de Madrid comme impotent et perclus de goutte. Un jour que don Pedro de Tolède, ambassadeur d'Espagne, vint le visiter, « il le prit par la main et parlans seuls d'affaires, le roi cheminant à grands pas le long de ses galeries le tint cinq heures durant, jusqu'à ce qu'il reconnut que don Pedro n'en pouvait presque plus : alors il le licencia ».

Un autre jour, Mayenne qui, à la prière de Gabrielle d'Estrées, avait obtenu, pour lui comme pour sa famille, les conditions les plus avantageuses, vint trouver Henri IV au château de Monceaux. Il se jeta aux pieds d'Henri, qui l'embrassa, et lui fit faire une longue promenade dans le parc : feignant de ne pas s'apercevoir que sa marche vive et leste mettait au supplice le duc affligé d'une sciatique et chargé d'embonpoint, il lui montrait dans les plus grands détails les embellissements de cette maison de plaisance. Enfin, il dit à l'oreille à Sully : « Si je promène encore longtemps ce gros corps, me voilà vengé sans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits, car c'est un homme mort. » Et se retournant vers le duc de Mayenne : « Avouez, mon cousin, lui dit-il en riant, que je vous ai un peu essouflé ; c'est là tout le mal et le déplaisir que vous recevrez jamais de moi. » Et ils soupèrent ensemble avec Gabrielle et Henri IV but le premier au duc de Mayenne. ■

Dans ses lettres, il parle souvent de médecines dont l'usage lui était familier. Ainsi, dans une lettre il dit : « J'ai pris aujourd'hui une médecine qui m'a tant affaibli qu'il n'est pas possible de plus. »

* Ensemble des textes légaux du vicomté de Béarn.

Ci-dessus :
L'absinthe était une plante chère à Henri IV qui l'employait habituellement pour soulager ses maux d'estomac.

Ci-contre :
L'assassinat de Henri IV par François Ravaillac (gravure de Gaspar Bouttats, National Portrait Gallery, London, 1931).

Marie de Médicis

1575 - 1642

Marie de Médicis est morte le 3 juillet 1642 d'une lésion organique du cœur. L'épouse de Henri IV, souvent effacée par la célébrité de son royal époux, a pourtant dirigé la France et connu une fin douloureuse qui confirme son courage. Loin de toute idéalisation historique, loin de la poudre, des robes de bal et des bijoux souvent soulignés dans les films et leurs intrigues romanesques, se détache la souffrance d'une femme qui voit son corps l'abandonner et qui subit des symptômes impressionnants et repoussants. Une réalité clinique néanmoins passionnante.

Potions magiques

Marie de Médicis était la fille du grand-duc de Toscane François de Médicis et de Jeanne d'Autriche. Après la dissolution de son premier mariage avec Marguerite de Valois, mariage resté stérile, Henri IV l'avait épousée à Lyon, le 10 décembre 1600. Devenue régente à la mort du roi (1610), Marie de Médicis dut se constituer, selon l'usage, une « maison médicale ».

De ses médecins, il n'en est guère que trois dont le nom ait survécu : Vautier, docteur de Montpellier, que Richelieu fit enfermer à la Bastille, pour le guérir de sa manie de cabale ; Riolan, dont les découvertes anatomiques font oublier les errements cliniques et thérapeutiques ; et Piètre, praticien fameux en son temps. Vautier avait gagné la confiance de la reine mère en la guérissant d'un érysipèle. Quand celle-ci tomba malade en Belgique, le roi refusa de lui envoyer son médecin ordinaire, qu'il soupçonnait et avec raison de conspirer contre sa politique et il lui substitua les médecins dont nous venons de rappeler les noms. D'après le texte de la consultation retrouvée par le docteur Corlieu et qui date du 15 juin 1633, l'auguste malade souffrait d'hémorroïdes, de migraines ; outre le foie, dur et douloureux, elle avait la rate augmentée de volume, les chevilles enflées, de la fièvre. De la fièvre avec de l'hypertrophie de la rate, cela se concilierait assez avec l'idée d'une fièvre typhoïde, mais le tableau symptomatique est vraiment trop imparfait pour nous autoriser à porter un tel diagnostic. Les médecins se hâtèrent de prescrire – c'était le bon temps de l'humorisme – saignées, purgatifs, lavements et bouillons rafraîchissants ; des demi-bains d'eau tiède ; des eaux de Pougues – déjà ! – et, pour augmenter l'action de ces eaux minérales, il était recommandé de les additionner de séné [plante médicinale, utilisée comme laxatif], « qui aura trempé toute la nuit en cinq ou six cuillerées d'eau froide assaisonnée de jus de citron ».

Les médecins se hâtèrent de prescrire saignées, purgatifs, lavements et bouillons rafraîchissants ; des demi-bains d'eau tiède ; des eaux de Pougues – déjà !

La malade devait prendre, en outre, de l'eau d'acier, un grand verre, le matin à jeun. Il lui était enfin conseillé de partir de Gand, l'air de cette ville étant particulièrement malsain et le palais où Sa Majesté était logée pouvant, par son humidité, entretenir les « maladies scorbutiques » si fréquentes dans les Flandres. L'eau de Gand était, au surplus, reconnue par les consultants comme des plus malsaines, et c'était prétexte suffisant pour engager la reine à quitter sa résidence. Le traitement dut faire son effet, puisqu'on n'entend pas parler de nouvelle maladie de la reine jusqu'en 1641.

« Elle ne passera cette année »

Dès son arrivée à Cologne, vers la fin d'octobre, Marie de Médicis réclame à nouveau des soins médicaux. Riolan, qui n'avait pas sa confiance, mais que le roi lui avait imposé, se rend auprès d'elle au mois de janvier 1642. Il la trouve mal en point : la reine est tout enflée, c'est-à-dire hydropique ; elle a une fluxion oculaire (probablement de l'érysipèle de la face, auquel elle était sujette). Le 23 mai, il écrit à Paris que l'état de la malade s'aggrave et que « ce n'est plus qu'un squelette qui a toujours courte haleine ». Cette dyspnée s'explique : il y avait une mauvaise irrigation sanguine ; la circulation était gênée par suite de la compression des vaisseaux résultant de l'œdème abdominal.

D'où provenait cet œdème, cette hydropisie ; et, consécutivement, pouvons-nous déterminer la nature du mal qui devait, à quelques semaines de là, enlever la reine de ce monde ? Une affection du cœur expliquerait très bien cet œdème, cette ascite (épanchement liquidien in-

Marie de Médicis, une reine digne jusqu'à la fin.

tra-abdominal), mais n'anticipons pas. Les historiens ne se sont pas embarrassés pour si peu : Marie de Médicis, disent la plupart, est morte de misère.
Il en est de mieux informés : tel un des biographes de Marie de Médicis, d'Arconville, qui n'a eu que le tort de ne pas nous indiquer la source de ses informations, ce à quoi nous essaierons de suppléer par un document inédit, que nous n'allons pas tarder à reproduire et à commenter.
Riolan avait vu juste quand il prononçait, dans les premiers jours du mois de juin, cette sentence : « Je répète le secret qu'elle ne passera cette année. » Cette année, il aurait pu dire ce mois, puisque Marie de Médicis succombait, jour pour jour exactement, un mois plus tard, le 3 juillet, en dépit des astrologues qui l'avaient rassurée sur son sort.

Meurtrissures suprêmes

« Le 25 juin [c'est la relation du biographe de la reine], elle avait été attaquée d'une grosse fièvre, accompagnée d'une soif ardente ; comme on remarqua le lendemain quelques rougeurs à son visage, on les prit pour un érisipèle ; mais le 1er juillet, la fièvre ne diminuant point et son agitation étant extrême, Riolan, son premier médecin, l'examina avec encore plus d'attention et s'aperçut de quelques taches noires à une de ses jambes. Il ne douta pas qu'elle n'eût la gangrène et désespéra dès lors de sa vie. Il crut devoir l'instruire de son état. Elle reçut cette nouvelle sans témoigner aucune émotion…

Une saignée qu'on avait tentée ne donna aucun résultat ; on mit cet insuccès sur le compte de la maladresse du barbier qui, paraît-il, n'avait pas bien ouvert la veine.

Cependant la gangrène faisant des progrès très rapides, les médecins décidèrent qu'il fallait couper la jambe à cette princesse… Sur le soir, Marie se trouva un peu mieux et les médecins espérant qu'en enlevant la partie des chairs gangrenées, ils pourroient éviter l'amputation de la jambe, se déterminèrent à prendre ce parti. Les incisions qu'on lui fit parurent la soulager : elle souffrit moins pendant la nuit ; mais le lendemain elle sentit qu'elle s'affaiblissoit et voulut profiter du peu de moments qui lui restoient pour faire son testament… »
Désormais elle n'avait plus que quelques heures à vivre : elle succombait, le 3 juillet 1642, à midi et demi, âgée de soixante-neuf ans, deux mois et neuf jours.

L'on fit sur cette malheureuse princesse le sonnet satirique qui suit, en forme d'épitaphe :

Le palais florentin me donna le berceau.
Le Louvre de Paris a veü briller ma gloire ;
Le nom de mon Epoux d'Immortelle mémoire
Est placé dans Le Ciel comme un Astre nouveau.
Pour gendres J'eus deux Rois, pour fils ce clair flambeau
Qui de mille rayons éclate dans l'histoire.
Entre tant de Grands Rois, se pourroit-il bien croire ?
Je suis morte en exil, Cologne est mon tombeau.
Cologne, œil des Citez de La terre Allemande,
Si jamais un passant curieux te demande
Le funeste Récit des maux que J'ay soufferts,
Dis, ce triste cercueil chétivement
Enserre La Reine dont le sang règne en tout L'univers,
Qui n'eut pas en Mourant un seul pouce de terre.

L'étude clinique d'une agonie déchirante

Le récit que nous venons de reproduire de la dernière maladie de l'épouse d'Henri IV est exact, mais il est loin d'être complet. C'est le 14 juin que la maladie, qui jusqu'alors avait suivi une évolution chronique, avait pris tout à coup une marche plus aiguë : il était survenu des sueurs nocturnes ; la sécrétion urinaire avait considérablement diminué ; par contre, il s'était établi un flux de ventre qui avait été plutôt salutaire. Le 26, la fièvre renaissait, s'accompagnant de frissons « par tout le corps », qui ne durèrent pas moins de trois heures.
La malade était très altérée, et les urines étaient de plus en plus rares, malgré les boissons abondantes, tisanes, limonades rafraîchissantes, qu'elle avait absorbées. La respiration était devenue difficile ; il y avait de l'orthopnée. Dans la matinée suivante, la reine put dormir quelques heures, et la fièvre disparut. Mais les cuisses enflaient et le filtre rénal était toujours obstrué. Dans la nuit du vendredi au samedi, elle se plaignit d'une douleur à la jambe gauche : une plaque érysipélateuse se montra bientôt à nouveau, mais disparut au bout de vingt-quatre heures. Elle reparut, plus étendue, à la cuisse du côté opposé et s'étendit à la jambe, jusqu'au pied. La fièvre et les étouffements revinrent les jours suivants ; puis il lui prit un grand tremblement, suivi d'un mouvement fébrile, et le pouls s'affaiblit progressivement. Une saignée qu'on avait tentée ne donna aucun résultat ; on mit cet insuccès sur le compte de la maladresse du barbier qui, paraît-il, n'avait pas bien ouvert la veine.
Comme on ne perdait pas de vue un instant la malade, on aperçut, dès qu'elle se produisit, une première tache noire à la jambe droite. La tache ne fit dès lors que s'étendre ; des pustules naquirent tout autour. Les médecins appréhendaient la gangrène, sans oser y croire. Trois « des plus célèbres et expérimentez chirurgiens de la ville de Cologne » sont alors appelés au chevet de la royale patiente et déclarent qu'il n'y a pas péril en la demeure et que ces sortes d'accidents sont fréquents dans ce pays, où l'érysipèle n'offre pas de gravité. Un mieux apparent semble leur donner un moment raison. Mais, bientôt, la malade a une évacuation abondante d'une « matière sanieuse avec de la boue et des morceaux

de chair pourrie. » Durant cette évacuation, elle tombe en syncope, le pouls est de plus en plus bas, et l'on redoute une issue fatale.

Une fin « noire comme de l'encre »

Le jour suivant, elle rend par la bouche une matière « noire comme de l'encre ». Peu après, on lui faire boire deux cuillerées de vin blanc, étendu d'une quantité double d'eau ; elle se plaint qu'elle a « un feu dans l'estomac », et que le passage des liquides, aussi bien les bouillons que les tisanes, lui incendie le corps. C'est surtout au niveau de l'œsophage et dans l'intérieur de l'estomac qu'elle ressent la brûlure. Elle a une difficulté de plus en plus grande à avaler ce qu'on lui donne. Elle reste deux jours dans cet état, puis elle entre en agonie et meurt. La légende veut que la chambre où la reine est morte soit celle-là même où Rubens était né, en 1577. Après sa mort, son cœur fut porté à La Flèche, le 12 avril 1643 ; quant au corps, il était à Saint-Denis depuis le 8 mars précédent : seules les entrailles furent conservées à Cologne, dans la grande église Saint-Pierre. Le corps de Marie de Médicis fut exhumé le 14 octobre 1793, lors de la profanation des tombeaux de la basilique.

La dure réalité médicale, même pour le sang royal

L'autopsie fournit quelques indications intéressantes. Et d'abord, l'examen extérieur du corps permit de constater que la gangrène s'était généralisée et de la jambe droite avait gagné tout le dos, de la tête jusqu'aux fesses. De grands lambeaux d'épiderme se détachaient et le reste de la peau était « d'une très mauvaise couleur et fort jaune ». Le cœur avait acquis le double de son volume : il était donc manifestement hypertrophié. La cavité abdominale était remplie d'un liquide sanieux et purulent. Les intestins, le foie tombaient en pourriture ; de même, les reins, surtout le rein droit, étaient très atrophiés. Le pancréas, le mésentère étaient également en voie de destruction.

« Le ventricule », lisez l'estomac, était dilaté et présentait à son intérieur « comme une excoriation universelle semblable aux aphtes ». N'oublions pas que la malade avait rejeté par la bouche « un liquide noir comme de l'encre » : elle avait donc eu une hématémèse [rejet buccal de sang d'origine digestive, souvent au cours de vomissements]. Elle avait expulsé par la voie rectale une matière analogue. Étant donné l'âge de la malade, l'état de ses principaux organes, et aussi l'hydropisie résultant d'une compression que pouvait exercer une tumeur, on pourrait, au premier abord, pencher en faveur de l'hypothèse d'un cancer, ayant débuté par l'estomac ou l'intestin ; mais les symptômes auraient été plus nettement accusés : les hématémèses plus fréquentes, les douleurs plus vives, etc.

Encore le poison !

La tuberculose serait-elle plutôt en cause ? Cela ne nous paraît pas invraisemblable, d'après ce qu'on nous dit de l'état des poumons « complètement pourris ». Mais il s'agirait plutôt, en l'espèce, de tuberculisation secondaire. Il ne semble pas douteux qu'une péritonite (l'abcès trouvé dans la cavité péritonéale et aussi les vomissements noirs en sont l'indice) ait été l'accident terminal. Mais comment étiqueter l'affection qui a donné naissance à ces divers symptômes ? Pour le docteur Guillon, qui toutefois reconnaît que les documents sur lesquels il étaie son diagnostic sont insuffisants, Marie de Médicis a bien pu succomber à « une forme foudroyante de la variole ». Nous ne discuterons pas ce qui n'est qu'une hypothèse sans fondement, de l'aveu même de celui qui l'a émise.

Le docteur Masson, d'autre part, veut que Marie de Médicis ait été une cardiaque (en quoi nous sommes d'accord avec lui) ; mais il ajoute : « empoisonnée, pendant le cours d'une rechute, par des substances caustiques administrées par la bouche et, par conséquent, très probablement mélangées avec les aliments, les boissons ou les médicaments » ; ce qui signifie qu'une intoxication aurait hâté la fin d'une cardiopathe avérée. Cette intoxication a-t-elle été accidentelle ou volontaire ? Volontaire, répond notre confrère, qui n'hésite pas à affirmer que la reine, appréhendant une terrible opération, a préféré mettre fin à ses jours en absorbant un poison à doses massives, « dont la formule absolument exacte ne peut être indiquée d'une façon précise ». Pour cause, nous permettons-nous d'ajouter, car de poison il n'en a existé que dans l'imagination de celui qui en a la trop fréquente obsession. ■

RUE DES ARCHIVES

Ci-contre :
Affiche du film *Le Capitan* de André Hunebelle, sorti en 1960, avec Jean Marais et Bourvil. Long-métrage relatant la régence de Marie de Médicis et utilisant tous les ressorts dramatiques de la conspiration et du genre « de cape et d'épée ».

Louis XIII

1601 - 1643

Louis XIII est mort le 14 mai 1643 d'entérite tuberculeuse. Cas passionnant car très délicat à diagnostiquer précisément, compte tenu de la complexité du bacille tuberculeux. C'est une véritable enquête que mènent, rétrospectivement, les différents médecins, pour retrouver le chemin de la maladie. Les rebondissements cliniques sont donc au rendez-vous à la cour de France...

Dégénérescence

Six enfants naquirent de l'union de Henri IV avec Marie de Médicis :

- Louis, né le 27 septembre 1601, devenu roi sous le nom de Louis XIII ;
- Henri, duc d'Orléans, mort âgé de quatre ans ;
- Gaston-Jean-Baptiste de France, marié deux fois, mort à cinquante-deux ans ;
- Élisabeth, de France, mariée au roi d'Espagne Philippe IV, morte à quarante-deux ans ;
- Christine, qui épousa Victor-Amédée Ier de Savoie, morte à cinquante-sept ans ;
- Henriette-Marie de France, qui épousa Charles Ier, roi d'Angleterre, et mourut âgée de soixante ans.

Michelet a laissé entendre que, au moins pour Louis et Gaston, la paternité de Henri IV était contestable : le premier serait fils d'Orsini, le second de Concini. L'historien se fonde sur le peu de ressemblance morale des fils avec le père, et surtout sur leur dégénérescence, physique et morale. Les médecins psychologues tournent cet argument au profit d'une thèse diamétralement opposée. Cette dégénérescence, disent-ils, prouve précisément qu'ils étaient bien des fils de roi ; et quant au peu de ressemblance, César de Vendôme, qui était bien fils de Henri IV, ne lui ressemblait pas plus que Louis XIII. D'ailleurs, la ressemblance des traits du visage, qu'on constate chez beaucoup de leurs descendants, avec le chef de la race, prouverait au contraire la légitimité de leur naissance. Nous n'entrerons pas plus avant dans ce débat, où la preuve est, du reste, toujours assez malaisée à fournir, et nous entrouvrons, sans plus tarder, le dossier pathologique du successeur de Henri IV.

À votre santé !

Pour les premières années de l'enfant-roi, nous avons une source précieuse de renseignements : c'est le journal de son médecin. Héroard nous apprend que le dauphin était sujet aux maux de dents et qu'il passait des nuits entières à le veiller, accoudé sur le bord du berceau, tenant la main de l'enfant dans la sienne. À part cela, Louis XIII enfant paraît avoir eu une santé assez robuste : il épuisait ses nourrices. C'était un bel enfant, « grand de corps, gros d'ossements, fort musculeux, bien nourri, fort poli, de couleur rougeâtre et vigoureux » cela dès la naissance. À huit ans, le dauphin a la rougeole, mais sans complications. Nous lisons dans le Journal d'Héroard : « Le 29 octobre, mercredi. – La rougeole lui paroit. Le 31, vendredi. – J'arrive de Vaugrigneuse ; l'on ne me donna jamais avis qu'il eût aucune fièvre, mais un simple rhume ; je le trouve avec la fièvre, le pouls plein, égal, hâté, chaud, tout couvert de rougeurs, avec inquiétude tant pour la fièvre que pour le grand feu qui se faisoit dans sa chambre, dont il se plaignoit et l'on ne le plaignoit pas, étouffant à demi dans son lit pour être entouré encore d'un tour de serge et lui fort couvert. Il s'en plaint à moi. Il fut levé, et son lit fut refait. » En 1615, il est blessé « sur l'orbite de l'œil droit », en jouant à la paume ; mais, sauf encore quelques fièvres, son médecin n'a pas grande besogne.

Un régime alimentaire mal dirigé ne tarde pas à produire de funestes effets. À entendre le bon médecin, Louis XIII enfant était très enclin à boire de l'alcool, ce dont il se montre très inquiet : Héroard craignait beaucoup pour son royal client l'usage du vin (l'alcoolisme n'est pas une préoccupation médicale d'apparition contemporaine). Henri IV, qui aimait le bon vin, en faisait verser au dauphin toutes les fois qu'il dînait à sa table. Héroard ne manque pas de marquer en marge de son journal : « Nota : son goût pour le vin ; il faudra y prendre garde. » Il conte encore qu'un jour, comme il défendait au dauphin de prendre du vin, « qui lui fesait mal », celui-ci se saisit d'un couteau et en menaça son médecin. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces brusques colères et ce caractère volontaire du dauphin du roi effacé et sans volonté que fut plus tard Louis XIII.

Cette hygiène, plutôt défectueuse, amena bientôt des troubles gastriques ; et, comme il était prédisposé, de par sa constitution arthritique, le jeune roi eut de bonne heure des signes manifestes de dyspepsie gastro-intestinale. Le docteur

À entendre le bon médecin, Louis XIII enfant était très enclin à boire de l'alcool, ce dont il se montre très inquiet : Héroard craignait beaucoup pour son royal client l'usage du vin.

Louis XIII à son apogée, au siège de La Rochelle.

DR

Page de droite : Le cardinal de Richelieu, l'« Éminence grise » du roi Louis XIII (gravure de Robert Nanteuil, 1657, BNF).

Masson préfère attribuer cette dyspepsie [ensemble de symptômes de douleur ou de malaise épigastrique dans la région supérieure de l'abdomen] à une mauvaise dentition : c'est une opinion. Quand la mastication est rendue difficile, il est certain que les digestions se font mal ; mais est-ce la seule cause à invoquer dans le cas présent, nous ne le pensons pas.

Dans les méandres de la royauté : les preuves scatologiques de la maladie

Louis XIII offre, d'après le docteur Guillon, dont nous allons suivre la monographie si fouillée dans son ouvrage *La Mort de Louis XIII*, un cas type de névropathe devenu dyspeptique : il a des embarras gastriques fréquents, d'abord probablement de simples indigestions, puis accompagnées de fièvre ; ensuite, un embarras gastrique presque constant, avec la persistance de la neurasthénie, peu prouvée, notons-le en passant, et des manifestations arthritiques ; enfin apparaît l'entérite, qui rapidement devient chronique. Les digestions sont de plus en plus difficiles ; il y a du tympanisme [augmentation de la sonorité du thorax ou de l'abdomen, décelée à la percussion et due à un excès d'air, de gaz]. La faim est conservée, mais elle est assouvie dès les premières bouchées, et fait place à la satiété et au dégoût. Les vomissements sont rares, mais la nutrition se fait mal ; l'amaigrissement prend de grandes proportions ; la peau devient sèche et terreuse. Puis surviennent les ulcérations de l'intestin ; les selles sont plus fréquentes ; parfois on y trouve de petits amas purulents, parfois aussi des filets ou des caillots de sang ; il y a même de véritables hémorragies. Cette entérite chronique, de quelle nature est-elle ? Pour Guillon, il n'y a pas d'hésitation possible : elle est tuberculeuse, et voici son argumentation. Il est, pour ainsi dire, impossible de déterminer quand et comment la tuberculose a fait son apparition chez Louis XIII. Enfant, il était robuste ; il est mort tuberculeux, sans que rien, dans son hérédité, n'explique ce processus. La seule chose indiscutable, c'est qu'il y avait longtemps que son organisme était envahi ; mais quand a eu lieu l'éclosion, quelle a été la porte d'entrée ?

L'hygiène de vie mise en cause

Les lésions cadavériques, nous le montrerons tout à l'heure, sont bien vraisemblablement tuberculeuses ; mais, nous le répétons, il est difficile de préciser le début de l'invasion. Il nous semble cependant que les intestins ont dû être atteints avant les poumons. En effet, pas de toux signalée avant 1632 ; et encore disparaît-elle très rapidement, pour ne revenir qu'à la période ultime ; jamais d'hémoptysies ni d'hématémèses ; et au contraire, dès 1627, entérite qui, malgré des rémissions, n'a pas guéri, jusqu'à la mort.

Peut-être cette vie au grand air, de voyage et de chasse, le roi dormant les rideaux relevés dans des pièces mal closes, à peine vêtu le jour et sans souci des intempéries, était-elle hygiénique pour les poumons ; tandis que les excès de table, l'abus des mets épicés, l'usage immodéré des remèdes absorbés « a posteriori », provoquant et entretenant l'inflammation des intestins, les avaient mis en état de réceptivité. » Le docteur Guillon, en terminant sa remarquable observation, conclut en faveur d'une entérite tuberculeuse primitive. « Cette forme, dit-il, est plus rare, mais elle n'est pas exceptionnelle. Les causes prédisposantes en sont peu connues : on attribue généralement une influence très grande aux irritations du tube digestif. »

Verdict implacable : le roi, un tuberculeux banal

Voyons, maintenant, quels sont les signes classiques de l'entérite tuberculeuse. « Qu'elle soit primitive ou secondaire, c'est toujours la diarrhée qui débute comme symptôme. La tuberculose ulcéreuse de l'intestin est souvent précédée d'une entéralgie particulière ; les évacuations ont parfois un caractère pressant : notre malade en a présenté un exemple à Saint-Quentin. D'après les symptômes cliniques, Louis XIII était atteint d'une entérite tuberculeuse, vraisemblablement primitive. » Le lecteur verra plus loin que nous différons d'avis sur ce point avec notre distingué confrère. M. Guillon examine ensuite les symptômes de la dernière maladie du roi, afin d'établir un diagnostic clinique encore plus précis. Nous arrivons tout de suite aux conclusions. « En résumé, conclut le docteur Guillon, dans la dernière maladie de Louis XIII, les manifestations intestinales dominent, et sont même presque seules pendant deux mois ; les symptômes pulmonaires sont très accentués au début ; ce n'est que dans les quinze derniers jours qu'ils prennent véritablement de l'importance. Le 10 mai survient une complication terminale : c'est une péritonite aiguë secondaire, par perforation, très vraisemblablement conséquence d'ulcérations tuberculeuses. »

Les vomissements sont rares, mais la nutrition se fait mal ; l'amaigrissement prend de grandes proportions ; la peau devient sèche et terreuse. Puis surviennent les ulcérations de l'intestin.

Quand on connaît cette terminaison, beaucoup de symptômes qui paraissaient obscurs s'éclairent et s'expliquent : le sang qu'on a noté dans les évacuations intestinales ne pouvait provenir d'hémorroïdes internes (on sait que Louis XIII avait cette infirmité de commune avec son ministre) ; mais l'hémorragie, bien plus probablement, provenait d'une lésion tuberculeuse de l'intestin. Répétons enfin, avant de quitter le terrain de la clinique, qu'en dehors des manifestations intestinales rien chez Louis XIII ne pouvait faire supposer un état avancé de tuberculisation, même du côté des poumons : pas de pleurésie antérieure, jamais d'hémoptysie, d'hématémèse ; ni de bronchites anciennes, ni d'expectorations, sauf à la fin. C'est, pour tout dire, l'affection intestinale, dont a souffert Louis XIII presque toute sa vie, qui aurait amené sa mort.

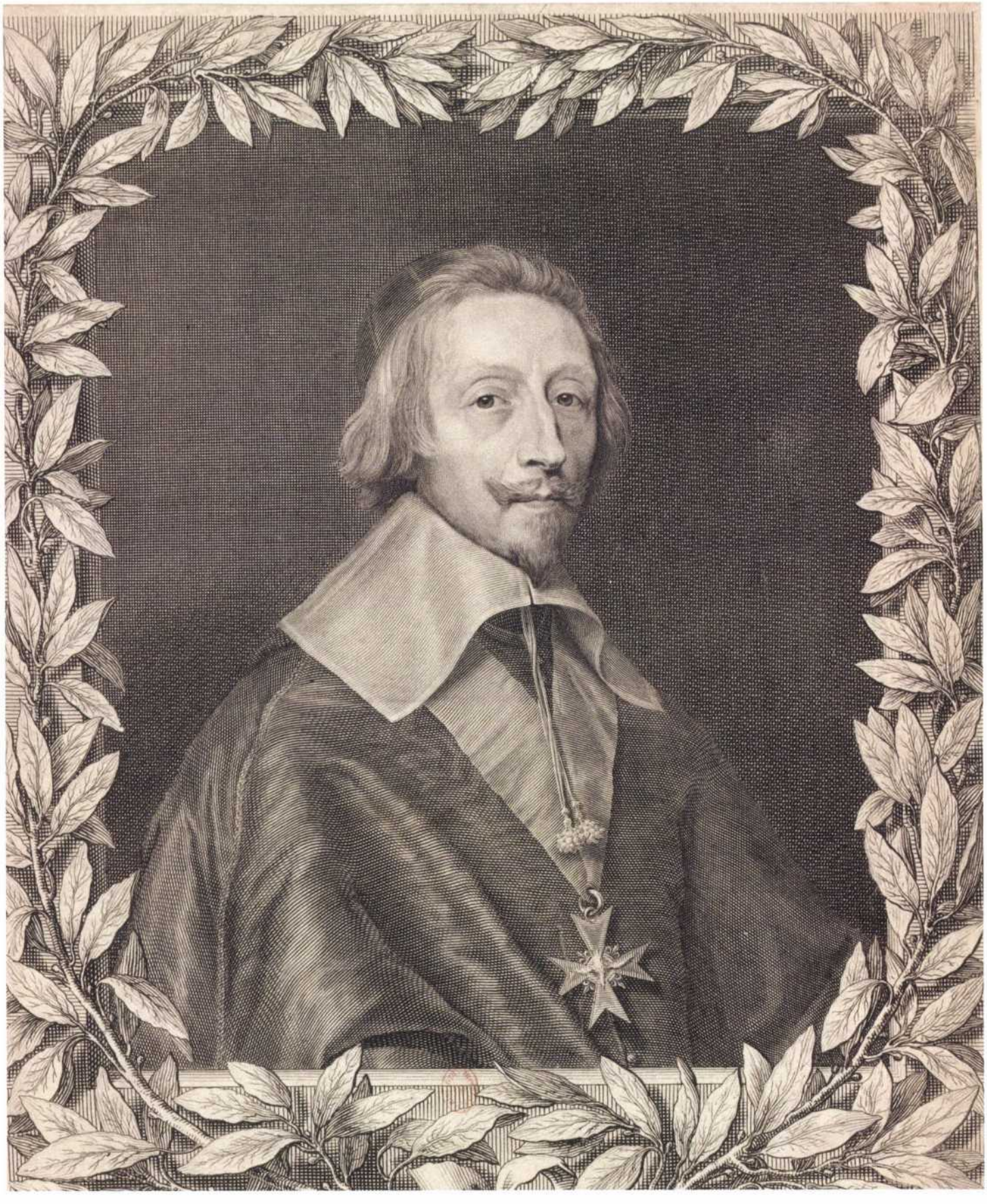

Ci-contre :
La mort de Louis XIII.

Page de droite :
L'apothicaire et son terrible clystère (gravure du XVII[e] siècle).

LA MORT DE LOUIS XIII
(D'après une estampe de l'époque.)

DR

Le poumon touché, une ambiance irrespirable

Mais quittons le terrain de la clinique pour aborder le domaine anatomopathologique. Il convient de faire, dès l'abord, une remarque : les procès-verbaux d'autopsie sont, à cette époque, d'une rédaction si notoirement insuffisante que c'est encore à la clinique qu'il faut demander les éléments d'un diagnostic. Sous cette réserve, voyons ce qu'une lecture du rapport rédigé *post mortem* par les archiatres peut suggérer de réflexions à qui sait l'interpréter : « À l'ouverture du corps, l'épiploon s'est trouvé consumé : infiltré, dirions-nous ; la surface était comme dépolie, il n'était pas épaissi : donc, pas de péritonite tuberculeuse chronique. L'intestin grêle démesurément boursouflé, de couleur blafarde. Dans la péritonite aiguë, en général, les intestins sont remplis de gaz et tendent à sortir de la cavité abdominale dès que la paroi est incisée ; les organes sont décolorés.

Tout le poumon du côté gauche entièrement attaché aux côtes, et moins du côté droit. Il n'y avait pas de liquide, et des adhérences des deux côtés : est-ce une complication de pleurésie sèche à forme péritonéo-pleurale ? On sait maintenant combien la pleurésie est intimement liée au développement de la tuberculose. Quant à l'estomac, à part des vers, il ne présentait pas grandes lésions. Le procès-verbal dit simplement : "l'estomac était rempli d'une sérosité noirâtre, qui aurait marqueté son fonds." Il faut se méfier à l'autopsie, car la muqueuse a toujours été plus ou moins modifiée par la digestion *post mortem*. »

Il est bien regrettable, observe avec raison M. Guillon, qu'on n'ait pas ouvert la boîte crânienne, comme on le fit pour Louis XIV : l'étude des méninges aurait pu contribuer au diagnostic. En résumé, conclut notre confrère, « les lésions cadavériques sont très vraisemblablement tuberculeuses, mais à elles seules ne sont pas assez concluantes, ni assez précises pour suffire à établir un diagnostic ; voilà pourquoi nous nous sommes si longuement étendu sur les considérations cliniques. Et comme, au résumé, l'autopsie, si elle ne nous a rien appris de nouveau, n'a pas non plus contredit notre hypothèse, nous nous croyons en droit de conclure à la probabilité du diagnostic rétrospectif suivant : Louis XIII a fait de la *tuberculose intestinale* chronique, vraisemblablement primitive, et qui s'est terminée, en même temps que se produisait une poussée aiguë du côté du poumon, de la plèvre et peut-être des reins, par une péritonite aiguë par perforation, conséquence d'une ulcération tuberculeuse ancienne. »

RUE DES ARCHIVES

C'étaient plutôt des remèdes que des drogues qu'on donnait au roi : on a fait un compte des clystères qui lui furent administrés et ce compte est positivement effrayant.

Allégations ridicules : poisons et Cie

Est-il besoin, après cela, de discuter une hypothèse qui ne repose sur aucune base solide ? N'a-t-on pas imaginé, car il faut avoir l'esprit singulièrement inventif pour soutenir de tels paradoxes, un prétendu empoisonnement du roi, dont se serait rendu coupable son Premier ministre ? Mais, se récriera-t-on, Richelieu n'est donc pas mort avant Louis XIII ? Sans doute ; mais, comme c'était un homme de précaution, il avait administré un poison dont les effets ne devaient se faire sentir qu'à longue échéance – au bout de six mois ! L'ambassadeur vénitien qui se fait l'écho de cette rumeur, tout en déclarant que l'autopsie a fait reconnaître que la cause de la mort du roi était naturelle, s'empresse d'ajouter, pour qu'on ne se méprenne point sur sa pensée intime, que « le foye était tout usé et pourri et que la gorge était rongée par la chaleur et le passage des drogues ». Or c'étaient plutôt des remèdes que des drogues qu'on donnait au roi : on a fait un compte des clystères qui lui furent administrés et ce compte est positivement effrayant.

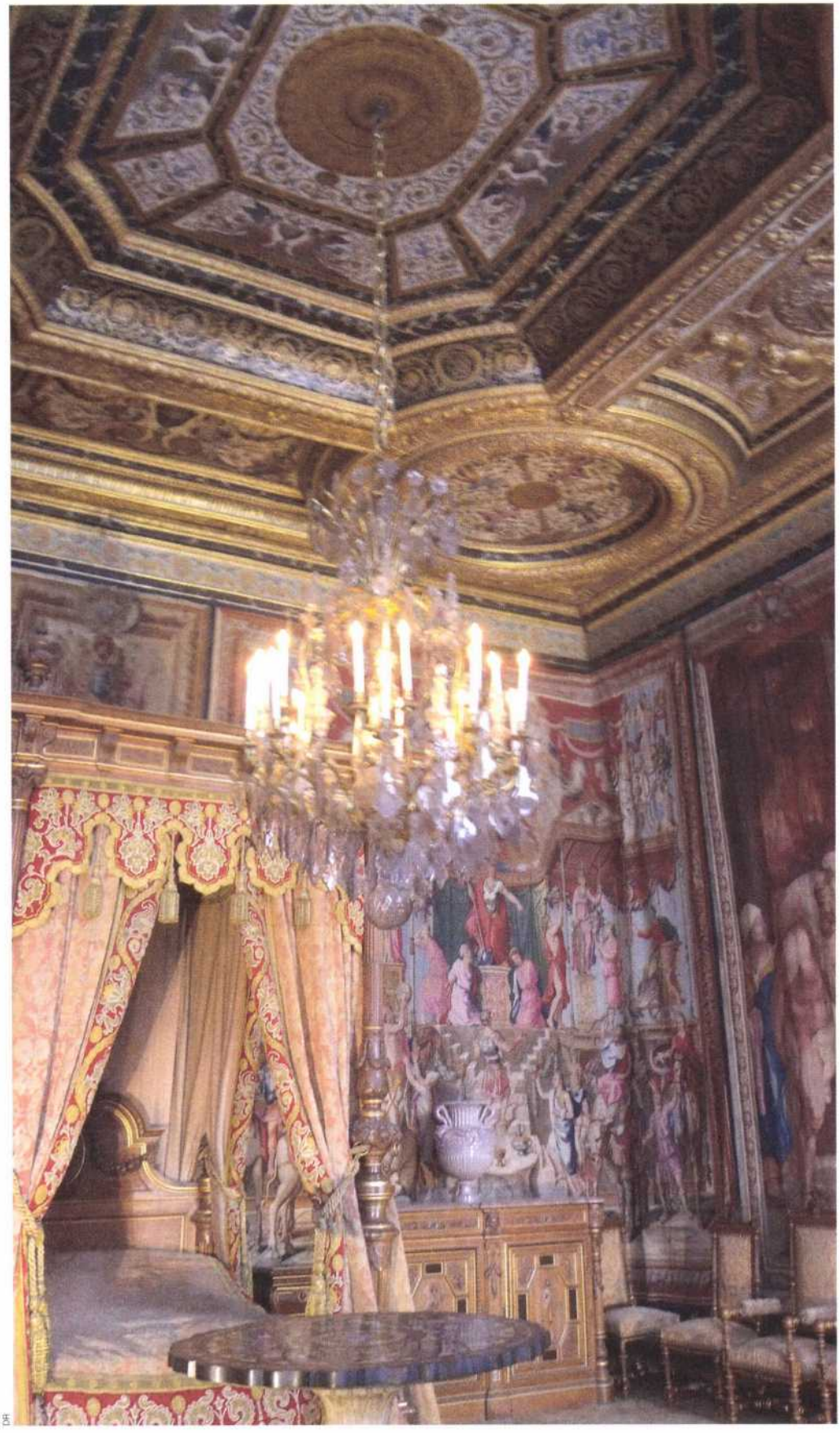

DR

Quant aux substances minérales, comme l'émétique, si fort à la mode en ce temps-là, on évita d'en faire prendre au malade. Comme le dit Chapuis dans son *Précis de toxicologie* (1882, Paris), « les poisons les plus couramment employés à cette époque étaient les poisons minéraux, et rien, ni dans les derniers symptômes, ni à l'autopsie, ne les peut faire admettre. Le mercure aurait laissé des traces aux reins : ils n'étaient ni gros, ni pâles, ni anémiés et ne présentaient pas d'infiltration calcaire. Le phosphore aurait amené des troubles urinaires, de l'ictère : les organes, surtout le foie, puis les reins et le cœur auraient subi la dégénérescence graisseuse. L'antimoine se serait manifesté par des troubles gastriques bien plus intenses, et par sa saveur métallique. Quant à l'arsenic, qui pourrait expliquer les signes de gastro-entérite intense, il ne produit pas de fièvre, amène presque toujours des paralysies, et surtout ne détermine pas d'ulcérations de l'intestin. »

Rumeur

Voilà pourquoi doit être écartée toute idée d'empoisonnement ; nous devions néanmoins signaler les bruits qui ont couru alors et qui, étant donné l'entourage du roi moribond, ont pu acquérir une certaine consistance. Encore une fois, rien de sérieux ne permet d'en affirmer la réalité. Les explications les plus naturelles sont encore les plus simples. La mort de Louis XIII était l'aboutissant logique d'une affection qui peut présenter des rémissions, mais dont le dénouement, plus ou moins retardé, est fatal.

Qu'on discute à la rigueur si Louis XIII a succombé à une phtisie galopante ou à une tuberculose chronique ; à une pleurésie purulente, mais bacillaire, ou à une entérite de même nature, nous le comprendrions. Mais voir le poison jusque dans les bois de lit (Raspail, on ne l'a pas oublié, se faisait fort, au procès de Mme Lafarge, de découvrir de l'arsenic jusque dans le bois du fauteuil du président !), quand ce lit est occupé par un grand personnage, ce n'est plus de la critique historique, c'est de l'obsession morbide.

Le médecin mène l'enquête…

Notre étude était terminée, quand de nouveaux documents, dont nous avons eu, après coup, connaissance, sont ve-

nus quelque peu ébranler notre foi au diagnostic de M. Guillon. Le docteur Guillon a défendu cette opinion : que Louis XIII souffrit toute sa vie d'une affection intestinale, et qu'il succomba à une lésion tuberculeuse, primitive, de l'intestin. Si nous l'avons bien compris, Louis XIII aurait eu d'abord de la dyspepsie nerveuse, puis de la gastro-entérite qui, devenue chronique, aurait constitué un terrain favorable à la tuberculose. Les manifestations intestinales auraient donc précédé, suivant notre confrère, les manifestations pulmonaires. Ce n'est pas la règle habituelle, mais M. Guillon croit cependant pouvoir fournir la démonstration de ce qu'il avance.

« Il nous semble, écrit-il, que les intestins ont dû être atteints avant les poumons. En effet, pas de toux signalée avant 1632 ; et encore disparaît-elle très rapidement pour ne revenir qu'à la période ultime ; jamais d'hémoptysie ni d'hématurie ; et au contraire, dès 1627, entérite qui, malgré des rémissions, n'a pas guéri jusqu'à la mort. » M. Guillon convient cependant que « l'entérite tuberculeuse primitive est plutôt rare ». Et notre confrère conclut, en fin d'analyse, « à une péritonite aiguë, chez un malade atteint de tuberculose intestinale ancienne ». Bien que la perforation intestinale soit peu fréquente chez les tuberculeux, il faut bien l'admettre chez Louis XIII, si l'on s'en rapporte au texte du procès-verbal d'autopsie : c'est au côlon que s'est trouvé « un ulcère qui a percé l'intestin, causé par la descente de la boue qui sortait du mésentère inférieur, qui s'est trouvé ulcéré en plusieurs endroits et qui a versé sa matière purulente, qui s'est trouvée amassée dans tout le ventre ».

Cela est bien net, dit, après avoir cité le passage, le docteur Guillon : « ulcérations multiples et perforation intestinale unique sur une ulcération ». Mais le même procès-verbal ne signale-t-il pas l'adhérence des poumons aux côtes, plus prononcée à gauche ? Ne serait-ce pas de la pleurésie ; et cette pleurésie étant, pour ainsi dire, constante dans les lésions du sommet, ne pourrait-on en inférer qu'il y a là un signe de tuberculose primitive du poumon ? Il nous paraît que M. Guillon, qui en fait, du reste, la remarque, n'en a pas tiré tout le parti possible. Nous ne lui dissimulons pas que nous aurions préféré lui voir faire la preuve d'une tuberculose secondaire de l'intestin.

Révision du diagnostic : révélation !

Une particularité, récemment mise en lumière, apporte un appui solide à cette hypothèse. Bien qu'émanant d'un profane, les réflexions qui vont suivre méritent d'être prises en sérieuse considération. Pour M. Guillon, écrit M. Lacour-Gayet, l'origine du mal de Louis XIII est une prédisposition néuropathique. À quoi il répond :

« Névropathie, soit, mais le mot, dont on use beaucoup aujourd'hui, n'est-il pas un peu vague, aussi vague que l'état qu'il prétend qualifier ? Cet état n'est-il pas le plus souvent un résultat de causes antérieures, qui peut sans doute engendrer lui-même certains effets, mais qui n'est pas un point de départ initial et qui, par conséquent, n'est pas vraiment une cause ? Nous aurions voulu à l'enquête de M. le docteur Guillon une base plus précise. Cette donnée première de caractère scientifique, nous croyons la trouver dans le témoignage très net d'un contemporain de Louis XIII. Voici ce curieux document, emprunté à un ouvrage où M. G. ne pouvait sans doute pas songer à aller le chercher, mais dont la connaissance lui aurait permis d'introduire dans sa discussion médicale un élément à l'ordre du jour et de saisir, selon nous, à sa source même, la vraie cause de l'état maladif du roi.

Louis XIII, dit notre observateur, qui l'avait connu de très près, « pour avoir été nourri d'un sang maternel fort grossier et d'un lait fort épais, se trouva avec des conduits si faibles, si engagés et si peu disposés à toute espèce d'évaporation, ayant même la faculté éjective fort débile, en sorte que je ne l'ai vu cracher, suer ni moucher très rarement, cela étant les gouttières et les purgations les plus naturelles et de plus grand décharge, tant pour la santé que pour la liberté de la parole (on n'a pas oublié que le roi était bègue) ; de sorte que la vérité me contraint de dire qu'ayant cet honneur d'être auprès de lui, je remédiais incessamment à cela, contre l'avis de son premier médecin qui disait que ce phlegme épais et cette mucosité mal conditionnée se purgeaient par le bas, en quoi il s'est fort trompé, car S. M. s'est trouvée à la fin submergée dans la quantité de cette matière vicieuse, qui s'est pourrie et a suffoqué la chaleur naturelle et empêché l'ordre et la fonction de toutes les parties, ayant été à la fin cause de sa mort, comme de celle du petit roi François [François II], qui mourut de même maladie, mais non pas avancée comme celle-ci par le continuel et très dangereux usage des médecines fréquentes. »

Ceci devrait servir de leçon aux personnes chargées de veiller sur la santé du jeune Louis XIV ; bien que, « par la liberté de la parole et par la facilité de sa prononciation », le tempérament du fils parût très différent de celui du père, il fallait avoir grand soin de le faire moucher, pour tenir le nez « en office » et l'empêcher de « recuire la matière ». Que « ce phlegme épais et cette mucosité mal conditionnée » aient été « à la fin cause de la mort » d'un malade, cette affirmation de Vauquelin des Yveteaux, que la médecine de son temps aurait tournée en ridicule, est admise comme vérité par la médecine de nos jours. La gastrite et l'entérite peuvent être souvent une conséquence certaine, bien que lointaine, des végétations adénoïdes. Il semble donc bien probable que l'état d'entérite chronique, qui a caractérisé la santé de Louis XIII, ait eu pour point de départ cette hypertrophie de l'amygdale pharyngienne, dont le texte de Vauquelin des Yveteaux témoigne d'une façon qui ne laisse pas d'équivoque. Nos conclusions seront donc les suivantes : Louis XIII est mort d'une perforation intestinale consécutive à une ulcération tuberculeuse ; la tuberculose de l'intestin (entérite tuberculeuse) a été, chez ce roi, non primitive, mais secondaire. Les voies respiratoires ont été atteintes les premières. ■

Louis XIII aurait eu d'abord de la dyspepsie nerveuse, puis de la gastro-entérite qui, devenue chronique, aurait constitué un terrain favorable à la tuberculose.

Page de gauche : **Panorama de la chambre de Louis XIII au château de Fontainebleau.**

Anne d'Autriche

1601 -1666

Anne d'Autriche est morte le 20 janvier 1666 d'un cancer au sein. Cancer qui fut une tragédie en plusieurs actes, confirmant chaque jour un peu plus que sa fin était proche. Anne d'Autriche souffrit également d'un bégaiement médical qui a abouti à des expériences cliniques plus qu'approximatives ; un à-peu-près, raconté ici en détail, très symptomatique des hésitations médicales de l'époque.

Page de droite : La pratique de la saignée : traitement à la mode au XVII[e] siècle qui affaiblissait plus d'un malade et fit tant souffrir Anne d'Autriche (*La Belle Saignée*, gravure de Nicolas Arnoult).

Remèdes expérimentaux dévastateurs…

Louis XIII avait épousé, le 25 octobre 1615, l'infante d'Espagne, fille de Philippe III, Anne d'Autriche, dont il eut deux fils : Louis, son successeur, et Philippe, duc d'Orléans. On sait qu'Anne d'Autriche est morte d'un cancer au sein. Le fait est connu ; nous n'y ajouterons que certains détails, qui sont assez communément ignorés. La santé de la reine commence à s'altérer dès le 10 avril 1663. On se trouvait à la fin du carême. La reine se plaignit tout à coup de grandes lassitudes dans les membres, de nausées, et eut une fièvre très violente, qui dura plusieurs jours. Les purgations, les saignées, les émétiques ou les efforts de la bonne nature finirent par avoir raison de ces malaises. Le 4 octobre 1664, la reine éprouva les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Elle était allée de Vincennes, où était la cour, visiter les Petites Carmélites à Paris. Là, elle eut une faiblesse, qui l'obligea, ce soir-là, de coucher au Val-de-Grâce.

Le 10 du présent mois d'octobre, elle sentit une grosseur au sein, très douloureuse, qui lui causa de vives appréhensions : ayant eu l'occasion d'observer, chez des religieuses du Val-de-Grâce, le mal qui la dévorait, elle ne se fit pas longtemps illusion sur sa nature. Ce fut pendant une retraite de la reine dans son abbaye préférée, au moment des fêtes de Noël, que la maladie se déclara dans toute sa violence. Les médecins, qui jusqu'alors n'avaient guère prescrit que des emplâtres de ciguë – vieux remède encore en usage dans la médecine populaire –, durent convenir de leur impuissance. C'est alors qu'on fit appel à un pauvre prêtre de village, qui se prétendait possesseur d'un remède infaillible contre de pareils maux. L'abbé François Gendron, curé de Voves (Eure-et-Loir), promit à la reine de lui « endurcir son sein, à ce point de le rendre dur comme une pierre ». En récompense de ses soins, d'ailleurs inutiles, le roi lui octroya les bénéfices de l'abbaye de Maizières, en Bourgogne. Son onguent se composait de belladone et d'une poudre de pierre grise, de la Beauce, calcinée. Ce remède la fit horriblement souffrir et ne réussit pas à arrêter la marche de l'inexorable mal.

… et charlatanisme étonnant

On engage alors la malade à essayer une nouvelle médication, et on l'invite à quitter Gendron, pour se remettre entre les mains d'autres empiriques : elle fait choix d'un certain Ailhaut, médecin lorrain, célèbre dans les deux derniers siècles par la poudre qui porte son nom, simple purgatif composé de 4 décigrammes de scammonée, 8 de suie et 8 de colophane ; ce qui, pour l'effet, n'est en définitive que de la scammonée. Chose curieuse, on pouvait voir, il y a encore peu d'années, et nous ne sommes pas certain qu'il n'y soit pas encore – à la quatrième page des journaux et à la façade intérieure des vespasiennes – un Ailhaut (ou Alliot) assurant la guérison des cancers ! Nous lui conseillons de ne pas se réclamer de son ancêtre ou homonyme, qui échoua si complètement dans le cas d'Anne d'Autriche.

Dès la nouvelle de la maladie de la reine, c'était à qui proposerait son remède. « Une certaine femme en promettait la guérison, mais elle en a quitté l'entreprise, écrivait Gui Patin à son confrère Falconet. On parle d'un moine de province et d'un autre charlatan que l'on veut faire venir de Hollande ; de quel côté qu'il vienne, il m'importe fort peu, mais je ne pense pas qu'ils la guérissent. Mon Dieu ! qu'il y a de sottes gens au monde, et particulièrement chez les grands seigneurs, de croire que telles buses puissent guérir les maladies que les médecins n'ont pas pu guérir. »

La reine se plaignit tout à coup de grandes lassitudes dans les membres, de nausées, et eut une fièvre très violente, qui dura plusieurs jours.

Un bulletin de santé qui donne des « frissons »

Le 20 avril 1665, la reine ayant voulu suivre la cour à Saint-Germain, y part en chaise à porteurs, disant que, si elle avait à mourir, elle aimait mieux que ce fût là qu'à Paris. Mais arrivée à Chaillot, elle sent que l'agitation du chemin lui a fait beaucoup de mal ; à Saint-Cloud, ses douleurs deviennent plus violentes. À partir de ce jour, ses souffrances n'eurent plus de relâche.

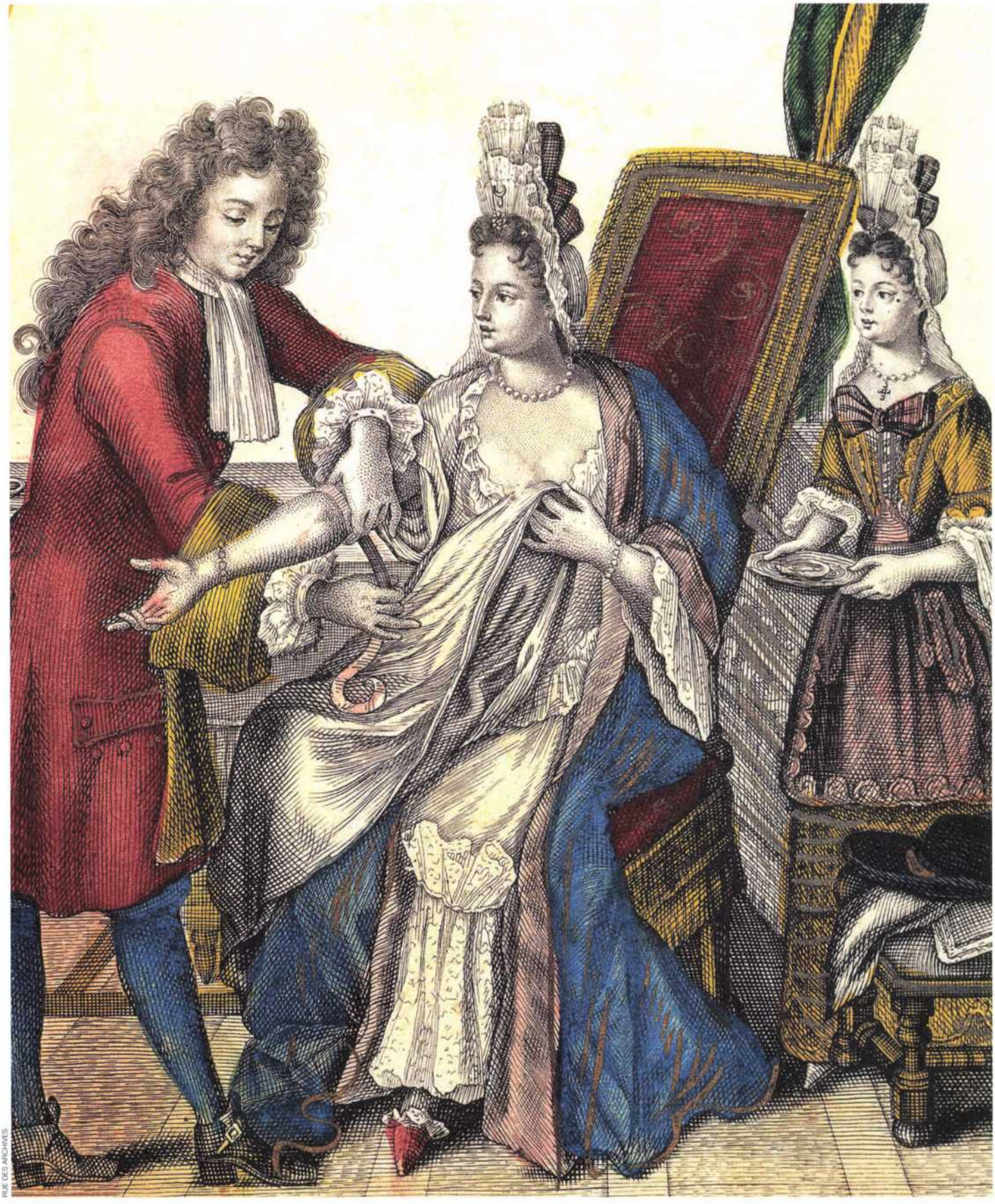

RUE DES ARCHIVES

Page de droite : ***Le Mariage de Louis XIII, roi de France et de Navarre, et d'Anne d'Autriche,*** **Jean Chalette, 1615.**

Nous apprenons encore, par une lettre de Gui Patin, datée du 28 avril, quel fut le remède employé. On saigna la reine à Saint-Germain, « pour diminuer la douleur et la fluxion de sa mamelle ». Nous n'avons qu'à puiser à la même source pour être tenu au courant des moindres phases de la maladie de la reine. « J'ai appris aujourd'hui [6 mai], que la reine empire. On a parlé d'une grande consultation qui doit se faire à Saint-Germain pour la reine mère, savoir si on lui ouvrira la mamelle pour en tirer du pus et de la sérosité maligne qui en consume la substance de jour à autre. On parle aussi d'un certain médecin nommé Châtelain, que M. de Besons intendant de justice a ici envoyé de Frontignan ; on prétend qu'il guérit ces sortes de maladies, et qu'il a de beaux secrets contre les maladies incurables. S'il ne promettoit rien on ne le feroit pas venir de si loin. Ce sont des impostures. Le cancer ne se guérit point et ne se guérira jamais ; mais le monde veut être trompé [22 mai 1665].

Le jeudi 27 mai, la malade éprouvait un grand frisson, étant à la messe. Elle se mit au lit et le frisson lui dura six heures ; il fut suivi d'un grand refroidissement. Survint ensuite un érysipèle, qui couvrait tout le bras et l'épaule, du côté du cancer. »

Gui Patin continue à prendre ses informations ; mais, soit qu'il ait été mal renseigné, soit qu'il se plaise à exagérer la situation, il est encore plus pessimiste que les officieux. Ce n'est pas seulement le bras et l'épaule que l'érysipèle aurait envahi, ce sont les deux seins ! Les médecins avaient été d'avis qu'il fallait ramener la malade à Paris. Elle fut donc transportée dans une litière, de Saint-Germain, non sans de vives souffrances et de nombreuses défaillances en cours de route.

On arrosa la plaie avec de l'eau de chaux, car la gangrène s'y était mise. Ce voyage fut plus pénible encore que le premier ; on redoubla les ablutions à l'eau de chaux, sans diminuer les souffrances.

Cependant, à partir de Nanterre, Anne d'Autriche sembla éprouver un mieux qui lui permit de gagner sans accident le Val-de-Grâce, où elle désirait mourir ; lieu plein de souvenirs et témoin d'émotions de toute espèce ! Mais les médecins s'opposèrent à ses vœux.

Anne d'Autriche et le dauphin (médaille en argent de Jean Varin).

DR

Mme de Beauvais se rangea de leur côté, prétendant que, si loin de la ville, il n'y avait pas possibilité de trouver même des œufs frais ! En réalité, les médecins ne trouvaient pas commode pour eux d'aller tous les jours au faubourg Saint-Jacques ; et, une fois arrivés, d'attendre devant le Val-de-Grâce, dont les portes ne s'ouvraient qu'après de longs pourparlers. La reine dut se résigner à quitter sa chère abbaye où elle avait tant désiré finir ses jours, pour aller mourir dans le palais des rois. Il lui fallut se décider au départ ; on arrosa la plaie avec de l'eau de chaux, car la gangrène s'y était mise. Ce voyage fut plus pénible encore que le premier ; on redoubla les ablutions à l'eau de chaux, sans diminuer les souffrances, qui devinrent si fortes que la reine, dit Raspail, faillit en perdre la raison.

La reine martyre

Il était dit qu'on ne laisserait pas un moment tranquille l'infortunée souveraine. À peine était-elle installée qu'on reparlait d'opération. Gui Patin va nous instruire de cette nouvelle intervention des médicastres qui entouraient la reine. « On a fait une ouverture à la mamelle ; la nuit suivante la malade s'est trouvée si mal, qu'il fallut lui donner à minuit l'extrême-onction… la reine mère se porte un peu mieux depuis l'ouverture de son abcès, duquel on tire beaucoup de boue ; mais c'est la mamelle droite, et non pas la gauche qui est ulcérée du cancer [4 août]. On dit que la reine mère a fait son testament, que le roi même a signé. On dit qu'autour de ses mamelles, il y a force glandules douloureuses… elle mangeait trop et se purgeait trop peu… elle a une nouvelle tumeur dans son épaule gauche… on dit aussi qu'elle a une pustule maligne à la jambe [18 août]. » Cet état dura jusqu'au 22 août 1665, où elle se trouva beaucoup mieux. Sa plaie semblait avoir pris un meilleur aspect ; la fièvre diminuait. Ailhaut se décida à agir le 24 août, en ayant soin de diminuer et les doses et le nombre des opérations ; il mortifia les chairs, les coupant ensuite par tranches avec le rasoir. « On ne pourrit, gémissait la malade, qu'après sa mort ; et pour moi, Dieu me condamne à pourrir pendant ma vie. » L'amélioration survenue ne devait pas être de longue durée. « On a fait courir le bruit que la reine mère se porte mieux, mais j'en doute [écrit Gui Patin le 4 septembre] ; car elle toussait si fort

avant-hier qu'on fut obligé de lui donner de l'opium, dont elle se trouva fort mal. » Et quelques jours plus tard : « On dit que la reine mère est mieux et qu'elle a moins de douleurs. Mais c'est par le moyen des narcotiques, que je considère là comme des venins, qui étoufferont le peu de chaleur qui lui reste à un âge si avancé [13 octobre]. Je viens d'une consultation avec un médecin qui m'a dit savoir de bonne part que la reine mère empire fort [13 novembre]. La reine mère a eu cinq mauvaises nuits, toutes de suite ; il ne faut pas s'étonner que ses forces diminuent et suis fâché qu'elles ne reviennent jamais [28 décembre]. » Les souffrances devenaient d'autant plus intolérables que le rasoir approchait le plus des chairs vives ; elle ne dormait plus que par du jus de pavot (opium). Elle connut des jours meilleurs, où Vallot et Guénaut se hasardaient à dire qu'elle allait mieux et qu'elle ne mourrait pas de ce cancer.

Du baume au cœur

Le 5 janvier 1666, le roi prit beaucoup de plaisir au bal que donnait Monsieur ; toutes les dames, princesses et reines dansèrent à cœur joie, pendant que la reine mère souffrait mille morts. Le 6, force fut d'interrompre les réjouissances ; l'état de la reine mère s'aggravait : la fièvre, le frisson, un nouvel érysipèle s'étaient déclarés : la malade était près de succomber. On l'engagea à renoncer aux soins d'Ailhaut et à recourir à un empirique de Milan, qui possédait, disait-on, un spécifique assuré contre son mal.

Le 9 janvier, le Milanais se mettait à l'œuvre, sous la conduite des médecins qui n'avaient pas même tenté de pénétrer son secret. Il s'agissait d'un onguent prétendu merveilleux, qui ne parvint seulement pas à chasser la mauvaise odeur qu'exhalait la plaie. Dix jours plus tard, la veille de la fin de ce double martyre, causé à la fois par ses douleurs et par l'ignorance de ceux qui la traitaient, notre chroniqueur consignait : « La reine a reçu la nuit passée Notre-Seigneur… On dit que ses plaies sont sèches, et qu'il y a un très grand danger de la gangrène prochaine. L'ambassadeur d'Espagne a dit que la reine n'en avait plus que pour huit jours. » Le pronostic de l'ambassadeur était trop optimiste. Le lendemain du jour où Gui Patin notait son propos, l'amie de Mazarin rendait son âme à Dieu.

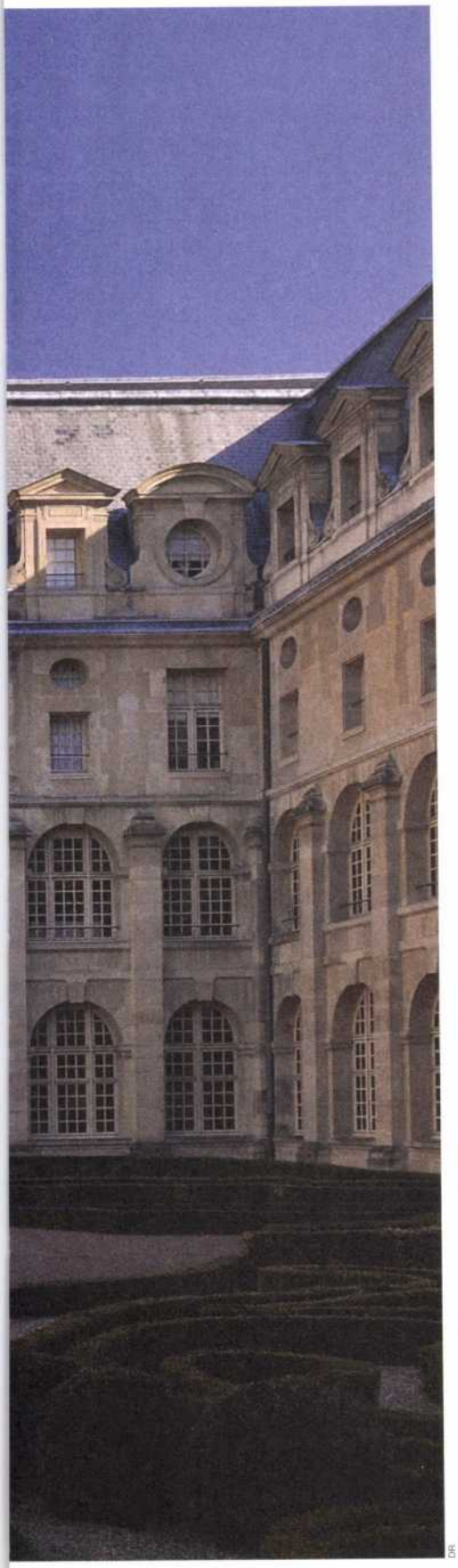
DR

Page de gauche : **Le préau de l'ancien cloître du Val-de-Grâce. Anne d'Autriche souhaitait y vivre ses dernières heures, mais les médecins ne lui accordèrent pas cette faveur. Emblème de la monarchie, l'hôpital fut aussi longtemps le dépositaire de nombreuses reliques royales.**

Profanations royales, le mystère des reliques

Morte le 20 janvier 1668, à six heures et demie du matin, Anne d'Autriche fut embaumée le jour même, son cœur porté au Val-de-Grâce et son corps à Saint-Denis. Elle avait expressément recommandé que son cœur fût retiré par le côté, « sans autre ouverture », et que son corps fût placé auprès de celui du feu roi Louis XIII. Ses volontés dernières ne furent exécutées qu'en partie. Le cœur seul de la reine fut déposé au Val-de-Grâce ; quant au corps, il fut porté à Saint-Denis, ainsi que le constate le grand ouvrage de Félibien sur la royale abbaye (1706), qui donne le plan et le dessin du caveau royal où le cercueil d'Anne d'Autriche a sa place, entre ceux de Marie de Médicis, femme de Henri IV, et Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV.

Ultérieurement, Dom Poirier, le bénédictin de l'abbaye, témoin oculaire de la dévastation des caveaux en 1793, établissait, dans un rapport mémorable, que le cercueil de la reine, extrait de son caveau le 14 octobre, avait été précipité, avec ceux des autres rois et reines, dans d'immenses fosses remplies de chaux, où l'on n'a plus retrouvé, quand on les a ouvertes en 1816, que des ossements méconnaissables. Il y a une vingtaine d'années environ, on annonçait la vente des meubles et curiosités provenant des héritiers d'un docteur Dabos, médecin du Val-de-Grâce. Dans le nombre des objets à adjuger figurait un petit paquet, accompagné de la note suivante, avec signature dûment légalisée, comme l'indique la *Gazette anecdotique* de 1878 : « peau du bras droit d'anne d'autriche, enlevée de son cercueil dans les souterrains du val-de-grâce, le 12 mai 1800, par moi dabos, médecin du val-de-grâce. Signé : Dabos » Après ce que l'on a lu plus haut, est-il besoin d'ajouter que la relique ne pouvait être qu'apocryphe ? Nous ne serions pas, néanmoins, surpris, qu'elle ait trouvé acquéreur, la tradition s'étant conservée dans certains milieux qu'Anne d'Autriche repose dans l'abbaye qu'elle avait fondée, alors que, comme nous l'avons établi, il ne reste plus d'elle que des débris innommables !

Raspail s'emballe…

Le récit que nous avons reconstitué de la dernière maladie d'Anne d'Autriche ne saurait laisser le moindre doute sur la nature du mal auquel elle a succombé. C'est bien d'un cancer au sein qu'il s'agit. Des remèdes intempestifs, des caustiques plus ou moins violents l'ont exacerbé peut-être, mais le mal ne saurait être confondu avec aucune autre affection plus ou moins similaire. On n'a pas oublié qu'avant qu'éclatâssent les premiers symptômes de la tumeur maligne, la reine avait éprouvé des accès de fièvre, qui avaient fait croire à une fièvre infectieuse. Il s'est trouvé des historiens – ou qui se sont improvisés tels – pour noter les coïncidences de cette maladie royale avec certains embarras politiques et surtout avec certaines morts inexpliquées, et qui en ont tiré des conséquences tout à fait inattendues.

« Le premier accès d'Anne d'Autriche, écrit Raspail, apparut au milieu des grandes difficultés par lesquelles l'opinion publique et elle-même, Anne d'Autriche, d'accord avec l'opinion publique, entravaient la marche du procès de Fouquet. On vit tomber alors les plus fortes têtes en peu de jours, et toutes après avoir reçu les soins de Guénaut : Mme la présidente de Nesmond, propre sœur de monsieur le premier président, la présidente de Brion de la Cour des Aides, M. Colbert de Saint-Pouange, beau-frère de M. Le Tellier et son premier commis, la marquise de Richelieu, fille de Mme de Beauvais la confidente de la reine mère, laquelle dame accusa en pleine cour Guénaut d'avoir tué sa fille : toutes dames qui s'intéressaient au malheureux sort de Fouquet. M. de Longueville mourut au même moment à Rouen après quelques jours de maladie. À la même époque, la reine mère se sentit prise de frissons ; la jeune reine était malade ; la maladie et la mort étaient en permanence dans cette cour assombrie, alors qu'il y avait si peu de malades dans Paris. La reine mère intercédait auprès du roi son fils : on lui accorda, pour la modérer, la liberté de M. La Basinière : "Tibère, dit à ce propos Gui Patin, accordait à sa mère Livia tout ce qu'elle lui demandait, *ei nam debebat vitam, libertatem et imperium.*" Pesez bien cette phrase : "car il lui devait la vie, la liberté et l'empire" ; ne voyez-vous pas là toute la thèse que nous avons soutenue dans douze livraisons successives de cet ouvrage, et ne vous apparaît-il pas que, du temps de Gui Patin, on pensait ce que nous avons l'air de penser tout seul aujourd'hui ? »

Le cardinal Mazarin, ami et conseiller de la reine.

DR

Anne d'Autriche victime d'un complot… imaginaire !

À quoi visent ces insinuations ? La reine aurait-elle été victime d'un de ces empoisonnements lents, dont les précurseurs de la Brinvilliers ont laissé perdre à jamais la recette ? C'est bien, il nous semble, ce qu'on voudrait nous laisser deviner, sous l'obscurité voulue des phrases. Mais voici le cancer qui se déclare : il ne peut donc plus y avoir d'équivoque ? C'est mal connaître l'imagination de ceux qui ne voient dans nos rois de France que la pâle copie des Néron et des Tibère. Il n'y avait au début qu'une « glande » ; ce sont les médecins qui l'ont transformée en ulcère incurable.

Pour bien comprendre ce qui précède, il convient de ne pas oublier que l'auteur que nous venons de citer eut, toute sa vie, deux bêtes noires : les Jésuites, et… le mercure. Toutes les morts de l'Histoire ont l'une ou l'autre de ces deux causes. Si Anne d'Autriche n'a pas été victime d'une machination occulte, elle a succombé à un empoisonnement médicamenteux. Et vous allez voir que nous n'exagérons rien, en interprétant ainsi le texte que nous reproduisons ci-après : « Admettons donc qu'Anne d'Autriche est morte d'un cancer au sein, et sans qu'aucun empoisonnement coupable, et autre que l'empoisonnement médical, soit venu ajouter un atome de souffrances d'une nature étrangère à celles de ce terrible fléau de la femme qui a eu une fois dans sa vie du lait au sein… » Sans doute l'affirmation n'y est pas, mais on laisse planer les soupçons – et c'est déjà trop. Nous estimons superflu d'entreprendre la réfutation d'une opinion que nous n'avons mentionnée que pour en montrer la singularité et l'inanité.

Au cœur des grands noms

C'est une pieuse et ancienne coutume en France de conserver dans certains monuments publics, en particulier dans les églises, les cœurs de nos grands morts, des illustres par leur naissance ou mieux encore par l'éclat, l'utilité, la dignité de leur vie. Le Val-de-Grâce reçut les cœurs des princes et princesses de la famille royale ; ils y furent rapidement nombreux, car Dieu sait si la mort ravagea la famille du grand roi. La coutume de déposer ainsi ces cœurs au Val-de-Grâce s'est continuée jusqu'aux jours de la Révolution.

Le premier qu'on apporta fut le petit cœur de la première fille de Louis XIV, Anne-Élisabeth de France, morte le 13 décembre 1662, âgée de quelques mois. Voici comment la chose fut décidée : Anne d'Autriche se trouvait dans sa chère abbaye, quand on vint la prévenir précipitamment que sa petite-fille se mourait. La bonne grand-mère s'empressa de courir auprès de la jeune moribonde ; mais, pendant qu'elle faisait ses courts préparatifs, Mme l'abbesse, la mère Dufour de Saint-Bernard, et la mère Marie de Bourges de Saint-Benoît, abbesse l'année précédente, qui me paraissent avoir fait acte de très habile courtisanerie, supplièrent Sa Majesté d'obtenir du roi qu'il voulût bien laisser mettre au Val-de Grâce le cœur de sa fille, dans le cas où le Ciel rappellerait à lui la pauvre créature. Le Ciel la rappela.

Anne d'Autriche, les larmes aux yeux, adressa à son fils une pressante demande, lui disant qu'elle aussi voulait après sa mort laisser son cœur au Val-de-Grâce. Le roi céda facilement à la prière de sa mère, et le lendemain celle-ci porta elle-même le petit cœur à Mme l'abbesse. En le lui donnant de sa propre main elle lui dit : « Ma mère, voilà un cœur que je vous apporte pour le joindre bientôt au mien. » Les cœurs des princes et princesses furent placés d'abord dans la chapelle Sainte-Scholastique ; puis, le 20 janvier 1676, on les transporta dans la chapelle Sainte-Anne. Chaque cœur était recouvert d'une enveloppe de plomb, et enfermé dans un cœur de vermeil ; chacun avait sa place sur une estrade, sorte de tombeau élevé au milieu de la chapelle. Là étaient réunis les cœurs des princes et princesses, ceux de sang royal ; quant aux autres dépouilles, elles furent placées dans différents endroits de l'église.

À quoi visent ces insinuations ? La reine aurait-elle été victime d'un de ces empoisonnements lents, dont les précurseurs de la Brinvilliers ont laissé perdre à jamais la recette ?

L'Histoire n'a pas (plus) de cœur(s)

On ne sait pour quelle raison, peut-être parce que les images de la mort lui déplaisaient, Louis XIV ordonna que tous ces cœurs, et le corps de Mlle de Valois, fille aînée de Mlle d'Orléans, pour lors duc de Chartres, et de Marie-Anne de Bourbon, fussent transportés dans le caveau qui se trouve au-dessous de cette chapelle Sainte-Anne. L'ordre du roi fut exécuté le 17 janvier 1696. Ce caveau, incrusté de marbre, avec sa voûte peinte en noir, et parsemée de larmes d'argent, présentait sur son contour d'élégantes petites niches dans lesquelles chaque cœur trouva sa place. Seuls, les cœurs d'Anne d'Autriche et de Philippe de France, duc d'Orléans, restèrent dans le tombeau de la chapelle. Les premiers cœurs ainsi apportés au Val-de-Grâce y étaient conduits et reçus en grande pompe et en grande cérémonie ; plus tard, le roi voulut que le transport fût fait très simplement, avec toutes les convenances voulues, mais sans les brillantes représentations d'apparat.

En 1793, les énergumènes de la Révolution française ravagèrent ces tombeaux, comme ils en avaient ravagé bien d'autres. Les cendres princières furent jetées au vent ; leurs enveloppes de vermeil furent portées à l'hôtel de la Monnaie, dit-on. Il paraît qu'un de ces cœurs a été sauvé de la destruction et du pillage général. En brumaire an II (octobre 1793), lors de la spoliation des tombeaux de la famille des Bourbons au Val-de-Grâce, un sieur Legoy, secrétaire du comité de l'Observatoire, put recueillir un cœur, reconnu par l'indication gravée sur la boîte, pour celui du dauphin, Louis-Joseph-Xavier-François, fils aîné de Louis XVI, né à Versailles le 22 octobre 1781, mort à Meudon le 4 juin 1789. Ce cœur, remis à la famille royale par le maire du XII[e] arrondissement, en 1817, fut porté à Saint-Denis, sans pompe, mais avec des cérémonies convenables. (Archives particulières de M. le baron Larrey.) Aujourd'hui, il ne reste plus rien de l'autel mortuaire qui ornait la chapelle, non plus que des niches du caveau qui renfermaient les cœurs. La voûte porte encore les restes de sa peinture noire ornée de larmes d'argent. ■

Marie-Thérèse d'Autriche

1638 -1683

Marie-Thérèse d'Autriche est morte le 30 juillet 1683 d'un abcès axillaire propagé à la cavité thoracique. L'épouse du Roi-Soleil est victime d'un véritable fiasco de la part de la médecine du XVII^e siècle. Une simple incision aurait pu lui sauver la vie... Bien que reine de France, sa vie ne tenait qu'à un fil et dépendait (bien trop !) des querelles entre chirurgiens et médecins.

Un accouchement difficile

Peu de jours après la mort de l'épouse de Louis XIV, Bussy, le cousin de Mme de Sévigné, qui s'était constitué le gazetier, non dépourvu de malice, de ce qui se passait à Paris et à Versailles, écrivait au duc de Saint-Aignan : « Le 31 juillet, la reine Marie-Thérèse d'Autriche, princesse d'une grande piété, mourut d'un mal qui ne parut pas considérable, après quatre ou cinq jours de fièvre : mais elle fut fort mal traitée. Le trop de façons la fit mourir ; une paysanne à peine auroit gardé le lit pour cette maladie. Sa mort étonna et surprit tout le monde ; car elle n'avoit que quarante-cinq ans et elle étoit d'un tempérament admirable. » Bussy commet une première erreur, une erreur de date. C'est, en effet, le 30 juillet, et non le 31, que succomba Marie-Thérèse. Seconde erreur : la maladie qui emporta la reine fut, en effet, de très courte durée (on ne s'en inquiéta véritablement que dans les quatre ou cinq derniers jours) ; mais les prodromes ou signes prémonitoires remontaient plus haut.

Dès 1664, la reine avait été mise en péril par une assez grave maladie, dont notre spirituel ancêtre Gui Patin nous a conservé le récit, sous forme de bulletins presque quotidiens. Le 14 novembre, le malin épistolier écrit à son ami Falconet que la « jeune reine, grosse de huit mois, a la fièvre tierce et en a déjà eu trois accès. Le roi paraît fort touché de cette maladie, et se rend fort assidu auprès d'elle ; elle a été déjà saignée trois fois. » Deux jours plus tard, la reine accouchait d'une fille, Marie-Anne de France, qui ne devait vivre que quelques semaines. La jeune mère est reprise, peu après, d'accès fébriles, mais qui ne sont plus que de « cinq heures » ; les nuits restent bonnes. On dit – Gui Patin s'en fait l'écho – que Mme Fouquet, la mère du surintendant, a donné à la reine un emplâtre qui a été mis sur le ventre de l'accouchée, et qui a presque aussitôt calmé les douleurs.

Cette cure fit grand bruit, et l'on attribua généralement la guérison de la reine bien plus à l'emplâtre merveilleux qu'au traitement de M. Seguin.

Le médicament préféré de la reine : la superstition

Cette cure fit grand bruit, et l'on attribua généralement la guérison de la reine bien plus à l'emplâtre merveilleux qu'au traitement de M. Seguin, le médecin en titre, qui s'arrogeait le mérite d'avoir empêché son collègue Guénaut d'administrer du vin émétique à l'auguste malade. « Il est certain que l'effet [de l'emplâtre] en fut prodigieux », écrivait Mme de Sévigné. On aurait été surpris qu'elle n'en eût point parlé, elle qui chante les louanges de tous les remèdes d'empiriques. « En moins d'une heure, la reine sentit sa tête dégagée... il se fit une évacuation si extraordinaire de quelque chose qui devoit la faire mourir la nuit suivante qu'elle-même dit tout haut que c'étoit Mme Fouquet qui l'avoit guérie. »

Quand on avait parlé à Marie-Thérèse du médicament préparé par Mme Fouquet : « Je veux le mettre, aurait-elle répondu, car Mme Fouquet est une sainte. » On sait combien la reine était crédule : elle ne s'était pas contentée, en réalité, d'appliquer le fameux emplâtre, « qui lui avait fait rendre, disait-on, deux caillaux (sic) de sang, gros comme la main » ; elle s'était fait apporter au Louvre le bonnet de saint François de Paule, qu'elle baisa avec beaucoup de dévotion et que le roi lui-même, qui rencontra la relique dans l'antichambre, embrassa avec non moins d'effusion.

Le fin sceptique qu'est Gui Patin ne souffle mot de toutes ces capucinades dans sa correspondance. Il constate seulement, non sans dépit, que la reine ne se trouve pas encore bien depuis trois mois qu'elle est alitée et que « le simple

DR

Marie-Thérèse d'Autriche (musée national hongrois, Budapest).

bourgeois est mieux traité que cela ». « Notre jeune reine, écrivait Gui Patin le 2 janvier, se porte bien, Dieu merci. Elle n'a plus besoin que de se fortifier. Tout son mal a été une fièvre tierce, et un accouchement qui fut un petit [peu] avancé par un purgatif donné à contretemps. Sénèque a très sagement dit qu'il n'y avait rien de plus dangereux dans les maladies qu'un remède donné avec tant de précipitation. Un médecin doit ajouter : aux femmes encore plus qu'aux hommes, et encore plus aux femmes grosses qu'à celles qui ne le sont pas… » La reine n'effectua sa première sortie que le 31 janvier 1665.

Trop de paroles, trop peu de décisions

La seconde maladie de la reine n'a aucun lien avec la précédente, qui était plutôt accidentelle. Elle surprit comme un coup de foudre, éclatant au milieu d'un état de santé en apparence florissant. Nous avons combiné le récit, contemporain, du *Mercure Galant* (août 1683) avec celui de Dionis, chirurgien ordinaire de la reine Marie-Thérèse. Le 20 juillet 1683, Louis XIV et Marie-Thérèse étaient revenus à Versailles, après un voyage en Bourgogne et en Alsace, dans lequel ni l'un ni l'autre n'avait paru éprouver le moindre malaise. La reine prenait grand plaisir à voir jouer les eaux du Parc, et se donnait tous les jours ce divertissement depuis son retour.

Rien chez elle n'indiquait l'apparence d'une maladie. La fraîcheur de son teint et l'embonpoint qu'elle avait pris depuis son voyage semblaient au contraire annoncer la plus brillante santé. Le 26, elle ressentit de légers malaises, qui se continuèrent le lendemain, et auquel on fit peu d'attention. Mais, dans la nuit du 27 au 28, les malaises étant devenus plus considérables et la fièvre s'étant développée, les médecins furent appelés et s'aperçurent qu'une tumeur se développait dans l'aisselle du côté gauche. On crut à un « rhumatisme ». Une saignée fut immédiatement pratiquée. Le soir, les douleurs augmentèrent et la fièvre redoubla pendant la nuit suivante. Le 30, l'on eut des inquiétudes sérieuses. D'Aquin, Fagon et Moreau, premiers médecins du roi, de la reine et de la dauphine, se réunirent en consultation. On discuta longuement sur les remèdes à employer contre cette maladie que l'on ne pouvait définir ; enfin, après beaucoup d'hésitation, on prescrivit « une saignée du pied » ! Dionis, comme chirurgien de la reine, fut chargé de la saignée. Il crut devoir faire quelques observations sur l'emploi de ce remède, qu'il regardait en ce moment comme inopportun, devant affaiblir inutilement la reine, et appela l'attention des médecins sur la tumeur qui s'était accrue et qui lui paraissait la cause de tous les accidents. Mais son opinion n'ayant eu aucune influence sur le triumvirat médical, il se décida, par obéissance à ses supérieurs hiérarchiques, à pratiquer lui-même une opération qu'il considérait comme nuisible. Peu de temps après la saignée, la reine tombait dans une grande faiblesse. Son état devenant de plus en plus alarmant, les médecins se réunirent de nouveau et décidèrent de lui donner de l'émétique ; mais ce remède, sur lequel on avait beaucoup compté, ne produisit aucun effet, et peu

La marquise de Sévigné, qui fut proche de la reine pendant toute sa maladie, la soutenant, la conseillant et « lui chantant les louanges de tous les remèdes empiriques ».

DR

d'instants après, la reine expirait. Ce n'est qu'après la mort que fut reconnue, à l'autopsie, la cause du mal : un vaste abcès de l'aisselle, qui s'était fait jour dans la cavité thoracique, au lieu de s'écouler au dehors, si on avait pratiqué une incision libératrice.

Morte de chagrin(s) ?

Ce n'est donc pas une gangrène des poumons qui tua Marie-Thérèse, comme l'a prétendu un des médecins du roi ; ce n'est pas non plus la saignée, inopportune, nous en convenons, qui hâta le dénouement ; c'est surtout l'ignorance des médecins, qui méconnurent une affection aiguë, s'annonçant par des signes visibles à l'œil nu. Il eût fallu une intervention hardie. Les chirurgiens auraient dû ouvrir l'abcès, inciser au besoin la plèvre si, comme il est présumable, l'abcès avait pénétré jusque dans l'intérieur de la cavité pleurale. Mais n'oublions pas qu'encore à cette époque la séparation était nettement établie entre médecins et chirurgiens, et que ceux-ci étaient sous la dépendance des premiers qui, en toutes circonstances, guidaient leur main. Le chirurgien qui saigna la reine dit au médecin qui lui en avait donné l'ordre : « Monsieur, y songez-vous bien ? ce sera la mort de ma maîtresse ! » Fagon répliqua : « Faites ce que je vous ordonne. » Le chirurgien « pleurait amèrement » et disait à Fagon : « Vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine, ma maîtresse ? » indique la *Correspondance de Madame*.

À onze heures, la reine fut donc saignée selon les règles ; à midi, elle prit de l'émétique ; à trois heures du soir, elle était morte. Tout le monde, dans les premiers moments, pleura soit de regret, soit par imitation, selon l'expression de Mme de Caylus. Huit jours plus tard, lorsqu'on transporta le corps de Marie-Thérèse à Saint-Denis, les mousquetaires qui la menaient chassèrent dans la plaine et « on rit beaucoup dans le carrosse ». Mme de Montespan elle-même en fut scandalisée !

Nécessaire de table de Marie-Thérèse d'Autriche. Un objet personnel précieux pour témoigner du quotidien de la reine (or, lame d'acier, boîte en cuir et velours : cuillère, couteau, fourchette, coquetier, cuillère à moelle, boîte à épices. Première moitié du XVIII[e] siècle, Palais de la Hofburg, Vienne).

Nous avons donné notre avis sur la nature de la maladie qui provoqua la mort de la reine Marie-Thérèse. Si nous citons une opinion très différente de la nôtre, ce n'est pas pour nous donner l'occasion de la discuter ou de la réfuter, celui qui l'a émise n'ayant ni qualité ni autorité, mais pour ne rien omettre de ce qui touche à notre sujet. « Marie-Thérèse, écrit un historiographe des châteaux royaux, M. Vatout, portait déjà dans son sein le germe de la maladie dont elle mourut quelques mois après un voyage fait à Compiègne. Les fastueuses infidélités du roi retentissaient sans cesse à ses oreilles, ou venaient importuner ses yeux ; mais douée d'une patience angélique, elle pardonnait tout à un époux qu'elle adorait. Cependant le secret sentiment de sa position secondaire dans le cœur du roi, l'humiliation de ne jamais recevoir que de froids égards en échange d'une vive tendresse, les jalouses sollicitudes qu'une femme ne peut pas dévorer, la contrainte qu'elle met à les cacher avaient fini par porter atteinte à la santé de la reine. »

Certes, le chagrin prolongé n'est pas sans influence sur l'état général, nous l'avons maintes fois répété. Mais tout le monde ne s'accorde-t-il pas à dire que Marie-Thérèse avait l'aspect d'une femme tout à fait bien portante quand survinrent les premiers symptômes du mal auquel elle devait succomber en pleine vigueur, en pleine maturité d'âge ? L'hypothèse est donc plus ingénieuse que véridique. Quant à nous vouloir convaincre de la jalousie de Marie-Thérèse, c'est peine perdue : il faudrait ne pas connaître les liens d'amitié qui rapprochaient alors les reines de la main droite de celles de la main gauche, s'unissant dans leur amour pour l'objet commun de leur culte. ■

On crut à un « rhumatisme ». Une saignée fut immédiatement pratiquée. Le soir, les douleurs augmentèrent et la fièvre redoubla pendant la nuit suivante. Le 30, l'on eut des inquiétudes sérieuses. D'Aquin, Fagon et Moreau, premiers médecins du roi, de la reine et de la dauphine, se réunirent en consultation.

Louis XIV

1638 - 1715

Louis XIV est mort le 1er septembre 1715 de gangrène sénile. Le soleil finira donc par se coucher, après tant d'années de règne, cinquante-quatre ans ! La fatigue, la lassitude mais surtout la gangrène rongent un monarque déjà vieux et de moins en moins aimé.

Une douleur sournoise

On possède tant de récits de la mort de Louis XIV que ce serait tâche fastidieuse de les grouper, pour n'arriver à donner qu'une version sans couleur et qui n'aurait pas même le mérite de la nouveauté. Nous nous bornerons à rédiger une sorte de bulletin de la dernière maladie, aussi bref que possible, mais suffisant pour formuler une opinion sur la nature de l'affection à laquelle succomba le grand roi. À cet effet, nous allons suivre pas à pas, en l'abrégeant, une des versions les plus ignorées, une de celles qui nous ont paru offrir les caractères de la plus complète authenticité. Cette version est extraite du *Nouveau Choix de pièces tirées des anciens Mercures et d'autres journaux,* par M. Marmontel.

Il y avait plus de deux mois que la santé du roi commençait à s'affaiblir, mais on ne date le commencement de sa maladie que du mercredi 14 d'août, parce que la veille, il donna audience de congé à l'ambassadeur de Perse et se tint debout pendant toute l'audience. Le 13, Mme de Maintenon, écrivant à l'archevêque de Rouen, lui annonçait, tout à fait incidemment, que le roi s'était plaint d'une douleur « assez médiocre » à la jambe et qui ne se faisait sentir qu'en marchant ou en remuant : une sorte de « goutte-crampe » ; mais l'état général, ajoutait-elle, est bon, et Mme de Maintenon ne laisse percer aucune inquiétude. Dès le samedi 10 août qu'il revint de Marly (bien que très fatigué, le roi était allé courir le cerf à Marly, comme à son ordinaire), il était si faible et si abattu qu'il eut peine le soir d'aller de son cabinet à son prie-dieu ; et le lundi, qu'il prit médecine et voulut souper à son grand couvert, à dix heures, suivant sa coutume, et ne se coucher qu'à minuit, il parut si prodigieusement changé que sa faiblesse et sa maigreur effrayèrent tous ceux qui le virent.

Le samedi 24 août, qui était le onzième jour de la maladie du roi, Sa Majesté soupant en public dans sa chambre à coucher, comme elle avait fait depuis le mardi 13 du même mois, se trouva plus mal. Le jour de Saint-Louis, jour de la fête du Roi, les tambours allèrent lui donner des aubades à l'ordinaire ; il les fit avancer sous son balcon pour les entendre mieux, parce que son lit en était trop éloigné, et les vingt-quatre violons et les hautbois jouèrent pendant son dîner dans son antichambre, dont il fit ouvrir la porte pour les entendre. La petite musique, qu'il avait coutume depuis quelque temps d'entendre le soir chez Mme de Maintenon et depuis très peu de jours dans sa chambre, se tint prête à y entrer vers les sept heures du soir ; mais il s'endormit et se réveilla avec un pouls fort mauvais et une absence d'esprit qui effraya les médecins.

On pansa la jambe du roi, dans laquelle on donna plusieurs coups de lancette ; on y fit des incisions jusqu'à l'os ; et on trouva que la gangrène gagnait jusque-là.

L'élixir inefficace

Le roi se plaignit les jours suivants d'une douleur à la jambe gauche, qui était très enflée. Le 26, sur les dix heures, on pansa la jambe du roi, dans laquelle on donna plusieurs coups de lancette ; on y fit des incisions jusqu'à l'os ; et on trouva que la gangrène gagnait jusque-là. Le mardi 27, l'état du roi fut toute la journée presque semblable à celui de la veille ; cependant Sa Majesté s'affaiblissait de plus en plus ; elle eut même quelques moments de convulsions et quelques légères absences d'esprit, mais la gangrène ne fit aucun progrès et quand on la pansa, le soir à dix heures, on la trouva comme la veille, au-dessous de la marque que l'habitude qu'il avait de porter toujours une jarretière sous le genou avait faite autour de la jambe. La nuit du mardi au mercredi fut semblable aux précédentes ; mais sur les sept heures du matin ; un moment après qu'il eut envoyé quérir le Père Le Tellier, qui ne faisait que sortir du cabinet où il avait couché, on crut qu'il était à l'extrémité. Sur les onze heures du matin, il se présenta un Provençal nommé Brun, inconnu à tout le monde, qui venant de Marseille à Paris, et ayant appris sur le chemin l'état du roi, avait pris la poste et apporté un élixir qu'il prétendait infaillible contre la gangrène. On le fit parler aux médecins et, après qu'il leur dit de quoi sa drogue était composée, on en fit prendre à midi dix gouttes au roi, dans trois cuillerées de vin d'Alicante. Sa Majesté, en prenant ce breuvage qui sentait si mauvais, dit : « Je ne le prends ni dans l'espérance ni dans le désir de guérir ; mais je sais que, dans l'état où je suis, je dois obéir aux médecins. » Cette drogue était un élixir fait avec le corps d'un ani-

Page de droite : **Louis XIV (peinture de Hyacinthe Rigaud, 1701, musée de Condé, Chantilly).**

DR

DR

Le lit de Louis XIV, chambre du roi au château de Versailles.

mal, « de la même manière, à peu près, qu'on fait les gouttes d'Angleterre avec des crânes d'hommes ». Brun en prit avant qu'on en donnât au roi, qui une heure après en avoir pris, se sentit un peu plus fort, « effet ordinaire des remèdes fort spiritueux ».

Peu de temps après, Sa Majesté retombait en faiblesse, et on trouva son pouls plus mauvais, ce que fit que, sur les quatre heures, il y eut une si grande dispute entre les médecins et les courtisans, pour savoir si on continuerait ou non à donner ce remède au roi, que M. le duc d'Orléans fut appelé pour en décider. Il fit entrer Brun dans la chambre du roi ; il lui fit tâter son pouls : après quoi il fut résolu, puisqu'il n'y avait plus d'espérance de sauver le roi, qu'on lui donnerait encore cet élixir pour le soutenir quelques heures de plus. Il en prit à huit heures du soir, et sa jambe fut pansée à l'ordinaire. On trouva, comme la veille, que la gangrène n'avait fait aucun progrès ; mais le pouls fut très mauvais pendant tout le jour, l'assoupissement assez continuel, et la tête, par intervalles, fortement embarrassée, en sorte que de la journée il ne parla presque qu'à son confesseur. Le jeudi 29, on continua, la nuit du mercredi et tout le jeudi, à donner au roi, de huit en huit heures, le remède de Brun ; on le fit même entrer dans la chambre du roi, comme les autres médecins toutes les fois que Sa Majesté le prit.

« Une bougie qui s'éteint »

Il parut le matin que cet élixir spiritueux ranimait le roi et lui donnait plus de force qu'il n'en avait eues la veille. Enfin, il passait pour si constant que

le roi allait guérir, qu'on donnait des noms désagréables à ceux qui, avec plus de raison, disaient que le pouls du Roi étant extrêmement mauvais, il ne fallait regarder cet élixir que « comme un peu d'huile qu'on remet dans une lampe qui s'éteint, et qui s'éteindra entièrement dans quelques moments ». Ce même jour, Sa Majesté mangea, entre six et sept heures du soir, deux petits biscuits dans du vin avec assez d'appétit ; elle prit encore, à huit heures du soir, de l'élixir de Brun. Sur les dix heures et demie du soir, on leva l'appareil de la jambe pour la panser, et on trouva que la gangrène était dans tout le pied, qu'elle avait gagné le genou et que la cuisse était enflée. Le vendredi 30, le roi fut toute la journée dans un assoupissement presque continuel et n'eut presque plus de connaissance. Le soir, on leva l'appareil à l'heure ordinaire : on trouva la jambe aussi pourrie que s'il y avait eu six mois qu'il fût mort, et l'enflure de la gangrène au genou et dans toute la cuisse. Le dimanche 1er septembre, le roi mourut à huit heures et un quart du matin, âgé de soixante-dix-sept ans moins cinq jours. Il rendit l'âme sans aucun effort, comme une bougie qui s'éteint. Il avait passé la nuit sans connaissance.

Le roi s'en va, l'étiquette reste

Le jour même de la mort de Louis XIV, la faculté de médecine reçut la lettre suivante : « *A Messieurs, Messieurs les Doyens et Docteurs régens de la Faculté de médecine de Paris, aux Écoles de Médecine, rue de la Bûcherie. A Versailles, le 1er septembre 1715. Lorsque le Roy meurt, on est dans l'usage d'appeler le doyen et un ancien de la Faculté de Médecine pour être présens à l'ouverture de son corps. C'est pour cela que j'ai l'honneur de vous avertir, Messieurs, de vous rendre ici demain, deuxième de ce mois, à huit heures du matin. M. le marquis de Beringhem, premier écuyer du Roy, vous fera donner un carosse, qui se trouvera demain à six heures du matin à la porte des Écoles de médecine où deux chirurgiens jurés de Paris se rendront pour venir ici avec vous. Je suis, Messieurs, votre très humble et obéissant serviteur. Desgranges.* »

Le lendemain, deux chirurgiens jurés et un carrosse attelé de six chevaux attendaient devant la porte de la Faculté. Comme il n'y avait qu'une seule voiture, le doyen de la Faculté de Paris, J-B. Doye, et l'un des plus anciens maîtres de médecine, Claude Guérin, consentirent à laisser les chirurgiens monter avec eux. On arriva ainsi de compagnie à Versailles, et l'autopsie fut pratiquée par un chirurgien. Au retour, le doyen, ayant convoqué la Faculté, lut le procès-verbal dressé à cette occasion ; puis il entretint ses collègues des honneurs que l'on venait de rendre au docteur Guérin et à lui. Ils avaient pris leur part d'un splendide repas, d'où, pour comble de flatterie, l'on avait eu soin d'exclure les deux chirurgiens, qui avaient été se repaître dans quelque cabaret !

Une gangrène dévastatrice pour une fin misérable

Le procès-verbal d'autopsie montra, contrairement aux assertions de Saint-Simon, que la mort de Louis XIV n'était pas imputable à ses médecins, et plus spécialement à Fagon, que le mémorialiste

DR

Le marquise de Maintenon, maîtresse du roi, fut un témoin privilégié de l'état de santé de Louis XIV et ses comptes rendus réguliers constituent des documents rares pour l'analyse historico-scientifique (École française du XVIIe siècle).

Il fit entrer Brun dans la chambre du roi ; il lui fit tâter son pouls : après quoi il fut résolu, puisqu'il n'y avait plus d'espérance de sauver le roi, qu'on lui donnerait encore cet élixir pour le soutenir quelques heures de plus.

avait nommément désigné, mais qu'elle était la conséquence d'une gangrène sénile, ou diabétique : nous penchons plutôt vers la première hypothèse, les symptômes du diabète n'ayant pas été nettement constatés. Il convient, cependant, de dire que l'hypothèse de *gangrène diabétique* n'est pas insoutenable : le roi était un grand mangeur, surtout dans les dernières années de sa vie ; or, la polyphagie ou exagération de la faim, est notée dans les traités de pathologie comme un signe révélateur de la glycosurie. Les diabétiques ont de la gingivite : le grand roi présenta le même symptôme. « Il se forma, écrit le docteur Helme, au niveau du collet de ses dents, des dépôts de tartre. Ces dépôts occasionnèrent de la gingivite et Louis XIV perdit ses dents de bonne heure. » Enfin, il eut des troubles dyspeptiques, des vertiges, etc. ; mais ces symptômes, étant communs au diabète et à d'autres affections, ont, par suite, moins de valeur.

La gangrène diabétique peut, d'ailleurs, être une gangrène primitive, sans signes précurseurs. Elle atteint surtout les membres inférieurs. Elle débute de préférence par les orteils ; mais des plaques gangréneuses peuvent également apparaître en d'autres points du corps. On verra, par la lecture du rapport des médecins que, chez le roi, la gangrène avait envahi « tout le côté gauche, depuis l'extrémité du pied jusqu'au sommet de la tête ». Le côté droit était également « gangréné en plusieurs endroits », ainsi que « tous les muscles de la gorge ». Mais il manquera toujours la sanction de l'analyse chimique, l'essai des urines n'ayant pas été fait et ne pouvant pas l'être, en un temps où l'on ne savait pas le pratiquer. C'est pourquoi nous nous en tenons au diagnostic formulé plus haut, celui de gangrène sénile.

Les entrailles du roi furent portées sans aucune cérémonie à Notre-Dame par deux aumôniers du roi, dans un de ses carrosses. Quant au cœur, on le remit au supérieur des Jésuites de la rue Saint-Antoine, où se trouvait déjà celui de Louis XIII. Le roi en avait exprimé la volonté avant de mourir. Le 9 septembre, ce qu'il restait du corps du Grand roi fut conduit à Saint-Denis. L'affluence fut prodigieuse dans la plaine. On y vendit toutes sortes de mets et de rafraîchissements. On voyait de toutes parts le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse. On dit même que des injures furent lancées contre cette dépouille mortelle, qui n'était plus à redouter maintenant qu'elle était clouée entre quatre planches de sapin. La lâcheté humaine est de tous les temps !

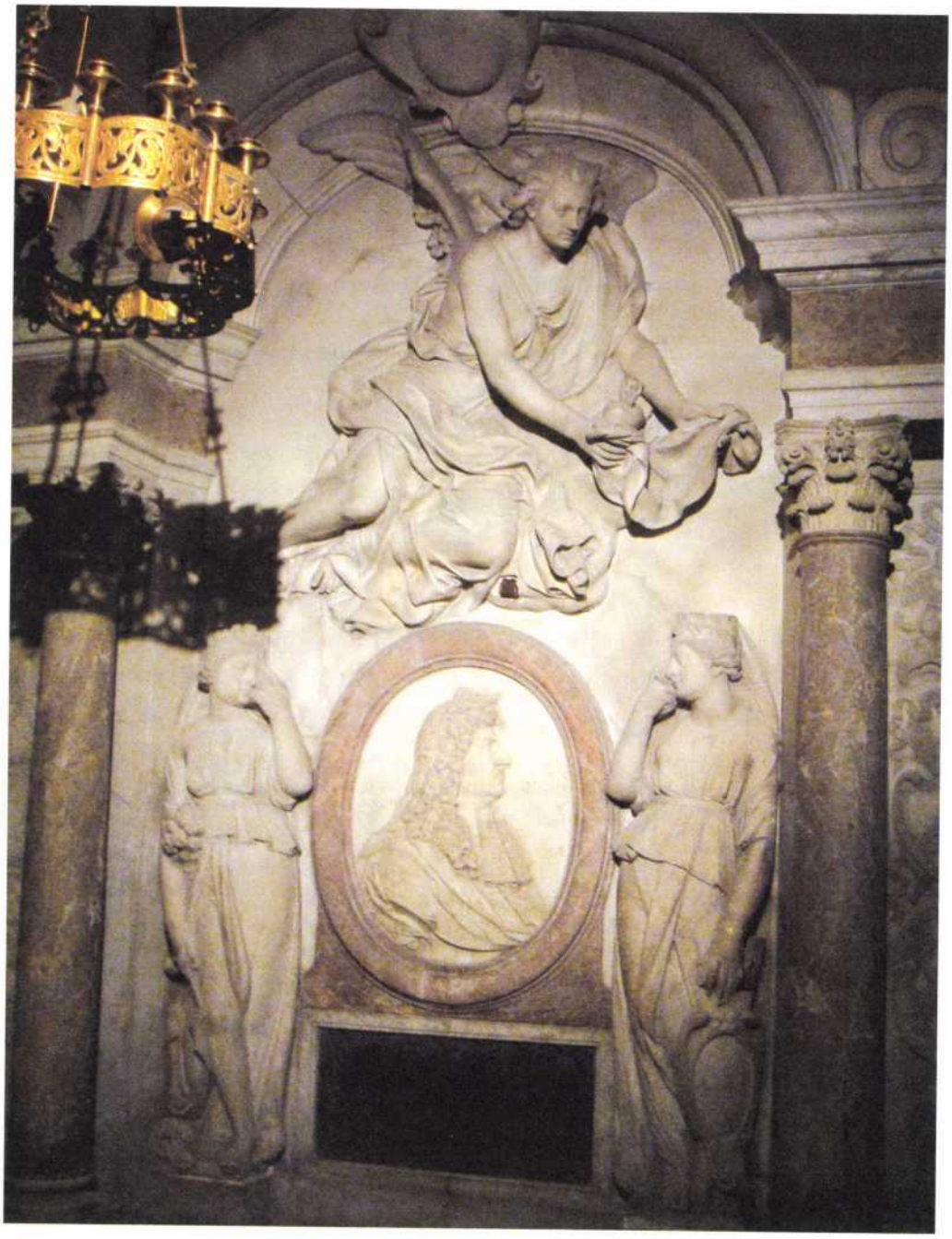

Tombe de Louis XIV à la basilique Saint-Denis.

DR

Un témoignage inédit

La lettre, inédite, que nous publions ci-après et que nous devons à l'obligeance d'un des amateurs parisiens les plus éclairés, M. Paul Dablin, nous renseigne sur la santé du roi à cette date, c'est-à-dire vingt jours avant la mort du souverain. Elle fut écrite par Mme de Maintenon à l'archevêque de Rouen. « A Saint Cyr, le 13 août 1715. Le Roy s'est plaint depuis que nous sommes revenus de Marly d'une douleur à la jambe gauche qui est assez médiocre et qui ne se fait sentir qu'en marchant ou en remuant : c'est une manière de goutte crampe il a paru abattu et dégoûté, le poulx est très bon l'appétit est revenu il veut garder le lit aujourd'hui pour voir si la chaleur diminuera cette douleur il a passé ces jours-là dans ma

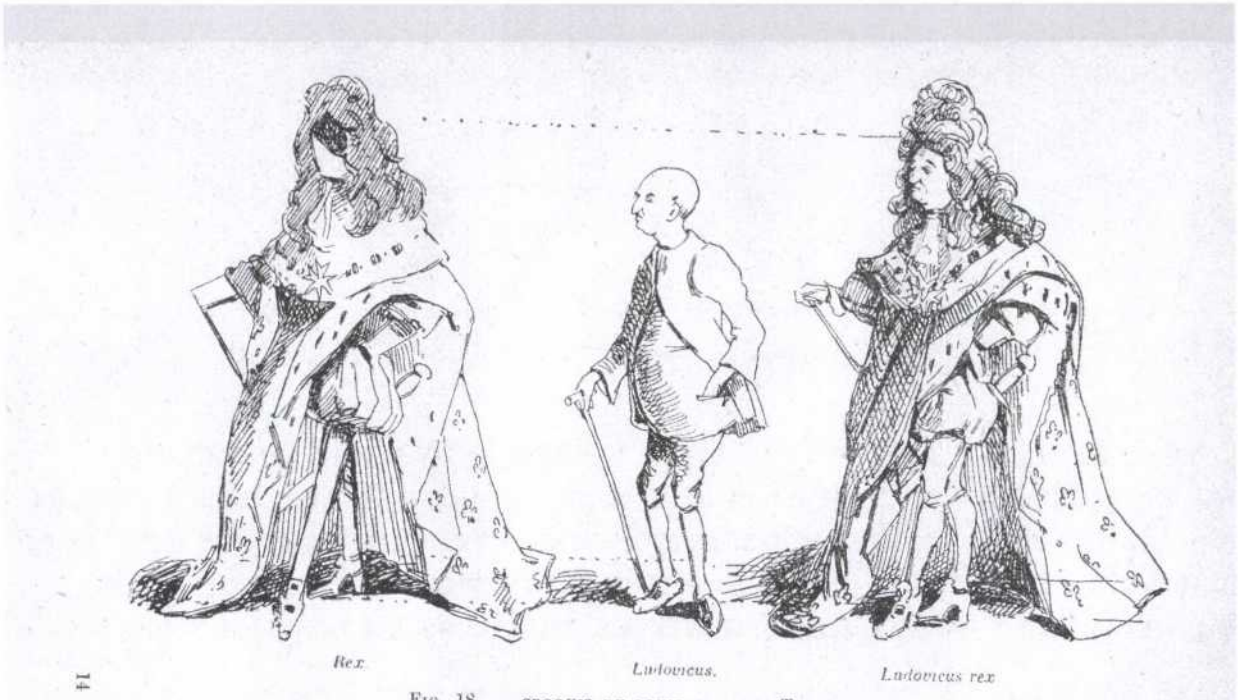

FIG. 18. — CROQUIS DE LOUIS XIV, par THACKERAY.
(Reproduits par PITON, dans son ouvrage sur *Marly-le-Roy*.)

Croquis de Louis XIV : sous le costume et la perruque, le roi est un homme et un patient comme les autres.

chambre s'y amusant à son ordinaire et le visage très bon il est chagrin et avec grande raison de cette affaire de l'Église. MM. du Parlement refusent cette déclaration, M. Joli Fleury ne veut point porter la parole, le Roy veut y aller lui-même et rien n'y met un obstacle, le parti est d'une insolence étonnante on fait des menaces à M. le cardinal de Rohan on dit que c'est lui avec l'autre cardinal de Bissy qui tuent le Roy pendant que M. le cardinal de Noailles fait son chagrin. On dit que ce dernier a retranché sa maison et n'a plus que deux domestiques c'est une chose qu'il faut avérer avant d'en parler je ne suis point surprise Monsieur des contradictions et persécutions que vous souffrez puisqu'elles viennent jusqu'au Roy inquiet de mon estat au milieu de tant de malheurs que j'ai attirés en voulant M. l'archevêque de Paris ou il est, priés pour nous je ne doute point que vous ne le fassiez. M. l'évêque de Chartres doit venir ici vers le 19 ou 20 de ce mois pour une procession. » ■

PROCÈS-VERBAL DE L'AUTOPSIE DE LOUIS XIV

Aujourd'huy, deuxiesme septembre de l'année 1715, nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, dans le château de Versailles, pour y faire l'ouverture du corps du Roy, où nous avons trouvé ce qui suit :
A l'extérieur, tout le côté gauche nous parut gangréné, depuis l'extrémité du pied jusqu'au sommet de la tête. L'épiderme s'enlevoit généralement par tout le corps des deux côtés.
Le côté droit étoit gangrené, en plusieurs endroits, mais beaucoup moins que le gauche, et le ventre paroissait extrêmement bouffi.
A l'ouverture du bas-ventre, les intestins se sont trouvés altérés avec quelques marques d'inflammation ; principalement ceux qui estoient situés du côté gauche, et les gros intestins, prodigieusement dilatés.
Les reins étoient assés dans leur état naturel.
On a trouvé seulement dans le gauche une petite pierre de pareille grosseur à celle qu'il a rendue par les urines plusieurs fois pendant la vie, sans aucun signe seulement de douleur.
Le foie, la rate, l'estomac, la vessie, étoient absolument sains et dans leur état naturel tant au dedans qu'au dehors.
A l'ouverture de la poitrine, nous avons trouvé les poumons sains, aussi bien que le cœur dont les extrémités des vaisseaux et quelques valvules étoient osseuses ; mais tous les muscles de la gorge étoient gangrenés.
A l'ouverture de la tête, toute la dure-mère s'est trouvée en adhérence au crâne, et la pie-mère avoit deux ou trois taches purulentes le long de la faux. Au reste le cerveau étoit dans l'état naturel, tant au dedans qu'au dehors.
La cuisse gauche, dans l'intérieur, s'est trouvée gangrenée, aussi bien que les muscles du bas-ventre et cette gangrène montoit jusqu'à la gorge.
Le sang et la lymphe étoient dans une entière dissolution, universellement dans les vaisseaux.

Louis XV

1770 - 1774

Louis XV est mort le 10 mai 1774 de la variole. Après une longue vie et une bonne constitution physique qui lui ont permis de résister aux maladies classiques de l'époque, le roi succombe à une variole dont il aurait été immunisé des années plus tôt, un comble ! Les étrangetés médicales sont parfois bien plus simples que ce que croient les médecins du XVIIIe siècle.

Une méprise médicale conséquente

L'arrière-petit-fils de Louis XIV avait succédé à son bisaïeul le 1er septembre 1715. Comme il était mineur, n'étant âgé que de cinq ans, il fut assisté d'un conseil de régence. Il nous semble superflu de rappeler les maladies dont fut affligé Louis XV pendant son existence relativement longue. Nous ferions besogne vaine, la maladie à laquelle succomba Louis XV ayant été purement accidentelle, et nullement liée à sa constitution ou à son état de santé antérieur. Nous rappellerons seulement que Louis XV s'était alité le 28 avril 1774 à Versailles ; depuis huit jours au moins, il éprouvait des malaises. Le lendemain, vers les dix heures et demie du soir, les médecins, en lui donnant à boire, aperçurent les premières rougeurs sur son corps. C'est alors qu'examinant plus attentivement le malade ils constatèrent qu'il était atteint de la variole.

L'événement avait de quoi surprendre, le roi ayant été, prétendait-on, atteint de cette même maladie en 1728. C'est ce que nous avons dit nous-même et ce dont nous sommes moins assuré aujourd'hui, après avoir pris connaissance de nouveaux documents. Dans la relation du maréchal duc de Croÿ, nous lisons ce passage, assez significatif pour nous inspirer tout au moins des doutes sur l'existence, chez Louis XV, d'une récidive de la variole : « Il faut encore observer que le Roi croyait fermement avoir eu la petite vérole (ce qui aida à le tromper) en octobre 1728, à Fontainebleau, comme il avait dix-huit ans. Le prince de Soubise me dit qu'il avait toujours cru, lui aussi, que le roi l'avait eue, mais des anciens se ressouvenaient que les médecins avaient dit en confidence après, qu'ils croÿaient que ce n'était que la petite vérole volante, et que, pour rassurer Sa Majesté sur l'avenir, ils disaient la véritable. » N'est-ce pas plutôt que les médecins, voulant se donner les gants d'avoir tiré leur auguste client d'un mauvais pas, avaient habilement répandu le bruit que le roi venait de réchapper de la variole ?

Le mystère de la variole royale

Ce qui augmentait l'étonnement, c'est que l'inoculation commençait à se répandre et qu'on la regardait comme une mesure de prophylaxie donnant toute sécurité. Hors la maison de Bourbon, toutes les maisons royales de l'Europe s'étaient mises au-dessus de toute inquiétude par l'inoculation ; aussi ne manquait-on pas de se récrier, dans l'entourage du roi, contre cette méthode qui, disait-on, « répandait le germe de la maladie dans l'air ». Le malade se fit illusion les premiers jours, persuadé qu'il avait eu déjà la variole et qu'on ne pouvait avoir deux atteintes de cette affection. « Si je n'avais pas eu la petite vérole jadis, disait-il à ceux qui l'approchaient, je croirais l'avoir présentement. » Et quand il n'y eut plus le moindre doute à conserver : « Mais c'est la petite vérole ! » s'écria-t-il en fixant ses boutons. Comme personne ne lui répondait, il se mit à dire : « Pour cela, cela est étonnant ! »

Le mardi 10 mai, onzième jour de la maladie, à une heure l'agonie commença : elle dura deux heures et demie. Enfin, à près de trois heures un quart, le roi expirait. Une semaine plus tard, le 18 mai, la petite vérole se déclarait chez une des filles du roi, qui l'avaient soigné pendant sa maladie. Après Mme Adélaïde, ce fut le tour de Mme Sophie. Une véritable épidémie régnait, du reste, à ce moment, et la mortalité fut considérable. Comme le précise le *Journal de Paris* de Mathieu Marais, avocat au Parlement : « La petite vérole a emporté en cinq ou six jours le prince de Soubise et sa femme ; c'était le plus bel homme de la cour, fils du prince de Rohan, et qui était fort aimé. Sa femme, qui l'a gardé, est morte quelques jours après lui ; ils laissent plusieurs enfans... Le duc d'Aumont fils a pris la petite vérole de sa mère et en est mort, en quatre jours, le 6 de ce mois. Ainsi, le père, la mère, la bru et le fils ont été emportés en six mois de temps. Ce jeune duc disoit à son médecin "Docteur, irai-je faire la partie carrée à Saint-Gervais ? Ce serait là un vilain quadrille." Mais la mort n'entend pas raillerie et l'a enlevé, à trente-deux

Le malade se fit illusion les premiers jours, persuadé qu'il avait eu déjà la variole et qu'on ne pouvait avoir deux atteintes de cette affection.

DR

Louis XV enfant en costume de sacre (peinture de Hyacinthe Rigaud).

Madame Sophie de France en vestale : une des filles de Louis XV. Elle soigna son père atteint de la variole (peinture de Jean-Marc Nattier).

DR

ans et au milieu de la fortune la plus brillante. » C'est bien de la variole classique qu'est mort Louis XV, et nous avons tout lieu de penser qu'il n'avait eu antérieurement que la varicelle, et non la petite vérole, bien que les cas de récidive de variole ne soient pas absolument exceptionnels. Nous avons dit plus haut que la dernière maladie du roi n'a aucun rapport avec celles qui l'avaient précédée.

Quel appétit !

Nous ne devons pas omettre tout au moins d'en faire mention, si rapide celle-ci soit-elle. L'enfance du roi avait été débile, mais il n'eut une maladie bien caractérisée qu'au mois d'août 1721 – il avait onze ans. Il était à la messe lorsqu'il fut pris de malaise. On le coucha ; la fièvre, le frisson le saisirent : ce ne fut qu'un léger mal de gorge, qui ne dura que cinq jours, grâce à une saignée au bras, une saignée au pied et deux fois de l'émétique. Bien que la maladie ait été de courte durée, elle ne laissa pas de causer les plus vives alarmes. Les ennemis du Régent ne manquèrent pas de saisir cette occasion pour rééditer les bruits calomnieux qu'ils avaient fait courir à la mort des petits-fils de Louis XIV. On parla de poison, et si le rétablissement du jeune roi eût été moins prompt, le duc d'Orléans n'aurait pas cette fois échappé à la vindicte publique. Le 4 février 1723, Sa Majesté se trouve mal. On craint la petite vérole, on saigne le malade : le lendemain il jouait aux cartes avec ses favoris.

Deux ans plus tard, le roi est victime à la chasse d'un léger accident, auquel il est fait, en ces termes, allusion dans les chroniques du temps, tel que le journal de Mathieu Marais : « 20-21 février 1725. – Il y a une grande alarme. Le Roi est tombé malade d'une grosse fièvre ; on l'a saigné du bras et du pied le même jour ; le lendemain 21, il s'est trouvé sans fièvre, et le troisième jour, tout à fait bien. C'étoit un effort qu'il s'étoit donné en rompant un arbre à la chasse. » Il se livre avec tant d'ardeur à cet exercice que son appétit augmente, et pour calmer sa faim, il se donne de fréquentes indigestions.

Un roi plein de santé

« Le lundi 22 janvier 1726, écrit Narbonne, après avoir bien dîné, il alla à la Meute au bois de Boulogne. Il y mangea beaucoup de figues, d'abricots, de lait, un levraut et une grande omelette au lard qu'il fit lui-même. Il revint en-

suite à Versailles et soupa comme à l'ordinaire. Le lendemain il eut une indigestion et se trouva mal à la messe. Le mercredi 24, il voulut encore aller à la chasse à Rambouillet et s'y trouva mal de nouveau. On le saigna aussitôt du bras et il revint à Versailles, où le soir on le saigna du pied. Le jeudi, il se trouva un peu mieux et on lui donna de l'émétique.

Le vendredi 26, sur les neuf heures du soir, on le saigna une seconde fois du pied, ce qui fit diminuer un peu le mal de tête et la fièvre qui accompagnaient l'indigestion. Le samedi 27, la fièvre diminua un peu. Le dimanche 28, la fièvre ayant redoublé, Dodart, premier médecin, Lapeyronie, chirurgien, et une partie de la Faculté se réunirent chez le Roi. On fut d'avis de saigner Sa Majesté une troisième fois du pied. Mareschal, le premier chirurgien, s'y opposa, et ayant énergiquement annoncé que, si on saignait le Roi du pied, il se retirerait, son opinion prévalut, et le Roi ne fut pas saigné. Le lundi 29, le roi se trouva sans fièvres, le 30, de même, et le Roi dormit huit heures de suite pendant la nuit. Le 31, Sa Majesté se portant beaucoup mieux, M. le duc de Gesvres fit tirer quelques fusées volantes sur les neuf heures du soir. Déjà, le 30, le Parlement ayant appris le rétablissement du Roi, avait fait chanter un Te Deum. Un an après [2 novembre 1727], le Roi est tombé de son lit en rêvant qu'on lui coupoit un bras, il s'est fait mal aux genoux, il a été saigné et garde le lit pour quelques jours. »

Jusqu'en 1745, le roi paraît avoir joui d'une santé relative. C'est au mois d'août de cette année 1744 qu'il fut frappé, étant à Metz, d'un mal soudain qui le mit à deux doigts de sa perte. Les médecins se firent gloire bruyamment de cette guérison ; c'est à qui revendiquerait l'honneur. D'après une relation assez ignorée, Jugements sur quelques ouvrages nouveaux, il semble que le roi ait eu tout simplement une insolation. Des saignées et des purgatifs, toute la thérapeutique de l'époque, eurent vite remis sur pied l'imprudent monarque. Ce n'est que trente ans plus tard que le roi devait être à nouveau visité par la maladie ; ce fut cette fois sans rémission et, en dépit du pronostic favorable des médecins, le mal s'aggrava rapidement et le dénouement prévu survint au bout de peu de jours. ■

Un déjeuner de chasse sous le règne de Louis XV : le roi affectionnait particulièrement ce loisir et le pratiquait dès que possible, même s'il pouvait lui être contre-indiqué (Jean-Francois de Troy, 1737, musée du Louvre).

Napoléon Ier

1769 - 1821

Napoléon Ier est mort d'une hépatite chronique et d'un cancer de l'estomac le 5 mai 1821. Grand nom de l'histoire de France, son décès a donné lieu à de nombreuses polémiques politico-médicales. La vérité est souvent crue et bien moins romanesque que la rumeur fantasque qui circule encore et toujours...

L'Empereur empoisonné ?

À quel mal a succombé Napoléon ? Est-il mort d'un cancer, comme certains l'ont dit ; d'un *ulcère gastrique*, comme d'autres l'ont prétendu ; d'une affection du foie ; d'une néphrite ; d'une neurasthénie chronique ? Car toutes ces hypothèses ont été tour à tour envisagées. N'a-t-on pas même fait courir le bruit qu'il avait été empoisonné ? Et ne croyez pas que ce soient rumeurs vagues, propos en l'air, tels qu'il en circule au lendemain de la disparition, plus ou moins brusque, de ceux qui ont occupé la scène du monde et y ont tenu les premiers rôles : l'écho de ce bruit a été répercuté par les personnages les plus graves, qui l'ont enregistré, l'ont discuté, l'ont pris, pendant un temps, au sérieux.

L'Empereur n'a pas été empoisonné, mais bien assassiné par les mauvais traitements des Anglais, par l'influence du climat de Sainte-Hélène et par les aliments qu'on lui fournissait...

Page de droite : **Napoléon Ier, la pose la plus célèbre de l'Empereur. La légende dit que Napoléon glissait sa main dans son gilet en raison de maux de ventre... (peinture de Paul Delaroche).**

Le général Lamarque raconte qu'il a vu M. de Montholon, qu'il l'a interrogé à son retour de Sainte-Hélène. « On croyait généralement, ce sont ses propres termes, que Napoléon avait été empoisonné par le gouverneur de Sainte-Hélène, ce sir Hudson Lowe qui commandait à Caprée, lorsque je m'emparai de cette île... J'ai vu M. de Montholon ; selon lui, l'Empereur n'a pas été empoisonné, mais bien assassiné *[sic]* par les mauvais traitements des Anglais, par l'influence du climat de Sainte-Hélène et par les aliments qu'on lui fournissait... Aujourd'hui, il paraît certain que l'Empereur a succombé sous le poids des chagrins, des dégoûts, des vexations sans nombre et des privations de tout genre qu'on lui a fait supporter. »

L'Empereur assassiné ?

Pour ce qui est de l'empoisonnement, c'est une hypothèse tellement fantaisiste que nous pourrions nous dispenser de l'examiner. À toutes les époques, on a cru qu'un grand homme ne pouvait mourir comme le vulgaire. À la mort de Richelieu, de Mazarin, de Louvois, de Mirabeau et nous pourrions poursuivre la litanie, on chuchota, on clama qu'un poison avait abrégé leur vie. Il fut une époque où ces tentatives criminelles étaient si répétées, que le vulgaire n'avait pas tout à fait tort d'avoir une pareille hantise. Quand Napoléon mourut à Sainte-Hélène, on avait été imparfaitement renseigné en Europe sur la marche et le développement de la maladie qui l'avait conduit au tombeau ; aussi la nouvelle causa-t-elle tout d'abord une profonde stupéfaction. L'idée d'une mort violente devait venir à l'esprit de ceux, et ils sont légion, qui préfèrent, au théâtre de la vie, le dénouement le plus romanesque.

Que ne colportait-on dans les carrefours de la capitale ? Le gouverneur de Sainte-Hélène avait eu, disait-on, avec l'Empereur une algarade des plus vives ; il s'était emporté jusqu'à faire un geste menaçant ; aussitôt une rixe s'était produite, au cours de laquelle l'empereur avait trouvé la mort. On disait encore que, sous le prétexte d'une promenade, sir Hudson Lowe avait conduit son prisonnier au bord d'un abîme et l'y avait précipité. Ceux qui voulaient paraître mieux renseignés assuraient que l'empereur ayant franchi, par mégarde, les limites imposées à ses promenades, avait été fusillé par une sentinelle.

Le gouvernement anglais avait toujours mis une sorte d'affectation à laisser entendre que l'illustre prisonnier jouissait d'une santé parfaite. Lorsque était survenue la nouvelle de la mort de l'Empereur, on n'avait pu croire que celle-ci fût la terminaison naturelle d'une maladie dont l'évolution avait été plutôt lente. L'opinion de l'empoisonnement fut donc longtemps admise. Cette version comptait un grand nombre de partisans. Le général Gourgaud, en analysant un jour le vin destiné au proscrit, n'y avait-il pas découvert de la litharge ? L'attentat criminel était évident. Mais il y avait d'autres apparences.

Un empereur suicidaire

Quand fut connu le procès-verbal d'autopsie dans toute sa teneur, un passage du document avait particulièrement frappé : il y était question d'ulcérations et de perforation de l'estomac ; de matières noires, semblables à du marc de café, contenues dans cet organe. En fallait-il davantage pour que le public attribuât à un empoisonnement ces érosions, qui simulaient si bien les symptômes d'une intoxication par une substance corrosive ?

RUE DES ARCHIVES

DR

Mort de Napoléon Ier, 5 mai 1821 (gravure de Steuben).

Et si Napoléon lui-même avait précipité sa fin ? Ce n'était pas la première fois, au surplus, qu'il aurait tenté de se suicider. En 1814, à Fontainebleau, il avait déjà fait une tentative qui n'avait pas abouti. Un an plus tard, et l'épisode est moins connu, le 29 juillet 1815, le docteur Héreau conte qu'avant de quitter la Malmaison, l'Empereur avait remis à M… « un petit flacon long, plat, uni et soigneusement bouché, contenant environ deux cuillerées d'une liqueur jaunâtre, très limpide. Il lui ordonna de la placer dans quelque partie de ses vêtements d'un usage journalier et qu'il pût facilement atteindre. Après l'avoir placé dans un petit sachet en peau, celui-ci l'attacha sous la patte qui boucle la bretelle du côté gauche.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'aux premiers jours du mois d'août; le 2 ou le 3 de ce mois, dans la matinée, l'Empereur étant encore à bord du *Bellérophon*, et connaissant la résolution prise par le ministère anglais de le faire conduire à Sainte-Hélène, prévoyant dès lors, sans doute, le sort qui l'y attendait, parut avoir pris la résolution de s'y soustraire. »

Cette fois encore, la Providence en décidera autrement. Désormais, la résolution de l'Empereur est prise : « quelque affreux que puisse être l'avenir qu'on lui prépare, il boira la coupe jusqu'à la lie ».

Ordonnances à outrance

Sans nous attarder à rédiger une observation clinique, qui trouvera mieux sa place dans un travail plus étendu, il nous suffira de rappeler que, jusqu'en 1817, Napoléon n'avait souffert que d'incommodités qui n'avaient pas eu de suites graves. Au mois de septembre de cette année 1817, on constatait, chez l'impérial malade, de l'œdème du membre inférieur. Les médecins l'attribuèrent à l'hydropisie.

Le 1er octobre (1817), Napoléon se plaint d'une douleur sourde et d'une pesanteur dans l'hypocondre (région supérieure de l'abdomen) droit, immédiatement au-dessous des cartilages costaux; d'une sensation dans l'épaule droite, ressemblant plutôt à un engourdissement qu'à une souffrance véritable : il éprouvait comme un besoin d'appuyer ou de presser son côté contre un objet. À l'examen, le docteur O'Meara reconnaît que le côté droit est plus dur que le gauche ; qu'il y a une tuméfaction sensible à la vue et douloureuse à la pression : il se prononce pour une affection du foie. Le docteur Stokoe attribue également le

dérangement de la santé de l'Empereur à une hépatite.
Force médicaments sont prescrits : fondants, désobstruants de toute espèce, sans oublier le calomel, qu'on eut beaucoup de peine à faire accepter à l'auguste patient. Celui-ci avait beau se débattre, arguer de son invincible répugnance pour toutes sortes de remèdes et plus spécialement pour le mercure, il finissait par se rendre aux insistances des médecins. « Docteur, implorait-il, pas de drogues ; je vous l'ai dit bien des fois, nous sommes une machine à vivre, nous sommes organisés pour cela ; c'est notre nature. N'entravez pas la vie, laissez-la se défendre ; elle fera mieux que vos médicaments. » Et, dans une autre circonstance : « Vos sales préparations ne sont bonnes à rien. La médecine est un recueil de prescriptions aveugles qui tuent le pauvre, réussissent quelquefois au riche et dont les résultats, pris en masse, sont bien plus funeste qu'utiles à l'humanité. Ne me parlez plus de ces belles choses ; je ne suis pas un homme à potions. »
Il finissait par se résigner. Encore ces pilules, encore ce purgatif et puis ce cautère, et puis ce vésicatoire ; et des potions et des irrigations et des bains ! Les médicastres abusaient de leur toute-puissance. L'aigle aux fortes serres était sous le double joug d'une politique sans générosité et d'une médecine sans pitié.

L'historique clinique des fameux « maux d'estomac »

Le 25 juillet 1818, un ordre du gouverneur de Sainte-Hélène avait contraint O'Meara à quitter l'île, laissant Napoléon dans un assez triste état de santé. Le mal continuait ses progrès, les vertiges étaient plus fréquents, les élancements douloureux dans l'épaule presque continuels ; la faiblesse était devenue extrême. Seuls les bains chauds prolongés soulageaient le malade. Celui-ci avait parfois recours à un moyen empirique qui lui procurait un soulagement passager : il se laissait couler sur un siège, saisissait sa cuisse gauche et la déchirait avec une sorte de volupté : les cicatrices d'anciennes blessures s'ouvraient, le sang jaillissait. « Ce sont mes crises, mes époques, disait-il à son médecin ébahi ; dès qu'elles arrivent, je suis sauvé. » Puis la plaie se fermait et s'étanchait d'elle-même.
Ce phénomène datait du siège de Toulon où, devons-nous le rappeler, l'officier d'artillerie Bonaparte avait contracté la gale, en saisissant le refouloir d'un canonnier qui en était atteint. L'éruption avait disparu, à la suite d'un traitement approprié ; mais elle avait été remplacée par une suppuration, plus ou moins abondante, de la blessure qu'il avait reçue dans cette même circonstance : un coup de baïonnette l'avait frappé au-dessus du genou. Cet écoulement périodique était comme un émonctoire, une fontaine salutaire ; tarissait-elle, les malaises réapparaissaient. « Vous le voyez, disait Napoléon, la nature en fait tous les frais ; dès qu'il y a du trop-plein, elle le rejette et l'équilibre se rétablit. » Mais l'amélioration ne devait être que passagère : le 17 décembre 1819 (on était au vingt-septième mois de la maladie), les symptômes graves reparaissaient : douleur vive dans la région du foie, insomnie, toux sèche, etc.
On voit alors se succéder des alternatives de bien et de mal, jusqu'à ce qu'éclate une nouvelle crise. Un jour du mois d'août 1820, Napoléon resta couché sur son canapé, se plaignant de son coup de canif. C'est une douleur qu'il comparait à « l'incision que ferait un coup de canif, à une profondeur de deux pouces au-dessous du sein gauche ». Voilà le premier signe, bien nettement caractéristique, d'une lésion de l'estomac.
Un œil clairvoyant pouvait prévoir la suite : aux vomissements, d'abord glaireux, puis muqueux, aux matières

Encore ces pilules, encore ce purgatif et puis ce cautère, et puis ce vésicatoire ; et des potions et des irrigations et des bains ! Les médicastres abusaient de leur toute-puissance.

RUE DES ARCHIVES

Hudson Lowe, le général anglais qui fut le gouverneur de Sainte-Hélène de 1816 à 1821.

FIG. 1. — MASQUE DE NAPOLÉON Ier.

DR

Masque mortuaire de Napoléon Ier.

filantes, pituiteuses allaient bientôt succéder des matières noirâtres, mêlées à des substances alimentaires mal digérées et à du sang noir granulé et putride. Ces hématémèses annonçaient ou le cancer ou l'ulcère. De laquelle de ces deux maladies s'agissait-il ?

Autopsie éclairante

Consultons une pièce dont la lecture est de nature à nous éclairer ; feuilletons le « procès-verbal de l'ouverture de Napoléon ». Nous ne retiendrons que les particularités qui pourront nous servir à asseoir une opinion sur la nature du mal auquel a succombé l'Empereur. « L'Empereur, nous dit Antommarchi, avait considérablement maigri… il n'était pas en volume le quart de ce qu'il était auparavant. » Dans le procès-verbal d'autopsie rédigé par les chirurgiens anglais, ceux-ci font au contraire ressortir la polysarcie, c'est-à-dire l'embonpoint exagéré : « La couche de tissu cellulaire qui recouvrait la poitrine avait un pouce d'épaisseur ; celle de l'abdomen, un pouce et demi. » Passons sur ces contradictions, sans grande importance d'ailleurs.

Le cœur était recouvert d'une couche de graisse, de même que l'épiploon. C'est ce qui expliquerait comment, de son vivant, on percevait à peine les battements cardiaques. La contractilité de son cœur était si peu prononcée que la main, appliquée sur la poitrine, ne ressentait qu'un léger frémissement vibratoire. D'après l'aide-major Henry, le cœur de Napoléon était remarquablement petit.

L'estomac parut d'abord n'avoir pas subi d'altération ; mais, en l'examinant avec soin, on découvrit, « sur la face antérieure, vers la petite courbure et à trois travers de doigt du pylore, un léger engorgement comme squirrheux ». La surface supérieure de l'estomac adhérait, sur une grande étendue, à la concavité du lobe gauche du foie.

En ouvrant l'estomac, le long de sa grande courbure, il fut reconnu qu'« une partie de sa capacité était remplie par une quantité considérable de matières consistantes et mêlées à beaucoup de glaires, très épaisses et d'une couleur analogue à celle du marc de café ; elles répandaient une odeur âcre et infecte… Presque tout le reste de la surface interne de cet organe était occupé par un ulcère cancéreux, qui avait son centre à la partie supérieure, le long de la petite courbure de l'estomac. » Le foie, par son adhérence, fermait ce trou.

La rate et le foie durcis étaient volumineux et gorgés de sang ; mais le tissu de ce dernier ne présentait aucune altération notable de structure. « Le foie, qui était affecté d'hépatite chronique, était uni intimement, par sa face convexe, au diaphragme. » Cette phrase, extraite du rapport d'Antommarchi, nous paraît suffisamment significative. Le poumon gauche avait son lobe supérieur parsemé de tubercules et quelques petites excavations tuberculeuses.

Il y avait un épanchement peu notable dans le péricarde, ainsi que dans la plèvre costale gauche. On constata une légère adhérence entre celle-ci et la plèvre viscérale du même côté.

Le procès-verbal des médecins anglais ne diffère pas sensiblement de celui d'Antommarchi, dont nous venons de donner l'essentiel. Par ce fragment du *Rapport des chirurgiens anglais*, paru dans *Le Figaro* du 21 mars 1891, le lecteur jugera : « En examinant l'estomac, on s'aperçut que ce viscère était le siège d'une grande maladie : de fortes adhérences liaient toute la surface supérieure, surtout vers l'extrémité du pylore, jusqu'à la surface concave du lobe gauche du

foie. En séparant, on découvrit qu'un ulcère pénétrait les enveloppes de l'estomac, à un pouce du pylore et qu'il était assez grand pour y passer le petit doigt. La surface intérieure de l'estomac, c'est-à-dire presque toute son étendue, représentait une masse d'affections cancéreuses ou de parties squirrheuses se changeant en cancer : c'est ce qu'on remarqua surtout près du pylore, etc. »
Les documents sont suffisants pour nous autoriser à conclure : pour nous, il ne paraît pas douteux que le prisonnier de Sainte-Hélène a succombé à un cancer de l'estomac, et non à une « affection gastrique bénigne, d'origine neurasthénique, ayant provoqué à la longue un ulcère perforé de l'estomac », comme l'a pensé un de nos confrères.

Hérédité et environnement, des facteurs indéniables

Qu'il y ait eu ou non prédisposition héréditaire, il importe peu de le rechercher, aujourd'hui surtout où la doctrine de l'hérédité cancéreuse est si fortement battue en brèche. Napoléon avait, de très bonne heure, présenté des troubles gastriques ; passée à l'état chronique, cette inflammation, de l'estomac, a-t-elle pu être activée par les causes morales, le régime, le traitement qui lui ont été infligés ? À coup sûr, si elles n'ont pas créé la lésion, toutes ces influences combinées ont dû contribuer à l'entretenir, à la développer. Qu'on juge quel bouleversement dut s'opérer dans l'organisme de cet homme, habitué à commander et qui se voyait forcé d'obéir, lorsqu'on s'avisa de compter ses pas, de peser ses aliments, de mesurer son atmosphère ; à lui, qui ne pouvait respirer à l'aise dans l'Europe, *cette petite et misérable taupinière* !
Le climat était malsain, le captif en a certainement souffert. Les affections du foie étaient endémiques à Sainte-Hélène : à l'autopsie, on a trouvé cet organe très congestionné. Il n'est pas douteux que Napoléon ait été affecté d'hépatite. Ainsi s'expliquent les douleurs qu'il a éprouvées, à maintes reprises, dans cette région, le teint subictérique, les irradiations dans l'épaule droite, etc.
Comme nous en causions un jour avec le professeur Gilbert, si versé dans l'étude des maladies du foie, il voulut bien nous faire connaître en ces termes son sentiment : « Napoléon, nous dit cet éminent maître, est un exemple, fameux entre tous, de cholémique. Fils d'une mère lithiasique, Napoléon Ier avait, étant officier d'artillerie ou Premier consul, ce teint bilieux spécial, sur lequel vous appelez mon attention ; les témoins de son arrivée à Sainte-Hélène signalent de même son teint olivâtre. On retrouvait, de plus, chez lui, la plupart des symptômes que nous plaçons sous la dépendance de la cholémie familiale : c'est ainsi qu'il eut, entre vingt et trente ans, de profonds accès d'hypocondrie ; il était, à certains moments, en proie à des crises dyspeptiques violentes ; il avait du prurit, et le diagnostic de gale pourrait bien avoir été erroné ; il était sujet aux somnolences ; enfin, sa brachycardie (pouls lent permanent) trouverait ainsi une explication assez naturelle. Sans entrer dans la discussion de la maladie qui l'emporta, sans insister sur divers arguments que nous pourrions tirer de la santé de ses frères, ou de leurs descendants, nous croyons avoir suffisamment justifié le diagnostic rétrospectif de cholémie simple familiale. » Fermons la parenthèse et revenons à notre sujet.

C'est ainsi qu'il eut, entre vingt et trente ans, de profonds accès d'hypocondrie ; il était, à certains moments, en proie à des crises dyspeptiques violentes.

On a pu être frappé, dans la relation sommaire que nous avons donnée de l'examen *post mortem*, d'une particularité qui ne nous avait pas échappé, lorsque nous avons étudié les causes de la mort du duc de Reichstadt. L'Aiglon, disions-nous, fils d'une mère lymphatique et d'un père tuberculeux, était fatalement voué à la bacillose. Pourquoi la tuberculose n'évolua-t-elle pas chez Napoléon ? C'est que le terrain ne se prêtait pas à la germination.
Comme nous le disait un jour le professeur Poncet, à qui nous soumettions nos doutes, Napoléon était un type d'arthritique tuberculeux, comme l'ont été Scarron, Calvin, Couthon, et tant d'autres dont le dossier pathologique serait à réviser.

Une ucronie médicale tentante…

Une dernière question nous a été posée : pouvait-on guérir l'Empereur ? S'il eût vécu de notre temps, aurait-on réussi à prolonger ses jours ? Il est hors de doute que la thérapeutique dont on usa était, selon l'expression très juste du docteur Héreau, « affreusement incendiaire ». C'était la médecine, anglaise ou italienne, de l'époque, « dans tout le luxe de leur impitoyable droguerie, de la polypharmacie la plus rebutante ».
Les médecins ont-ils, par ce moyen, prolongé son agonie ? Il ne semble pas que la marche du mal en ait été ni activée ni retardée. Dans l'état actuel de nos connaissances, qu'aurait-on fait de plus, ou de moins ? Les uns, les pusillanimes, auraient conseillé l'expectation, tout au plus un traitement palliatif ; les autres, les audacieux, auraient peut-être réclamé une intervention chirurgicale, auraient demandé de procéder à l'extirpation de l'organe ulcéré. Mais cette intervention, à moins qu'elle n'eût été précoce, et alors que la diagnose (le diagnostic) était trop incertaine, n'aurait sans doute réussi qu'à précipiter le dénouement. ■

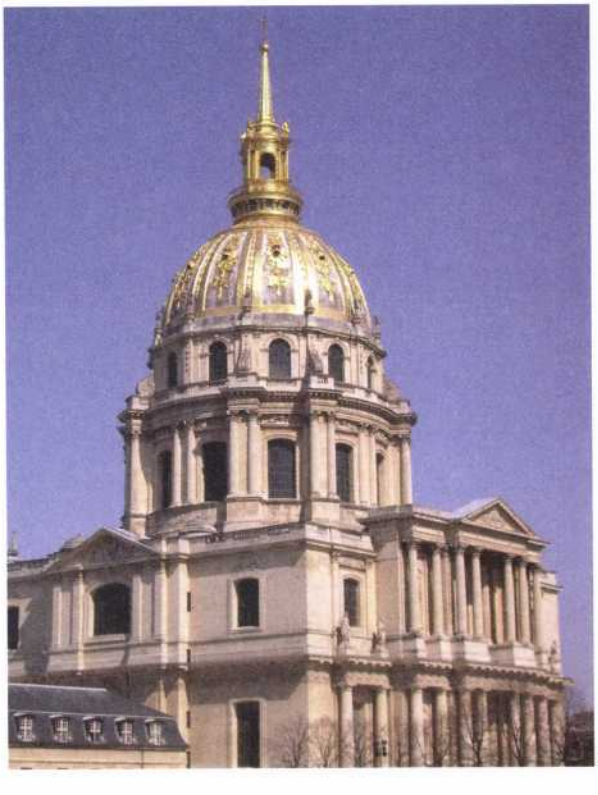
DR

Les Invalides, où se trouve le tombeau de Napoléon Ier.

Louis XVIII

1755 - 1824

Louis XVIII est mort de gangrène sénile le 16 septembre 1824. Cette maladie qui ronge le roi l'affaiblit chaque jour un peu plus. Aucun remède ne peut arrêter sa propagation ni soulager l'illustre malade. Pendant que le mal progresse, le peuple attend.

Un discours laborieux

Après Saint-Simon racontant les derniers moments de Louis XIV, après le duc de La Rochefoucauld-Liancourt traçant le saisissant tableau de l'agonie de Louis XV, il n'est pas de récit plus dramatique d'une mort royale que celui du vicomte de Reiset, relatant dans les plus minutieux détails la phase ultime de la vie de Louis XVIII.

Le vicomte de Reiset, en sa qualité de commandant des gardes du corps et gentilhomme de la chambre, était appelé aux Tuileries par son service quotidien ; nul n'était mieux placé pour noter au jour le jour et, on pourrait presque dire heure par heure, l'état du vieux monarque. En suivant sa relation et le journal inédit tenu par Mme Adélaïde d'Orléans, nous aurons la narration la plus circonstanciée de la maladie qui emporta le souverain.

Dès le mois de mars de l'année 1824, il apparaissait à tous les yeux que la santé de Louis XVIII déclinait rapidement. En faisant, à l'ouverture de la session des Chambres, le discours d'usage, la voix du roi s'était voilée : il avait « ânonné et bredouillé d'une façon lamentable ». En même temps, sa vue avait baissé et il avait eu grand-peine à lire sa harangue, bien qu'on eût pris la précaution d'écrire le morceau oratoire sur un très grand papier où les lettres étaient tracées en caractères énormes. Il n'entendait pas mieux qu'il ne voyait. Il fallait lui souffler si fort les phrases à l'oreille que toute la salle en était avertie. Ce fut un soupir de soulagement quand fut terminée la cérémonie.

Ses forces l'abandonnent

Rien de particulier à signaler jusqu'au mois d'août. Le 17 août, M. de Reiset note que « la santé du roi empire chaque jour. Souvent, il demeure assoupi ou dormant dans son fauteuil et lorsqu'il paraît se réveiller, les paroles lentes et embarrassées qu'il prononce avec peine feraient croire que ses idées ne sont pas toujours nettes, si parfois un éclair de gaieté inattendu ou une fine repartie ne venaient pour un instant montrer qu'il n'a rien perdu de sa lucidité d'esprit habituelle. »

C'est à peine s'il pouvait se soutenir sur son trône où on l'avait assis, couché en deux et regardant de côté. Sa tête, qu'il a toujours eue très forte, a diminué de moitié.

Mais on voit qu'il fait effort et, après ces fugitives lueurs, il ne tarde pas à retomber dans sa torpeur coutumière. C'est peu de temps après que survenait un incident sur lequel on s'attacha à garder le silence et qui ne fut connu que plus tard.

S. M. était depuis plusieurs heures dans son cabinet et on ne l'entendait pas faire le moindre mouvement. Le gentilhomme de service, après avoir gratté plusieurs fois à la porte, se décida, sans souci de l'étiquette, à entrouvrir celle-ci. Quel spectacle s'offre à ses yeux ! Le roi est affaissé sur son bureau, la tête pendante, semblant privé de tout sentiment. M. de Damas, s'approchant, l'appelle à voix basse d'abord, puis sur un ton plus élevé ; il se hasarde, devant un mutisme qu'il ne s'explique pas, à lui toucher le bras, puis à le secouer plus fortement. Le roi reste toujours inerte ! Alors on court prévenir les médecins, qui ne dissimulent pas leur inquiétude, quand ils ont constaté que le pouls est à peine perceptible et que la tête, en heurtant le bureau, a reçu, à la base du nez, un traumatisme assez violent pour déterminer une plaie saignante.

Monsieur, qui est accouru en toute hâte, conjure les médecins de ne pas différer à donner de l'émétique, à pratiquer une saignée ; mais le roi, reprenant tout à coup ses esprits, entrait dans la plus vive colère et rabrouait son frère en termes qui n'admettaient pas de réplique. La scène s'était passée à Saint-Cloud ; quelques jours plus tard, Louis XVIII, en dépit des observations de son entourage, se faisait transporter aux Tuileries, qu'il ne devait quitter que dans un cercueil.

Le 25 août était le jour de sa fête. Le roi tint, comme de coutume, à présider la solennité, malgré l'état de fatigue extrême dans lequel il se trouvait. « C'est à peine s'il pouvait se soutenir sur son trône où on l'avait assis, couché en deux et regardant de côté. Sa tête, qu'il a toujours eue très forte, a diminué de moitié ; elle est maintenant de la grosseur de celle d'un enfant et est ployée au point de toucher presque ses genoux… C'est dans cet état qu'il a voulu se faire voir à tout Paris, alors que les gazettes n'avaient

Louis XVIII (Jean-Baptiste Paulin Guérin, château de Versailles).

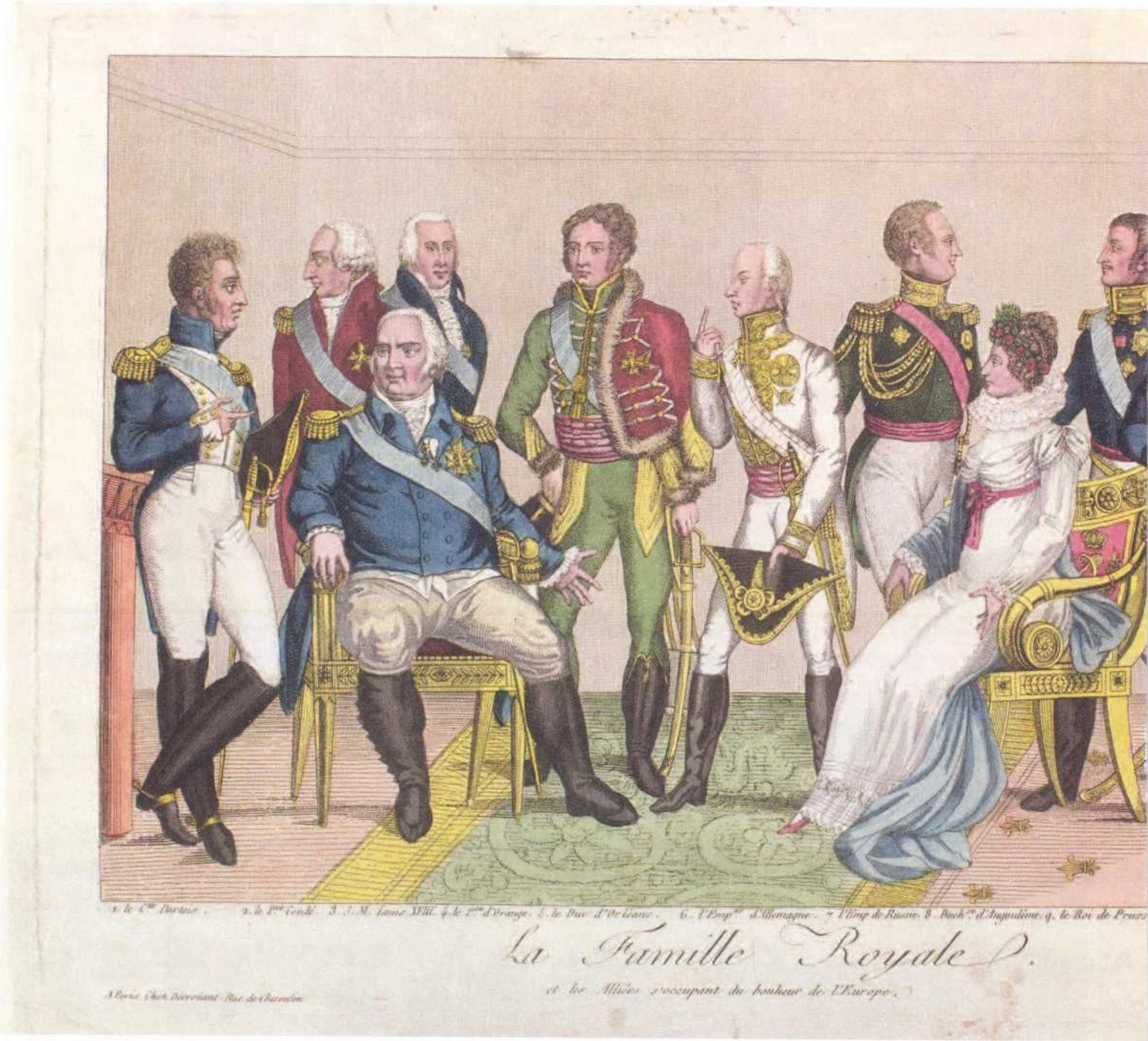

RUE DES ARCHIVES

La famille royale et les alliés s'occupant du bonheur de l'Europe (gravure, National Portrait Gallery).

même pas annoncé qu'il était malade ! » Les jours suivants, contre l'avis de son premier médecin qui lui conseille de garder ses appartements, le roi s'obstine à vouloir se montrer à son peuple. Mais ses forces trahissent sa volonté ; il va de plus en plus mal.

Une gangrène effroyable

À la date du vendredi 10 septembre, « son état empire d'une façon très sensible, sa tête se courbe de plus en plus, la décomposition monte et augmente avec une rapidité effrayante, la gangrène dévore les pieds ». Ici un détail effroyable, dans sa crudité réaliste : « Baptiste [le valet de chambre], en retirant les bas de Sa Majesté, y a trouvé des fragments de doigts du pied gauche ; l'orteil et un autre doigt sont presque tombés. Cet excellent homme, qui lui est très attaché, a failli se trouver mal d'émotion, mais le roi ne s'en est pas aperçu ; toutes les chairs sont comme molles et insensibles. Il est vraiment épouvantable de le voir ainsi s'en aller tout vivant par morceaux… On dit que c'est dans les neiges de Russie, lorsqu'il fut obligé de quitter brusquement Mittau, sur l'ordre inique de l'empereur de Russie, qu'il a eu les pieds gelés et qu'il a contracté cette pénible maladie qui l'a rendu infirme pendant tout le reste de son existence. La moindre chaussure de cuir le faisait cruellement souffrir, et il avait dû

adopter les bottes de velours qu'on lui a toujours vues. »

Il y a bien des années que le roi avait des plaies aux jambes. Chez un homme variqueux, goutteux et obèse, il n'y a rien là qui surprenne. Il n'était que comte de Provence lorsque ces plaies se sont pour la première fois manifestées. Il avait fait appel aux lumières d'un des frères de la Charité, le père Élisée, qu'il nommera son premier chirurgien, en marque de gratitude. Monté sur le trône, Louis XVIII conservera son titre à celui qui avait réussi à lui procurer du soulagement et qu'il honorera de ses faveurs jusqu'à sa mort, survenue le 27 novembre 1817.

Un malade qui résiste

Les médecins de la cour, qui toujours avaient considéré avec dédain celui qu'ils n'étaient pas loin de traiter d'empirique, pour ne pas dire de charlatan, se refusèrent à appliquer – ils ne cherchèrent pas même à connaître – la méthode de pansement employée par le père Élisée. Le mal, abandonné à lui-même, n'avait pas tardé à faire des progrès rapides. Le samedi 11 septembre, le roi vient prendre sa place au déjeuner comme de coutume, mais il perd la mémoire et a des moments d'absence : au déjeuner, il croit être au dîner ; cependant il montre toujours la même force de volonté et semble ne pas vouloir se rendre compte de son état.

La Faculté se concerte ; il est décidé que, le lendemain, à la première heure, sera publié un premier bulletin de la santé du roi. Bien que le malade s'affaissât graduellement, il n'en remplissait pas moins les devoirs apparents de la royauté. Un mot le peint tout entier. Un jour que le docteur Portal, pendant la première maladie du roi, disait aux valets de chambre avec quelque impatience « Ôtez-lui donc sa chemise ! » le vieux roi, se mettant sur son séant, répliqua d'une voix forte : « Monsieur le docteur Portal, je m'appelle Louis XVIII ; vous devriez dire : "Ôtez la chemise de Sa Majesté !" » Il a trôné jusqu'au bout.

Voulant être mis dans le secret de sa fin, le roi questionna son premier médecin : il lui demanda si ses derniers moments seraient accompagnés de beaucoup de souffrances et d'un long séjour dans son lit. Portal refusait de répondre, ou s'en sortait par des mots plus ou moins évasifs. Mais le roi insistant, Portal dut obéir : « Sire, lui dit-il, vous souffrirez peu et vous mourrez dans votre fauteuil, si vous le voulez, et dans tous les cas, vous resterez peu de temps dans votre lit. —Tant mieux, répondit le roi, je serai préservé des souffrances de mon frère. » Le roi répugnait à s'aliter ; le dimanche soir cependant (12 septembre), il consentit à se coucher. Il ne devait plus se relever.

La maladie officialisée

Il n'était plus possible désormais de dissimuler l'état du moribond. Un premier bulletin de santé était porté officiellement à la connaissance du public ; il était ainsi rédigé : « Six heures du matin. Les infirmités anciennes et permanentes du roi ayant augmenté sensiblement depuis quelques jours, sa santé a paru plus profondément altérée et est devenue l'objet de consultations plus fréquentes : la constitution de Sa Majesté et les soins qui lui sont donnés ont entretenu pendant plusieurs jours l'espérance de voir sa santé se rétablir dans son état habituel ; mais on ne peut se dissimuler aujourd'hui que ses forces n'aient considérablement diminué, et que l'espoir qu'on avait conçu ne doive aussi s'affaiblir. »

Le même jour, à 9 heures du soir, un deuxième bulletin était affiché, qui était encore moins rassurant : « Neuf heures du soir. La fièvre a augmenté dans cette journée, il est survenu un grand froid dans les extrémités ; la faiblesse s'est accrue ainsi que l'assoupissement ; le pouls a constamment été faible et irrégulier. » Par ordre du ministre de l'Intérieur, les spectacles, les fêtes publiques avaient été suspendues. La Bourse fermée. Le peuple envahit le Carrousel et le jardin des Tuileries. Tout le monde se précipitait aux nouvelles. Le lendemain matin, à huit heures, il était publié un troisième bulletin, dont la lecture produisit sur la foule qui le commentait une vive impression : « Sa Majesté, y était-il dit, a éprouvé du calme pendant plusieurs heures de la nuit ; mais la faiblesse a été extrême. Il y a moins de froid ce matin dans les extrémités. Le pouls est plus lent et plus faible. Les facultés morales sont pour le moment dans leur état d'intégrité. » Deux autres bulletins se succédaient dans cette même journée.

Il y a bien des années que le roi avait des plaies aux jambes. Chez un homme variqueux, goutteux et obèse, il n'y a rien là qui surprenne.

Le roi n'est plus tout à fait là…

À côté de la pièce où agonise le souverain, dans la salle à manger, le couvert est mis, tout son service est là comme s'il allait venir dîner, seulement son propre couvert est voilé. La duchesse d'Angoulême s'est mise à la droite de ce couvert, la duchesse de Berry, à la gauche ; Monsieur, à côté de la duchesse d'Angoulême ; le duc d'Angoulême, auprès de la duchesse de Berry et Mme Adélaïde, entre celui-ci et le duc de Bourbon. « Enfin, tout était et se passait comme si le roi était là. » En sortant de table, les convives retournaient dans le cabinet attenant à la chambre royale. Les médecins allaient et venaient et quand ils sortaient, on leur demandait : « Est-ce que cela se prolongera encore longtemps ? » Ils répondaient : « Nous ne pouvons pas savoir, mais cela n'est pas immédiat. »

Le pansement a duré trois quarts d'heure et l'a fait souffrir affreusement. Le malade va s'affaiblissant de plus en plus, ainsi que le constatent les bulletins, qui se succèdent dans leur monotonie désespérante.

On entend tousser le malade. Au docteur Alibert, qui traversait le salon, on demande si le roi a sa pleine connaissance. « Oui, par moment, répond le praticien et quand on fixe son attention, il donne des signes de connaissance. Quand nous approchons, il donne son bras pour lui tâter le pouls ; quand on lui donne à boire, il dit : c'est assez, quand il n'en veut plus, mais, sans cela, il ne parle pas ni ne donne aucun signe. »

Ce soir-là même, on essaie de lui faire son pansement. D'ordinaire, on le transportait dans son cabinet ; les médecins l'ont jugé si faible qu'ils l'ont laissé dans sa chambre. Mais le roi s'est étonné qu'on ne se soit pas conformé aux usages : « Pourquoi ne me mène-t-on pas là-dedans ? » s'est-il écrié un peu rudement. Pour le contenter, on a roulé son lit dans sa chambre, comme si on le transportait dans une autre pièce. Le pansement a duré trois quarts d'heure et l'a fait souffrir affreusement. Le malade va s'affaiblissant de plus en plus, ainsi que le constatent les bulletins, qui se succèdent dans leur monotonie désespérante.

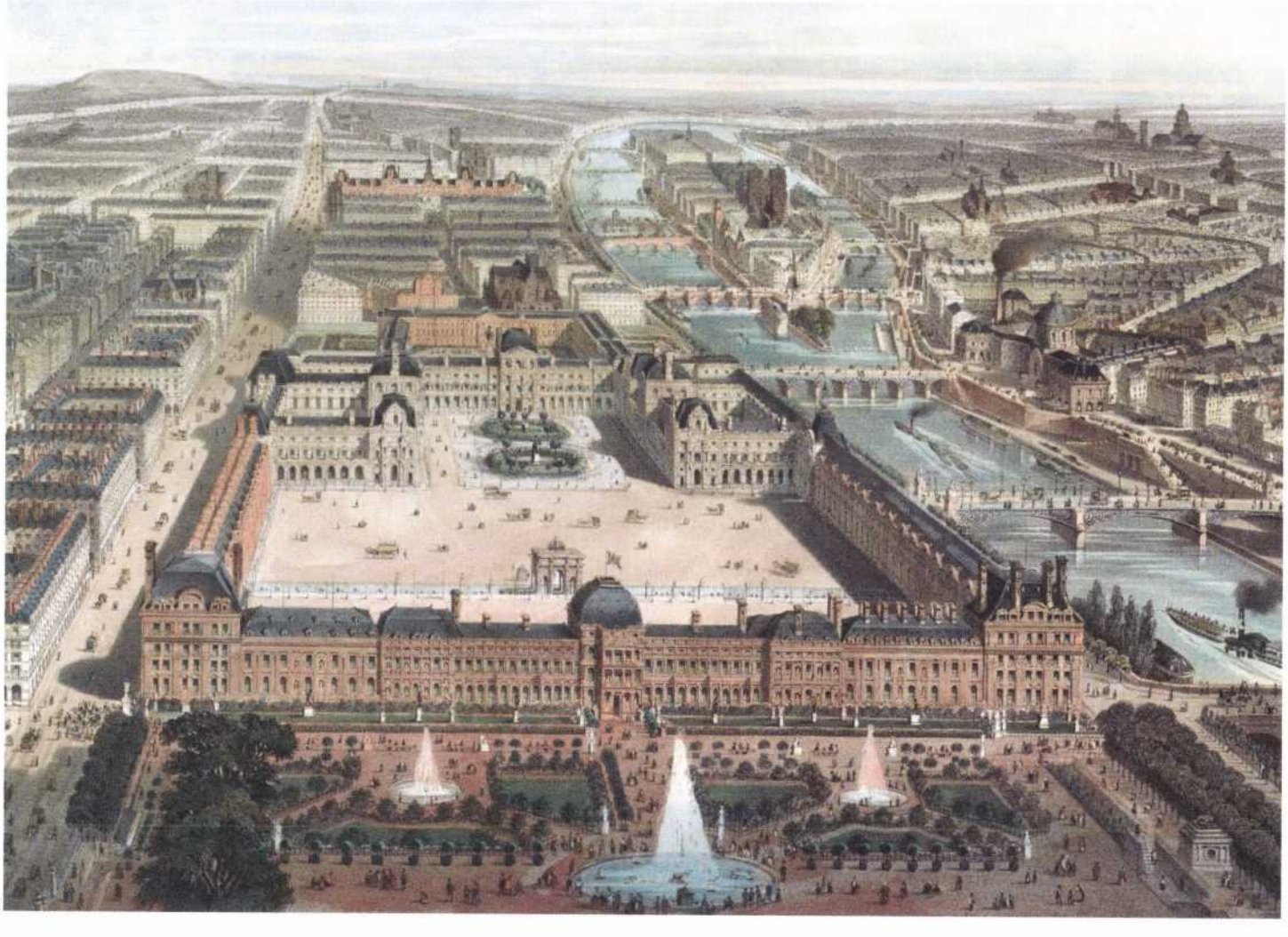

DR

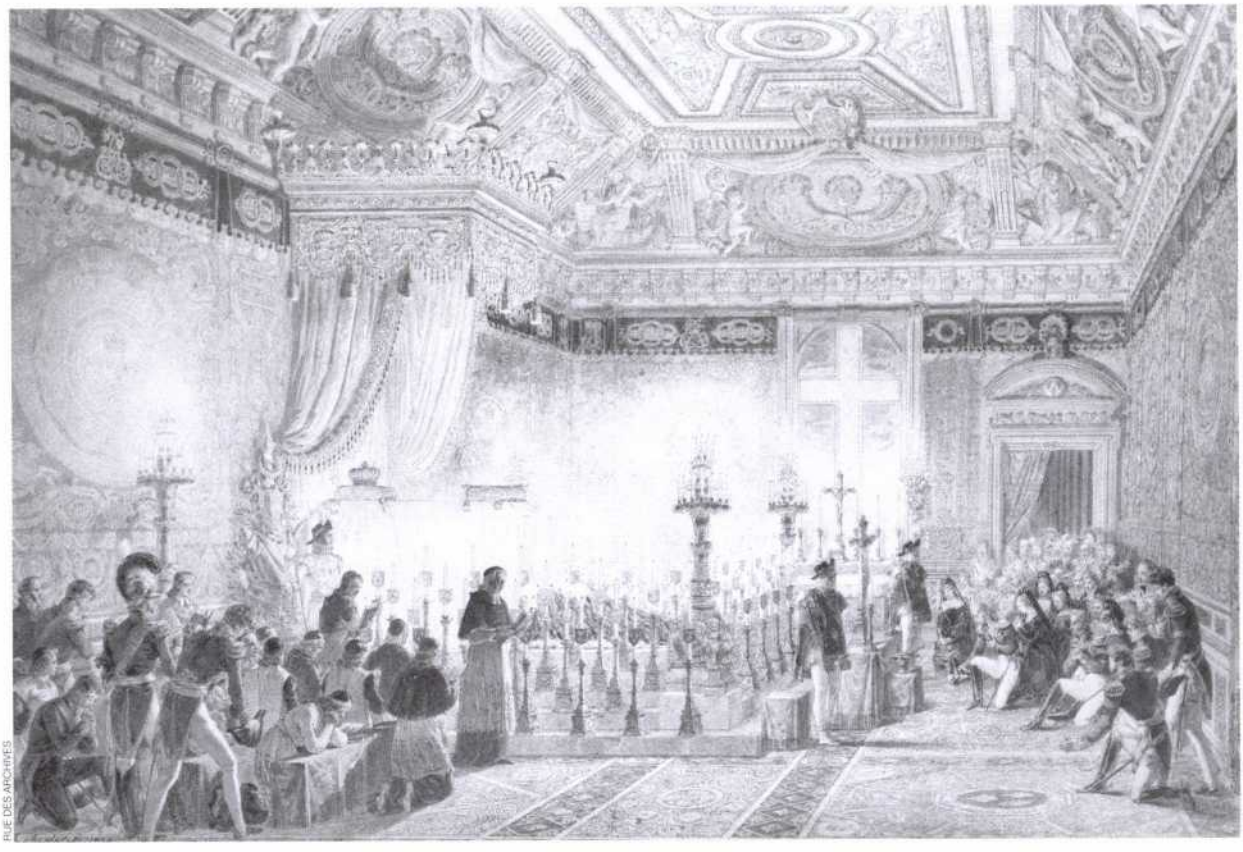

RUE DES ARCHIVES

Ci-contre :
La mort de Louis XVIII, veillée funèbre aux Tuileries.

Page de gauche :
Le palais des Tuileries d'où l'on tenait informé le peuple parisien de la santé du roi (Charles Fichot, 1850).

Une décomposition terrible

Ce soir-là, le pansement a été particulièrement pénible et douloureux. Le roi perd un œil qui coule et tout le corps se décompose insensiblement. Il se rend compte, malgré tout, de ce qui se passe autour de lui et s'apercevant que Portal s'apprêtait à passer la nuit autour de son lit, il lui dit avec bonté : « J'espère que vous aller dormir, M. Portal, ménagez vos forces, votre vie est trop précieuse pour l'humanité. »

Le mercredi 15, la gangrène monte, mais la tête est libre. Le onzième bulletin donne des nouvelles de la nuit précédente. Celle-ci a été « des plus orageuses ; la fièvre a redoublé ce matin avec des anxiétés et des faiblesses réitérées ; la respiration est de plus en plus laborieuse ». Le douzième bulletin est plus laconique : « L'affaissement de toutes les fonctions va toujours croissant. » À deux heures après midi, « la situation du roi ne s'est pas améliorée depuis huit heures du matin ». À neuf heures du soir, le quatorzième bulletin annonce un redoublement de fièvre. « La respiration est devenue râleuse ; le pouls est d'une débilité extrême et de plus en plus intermittent. » Alibert dit que le moribond peut encore aller quelques heures. « Il conserve sa connaissance, il regarde, veut ouvrir la bouche et ne fait entendre que des sons inarticulés. »

L'odeur de la mort

Bientôt l'agonie allait commencer ; le roi tombait, par intervalles, en des syncopes si complètes qu'on croyait que c'était la fin. Le bruit sourd que faisait sa respiration, courte et entrecoupée, avertissait seul que le malheureux prince était encore vivant. À deux heures du matin, Alibert et les autres médecins annoncent que le roi n'a plus de pouls. Cependant, on entendait toujours sa respiration forte. L'odeur était affreuse et la chaleur excessive. Le silence n'était interrompu que par la respiration du roi, ou par les prières du grand aumônier et des prêtres.

Tout à coup on entend un bruit plus fort : tout le monde croit que c'est le râle final… Point du tout, « c'était ce pauvre M. d'Havré qui s'était endormi et qui ronflait !… » Cependant la respiration diminuant toujours, le confesseur, les médecins, les gentilshommes de la chambre, tout le monde s'approche du mourant. On apporte un bougeoir aux médecins, qui le mettent devant le visage du roi. « Il était noir et jaune, la bouche ouverte, une figure effrayante. » Le duc d'Angoulême dit à deux ou trois reprises à Monsieur : « Mon frère, c'est fini ! » Le comte Charles de Damas, s'approchant du futur souverain, lui dit d'un ton solennel : « Sire, le Roi est mort ! » L'odeur auprès du lit était à renverser *[sic]*. « Le roi est mort, comme quatre heures du matin sonnaient à ses pendules ; toutes les lumières se sont éteintes. C'était, dit un témoin, une scène vraiment imposante ! »

Bientôt l'agonie allait commencer ; le roi tombait, par intervalles, en des syncopes si complètes qu'on croyait que c'était la fin.

Vingt-huit heures après le décès du roi, on procédait à l'autopsie du cadavre, en présence de plusieurs grands officiers de la Couronne et de deux gentilshommes de la chambre, spécialement désignés à cet effet. ■

Charles X

1757 - 1836

Charles X est mort du choléra le 6 novembre 1836. L'épidémie de choléra qui toucha le sud de l'Europe au XIXe siècle n'épargna pas la royauté déjà bien affectée... Le roi déchu a fui son pays, pour ensuite fuire le choléra.

Rattrapé par le choléra

Les derniers mois de la vie de Charles X devaient être troublés par de continuelles angoisses. Tandis qu'il était à Teplitz, qui lui offrait « le charme de ses riantes promenades et l'action salutaire de ses eaux », on annonçait au vieux roi que la dauphine venait de tomber tout à coup malade à Carlsbad, de manière à donner les plus vives inquiétudes à son entourage. À peine était-il remis de cette émotion, qu'une épidémie éclatait, qui causait les plus vives alarmes. Venu d'Italie, le choléra s'était rapidement étendu jusqu'aux extrémités de la Transylvanie. On conseilla au monarque déchu de fuir les lieux infectés. On pressa le départ du souverain pour Goritz qui, jusque-là, était resté à l'abri du fléau. Le 21 octobre 1836, Charles X arrivait dans cette petite ville du littoral autrichien, où il allait terminer ses jours.

Le 1er novembre, il eut une incommodité, en apparence légère et qui ne changea rien à ses habitudes. Trois jours plus tard, on célébrait la Saint-Charles à la chapelle du château. Pendant la messe, le roi éprouve un frisson et se plaint d'un malaise général. Il ne se sent pas la force d'assister au déjeuner donné en son honneur ; il n'en reçoit pas moins les hommages de tous les dignitaires et de tous les Français de la colonie qui ont demandé à lui être présentés. Le soir, il ne paraît pas au dîner. Après le repas, il se rend dans le salon où se trouvent réunis un grand nombre de personnages. Tous sont frappés du changement subit qui s'est opéré depuis quelques heures. Sa voix, éteinte, avait quelque chose de caverneux, sa physionomie et ses traits semblaient frappés d'une caducité soudaine. « Je me sens bien faible, dit-il, mais j'ai voulu vous voir encore et vous remercier des vœux que vous venez de former pour moi. » Il se retira bientôt, laissant ceux qui venaient de l'approcher en proie aux plus sombres pressentiments.

Dans la nuit, conte un témoin oculaire, son état s'aggrava ; des vomissements se déclarèrent, des crampes violentes fatiguèrent tous ses membres et se manifestèrent jusque dans la région du cœur. Le docteur Bougon reconnut les symptômes caractéristiques d'une violente attaque de choléra.

Une proie facile

Les symptômes s'accusent de plus en plus. Les évacuations, qui tout d'abord ne s'étaient pas accompagnées de douleurs, deviennent plus fréquentes, et, pour employer les termes mêmes du procès-verbal de la maladie, « présentent les caractères d'un liquide séreux, blanchâtre, inodore, dans lequel étaient suspendus des flocons de matières albumineuses ». L'altération de la voix devient plus prononcée, les yeux s'enfoncent dans les orbites, les ongles des doigts et des orteils prennent la couleur violacée. Les urines deviennent rares et ne tardent pas à être complètement supprimées ; des crampes répétées se manifestent aux extrémités inférieures. On tente une action révulsive sur les membres, avec des bains fortement sinapisés et des alcools spasmodiques et stimulants. Les accidents semblent un moment enrayés. Mais ils ne tardent pas à reparaître avec plus d'intensité et les crampes envahissent bientôt les muscles de la respiration et du cœur. Le diagnostic de

Ci-dessous : **Le choléra à Paris lors de l'épidémie européenne de 1832 : les gens affolés regardent un malade. Le roi Charles X, pourtant loin de la capitale, est une victime de plus.**

Page de droite : **Charles X (Jean Nicolas Brachard, 1822, buste en biscuit de porcelaine, musée de Sèvres).**

choléra est nettement confirmé. Cependant le 5, à 5 heures de l'après-midi, quelques symptômes de réaction eurent lieu : le pouls sembla se ranimer, la chaleur put être appelée aux extrémités, elle devint même un moment générale ; mais, vers 8 heures, ces symptômes favorables disparurent, les forces vitales s'anéantirent rapidement, une sueur froide et gluante recouvrit tout le corps, et, à minuit, Sa Majesté, qui jusque-là avait conservé toutes ses facultés intellectuelles, les perdit sans retour.

L'âge du roi n'avait pas permis une réaction salutaire. Les forces vitales avaient rapidement décliné ; peu à peu elles s'étaient graduellement éteintes. Le 6 novembre, à une heure un quart du matin, le docteur Bougon annonçait que le roi n'avait plus que quelques instants à vivre. À une heure et demie, le duc de Blacas s'approchait pour fermer les paupières de Charles X, qui avait rendu le dernier souffle sans un râle, sans une plainte.

Une seule victime !

On avait été, en toute hâte, chercher un médecin autrichien en qui on avait la plus grande confiance. M. de Weingarten, tel est son nom, dit à M. de Blacas que sans attendre les ordres de son gouvernement, dans des circonstances aussi funestes, il se mettait entièrement à la disposition de la famille royale. Il se montra surpris qu'un fléau disparu de Trieste, et qui semblait étranger à Goritz, eût frappé, au milieu de toute cette population, une seule victime… le roi Charles X ! Il demanda que le médecin arrivé avec lui assistât à l'autopsie, qui devait précéder l'embaumement du corps.

C'est le lendemain qu'eurent lieu ces tristes cérémonies. Après un rapport du docteur Bougon sur les circonstances de la maladie et de la mort du roi, M. le duc de Blacas fit la remise du corps aux médecins ; celui de Trieste s'était joint aux trois autres. Ils firent transporter les restes dans une salle d'avance disposée pour leurs travaux.

L'opération était bien superflue. Elle ne pouvait que confirmer ce que l'examen clinique n'avait que trop démontré. Il fut constaté, par les praticiens présents, que « le corps était sain, bien conformé, d'une blancheur parfaite ; il avait conservé une apparence de jeunesse bien surprenante dans un octogénaire. L'inspection des viscères indiqua plusieurs symptômes cholériques, regardés comme décisifs par M. le docteur Bougon, qui dirigeait l'autopsie, ainsi que par les docteurs Marini et Marcolini, mais contestés comme douteux par le médecin de Trieste, jusqu'au moment où l'examen du cœur ne laissa plus la moindre hésitation sur la nature du mal ; on le trouva rempli de sang carbonisé, caractère essentiel et spécifique du choléra. » Voici, au surplus, le texte même des pièces officielles, qui précisent, sans conteste possible, la nature du mal auquel a succombé Charles X. ■

DR

Napoléon III

1808 -1873

Napoléon III est mort le 9 janvier 1873 d'infection urineuse. L'empereur a souffert toute sa vie de problèmes de vessie. La douleur vive était quasi omniprésente malgré les traitements des médecins qu'il suivait scrupuleusement.

Une douloureuse histoire

Il n'est plus contesté aujourd'hui que les premiers symptômes de la maladie à laquelle devait succomber le dernier empereur des Français se soient manifestés, contrairement à une version généralement accréditée, bien des années avant la fatale guerre qui amena le démembrement de notre pays. C'est en 1840, au fort de Ham, où il était détenu, que le prince Louis semble avoir pris le germe de l'affection qui ne devait avoir son dénouement que plus de trente ans après. Dès 1831, M. de Peyronnet, l'un des ministres de Charles X, se plaignait que la prison de Ham fût « fort mal établie et malsaine ». Les portes fermées et les fenêtres mal jointes préservaient mal de l'humidité dans ce pays marécageux. Espérant se garantir des perfides courants d'air, le prince s'était fait faire un grand paravent, qu'il s'amusait à décorer des meilleures caricatures du *Charivari*, soigneusement découpées. En dépit de ces précautions, il fut bientôt atteint de rhumatismes, qu'il attribuait « à l'humidité du pays et au manque d'exercice », comme il le dit dans une lettre à son père. Ce que les courants d'air de sa cellule avaient commencé, l'inaction physique l'achevait.

Faute de renseignements, nous n'avons rien de notable jusqu'en 1853. Le 1er mai 1853, un agent aux gages de M. de Maupas consigne, dans un rapport secret, que « l'empereur est toujours dans un état de maladie et de souffrance… la vessie paraît être l'organe particulièrement atteint ». C'est la première mention que nous ayons rencontrée d'un symptôme morbide qui ira s'accusant avec les années.

Le traitement thermal soulage, mais soigne-t-il ?

En 1856, on prescrit au souverain les eaux de Plombières. Le séjour de Napoléon III dans cette station devait se prolonger bien au-delà du terme ordinaire. L'amélioration qu'il avait ressentie fit différer son départ et il ne quittait Plombières que le 8 août ; il y était arrivé le 2 juillet.

Il y fit deux autres saisons : en 1857, il y séjournait du 26 juin au 1er août ; en 1858, il retournait à Plombières, où il arrivait le 30 juin. Tant le repos que l'action des eaux avaient, en effet, exercé l'influence la plus salutaire sur l'empereur, qui rentrait à Paris pleinement satisfait du résultat de la cure thermale.

Au commencement de 1861, il était officiellement décidé que Napoléon III irait « dans le plus strict incognito », selon l'expression même du *Moniteur*, faire une saison à Vichy.

Deux passages à cette même station, le 9 août 1859, après la campagne d'Italie, puis le 25 août 1861, montrent l'intérêt que portait le souverain à Plombières, où il revint encore en juillet 1865, enfin en juillet-août 1868, pour ses deux dernières saisons. En 1860, Napoléon III avait cinquante-deux ans, sa santé laissait fort à désirer : outre les rhumatismes et la goutte, il souffrait d'une irritabilité exagérée de la peau, avec une exacerbation très pénible du côté des cuisses.

L'année suivante, son conseil médical proposait de l'envoyer à Vichy. Les médecins pensaient que certaines sources de Vichy, ferrugineuses et plus minéralisées que Plombières, se montreraient plus efficaces, notamment contre l'anémie qui s'était déclarée consécutivement aux manifestations arthritiques et à des pertes de sang fréquentes dont était affecté l'empereur. Donc, au commencement de 1861, il était officiellement décidé que Napoléon III irait « dans le plus strict incognito », selon l'expression même du *Moniteur*, faire une saison à Vichy.

Les habitudes banales d'un illustre patient

La vie de Napoléon à Vichy était celle d'un malade villégiaturant et buvant chaque jour de l'eau minérale à la source de l'Hôpital et aux Célestins, et prenant des bains dans une cabine luxueusement aménagée. Le matin, après le traitement, l'empereur travaillait aux affaires de l'État ; dans l'après-midi, il faisait généralement de longues promenades en voiture, visitant les environs. L'empereur quittait Vichy le 31 juillet, à onze heures, pour arriver à Fontainebleau vers sept heures du soir. Il y retournait l'année suivante (1862). La vie du souverain fut ce qu'elle avait été un an auparavant. L'empereur suivit très docilement les prescriptions de son médecin traitant. On le rencontrait chaque jour à l'Hôpital, aux Célestins ou à la

Portrait célèbre de l'empereur Napoléon III (Étienne Billet, 1860, musée de la Marine de Marseille).

DR

Tous les matins à six heures, l'empereur se rendait à l'établissement thermal, pour prendre son bain.

Grande-Grille. Chaque jour il se baignait et se promenait entre ses verres d'eau. Il quitta la villa Strauss le 9 août, dans la matinée. Un train spécial l'emmena directement à Saint-Cloud, où il arrivait le soir même.

En 1863, Napoléon descendit dans un chalet construit spécialement pour lui et qui est connu aujourd'hui sous le nom de *Villa Marie-Louise*. Tous les matins à six heures, l'empereur se rendait à l'établissement thermal, pour prendre son bain. La petite rivière qui sillonnait, du sud au nord, le Nouveau Parc, et qu'on accusait d'être la cause des quelques accès de fièvre dont le souverain s'était plaint, dut disparaître et faire place à des gazons et à des massifs de plantes et de fleurs. Le chalet occupé par Napoléon en 1863 était celui-là même qui appartient actuellement au docteur Willemin.

En 1864, l'empereur quittait Fontainebleau le 7 juillet, pour arriver à Vichy, le même jour, vers 4 heures. Il en repartit le 7 août. Le 30 août, il était au camp de Châlons, où Larrey soupçonnait, pour la première fois, l'existence d'un calcul dans la vessie impériale. Mais ce n'est que deux ans plus tard que le cathétérisme pratiqué par le docteur Guillon père à Vichy confirmait le diagnostic resté en suspens.

Suivi clinique et détails crus

À la suite de quelles circonstances fut appelé le docteur Guillon auprès de l'empereur, nous le savons aujourd'hui de la façon la plus formelle, par les déclarations de l'intéressé lui-même, qui en a témoigné à maintes reprises et toujours dans des termes à peu près identiques. Depuis plusieurs années, le docteur Guillon, qui était goutteux, allait régulièrement à Vichy pour s'y soigner, lorsque, le 29 juillet 1866, le docteur Alquié, médecin-inspecteur des eaux, vint le chercher, pour le conduire auprès de l'empereur, qui n'avait pu uriner depuis la veille au soir.

Il était neuf heures du matin quand le docteur Guillon fut introduit auprès de Sa Majesté, qu'il sonda et à qui il prescrivit un grand bain tiède, dans lequel le malade urina un peu. L'empereur jugea indispensable de se montrer, dans la journée, à la promenade et, le soir, au théâtre. Le 2 août, nouveau cathétérisme, à huit heures et demie du matin, suivi d'un bain, comme le premier. Des troubles digestifs et de la fièvre s'étant

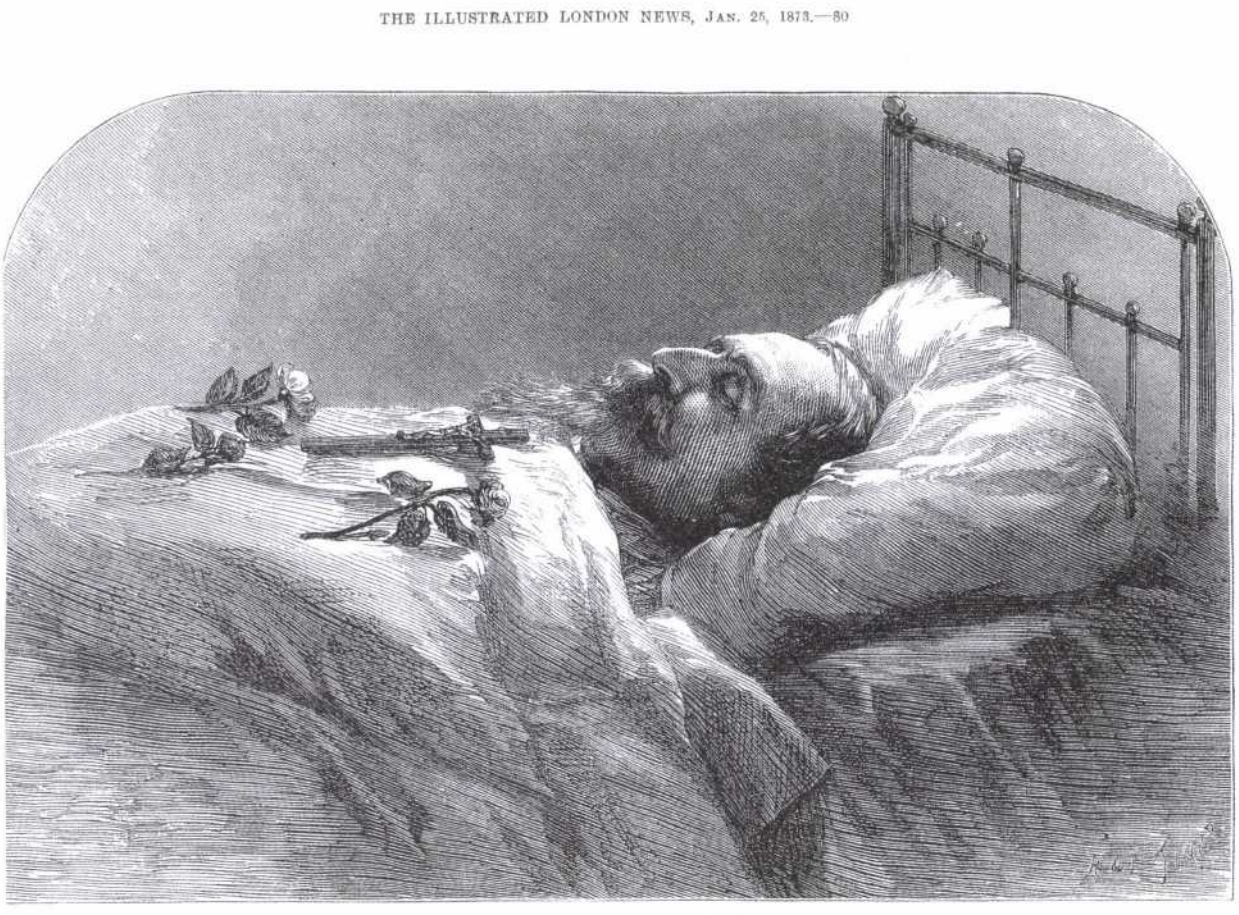

NAPOLEON III. AFTER HIS DEATH.
ENGRAVED, BY SPECIAL PERMISSION, FROM THE PHOTOGRAPH BY MESSRS. DOWNEY.

Ci-contre :
Napoléon III après sa mort (illustration de R&E Taylor du 25 janvier 1873, in *Illustrated London News*).

Page de gauche :
Napoléon III et son épouse Eugénie (photographie d'Adolphe Eugène Disdéri, vers 1865).

manifestés – l'empereur était pris de fièvre toutes les fois qu'on le sondait et c'est pourquoi il avait une véritable appréhension de cette manœuvre – on administrait de la quinine au malade. Ces accès fébriles préoccupaient le docteur Guillon, qui demanda que l'on fît venir de Paris le médecin de l'empereur, le docteur Rayer, qui arriva le 3 août. Le docteur Rayer conseilla à l'empereur de quitter Vichy ; mais un troisième cathétérisme fut pratiqué avant le départ, le 7 août, à neuf heures du matin, toujours par le docteur Guillon.

C'est alors que Nélaton aurait été appelé et, pour sonder le malade, aurait fait usage d'un instrument métallique, dont le passage fut douloureux et aurait produit une érosion de la paroi urétrale et, par suite, une hématurie. Quelques semaines plus tard (22 septembre), Sa Majesté, qui se trouvait à Biarritz, mandait à nouveau auprès d'elle le docteur Guillon père, qui se trouvait encore à Vichy. Par le toucher rectal, celui-ci constatait « des hémorroïdes internes, une prostatite aiguë et de la cystite du col ». Des lavements émollients et des cataplasmes amenaient une détente rapide et atténuaient notablement les souffrances éprouvées par le patient.

Un diagnostic tenu secret

En 1869, au mois d'août, le mal reparaissait. Les médecins temporisaient sans but, ne se souciant aucunement de prendre une responsabilité qu'ils sentaient des plus lourdes. Le 20 juin 1870, sur les instances de la duchesse de Mouchy, on se décidait à mander Germain Sée, alors jeune professeur, auprès de l'empereur, à Saint-Cloud. Le 1er juillet, Nélaton, Ricord, Fauvel, Germain Sée, Corvisart et Conneau se réunissaient en consultation et, malgré les divergences qui avaient pu se produire au cours de la délibération, les médecins s'entendirent sur la nature de la maladie et le

Les médecins temporisaient sans but, ne se souciant aucunement de prendre une responsabilité qu'ils sentaient des plus lourdes.

Ayant remarqué du sable dans les urines, le docteur Guillon se disposait à tenter une nouvelle exploration. Cet examen ne fut pas pratiqué, l'entourage de l'empereur ne l'ayant pas jugé nécessaire. Cinq semaines après, l'Empereur montait à cheval, se rendait au camp de Châlons, allait à la chasse, en un mot présentait toutes les apparences d'une santé parfaite.

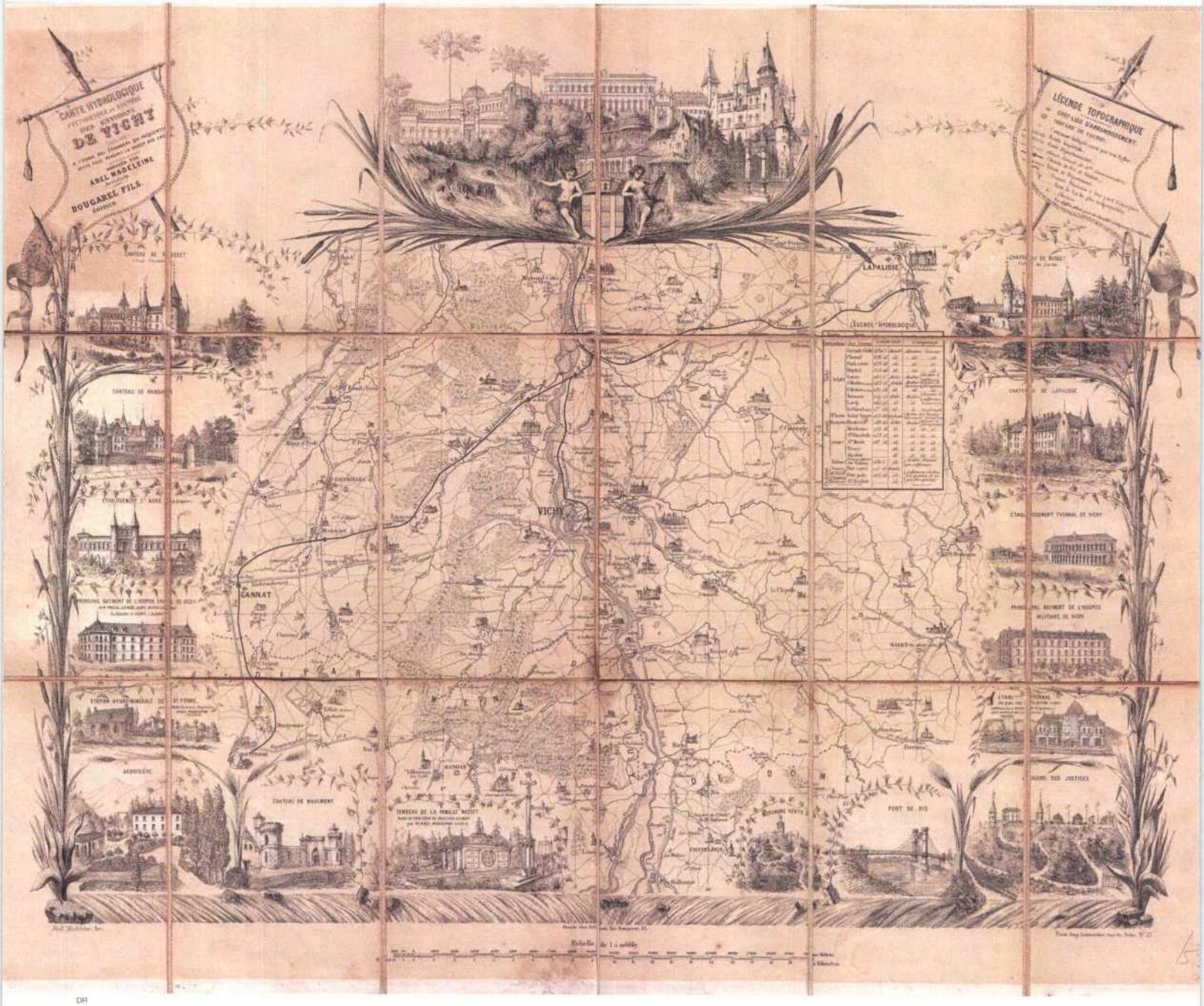

DR

Carte hydrographique et routière des environs de Vichy, à l'usage des étrangers pendant la saison des eaux (1865). Un traitement thermal très couru qui soulage l'empereur mais ne le guérit pas.

traitement à lui opposer : le texte de la consultation, retrouvé dans les papiers des Tuileries, au 4 septembre, est, à cet égard, suffisamment probant : « Pyélocystite calculeuse, avaient prononcé les consultants ; cystite d'origine calculeuse, que ce calcul soit placé et enchâtonné dans la vessie, ou qu'il ait eu son siège primitif dans les reins. » Et ils concluaient : « Nous considérons comme nécessaire le cathétérisme de la vessie, à titre d'exploration, et nous pensons que le moment est opportun, par cela même qu'il n'y a actuellement aucun phénomène aigu. »

Il avait été convenu que Germain Sée, en sa qualité de plus jeune des médecins présents, rédigerait la consultation. Une fois sa signature apposée au bas de la pièce, celle-ci devait être présentée aux autres consultants et le docteur Conneau s'était chargé de la communiquer à l'impératrice. Mais Nélaton refusait de la signer ; à son exemple, Ricord, Corvisart et Fauvel s'abstenaient pareillement. L'impératrice affirme, de son côté, qu'elle a eu, pour la première fois, connaissance du rapport du docteur Sée en Angleterre : il fut trouvé cacheté dans les papiers du docteur Conneau.

Pourquoi le docteur Conneau avait-il gardé le secret pour lui ? Il ne s'est jamais expliqué à cet égard. Il avait craint, a-t-on présumé, de troubler à une pareille heure l'impératrice et l'empereur, en leur faisant connaître un diagnostic dont les conclusions lui semblaient beaucoup trop alarmistes. Ne serait-ce pas simplement parce que Conneau

n'aimait pas G. Sée, qu'il ne voulut pas, d'accord avec Nélaton, rendre public un document qui montrait la clairvoyance de l'homme dont il jalousait l'ascension rapide ? L'empereur aurait donc ignoré, en 1870, qu'il avait la pierre. Ce n'est que plus tard, à Chislehurst, que ce diagnostic lui aurait été révélé !

Mauvais calcul

L'impératrice et l'empereur, qui n'avaient été instruits que postérieurement à 1870 des résultats de la fameuse consultation des Tuileries, eurent, dit-on, le plus grand désir de faire appeler Germain Sée.

Dès le mois de juillet 1872, le baron Corvisart avait émis l'avis de procéder à une exploration vésicale et, s'il le fallait, à une opération. Il fut, un instant, question de faire appeler Nélaton, mais il ne fut pas donné suite à ce projet. Cependant, le mal empirait et l'empereur était souffrant « au point de ne plus descendre pour dîner ». Le jeudi 27 décembre, le malade éprouva des douleurs presque intolérables. Alors fut décidée l'opération, à la suite d'une consultation générale de tous les médecins réunis à Camden Place, au chevet de l'empereur. Les praticiens présents étaient, outre le service médical de l'empereur, représenté par les docteurs Conneau et Corvisart, le chirurgien anglais sir Thompson, assisté de sir James Paget et de sir William Gull. Le 31 octobre, sir James Paget était mandé à Chislehurst, en consultation avec sir William Gull : à cette époque, l'impérial malade avait été obligé de renoncer successivement à ses promenades à cheval, en voiture et à pied ; il avait dû garder la chambre. Comme la vessie était fort irritée et les douleurs très violentes, on s'abstint ce jour-là de toute exploration.

Vers la fin du mois de décembre, l'empereur se décidait à revoir sir Thompson. Ce chirurgien vint en compagnie de sir William Gull, le 24 décembre. Il passa une sonde flexible, en présence des médecins ordinaires de l'empereur, et reconnut qu'il n'y avait pas ou très peu d'urine dans la vessie après la miction. Il aurait, à l'entendre, constaté dès ce jour-là la présence d'une pierre phosphatique, de la forme et de la dimension d'une grosse datte.

D'après une autre version, il ne put, en raison de la sensibilité extrême de l'organe, procéder à un examen complet et il fut arrêté, d'un commun accord, que celui-ci serait pratiqué sous le chloroforme. La décision fut prise à l'unanimité ; le patient en accepta, dès ce moment, toutes les conséquences.

Opération délicate

Nous n'avons plus qu'à suivre les différentes phases et les péripéties de cette intervention mémorable, dans la relation qu'en a donnée un grand journal médical anglais, *The Lancet*, à la date même où se passaient les événements :

« Les chirurgiens se rendirent à Chislehurst, accompagnés de M. Clover, qui donnait le chloroforme. L'empereur fut endormi rapidement. Sir H. Thompson introduisit une sonde et découvrit immédiatement un large calcul. Il passa alors un lithotribe [intrument permettant d'atteindre la vessie], saisit la pierre et la mesura. Il pensa qu'elle était composée de phosphates et grosse comme une noix. Le résultat de la consultation fut que la pierre étant phosphatique, elle était opérable par la lithotritie.

L'empereur se plaça immédiatement entre les mains de ses chirurgiens, exprimant seulement le désir qu'on pratiquât l'opération aussi promptement que possible. Sir H. Thompson brisa la pierre sans difficulté et enleva le plus de débris possible, ce qu'il jugea prudent de faire en présence d'un cas aussi grave. À six heures du soir, l'empereur eut un léger frisson, suivi des phénomènes fébriles habituels. Urine claire, très peu de sang ; le malade dormit de temps en temps ; mictions très fréquentes.

Elles devinrent plus fréquentes et plus douloureuses pendant les deux ou trois jours suivants. Les remèdes calmèrent un peu, mais n'enlevèrent pas les douleurs et l'irritation. On décida alors de pratiquer sans retard une nouvelle opération, afin d'enlever les fragments de calcul qui produisaient cette irritation. La lithotritie fut pratiquée et on enleva une quantité plus grande de calculs qu'à la première séance. Ces résultats, atteints avec beaucoup de difficultés, furent assez satisfaisants pendant quelque temps. On veille avec anxiété l'Empereur pendant la nuit. À neuf heures quarante-cinq, tous ces messieurs, ainsi que M. Clover, vinrent le voir et reconnurent qu'il était indiqué de faire une nouvelle opération. Sa Majesté avait l'air de se si bien porter qu'on résolut de l'opérer dans l'après-midi. Pouls = 84. Cependant un changement dans l'état du malade se manifesta bientôt et à dix heures vingt-cinq, quand sir H. Thompson visita de nouveau son malade : il lui trouva les traits bien altérés. L'empereur s'affaiblit rapidement et à dix heures quarante-cinq minutes, il avait cessé d'être.

Trop tard !

Sir William Gull quitta Camden Place aussitôt après l'autopsie ; afin de dégager sa responsabilité, il tint à préciser que « le phosphate de chaux formant le noyau du calcul était le résultat et non la cause d'un catarrhe de vessie qui existait antérieurement ». Au mois d'avril 1873, c'est-à-dire trois mois après l'opération, le même praticien, médecin particulier de la reine Victoria, se montrait plus affirmatif : « J'ai conseillé à l'empereur, disait-il au docteur Debout d'Estrées, de ne pas se soumettre à l'opération, parce que l'état de ses reins faisait craindre une issue fatale de l'opération. » Il apparaît que l'opération a été beaucoup trop tardive : si, véritablement, l'existence du calcul avait été reconnue, dès 1870, peut-être même avant, pourquoi l'intervention avait-elle été aussi longtemps différée ? D'après le rapport des médecins, l'empereur est mort d'« une affection organique des reins », et cette affection n'a pu être diagnostiquée du vivant du sujet !

Quelle est cette affection organique des deux reins qui était si avancée qu'elle rendait, en toutes circonstances, une issue fatale inévitable ? C'est ce que les praticiens qui ont donné les derniers soins à l'impérial malade ont négligé de nous dire. Ne nous en prenons pas à notre intelligence ; tôt au tard, on trouvera un nom pour cette maladie rapide et nécessairement fatale qui a emporté l'em-

Dès le mois de juillet 1872, le baron Corvisart avait émis l'avis de procéder à une exploration vésicale et, s'il le fallait, à une opération.

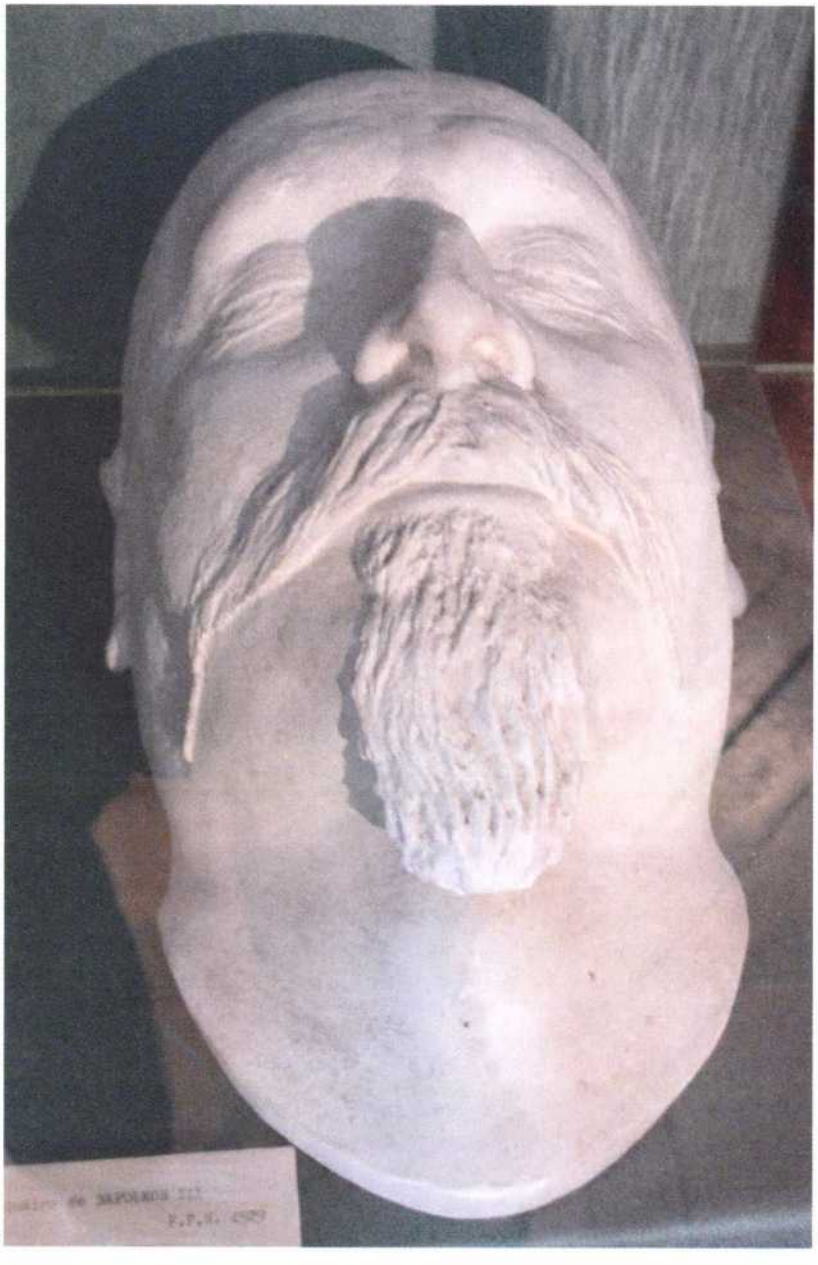

Le masque mortuaire de Napoléon III (musée du second Empire, Compiègne).

DR

N'est-il pas tout de même piquant de constater que l'Angleterre, une fois encore, a été fatale au nom de Napoléon ?

pereur des Français. L'atrophie d'un rein, occasionnée par une dilatation mécanique de sa cavité, n'entraîne pas plus fatalement la mort d'un adulte, qui présente toutes les autres parties de l'économie parfaitement saines, que l'inflammation subaiguë des tubes urinifères causée par la présence d'un calcul de phosphates irritant la vessie et d'une origine relativement récente. « Aussi, conclut le docteur Wilson, mon opinion formelle est que la maladie des deux reins, de quelque nature qu'elle fût, a commencé par une cystite. Si la pierre avait été opérée dans les premiers jours de 1869, Louis-Napoléon serait encore de ce monde… »

Une méthode controversée

Ce qui est le plus singulier, dans cette mort inattendue, si elle n'était imprévue, c'est que le sujet ait succombé à une opération que l'on nous dit avoir été menée à bonne fin, non pendant mais après une chloroformisation trop prolongée. Le chloroforme doit-il être incriminé dans la circonstance ? Un examen du sang *post mortem* aurait pu nous éclairer sur ce point : il n'a pas été fait et c'est une lacune. Les analyses d'urine ont été, également, très insuffisantes : y avait-il de l'albumine, du sucre ? On a lieu de s'étonner qu'aucun des médecins et chirurgiens appelés à soigner Napoléon III n'ait songé à la possibilité d'une néphrite ou du diabète. Mais eût-ce été une contre-indication à l'opération ? Et cette opération, quelle devait-elle être ? « Si l'état du malade réclamait impérieusement une opération immédiate, il est possible que la taille [opération nécessitant d'ouvrir le patient] eût offert une chance plus grande de rétablissement temporaire », note *The Lancet* du 18 janvier 1873. D'aucuns vont plus loin et écrivent : « Il est *certain* que la taille eût été préférable à la lithotritie. »

La lithotritie a ses partisans et ses détracteurs ; mais, en l'espèce, et malgré l'habileté indiscutable de sir Thompson, était-elle l'opération de choix ? N'oublions pas qu'à l'époque où on pratiquait celle-ci en plusieurs séances, sans antisepsie, avec des lithotriteurs plus ou moins imparfaits, sans l'évacuation immédiate des débris calculeux par voie d'aspiration, comme on le fait actuellement, les accidents étaient non l'exception, mais la règle. Le docteur Guépin ajoute : « L'engagement des débris calculeux après la lithotritie, difficilement refoulés dans la vessie, imposait la taille, comme opération d'urgence. »

La véritable cause de la mort de Napoléon III serait donc une septicémie ou, pour plus de précision, une infection ou intoxication. Point n'est besoin de mettre en cause l'inflammation chronique des reins, ou la chloroformisation prolongée, bien qu'elles aient pu contribuer, dans une certaine mesure, à amoindrir la résistance d'un sujet dont l'état constitutionnel était, de l'aveu de tous, profondément altéré.

N'est-il pas tout de même piquant de constater que l'Angleterre, une fois encore, a été fatale au nom de Napoléon, et qu'elle a fourni à son malheureux hôte le chirurgien de la dernière heure ? Quel thème fécond en développements pour un philosophe de l'Histoire ! ■

EMBARQUEZ
POUR UN VOYAGE AU LONGCOURS

" Une revue que je vous conseille vivement "
Emmanuel Khérad, France Inter

" La nouvelle bible des lecteurs à l'âme d'explorateur "
Elle

" Une invitation au voyage"
Bernard Thomasson, France Info

" Long Cours nous emmène vers des terres que l'on aimerait découvrir et que la vie moderne ne nous laisse pas le temps d'arpenter "
Christophe Barbier, L'Express

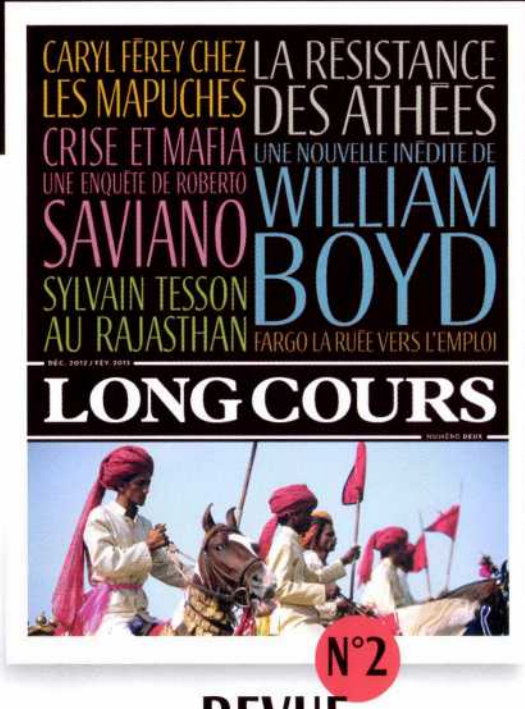

REVUE TRIMESTRIELLE
196 PAGES
15 EUROS

Pour en savoir plus : www.revue-longcours.fr

EN KIOSQUE ET LIBRAIRIE

AGL14952

REDÉCOUVREZ CINQUANTE CRIMES EFFROYABLES... MAIS VRAIS !

Tremblez face aux crimes de Gilles de Rais, d'Albert Fish « le vampire de Brooklyn », de Ted Bundy « le play-boy tueur de femmes », d'Isei Sagawa « le Japonais cannibale » ou encore de Claude Lastennet « le tueur au visage d'ange »...

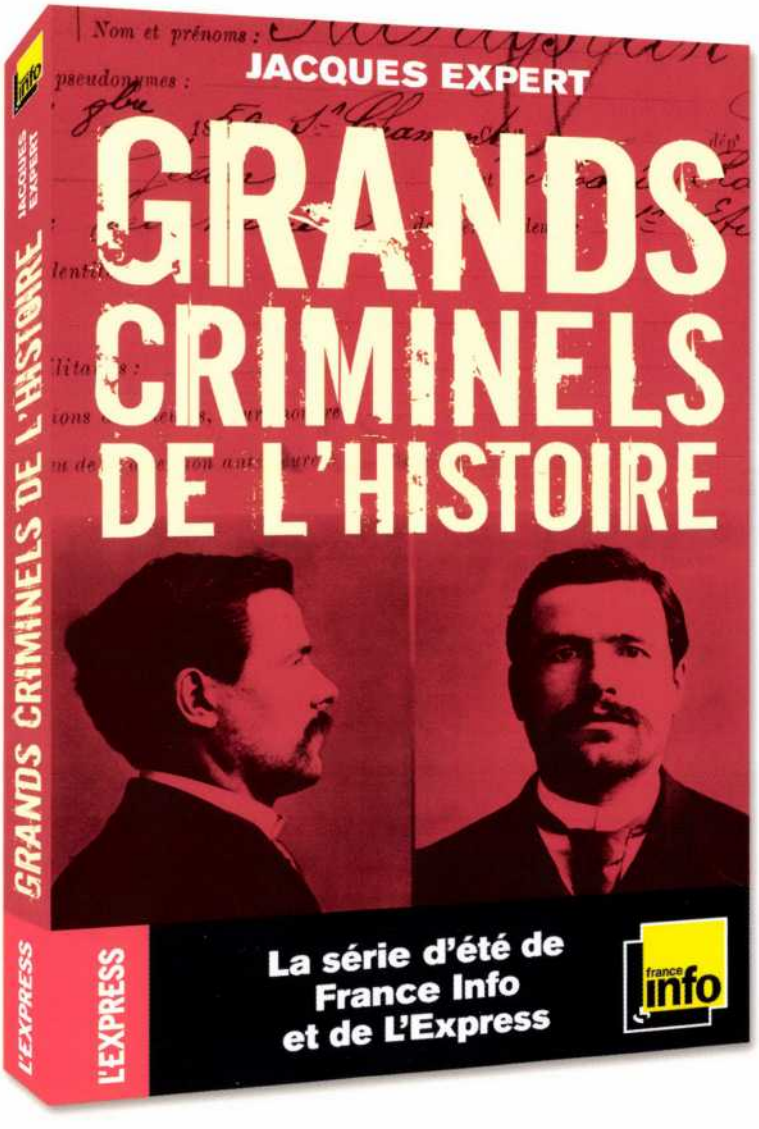

Jacques Expert revient sur des grandes affaires criminelles qui ont défrayé la chronique du XV^e^ siècle à nos jours, et qui, pour nombre d'entre elles, sont tombées dans l'oubli. Pourquoi ont-ils agi de la sorte ? En revivant ces épisodes terrifiants, découvrez la vie, les vices, les motivations et les errements de leurs protagonistes. Et ce qu'ils sont devenus...

Jacques Expert est journaliste. Longtemps grand reporter à France Inter et France Info, il a notamment suivi l'affaire Villemin. Aujourd'hui directeur général adjoint de la chaîne Paris Première, il est aussi l'auteur de plusieurs romans policiers (*Adieu*, Sonatine, 2011) et de la série d'été *Histoires criminelles* sur France Info (2011, 2012).

© France Inter : Christophe Abramowitz

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE OU DIRECTEMENT EN LIGNE SUR www.coteperso.com

17,50 €

éditions EXPRESS ROULARTA GROUPE EXPRESS-ROULARTA, SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 47 150 040 € - 29, RUE DE CHÂTEAUDUN - 75009 PARIS - RCS 552 018 681 PARIS

AG14959